Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15241 – 7 F

VENDREDI 28 JANVIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Echec des démocrates en Biélorussie

« REGRETTÉE » par l'administration américaine, la destitution, mercredi 26 janvier, de Stanislav Chouchkevitch, le président de Biélorussie, par son propre Parlement sera certainement accueillie avec satisfaction à Moscou. Du moins par ceux, et ils sont nombreux si l'on se réfère aux résultats des dernières élections, qui souhaitent voir renforcer l'influence de la Russie sur l'« étranger proche ». Et quel pays est plus « proche » que cette Biélorussie, elle-même si peu assurée de sa propre existence face à son puissant voisin ?

Officiellement, M. Chouchkevitch a été sanctionné pour n'avoir pas lutté contre la corruption avec suffisamment de fermeté. En fait, les députés, conservateurs dans leur grande majorité, lui reprochaient de n'avoir pas été un défenseur assez ardent du projet d'union monétaire avec la Russie. Nul doute qu'il expie aussi son « péché originel », celui d'avoir été, avec Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk, l'un des trois signataires des accords conclus, en décembre 1991, dans une forêt de Biélorussie, qui sonnaient le glas de l'Union soviétique.

MÊME si les deux événements n'ont pas de liens directs entre eux, comment ne pas rapprocher ce départ de M. Chouchkevitch de la démission, définitivement acceptée le même jour, du ministre russe des finances, Boris Fiodorov ? Celle-ci consacre la défaite des libéraux et la montée en force des « industrialistes » conservateurs symbolisés par le premier ministre Viktor Tchernomyrdine ? Le refus d'élargir la zone rouble avait d'ailleurs été une des raisons majeures invoquées par Egor Gaïdar, le chef de file des libéraux, pour justifier son départ. M. Gaïdar et ses amis estimaient qu'une telle union monétaire accélérerait l'inflation en Russie, et qu'elle a été décidée essentiellement pour des raisons politiques.

Considéré comme un homme modéré, notamment dans son souci d'éviter tout affrontement inutile avec la Russie, Stanislav Chouchkevitch avait aussi été le premier des trois dirigeants des pays de l'ex-URSS possédant des forces nucléaires, à mettre en pratique ses engagements de renoncer à ces armes et avait commencé à faire démanteler ses missiles intercontinentaux.

CETTE attitude très conciliante à l'égard de Moscou n'était sans doute pas suffisante pour les députés conservateurs de Minsk qui reprochaient aussi à ce professeur de physique de ne jamais avoir été un homme d'appareil. Victime du retour en force de la nomenklatura, M. Chouchkevitch aura brièvement incarné ce rêve d'indépendance réelle d'une nation balbutiante. L'URSS n'existe plus, mais la Russie est toujours présente, vigilante et ombrageuse pour contrôler les marches de l'empire.

Page 4

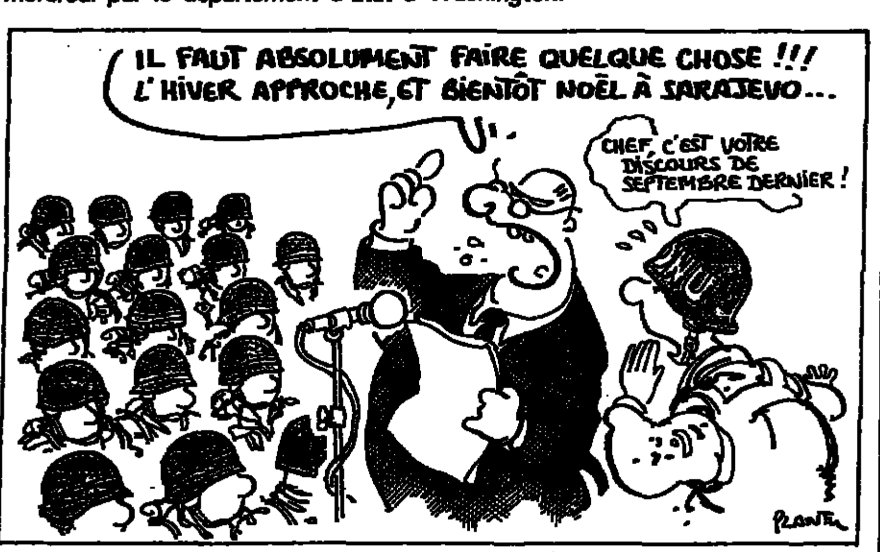
M 0147 - 0128 0 - 7,00 F



Alors que le débat s'envenime au sein de la majorité

MM. Mitterrand et Balladur lancent un appel commun sur la Bosnie

L'Elysée et l'Hôtel Matignon ont diffusé, mercredi 26 janvier, un communiqué conjoint au sujet de la Bosnie, pour rappeler les grands axes de la politique française face à ce conflit et lancer un appel à la communauté internationale afin qu'elle remplisse les engagements pris. Cette démarche conjointe, assez rare, intervient alors qu'une polémique se développe dans les rangs de la majorité sur la politique de la France, et notamment sur l'opportunité de maintenir les « casques bleus » en Bosnie. La politique française a de nouveau été récusée mercredi par le département d'Etat à Washington.



Page 4

La table ronde sur l'« avenir du système éducatif »

Les syndicats d'enseignants réclament des mesures d'urgence pour l'école

Le premier ministre, M. Balladur, devait présider, jeudi 27 janvier, une table ronde sur « l'avenir du système éducatif », réunissant autour de sept ministres les représentants de huit confédérations syndicales et des deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public. François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devra ensuite poursuivre les négociations jusqu'au mois de mai avec ses interlocuteurs, qui réclament « une loi de programmation » et des « mesures d'urgence » pour la prochaine rentrée scolaire. Les représentants de l'enseignement privé n'ont pas été conviés à la table ronde.

Dix jours à peine après le lancement par François Bayrou, à la demande du premier ministre, d'une vaste concertation prévue jusqu'au printemps, Edouard Balladur réunit à l'hôtel Matignon la troupe des « partenaires » syndicaux de l'enseignement public, les fédérations des parents d'élèves et, pour faire bonne mesure, deux lycéens membres du Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Il avait promis une table ronde sur *« l'avenir du système éducatif et l'amélioration des conditions de son fonctionnement »*. Elle aura bien lieu, en présence de sept ministres, dont le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, mais sans François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les organisations représentant le privé n'ont pas non plus été conviées, comme preuve de la bonne volonté du premier ministre à l'égard des défenseurs de l'école publique. Edouard Balladur, qui ne s'est encore jamais exprimé sur les problèmes de l'école, avait arrêté, le 14 janvier, le principe d'un grand *« débat serein, approfondi et réfléchi »*, pour essayer de limiter les débordements de la marée laïque qui s'annonçait pour le 16. La veille, le Conseil constitutionnel avait annoncé l'annulation du principal article de la loi révisant la loi Falloux sur les investissement de l'enseignement privé, mais la machine étant lancée, il fallait, sans attendre, préparer l'après-16 janvier.

Au lendemain de la manifestation parisienne, le premier ministre avait fixé la date et précisé la méthode de sa rencontre avec les organisations syndicales. Envoyé en éclaireur, François Bayrou était chargé d'organiser une série de rencontres bilatérales avec les organisations syndicales et les parents d'élèves pour préparer *« les conversations »* que le premier ministre aurait le 27 janvier.

CHRISTINE GARIN

Lire la suite page 10

PCF : les doutes de M. Fiterman

Ancien « premier » des ministres communistes dans les gouvernements de Pierre Mauroy, au début des années 80, ancien numéro deux du PCF, Charles Fiterman a confié, mercredi 26 janvier, aux congressistes réunis à Saint-Ouen, ses doutes sur la possibilité d'un changement réel du parti. M. Fiterman n'envisage pas de demeurer au bureau politique du PCF . Egalement dubitatif, Philippe Herzog, responsable de la section économique du comité central, a annoncé, au contraire, qu'il entend *« rester »*. C'est le cas, aussi, de Lucien Sève, autre contestataire des dernières années, qui a prononcé, néanmoins, *« vraisemblablement »*, son dernier discours dans un congrès du parti. Aux incertitudes ainsi exprimées, Georges Marchais a opposé sa conviction que *« ce parti peut être une force d'avenir »*.

page 8

Le rêve politique de Silvio Berlusconi

Le magnat des médias italiens se pose en homme providentiel du centre droit pour faire barrage à la gauche

ROME

de notre correspondante

« L'Italie est le pays que j'aime, celui où j'ai mes racines, et mes espérances. C'est ici que j'ai appris à l'école de mon père et de la vie, mon métier d'entrepreneur (...) Je rêve d'une Italie plus juste, plus généreuse, plus prospère et sereine, plus moderne. C'est ici qu'est née ma passion pour la liberté. Si j'ai choisi d'entrer sur le terrain et de me consacrer à la chose publique, c'est parce que je ne veux pas vivre dans un pays gouverné par des forces immatures et des hommes liés à un passé en faillite. »

Lumières apprivoisées, adoucies ; décor ordonné pour laisser sur les étagères de livres place aux photos de famille encadrées, ton légèrement emphatique et costume sombre sans un pli : mercredi 26 janvier en fin d'après-midi, le *« Cavaliere »*, Silvio Berlusconi, a fait une méticuleuse entrée en politique. Pas d'effet de surprise – les déclarations d'intention s'étaient multipliées depuis plusieurs semaines – plutôt quelques effets de style. Dans ce message, retransmis en avant-première dans son intégralité (huit minutes) sur la fidèle chaîne TG Quattro, avant d'être repris dans les différents journaux télévisés, le magnat des ondes s'est d'emblée posé en homme providentiel.

Pour sauver littéralement le pays du péril communiste (*« Ils disent qu'ils sont devenus libéral-démocrates, mais ce n'est pas vrai : ils ne croient ni au libre marché, ni à l'initiative privée, ni au profit, ni à l'individu »*). Silvio Berlusconi est prêt, somme toute, au sacrifice. Un sacrifice qui passe par le *« renoncement à mon rôle d'éditeur et de chef d'entreprise pour pouvoir me consacrer entièrement à offrir au pays une alternative crédible au cartel des gauches et aux communistes »*. Espérant par là couper court aux inévitables polémiques sur le « fair play » de toute éventuelle action politique menée par quelqu'un comme lui, qui aurait à sa disposition un empire médiatique, le *« Cavaliere »* propose son modèle pour l'Italie, presque son « rêve italien ».

Car il y a, dans cette description d'une force tranquille transalpine, martelée par spots télévisés interposés, à coup d'enfants souriants et de *piazzette* harmonieuses, délivrées des *« cris et des protestations »* d'une *« gauche hurlante »*, presque une réminiscence reaganienne. Là où le « grand communicateur » américain vendait sa mythologie populaire de la « petite maison sur la colline », *« Sua Emittenza »* esquisse l'Italie des campaniles, rêve ordonné, réservé à ceux qui *« ont la tête sur les épaules et une certaine expérience innovative »*.

Véritable relance idéologique ? Politique-marketing ou encore péronisme cathodique ? Les interrogations ne manquent pas après la prestation de M. Berlusconi. Les sondages non plus – faut-il préciser que beaucoup sont « maison » ? – qui donnent parfois au *« Cavaliere »* jusqu'à 16 % des intentions de vote. Des votes pour quoi faire d'ailleurs ? Silvio Berlusconi a donné d'entrée de jeu la réponse : son mouvement Forza Italia ne sera pas *« un énième parti »*, créé pour accentuer les divisions, mais une *« force née pour rassembler et pour donner à l'Italie une majorité et un gouvernement avec un programme concret, compréhensible et à la portée de tous »*.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 3

Le Monde des livres

Malaise dans le « neuvième art »

Alors que s'ouvre le vingt et unième salon de la bande dessinée à Angoulême, ce qu'on a appelé le « neuvième art » pourrait se placer sous le signe d'un album de Lauzier, en 1974, *Un certain malaise*. Gérard Lauzier est précisément le président du Salon, cette année. Un Lauzier nostalgique, que nous avons rencontré, et qui, sans insister sur ce malaise, – les innovations, les problèmes éditoriaux (le plus récent étant la disparition de Futuropolis) sont analysés par Yves-Marie Labé – cite volontiers cette phrase de Claire Bretécher : *« Les années 70, c'était de la bêtise hard ; les années 80 et 90, c'est de la bêtise soft »*. Cela inspire sans doute moins les créateurs de BD.

Y a-t-il une philosophie sans peine ?

Entre un texte très savant, au centre de l'histoire de la science (*Léviathan et la pompe à air, Hobbes et Boyle entre science et politique*) et l'exemplaire *Dictionnaires des philosphes*, il y a place pour toute une aventure philosophique, avec les livres. *La Philosophie au jour le jour*, de Robert Maggiori, chroniqueur à *Libération*, le *Gradus philosophique*, publié en collection de poche, *la Marche des idées contemporaines*, de Jacqueline Russ, et un *Atlas de la philosophie, conçu en Allemagne*.

pages I à X

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

ANNIVERSAIRE

Paris, Pékin et le tapis rouge

Deux sinologues soulignent le flou qui subsiste sur les implications du communiqué franco-chinois signé le 12 janvier, qui prévoit de « restaurer les relations d'amitié et de coopération traditionnelles » entre les deux pays.

par Jean-Luc Domenach et François Godement

VOICI trente ans, le gouvernement du général de Gaulle reconnaissait la République populaire de Chine, déniant implicitement cette reconnaissance à Taïwan. La France, certes, n'était pas le premier pays occidental dans ce cas et, gêné par ses anciennes amitiés pour le général Chiang Kaï-shek, de Gaulle accompagna cette reconnaissance du minimum absolu d'engagements contraignants. Néanmoins, ce geste lucide ouvrit la voie au rapprochement de la Chine et de l'Occident, ainsi qu'à une nouvelle politique asiatique pour la France.

Cette décision a-t-elle été aussi utile pour notre pays qu'on pouvait alors l'espérer ? La question reste ouverte. Quelles que soient les explications, la présence économique française n'a jamais augmenté en Chine de façon durable. Or de nombreux hommes politiques français et certains hommes d'affaires avaient l'espoir constant de recueillir sur le plan commercial les dividendes de l'amitié franco-chinoise.

La France est devenue, ces dernières années, le deuxième pays fournisseur de crédits financiers privilégiés à la Chine, et nous payons donc nous-mêmes un part non négligeable de certains grands contrats. Mais les excellentes relations diplomatiques de la décennie 1980 n'ont pas procuré une amélioration commerciale sensible.

En réalité, la Chine et la France sont immensément différentes. Elles s'attirent par beaucoup de côtés, mais leurs intérêts géopolitiques n'ont cessé de diverger, en même temps que s'affaissait la structure bipolaire du monde. C'est pourquoi elles ont rarement agi de concert. Même leur statut commun de « petite » puissance atomique, ou leur siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, ne peuvent plus aujourd'hui faire l'objet de convergences durables. Pendant ce temps, l'Asie changeait.

Revenue d'un totalitarisme meurtrier, la Chine s'est en partie convertie au capitalisme. Le commerce international est devenu essentiel pour elle. Ses entreprises le pratiquent donc avec un pragmatisme qui néglige la diplomatie d'Etat : c'est ce qui explique que les sociétés françaises aient tout de même réussi à augmenter de 37 % leurs exportations en Chine durant les neuf premiers mois de 1993, en pleine crise entre Paris et Pékin.

Simultanément, nos hommes d'affaires parvenaient à équilibrer à la hausse les échanges avec Taïwan (sans même tenir compte du commerce des armes, qui représente à lui seul plusieurs années de ventes françaises sur l'ensemble du monde chinois). Bref, pour la première fois, la France s'était acquis une présence économique significative des deux côtés du détroit de Formose. Notre pays pouvait ainsi amorcer une politique intelligente, dénuée de tout verbalisme, en direction de l'ensemble du monde chinois.

Négocier la tête haute

C'est le moment que le gouvernement français a choisi pour signer un étonnant communiqué avec Pékin. Citant les *« préoccupations de la Chine »* et non l'intérêt de la France, il prend l'engagement de *« ne pas concourir à l'effort d'armement de Taïwan »*. Cet engagement signifie-t-il seulement, comme l'a déclaré plus habilement M. Juppé, un effort de *« retenue »* ? Ou lie-t-il complètement la France ? En échange, qu'avons-nous vraiment obtenu ? Les informations manquent.

On ne peut qu'approuver la volonté du gouvernement français d'entretenir des relations fructueuses et solides avec un grand pays comme la Chine. Mais la meilleure façon de nous faire des amis à Pékin, c'est encore d'y négocier la tête haute.

Si l'on parle commerce avec la Chine, ce ne peut être qu'en termes d'avantages mutuels. Si l'on parle politique, ce doit être en termes d'intérêts ou de parenté : or, rappelons-le, le communisme de Pékin s'érode, mais le régime de Taïwan, lui, s'est presque entièrement démocratisé. Et si l'on parle de grands desseins mondiaux, alors il faut tenir compte non seulement de la Chine mais du monde chinois qui se constitue sous nos yeux en une immense puissance économique, et plus généralement de l'ensemble de l'Asie, dont la Chine n'est pas le seul pôle. Sur tout ces points, la déclaration du gouvenement français ne convainc pas. Imprégnée du vocabulaire désuet propre aux visites de la Cité interdite, elle pourrait même faire naître le soupçon que l'intérêt politique du voyage à Pékin prend le pas sur toute autre considération.

► Jean-Luc Domenach et François Godement sont sinologues. Les éditions Complexe viennent de publier, sous leur direction, *Communismes d'Asie : mort ou métamorphose*.

LIBERTÉS

Les identités abusives

S'interrogeant sur le regain des réflexes d'identification au sein des rapports humains, Alfred Grosser invite à prendre une distance à l'égard de ces groupes d'appartenance par trop réducteurs et exclusifs.

par Alfred Grosser

IL existe des modes verbales. Souvent elles traduisent des modes de la pensée. Peu de mots sont autant galvaudés ces temps-ci que celui d'identité. Sous sa forme la plus réductrice : chacun n'aurait qu'une seule identité, se trouverait défini par elle, se verrait juger, serait appelé à se juger en fonction d'elle. Alors que chacun d'entre nous a des identités multiples, alors que la personnalité de chacun est faite au mieux de la synthèse, au pis de la juxtaposition conflictuelle d'identités multiples. Ainsi je suis homme et non femme, ce qui me donne encore dans notre société des avantages immérités. Je suis parisien, ce qui me vaut, de la part de l'Etat, dix fois plus de subventions culturelles que si j'étais provincial. Je suis français, ce qui me met en situation privilégiée, dans mon confort quotidien, par rapport aux trois quarts de l'humanité. Je suis cycliste, donc je déteste les automobilistes ; je suis automobiliste, donc je déteste les cyclistes : voilà un cas courant d'identités conflictuelles !

Il ne faudrait pas plaisanter, car l'abus réductionniste est rarement innocent. Souvent l'article défini identificateur permet aux forts de se cacher derrière les faibles. « Les » paysans : même situation vraiment pour le viticulteur de Champagne et l'exploitant de pâturage de montagne ? « Les » enseignants : le professeur et le maître auxiliaire qui ne sait pas où, dans quelques mois, il aura de nouveau à affronter le désordre chargé d'agressivité : vraiment même identité, même combat ?

Il est logique, il est légitime, que l'injustice collectivement subie donne aux membres du groupe injustement traité un sentiment fort d'appartenance à la collectivité identificatrice, ne serait-ce que pour permettre la solidarité dans l'action revendicatrice. Le mouvement ouvrier au XIX[e] siècle a été fondé là-dessus. Et aussi les mouvements féministes du XX[e], appelant la bourgeoise et l'ouvrière à prendre conscience prioritairement de la discrimination subie en tant que femme.

Mais il ne faudrait pas en rajouter, tout particulièrement quand il s'agit d'identités « ethniques ». N'insistons même pas sur les tragédies sanglantes dans l'ex-Yougoslavie, où l'on tue, où l'on meurt au nom d'identifications et d'auto-identifications abusives, dans des régions où la communauté de voisinage identifiait souvent mieux que la distinction « ethnique ».

Evoquons la Corse où l'on assassine aussi pour contraindre à une identité exclusive. Ou la Catalogne où nombre de parents empêchent des lycéens de suivre les cours en espagnol. Ou la Suisse alémanique où l'allemand se trouve de plus en plus rejeté au profit du dialecte supposé identifier mieux, constituer mieux un groupe d'appartenance distinct du groupe national.

L'article défini permet de simplifier le groupe rejeté, dans la crainte ou le mépris. Ou dans la sainte simplicité du préjugé : « Les Allemands sont... » ; « l'Allemand peut... » (ou ne peut pas) : que de tels abus de langage et de pensée puissent encore se pratiquer dans tel livre français d'aujourd'hui est insensé, surtout après environ quatre années de démonstration, par les Allemands de l'Ouest, que la majeure partie d'entre eux s'identifiaient bien plus à leur statut socio-professionnel et à ses avantages qu'à une collectivité nationale au sein de laquelle il faudrait partager.

Le sentiment d'identification peut être imposé du dehors : que d'Allemands juifs qui ne sont devenus juifs en Allemagne que parce que Hitler les voyait, les voulait tels, les traitait comme tels ! Mais, le plus souvent, ce sentiment naît comme Voltaire le disait dans le *Dictionnaire philosophique* : *« Le terme (identité) ne signifie que* même chose. *Il pourrait être rendu en français par* mêmeté... *Ce n'est donc que la mémoire qui établit l'identité, la mêmeté d'une personne. »*

Quelle mémoire ? Ici, il faut distinguer clairement entre la mémoire individuelle et ce qu'on appelle, le plus souvent à tort, mémoire collective. Il est déjà difficile d'établir clairement ce qu'est la première. Ensemble de souvenirs d'un vécu ? Ou de souvenirs d'un vécu pour une bonne part recréé, imaginaire ? D'un vécu conscient ? D'un vécu inconscient, comme le veulent les psychanalystes ? D'un vécu préexistant à la vie, comme le veulent les généticiens ?

Et la même expérience vécue peut donner lieu à des sentiments, à des comportements complètement différents. Par exemple, l'arrachement à des parents déportés puis assassinés. Si vous lisez la rubrique « Anniversaire » de ce journal, vous ne manquerez pas d'être frappé par la traduction de la mémoire endeuillée tantôt en auto-identification d'amertume lourde de condamnations par identifications collectives, tantôt en sentiment créateur chargé d'ouverture à d'autres identités.

Mémoire et transmission

La « mémoire collective » existe-t-elle ? Il n'y a pas mémoire. Il y a transmission. Par la famille, par l'école ou encore par la télévision. Faire comme si elle constituait une sorte de donnée, une base factuelle pour l'identification individuelle et collective, c'est nier la force de l'éducation, de l'information, de la formation, du jeu complexe des influences subies par tous, tout particulièrement par les enfants et les adolescents. L'enseignement chauvin de l'histoire de France ne transmet pas seulement une « mémoire collective ». Il est créateur de nationalisme, c'est-à-dire de la priorité forte donnée à la composante nationale de l'identité des individus. L'école islamique et l'école hébraïque forgent des identités individuelles à tendance exclusiviste. L'école catholique essayait d'aller dans ce sens. Elle s'est transformée sur ce point central, encore qu'il lui manque souvent encore l'essentiel de ce qui rend une appartenance collective créatrice, à savoir le regard distancié et critique sur le passé de cette collectivité.

Tout particulièrement sur les crimes commis, sur les souffrances infligées en son nom. Sur les variations de la morale du groupe d'appartenance. Oui, il est légitime d'admirer et de faire sien le texte de saint Paul disant que l'unité en Jésus-Christ fait qu'il n'y a plus ni maîtres, ni esclaves. Mais seulement à condition d'accepter l'idée que, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, l'Eglise catholique interprétait le passage comme ne mettant pas en cause l'esclave, l'esclavage ayant simplement accès au christianisme, donc à la promesse d'une compensation dans un au-delà. Et tout catholique prenant fort justement la défense de Rushdie devrait avoir mémoire, par exemple, du vain combat de Voltaire en faveur du jeune chevalier de la Barre, mis à mort pour ne s'être peut-être pas découvert devant une procession. En effet, seule cette mémoire permet de ne pas porter une condamnation réductrice identifiant l'islam à l'intolérance meurtrière. Comme si le catholicisme n'avait pas été dans le même siècle la religion de saint Vincent et celle des dragonnades ! De la même façon, il faudrait que la mémoire collective française accepte de célébrer, le 8 mai 1995, à la fois le cinquantenaire de la victoire et celle d'une effroyable répression exercée au nom de la France dans le Constantinois contre des autochtones musulmans pourtant supposés français.

Si nous croyons vraiment, comme nous le proclamons constamment, que le fondement de notre morale est la notion d'égale dignité de tous les hommes, aucune appartenance ne devrait conduire à une identification exclusive. Toute pédagogie – y compris celle des médias – devrait tendre à libérer sans désinsérer, c'est-à-dire à prendre une distance critique à l'égard des groupes d'appartenance même privilégiés, sans pour autant supprimer les insertions sans lesquelles l'individu est asocial et inutile aux autres.

Pourquoi alors ce formidable regain de l'identification ? A une « ethnie », à une secte, à une bande. Parce qu'il y a eu destruction d'identifications. A la classe ouvrière, au Parti communiste. A l'Eglise. D'une certaine façon, à l'entreprise aussi, comme patron ou comme salarié. Parce que l'identité réductrice constitue un refuge contre la difficile liberté. En s'enfermant dans une appartenance, on peut refuser de voir que la personnalité est constituée à partir d'une multitude d'appartenances. Les prendre en compte contraint à mieux se comprendre pour mieux se définir, pour être davantage que la somme de ces appartenances identificatrices. La question « qui suis-je ? » n'a rien de stérilisant dès lors qu'elle est posée comme incitation d'ouverture aux autres, de compréhension des autres, de travail créateur pour et avec ces autres. L'identification abusive, elle, est stérilisante et souvent meurtrière.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BIBLIOGRAPHIE

Fuites en avant

EUROPE (S)
de Jacques Attali
Editions Fayard
200 P., 89 F.

JACQUES ATTALI sort de sa « boîte à chagrin ». Par le haut, la plume à la main. Ceux qui pensaient que cette plume servirait à embrocher les attaquants de l'été dernier seront déçus. Pas un mot sur son livre *Verbatim*, qui provoqua quelques fièvres. Simplement, à propos de son nouvel ouvrage, où il raconte par le menu les péripéties et les vicissitudes de l'institution et du fonctionnement de la BERD (1), il écrit : *« On prétendra de nouveau que je divulgue des secrets d'Etat. Absurde : il ne s'agit là que du récit d'événements publics ou destinés à être connus ; si de telles choses ne devaient pas être éclairées, il faudrait interdire tous les métiers d'information dont l'honneur est justement de ne point se contenter de ce qui est aisément accessible. »*

Aux raisons de sa démission, le 25 juin 1993, de la présidence de cette fameuse BERD, il ne consacre pas plus de trois pages, rappelant les déchaînements de la presse anglaise *« contre le nouveau bâtiment où la BERD s'est installée, contre les voyages, contre une fête à l'occasion de Noël. Et puis contre n'importe quoi »*. Jacques Attali parle ensuite d'une *« chasse à l'homme »* par la rumeur qui *« agit comme un virus, le pire de tous car il détruit les défenses immunitaires de la victime »*. Il cite *« l'un des animateurs les plus déchaînés de cette campagne »*, qui lui dit devant témoins : *« Même si une information à votre propos est fausse, même si vous la démentez, il nous suffira de la répéter à satiété pour que toute la presse, à la fin, soit amenée à y croire un peu, puis beaucoup. »* Notre auteur reconnaît toutefois qu'il a commis des erreurs : *« Je les connais mieux que personne et je n'y reviendrai pas. A l'évidence, si c'était à refaire, je ferais certaines choses, grandes et petites, tout à fait différemment. »*

Si c'était à refaire... Jacques Attali ne pense-t-il pas que l'erreur première ait été de se porter candidat à la présidence de cette banque dont il avait eu l'idée ? Lors d'une récente émission (« La Marche du siècle » du 15 décembre 1993), Umberto Eco s'écriait : *« Surtout pas d'intellectuels au pouvoir ! »*, et Shimon Pérès, présent à cette même émission, renchérissait : *« L'intellectuel est responsable pour le doute et la politique pour le choix »*. Des hommes d'influence, de brillants écrivains se sont ainsi brûlé les doigts en voulant toucher à la barre de la politique ou des affaires : Jean-Jacques Servan-Schreiber, Alain Minc, etc. Jacques Attali avait tout de même compris que *« toute la violence accumulée depuis la création de l'institution* (BERD) *devait un jour s'exprimer »*. Plus de la moitié du livre est consacrée à introduire le lecteur dans les coulisses de la préparation, de la mise en place et des travaux de la banque. Passionnant parcours qui éclaire les ambitions, les arrière-pensées, les humeurs, les sautes de volonté des chefs d'Etat et de gouvernement.

C'est fin août 1989 que Jacques Attali propose à François Mitterrand la création d'une institution qui rassemblerait tous les pays du continent, y compris l'URSS, pour l'aide à l'Est : la Banque de l'Europe. Après les premières escarmouches – M[me] Thatcher demandant que tous les pays de l'OCDE soient représentés, donc les Etats-Unis –, Jacques Attali propose à François Mitterrand d'écrire à trente-cinq chefs d'Etat concernés pour qu'ils délèguent à Paris leur ministre des finances afin que l'on signe l'acte constitutif. Coup de force, car tous pensent que l'invitation n'a été adressée qu'aux membres du G7 (2) pour une première approche. Les diplomates américains ne pardonneront jamais à l'équipe française de les avoir mis devant le fait accompli. Ils sont là pourtant le jour dit, bien décidés à torpiller l'affaire, en provoquant, par leurs exigences, le départ des Russes. Mais le représentant de ces derniers, Viktor Guerachtchenko, est habile. Un exemple ? Après l'avoir entendu vanter les mérites de la démocratie et de l'entreprise privée, David Mulford, le représentant américain, lui demande : *« Supposons que, demain matin, vous privatisiez l'industrie pétrolière ? »* L'autre répond : *« Ah non, ce n'est pas possible ! »* David Mulford triomphe : *« Vous voyez bien... »* Viktor Guerachtchenko répond alors avec un grand sourire : *« Non, ce n'est pas possible, parce que demain, c'est dimanche ! »* Eclats de rires. La vraie négociation peut commencer.

La présidence et le siège font l'objet de longues tractations. On finit par aboutir au compromis suivant : Onno Ruding, ancien ministre des finances néerlandais, président, et Paris siège de la BERD. Patatras ! Edith Cresson, alors ministre des affaires européennes, vient expliquer à M. Mitterrand qu'installer le siège de la banque à Paris reviendrait à perdre celui du Parlement européen, qui basculerait de Strasbourg à Bruxelles. Ebranlé, le président retire la candidature de Paris. On accepte Londres comme siège et Ruding comme président. C'est alors que Jacques Attali fait acte de candidature. On ne peut pas perdre sur les deux tableaux, estime-t-il. Consternation dans les chancelleries. Les Anglo-Saxons ne veulent pas de Jacques Attali et le lui disent, mais l'accord est finalement conclu selon les vœux de la France, sous la pression de François Mitterrand.

Pour l'organisation de la banque, Jacques Attali nous met ensuite dans la confidence de ses options, qui sont autant de « fuites en avant » parce qu'il se sent talonné par les Américains. Lorsqu'il décide de réformer l'institution selon trois objectifs – diversifier, décentraliser, politiser –, c'est l'hallali. Tout va très vite avec la campagne de presse que l'on sait. Exit Jacques Attali.

Stratégies Est-Ouest

C'est à sa vision de l'Europe que notre auteur consacre la deuxième partie de son ouvrage. Elle n'est pas la moins intéressante. Il nous avait prévenus d'entrée de jeu. La première phrase de son ouvrage est en effet celle-ci : *« L'Europe, à l'évidence, n'existe pas... Il existe en revanche des Europe (s) qui s'échappent lorsqu'on cherche à en appréhender très précisément les contours. »* D'où le parti pris de notre auteur d'écrire Europe (s) chaque fois que le mot revient sous sa plume. Jacques Attali étudie les stratégies en cours pour construire les Europe(s), celle de l'Ouest et celle de l'Est. Il juge le traité de Maastricht *« lacunaire et inadapté aux problèmes majeurs que la crise pose à l'Europe »*. Pour l'Est, Jacques Attali hésite à se prononcer pour la « thérapie progressive » ou pour la « thérapie de choc » dans la transition vers l'économie de marché. A son avis, c'est la chronologie des réformes qui est cruciale : d'abord construire des fiscalités dignes de ce nom, ensuite une monnaie ajustée à la productivité de l'économie gérée par une banque centrale autonome et, plus tard seulement, libérer les prix.

Dans son dernier chapitre sur l'architecture continentale, notre auteur passe en revue des scénarios pour l'Europe de demain. Celui qui bénéficiait de toutes ses complaisances marque une « fuite en avant » – encore une – vers ce qu'il appelle l'« Union continentale ». Jacques Attali ne récuserait sans doute pas la phrase de Philippe Séguin : *« L'Est est notre seule frontière »* (3). Mais il complique beaucoup le système alors envisagé. Pour lui, l'Union européenne – celle de Maastricht – deviendrait un pays membre, comme la Russie, dans l'Union continentale, composée d'une vingtaine de pays. A terme, l'Union européenne devenue fédérale pourrait s'élargir jusqu'à ce que son territoire coïncide avec celui de l'Union continentale. Une belle audace.

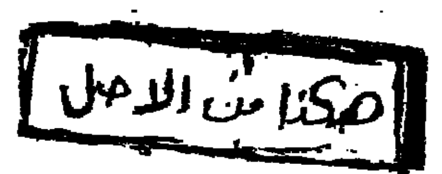
Utopie ? Ce n'est pas la première fois que Jacques Attali, à l'imagination fertile, aurait ainsi voulu pousser plus loin *« l'admirable tremblement du temps »* (Chateaubriand). Son entreprise fait songer à une phrase de Jean Giono dans son *Voyage en Italie* : *« Je me suis efforcé de décrire le monde, non pas comme il est, mais comme il est quand je m'y ajoute, ce qui évidemment ne le simplifie pas »*. Il n'a jamais été demandé, il est vrai, à Jacques Attali de simplifier les choses. Ce n'est pas son office.

PIERRE DROUIN

(1) BERD, Banque européenne de reconstruction et de développement (42 participants), créée le 29 mai 1990 pour aider les pays de l'Est et dont Jacques Attali deviendra président.

(2) Les 7 pays les plus industrialisés du monde.

(3) Prononcée le 1[er] décembre 1993 devant les étudiants de l'université Paris-Dauphine.



La nouvelle carrière du magnat italien de la communication

M. Berlusconi entre en politique alors que l'expansion de son groupe est stoppée

■ BATTRE LA GAUCHE. Silvio Berlusconi entre officiellement en politique pour tenter de fédérer une alternative à la gauche italienne en vue des élections législatives au scrutin majoritaire du 27 mars prochain. Il lance ses clubs Forza Italia et leurs candidats dans une bataille préparée comme une opération de marketing.

■ UN GROUPE PRIVÉ ENDETTÉ. M. Berlusconi doit abandonner la direction du troisième groupe privé italien, lourdement endetté pour avoir multiplié les achats dans la distribution ou l'édition. *« La grande expansion de la Fininvest est terminée »*, explique au *Monde* l'administrateur-délégué du groupe Franco Tato.

■ TÉLÉVISION OU PROPAGANDE. Magnat de la télévision privée en Italie, M. Berlusconi va-t-il biaiser l'information à son profit ? Ses adversaires dénoncent sa mainmise sur les médias, la question inquiète l'opinion et la presse italiennes, et divise y compris ses propres cadres.

La Fininvest : 300 sociétés 40 000 employés

La Fininvest est une nébuleuse de 300 sociétés, qui emploie 40 000 personnes, et déclare avoir réalisé, en 1993, un chiffre d'affaires consolidé d'environ 12 000 milliards de lires (1 000 lires = 3,48 francs), contre 10 469 milliards en 1992. En cinq ans, le groupe a multiplié son activité par quatre, notamment avec les rachats de la chaîne de magasins Standa (1988) et de l'éditeur Mondadori (1991), les seules entités cotées en Bourse. Ces achats ont fortement accru l'endettement d'une holding qui contrôle plusieurs grands secteurs (entre parenthèses, les chiffres d'affaires donnés par le groupe) :

– **Télévision et spectacles** (3 800 milliards de lires de C.A.) : cœur du groupe, les trois réseaux nationaux Canale 5, Rete Quattro, Italia Uno récoltent respectivement environ 20 %, 14 % et 12 % de l'audience italienne, et font jeu égal avec les trois chaînes publiques de la RAI. Videotime réalise leurs émissions, Elettronica industriale les diffuse avec ses émetteurs, Publitalia vend la publicité. Le groupe est aussi un important producteur et gérant de droits pour la télévision et le cinéma. Il possède le premier réseau de salles en Italie.

– **Grande distribution** (environ 5 000 milliards de lires) : les 550 magasins italiens de La Standa, acquis, avec la filiale Euromercato, en 1988, et quelques autres achats.

– **Assurances et produits financiers** (plus de 1 000 milliards) : avec Mediolanum et Programma Italia notamment, le groupe Fininvest place des titres et des assurances, au travers d'un réseau de 2700 agents, dans toute l'Italie. Il gère plus de 7 000 milliards de fonds de placement.

– **Edition** (1 900 milliards) : Mondadori est un des principaux éditeurs italiens, tant de livres (15 000 titres) que de magazines (*Panorama, Epoca, Grazia, Casaviva*, etc.). Il doit absorber Silvio Berlusconi Editore, éditeur des magazines *Sorrizi et Canzoni* (3 millions d'exemplaires hebdomadaires), de *Noi, Telepiu*, etc.

– **Divers** : Silvio Berlusconi a revendu à son frère Paolo la plupart de ses intérêts dans l'immobilier, ainsi que le quotidien *Il Giornale*. Il possède le prestigieux club de football du Milan AC et soutient de nombreux autres clubs sportifs de la capitale lombarde, ainsi que son orchestre philharmonique.

MILAN

de notre envoyé spécial

Aciéries et ordinateurs, gamins jouant au ballon et famille regardant le télévision, vues aériennes des monuments d'Italie, chansons entraînantes... Les spots payants de Forza Italia inondent depuis une semaine les trois chaînes privées de « Sua Emittenza », et se terminent tous par le slogan *« Descends sur le terrain ! »*. Silvio Berlusconi, que la presse surnomme aussi « Cavaliere » ou « Biscione » (*« Gros serpent »*, allusion à l'emblème de son groupe comme au serpent des armes lombardes), n'a pas résisté à cette auto-invitation, et le patron du Milan AC « descend » donc dans l'arène politique.

Le groupe Fininvest, il l'a créé, l'incarne, le possède en déléguant fort peu. Mais il va maintenant en laisser les rênes à deux hommes. Fedele Confalonieri, l'ami de toujours, le conseiller fidèle et discret, un « cardinal diplomate » respecté, sera le fédérateur qui rassure à la présidence du groupe. Franco Tato, le redresseur de la Mondadori, entré dans le groupe en octobre 1993 comme administrateur délégué, sera aux manettes de la restructuration. Car *« la grande expansion est terminée »*, explique au *Monde* ce gestionnaire discret, dont l'affabilité toute italienne contraste avec la réputation de dureté en affaires et l'expérience allemande qui lui ont valu le surnom de « Kaiser Franz ».

Cet amateur de livres ne croit guère aux synergies miraculeuses entre branches, mais veut rationaliser les structures, réduire les coûts et la dette, rechercher une meilleure cohérence et une plus grande visibilité du groupe, dont les grands morceaux doivent être introduits en Bourse progressivement. En attendant, l'incertitude qui règne sur les chiffres autorise toutes les spéculations dans la presse italienne. En s'appuyant sur les analyses de Mediobanca, le *Sole 24 Ore* explique que le résultat courant de la Fininvest est passé dans le rouge en 1992, juge minorée la dette nette de 3 334 milliards de lires, et affirme que les télévisions, le « cœur du groupe », sont également en déficit. Les mêmes données amènent la *Repubblica*, qui noircit volontiers la situation, à écrire que *« la Fininvest appartient désormais aux banques »*.

Le rêve disparu

« Toutes nos branches sont bénéficiaires, rétorque Franco Tato. *Si nous avons retardé un peu l'opération prévue de fusion entre nos deux sociétés d'édition, Silvio Berlusconi Editore et la Mondadori, c'est parce qu'elle était mal ficelée, et qu'on pouvait attendre un meilleur prix ultérieurement. Mais elle se fera, et les autres branches aussi ont vocation à entrer en Bourse, même si, pour les télévisions, il faudra plusieurs années. »*

Pour 1994, il croit en une meilleure rentabilité de la chaîne de grands magasins Standa (pour l'instant tout juste à l'équilibre) et en une croissance due à l'ouverture de nouveaux magasins. En télévision, *« je serais très content si nous obtenons en 1994 les mêmes revenus publicitaires qu'en 1993 »*, admet Franco Tato.

Au-delà de ce problème conjoncturel lié à la récession, il explique que *« la télévision hertzienne terrestre est désormais limitée. Ni le temps disponible des gens ni le volume des spots ne peuvent encore progresser. Et les prix ont chuté depuis trois ans à cause de la concurrence sauvage de la RAI, aidée par l'Etat »*. Il espère que la RAI cessera ce dumping, et une *« surenchère stupide, qui alimente aussi l'inflation des films et des stars »*. Quoi qu'il arrive, estime-t-il, *« il faut baisser les coûts, réduire les stocks de programmes »* pour s'adapter à des revenus plafonnés.

Et inutile d'espérer le salut des chaînes payantes *« que la loi nous interdit »* ou de marchés européens *« trop réglementés, que seuls les Anglo-saxons ont les moyens d'attaquer »*, explique Franco Tato. *« Notre erreur, et le regret de M. Berlusconi, est d'avoir rêvé à un marché européen de la télévision généraliste qui n'existe pas. Notre aventure en France est typique : on a fait sauter le monopole, mais on a sauté avec... »* Conclusion : *« Le développement international de la télévision n'est plus un objectif du groupe »* malgré les parts détenues en Espagne dans Télécinco et en Allemagne dans DSF.

Cette vision pragmatique n'empêche pas M. Tato d'envisager avec assurance l' *« avenir d'un groupe de services, qui n'a donc pas de problème de désindustrialisation »*, ou de s'intéresser prudemment au multimédia et à l'édition électronique (toutes les rédactions de Mondadori sont informatisées). Quant à l'immédiat... : *« Le plus difficile est de gérer les transitions. M. Berlusconi est le moteur du groupe, identifié au produit télévisé. Mais on s'organisera. »* De fait, Silvio Berlusconi faisait chaque année des *« tours d'Italie »* pour vendre directement la publicité télévisée, micro en main, à des foules d'entrepreneurs. Il mettra ce talent de séduction au service de ses ambitions politiques.

Y ajoutera-t-il la puissance de ses médias ? La question inquiète la presse et l'opinion italiennes, que le départ d'Indro Montanelli, le respecté directeur du *Giornale*, n'a pas rassurées malgré les affirmations officielles sur une stricte séparation entre Forza Italia et la Fininvest. De fait, la chaîne Rete 4, sous l'impulsion du très populaire et farouche berlusconien Emilio Fede, semble devenue une officine de propagande. Pourtant, la plupart des journalistes de la Fininvest se défendent d'avoir subi jusqu'à présent des pressions. Et certains ont pris leurs distances publiquement, comme les figures emblématiques de Canale 5 que sont le directeur du journal Enrico Mentana, le célèbre présentateur Maurizio Costanzo ou le jeune directeur d'antenne Giorgio Gori. *« Canale 5, chaîne de tous les publics, doit respecter toutes les opinions*, explique ce dernier. *Nous avons d'abord tenté de persuader M. Berlusconi de renoncer. Puis nous l'avons convaincu de séparer les choses, de lâcher la direction du groupe s'il allait en politique, pour des raisons à la fois « marketing » et personnelles. »*

« En fonction du public... »

Récemment nommé à la tête du Studio Aperto (l'unité d'information de la chaîne Italia 1), Paolo Liguori montre avec agacement les deux pages que *la Stampa* (le quotidien des Agnelli, donc de la Fiat) consacre aux taxes automobiles trop élevées, avant d'expliquer : *« Mon autonomie professionnelle n'est pas amputée, mais amplifiée. Dans ce groupe, on ne décide pas une ligne qu'on impose au public, mais on détermine la ligne en fonction du public... »* Chaque chaîne *« complète les voix du groupe Fininvest, qui parlent à toute l'Italie qui regarde la TV »*.

A cette Italie, qui voit depuis des mois ses hommes politiques défiler à la télévision pour répondre en direct aux questions des juges, Silvio Berlusconi veut projeter l'image d'un entrepreneur dont le groupe a été quasiment épargné par la bourrasque « Mane Pulite ». Les autres partis renâclent : le vice-président du Sénat a demandé au gouvernement d'intervenir contre les *« privilèges abusifs »* que détient le concessionnaire des réseaux de télévision privés. Et le PDS (ex-communiste) demande une enquête sur le contrôle réel des chaînes payantes Telepiu, sous-entendant que « Sua Emittenza » viole la loi. Quant à la RAI, si elle a refusé les spots de « Sua Emittenza », elle ne l'a jamais autant invité dans ses journaux... Même devenu homme politique, Silvio Berlusconi n'est pas près de quitter l'écran.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA



PANCHO

Le rêve du « Cavaliere »

Suite de la première page

En clair, cela veut dire que les clubs Forza Italia (900 environ sont déjà sur pieds et 2 000 en gestation) et les candidats berlusconiens (près d'un millier présélectionnés parmi les « décideurs » locaux) seront autant d'outils électoraux nécessaires à la construction de la digue antiprogressiste, projetée avec insistance par *« Sua Emittenza »*. Une « digue » voulue par les nouvelles règles du jeu électoral et qui, en introduisant le système majoritaire, induit une polarisation en deux blocs rivaux, mais dont le ciment à bien du mal à prendre entre les différentes composantes du centre-droit.

C'est d'ailleurs la raison officielle pour laquelle M. Berlusconi est entré lui-même dans l'arène, pour jouer le rôle de catalyseur. On pourrait, au-delà de son envie de « servir » le pays, ajouter une raison plus personnelle, car *« Sua Emittenza »* au cours de sa trajectoire professionnelle ne s'est pas fait que des amis. Notamment parmi le nouveau pôle progressiste animé par le PDS. Une victoire de la coalition de gauche serait sans doute, estiment les adversaires de l'entreprenant Silvio, l'occasion de jeter un œil plus attentif sur la répartition du paysage audiovisuel ou sur la façon dont M. Berlusconi, du temps de son idylle avec Bettino Craxi, ex-homme fort socialiste, a pu bénéficier aussi à l'occasion de l'appui de certaines banques. Etait-il contraint de descendre jouer son va-tout en personne ? A-t-il été saisi vraiment du virus de la politique ? Quoi qu'il en soit, dans la partie, M. Berlusconi risque gros. Personne ne lui fera de cadeaux.

En attendant, son entrée sur le terrain a suscité elle aussi des réactions prévisibles. Pour les dirigeants du PDS, Achille Occhetto et Massimo D'Alema, il s'agit là *« d'un discours risible »*, aux références national-sportives « kitsch » pour ne pas dire *« dépassées »* et empruntant son inspiration aux méthodes *« des dictateurs sud-américains »*. Dans le camp modéré, le secrétaire du PPI (ex-DC) Mino Martinazzoli, estime que l'initiative a des airs *« d'aventure qui va compliquer les choses et non les simplifier »*.

Même jugement pour le leader référendaire Mario Segni, jusqu'ici un peu hésitant, et que l'arrivée fracassante du *« Cavaliere »*, a obligé à faire des choix. Dans la course à l'impossible alliance arc-en-ciel de droite pour stopper la progression des phalanges d'Achille Occhetto, Mario Segni avait réussi le tour de force d'apprivoiser la Ligue d'Umberto Bossi. Un document-programme commun avait même été signé il y a quatre jours : efforts partis en fumée. Pour ne pas s'éloigner du PPI qui ne veut entendre parler, ni de la Ligue, ni de Forza Italia, Mario Segni a dû renoncer à son encombrant allié nordiste.

Premier résultat donc : déjà fractionné, le pôle de droite est à présent coupé en deux : d'un côté une fraction modérée (PPI et Segni) de l'autre, une « mouvance » plus nettement conservatrice comprenant l'Alliance nationale, nouvellement crée par Gianfranco Fini, secrétaire d'un MSI qu'il tente de « défasciser » ; La Ligue, toujours rétive à des alliances trop contraignantes et Forza Italia. Les sympathies de M. Berlusconi pour la démarche de M. Fini ne sont plus à prouver, déjà lors des municipales, à Rome, en décembre, le *« Cavaliere »* avait ouvertement pris parti pour lui, contre le candidat progressiste Francesco Rutelli, déclenchant une première tempête politico-médiatique sur sa propre tête.

Que fera-t-il à présent ? Ces dernières heures, *« Sua Emittenza »*, qui tente de jouer les courroies de transmission entre des formations *a priori* plutôt éloignées, ne serait-ce que sur la question nationale, aurait, paraît-il, enregistré quelques progrès. Mais la route est bien longue jusqu'au 27 mars, date des élections législatives, et M. Berlusconi n'en est sans doute qu'au premier épisode d'un très long feuilleton électoral télévisé.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EUROPE

Tandis que le débat sur la Bosnie s'envenime au sein de la majorité

M. Mitterrand et M. Balladur lancent un appel conjoint à la communauté internationale

Deux polémiques se sont développées mercredi 26 janvier à propos de la Bosnie. L'une oppose la France aux Etats-Unis, le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, estimant que la position de Paris relève d'*«un très étrange calcul moral»* et d'*«une logique difficilement compréhensible»*. L'autre polémique est celle qui, en France, grandit dans les rangs de la majorité, entre UDF et RPR et au sein même de ce dernier, à propos du rôle des «casques bleus» et de l'opportunité de les maintenir en Bosnie. Mercredi soir, l'Elysée et l'Hôtel Matignon ont diffusé un communiqué commun appelant la communauté internationale à prendre *«ses responsabilités»*.

Le communiqué mis au point par François Mitterrand et Édouard Balladur mercredi après-midi, après le conseil des ministres, et diffusé conjointement dans la soirée par l'Elysée et Matignon, est adressé à la communauté internationale, qu'il rappelle à ses responsabilités, notamment à la nécessité de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de l'ONU et de l'OTAN pour assurer, au besoin par la force, l'acheminement des secours humanitaires. Mais ce communiqué répond aussi de toute évidence à des préoccupations de politique intérieure, après l'offensive lancée la veille par Jacques Chirac et Pierre Lellouche (député de Sarcelles et conseiller du maire de Paris) en faveur d'un retrait des «casques bleus».

«Il faut se retirer et cogner, ou l'inverse» avait déclaré le maire de Paris lors d'un débat au sein du groupe parlementaire RPR qui avait fait apparaître des partisans d'un désengagement pur et simple et des partisans d'une intervention à proprement parler militaire. MM. Chirac et Lellouche semblent estimer en substance que la situation actuelle de la FORPRONU n'est pas tenable : les «casques bleus» ne parviennent pas à remplir leur missionleur présence sur le terrain, les désignant pour cibles d'éventuelles représailles, fait obstacle à tout action militaire coercitive.

Une situation inextricable

Parallèlement, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Charles Millon multiplient les déclarations en sens inverse. M. Giscard d'Estaing, avait déjà rejeté, mardi, l'idée d'un retrait des «casques bleus», qui serait selon lui une *«capitulation»*, un abandon des populations civiles de Bosnie et risquerait d'entraîner une aggravation, voire une extension du conflit. Il prônait au contraire un renforcement de la FORPRONU et une prolongation anticipée de son mandat (qui doit faire l'objet d'une décision de renouvellement au mois de mars). Il a de nouveau insisté sur ce point mercredi, à Londres, où il venait de rencontrer John Major et Douglas Hurd : *«On ne peut pas partir, même s'il y a une tentation du départ. C'est impossible. Major et Hurd partagent cette conclusion. D'une part, parce que cela entraînerait un bain de sang, d'autre part, parce que, aux yeux du monde, ce serait le spectacle de l'humiliation de l'Europe.*

»Mais on ne peut pas davantage rester dans la situation actuelle, a poursuivi l'ancien chef de l'Etat. *La solution doit donc comporter l'éventualité d'une frappe aérienne, et celle-ci doit être étudiée de façon très précise.»*

La France et les autres membres de la FORPRONU se débattent aujourd'hui dans une situation qui semble inextricable. Qu'ils s'y soient mis eux-mêmes il y a fort longtemps, comme semblent le leur rappeler les Américains est une autre affaire. Pour l'heure, il faut gérer la crise et la solution ne peut pas résider dans des formules à l'emporte-pièce, ménageant tout à la fois des électorats supposés partisans d'un retrait des «casques bleus» de ce bourbier et les tenants d'une intervention militaire dont les dirigeants du RPR devraient savoir qu'elle est à ce jour impossible, entre autres mais d'abord, faute de combattants.

Dans leur communiqué de mercredi, l'Elysée et Matignon rappellent les efforts fournis par la France, qui a le plus gros contingent de «casques bleus» sur place, et constatent l'échec : *«Force est aujourd'hui de constater que tous ces efforts ne sont pas parvenus à leurs fins, que les combats continuent, que les parties intéressées ne paraissent, ni les unes ni les autres, prêtes à conclure la paix.»* Devant cette situation, poursuit le texte, *«il appartient à la communauté internationale de prendre clairement ses responsabilités.»*

Deux actions ponctuelles

MM. Mitterrand et Balladur imputent ainsi implicitement à la *«communauté internationale»* les obstacles auxquels se heurte la politique aujourd'hui préconisée par Paris, à savoir d'une part la mise en œuvre d'une action diplomatique *«cohérente et coordonnée»* (c'est-à-dire avec les Américains) et, sur le terrain, *«les mesures permettant de mieux assurer la protection des populations»*. Il s'agit notamment des deux actions ponctuelles que la France a fait approuver par le dernier sommet de l'OTAN : relève d'un contingent canadien de la FORPRONU dans l'enclave musulmane de Srebrenica et réouverture de l'aéroport de Tuzla, au besoin avec l'appui de l'aviation de l'OTAN pour faire entendre raison dans ces deux cas aux forces serbes.

La première de ces actions pourra peut-être se réaliser prochainement sans recours à la force, si l'on en croit les dernières déclarations «conciliantes» du chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Il a donné son accord mercredi dans un entretien avec un journal canadien, en posant toutefois certaines conditions : que les effectifs de «casques bleus» ne soient pas augmentés à Srebrenica et qu'ils n'y disposent pas d'armes lourdes.

En revanche, la réouverture de l'aéroport de Tuzla préconisée par Alain Juppé paraît plus problématique. Les Serbes y sont hostiles parce qu'elle les priverait du contrôle qu'ils exercent actuellement sur l'approvisionnement de tout l'arrière-pays de Tuzla, et donc sur la résistance des populations musulmanes dans la guerre. D'autre part, plusieurs responsables militaires de la FORPRONU et de l'OTAN ont estimé qu'un appui aérien ne suffirait pas à assurer le fonctionnement de cet aéroport et qu'il y faudrait des renforts en «casques bleus» au sol, pour lesquels les volontaires ne se précipitent pas. A quoi on pourrait ajouter que certains dirigeants français, notamment le chef de l'Etat, même s'ils se sont ralliés à ces deux actions ponctuelles, sont avant tout soucieux d'éviter tout dérapage qui entraînerait les «casques bleus» français directement dans les combats.

Le communiqué de mercredi exclut implicitement l'hypothèse d'un retrait des «casques bleus» puisqu'il n'est question que de la poursuite de leur action. Plusieurs autres pays participant à la FORPRONU (les Scandinaves et les Britanniques) ont d'ailleurs précisé ces jours derniers qu'il n'en était pas question pour l'instant, que cette éventualité devait être examinée minutieusement et ne le serait pas avant le printemps. L'Elysée et Matignon n'en prennent pas moins date, en laissant entendre que, faute notamment d'un soutien des partenaires étrangers de la France, le maintien des «casques bleus» sera de plus en plus problématique.

L'Europe renvoyée à elle-même

Quant à un règlement politique du conflit, les Américains ont confirmé mardi leur rejet de la démarche française qui les appelait à élaborer de façon concertée un projet de solution et à faire pression sur toutes les parties – y compris musulmane – pour cesser les combats. Paris semble en faire son deuil et prendre acte du fait que l'Europe est renvoyée à elle-même par Washington, puisque le communiqué de mercredi attribue *«en premier lieu»* à l'Union européenne la tâche de convaincre les belligérants de parvenir à un accord. Une série de réunions à douze doivent avoir lieu dans les dix jours qui viennent.

Le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry a aussi rejeté mercredi, bien qu'en des termes plus diplomatiques, la proposition russe de réunir les membres du Conseil de sécurité des Nations unies pour dégager une solution politique. Dans les milieux de l'ONU, on faisait remarquer que, vu l'approche proserbe de Moscou, une telle réunion aurait peu de chances d'aboutir.

CLAIRE TRÉAN

La déclaration française

Voici le texte complet du communiqué diffusé le 26 janvier par les services du premier ministre et de la présidence de la République :

Depuis près de deux ans, la communauté internationale tente de ramener la paix dans l'ex-Yougoslavie. Elle l'a fait en créant, à l'initiative de la Communauté des Douze, une commission d'arbitrage. Elle l'a fait en invitant toutes les parties intéressées à un accord de paix au cours de multiples conférences ; elle l'a fait en mettant en œuvre une action humanitaire afin d'alléger les souffrances des populations civiles ; elle l'a fait en envoyant sur place, sur mandat des Nations unies, des contingents qui représentent une trentaine de milliers d'hommes.

La France a pris toute sa place dans cette action, notamment sur le plan militaire puisqu'elle est aujourd'hui le pays qui a, et de très loin, le contingent le plus important dans la région.

Force est aujourd'hui de constater que tous ces efforts ne sont pas parvenus à leurs fins, que les combats continuent, que les parties intéressées ne paraissent, ni les unes ni les autres, prêtes à conclure la paix.

Devant cette situation, il appartient à la communauté internationale de prendre clairement ses responsabilités. Il s'agit pour elle de continuer à œuvrer en faveur d'un accord de paix en appelant tous les belligérants à faire les concessions nécessaires. C'est possible si la communauté internationale mène une action cohérente et coordonne étroitement ses efforts.

Il s'agit aussi de prendre toutes les mesures permettant de mieux assurer la protection des populations.

Dans cet esprit, lors du dernier sommet de l'Alliance, il a été décidé d'une part d'assurer la relève de la FORPRONU à Srebeniza et, d'autre part, d'ouvrir l'aéroport de Tuzla à l'aide humanitaire. Il est temps désormais que cette décision soit mise en œuvre, y compris, si nécessaire, en utilisant la force. L'ONU doit sans tarder se doter des moyens d'y parvenir.

Mais l'on ne parviendra à une paix durable que si la communauté internationale, et en premier lieu l'Union européenne, unit ses efforts afin de convaincre les belligérants de parvenir à un accord. Les conversations nécessaires au sein de l'Union européenne auront lieu dès cette semaine.

RUSSIE

Sergueï Doubinine succède à Boris Fiodorov

C'est un membre de l'équipe Gaïdar âgé de quarante-trois ans, l'économiste Sergueï Doubinine, qui a été nommé ministre des finances par intérim, pour remplacer Boris Fiodorov, qui prônait une stricte rigueur financière en Russie et dont la démission définitive a été acceptée par Boris Eltsine (*le Monde* du 27 janvier). Le partant a estimé mercredi que cette nomination *«était actuellement la meilleure possible, car M. Doubinine n'admettra pas l'effondrement des structures ministérielles et continuera l'ancienne politique»*. Mais il a nuancé cette remarque, en précisant que son remplaçant manque de *«la dureté de caractère indispensable pour défendre la politique financière nécessaire au pays»*, reprenant un jugement déjà exprimé par un réformateur modéré, le ministre de l'économie Alexandre Chokhine. Le «radical» et démissionnaire Fiodorov a été plus loin en déclarant que le nouveau gouvernement est désormais dominé par *«l'idéologie morte et analphabète du Gosplan, celle des barons industrialistes rouges»*.

Le choix de M. Doubinine, qui n'est cependant pas ministre en titre, s'explique par le souci de Boris Eltsine, comme de son premier ministre «centriste» Viktor Tchernomyrdine, d'essayer de rassurer l'Occident qui voyait en Boris Fiodorov le seul garant de la lutte contre l'inflation. L'autre favori pour lui succéder était en effet un économiste plus conservateur, issu des gouvernements gorbatchéviens, Viktor Chtcherbakov.

M. Fiodorov ne s'est pas privé cependant, après une demi-heure d'audience avec le président Eltsine, de prédire que le nouveau gouvernement aura à faire face dans quelques mois *«à une explosion sociale»*, que *«l'ukrainisation a franchi les frontières russes»* et que l'on assiste dans le pays à un *«coup d'Etat économique»*. Il a précisé cependant que Boris Eltsine lui a *«conseillé»* de continuer à suivre les événements et qu'il était prêt à reprendre du service s'il le lui demandait. Si M. Fiodorov a bien ramené l'inflation en décembre 1993 à 12 % par mois, il a laissé le gouvernement avec des dettes intérieures de 4 000 milliards de roubles, dont plus de 2 000 milliards au secteur agraire et 979 milliards aux mineurs. Ces derniers ont de nouveau menacé mercredi de faire grève si les arriérés n'étaient pas versés. Pour l'instant, Viktor Tchernomyrdine louvoie et, lors d'une réunion mardi à Orel (Russie centrale), il a laissé entendre qu'il ne va pas nécessairement se conformer à toutes les promesses de financement passées.

S. Sh.

Enquête judiciaire contre Vladimir Jirinovski. – Le parquet général de Russie a annoncé mercredi 26 janvier avoir ouvert une enquête judiciaire pour propagande belliciste contre Vladimir Jirinovski. Ce dernier, qui peut être jugé mais, en tant que député, ne peut être arrêté, a répliqué le même jour, lors d'une conférence de presse à Moscou en compagnie du chef de l'Union du peuple allemand Gerhard Frey, que, loin d'être jugé, il sera premier ministre *«d'ici à l'automne»* et *«s'occupera»* lui-même alors d'envoyer ses ennemis en Sibérie. Ses adjoints ont confirmé qu'il prévoyait toujours d'effectuer cette semaine des visites controversées en Slovénie et en Pologne. – (*AFP*.)

BIÉLORUSSIE

Le président Chouchkevitch a été destitué par les conservateurs pro-russes

Les députés conservateurs biélorusses, favorables à un rapprochement avec Moscou, ont voté mercredi 26 janvier la destitution du président Chouchkevitch, en fonctions depuis août 1991. Ce geste renforce les doutes sur l'avenir de la Biélorussie en tant qu'Etat indépendant. Washington a «regretté» cette décision.

MOSCOU

de notre correspondant

Les députés conservateurs biélorusses ont réalisé un exploit sans précédent dans l'ex-URSS : ils se sont débarrassés, par un simple vote et sans recours à la force, d'un président jugé trop réformateur et trop tiède à l'égard de Moscou. Stanislav Chouchkevitch, en fonctions depuis août 1991, a été destitué mercredi 26 janvier à la majorité simple (209 députés pour et 36 contre, sur 346 présents). Pour la forme, les députés ont également mis au voix le limogeage du premier ministre Viatcheslav Kebitch, mais ce dernier est comme prévu sorti vainqueur de l'épreuve (175 voix contre, 101 pour) et, par la même occasion, du duel qui l'opposait depuis des mois sinon des années au président.

Les motifs avancés pour la destitution sont *«l'absence de mesures de lutte contre la corruption, l'absence de contrôle des activités des organes de maintien de l'ordre, et une manifestation d'indélicatesse personnelle»*. Cette dernière accusation (il est reproché à M. Chouchkevitch d'avoir utilisé pour sa datcha personnelle certains matériaux de construction destinés à son appartement de fonctions) est particulièrement étrange : dans le paysage politique postsoviétique, M. Chouchkevitch se distinguait précisément par une réputation de très solide honnêteté, et un train de vie incomparablement plus modeste que celui de ses pairs.

La veille, le Parlement de Minsk, et surtout l'appareil bureaucratique ex-communiste qu'il représente, avait remporté un premier succès en obtenant le limogeage du ministre de l'intérieur et du président du KGB local. Le ministre, Vladimir Egorov, et le chef des services secrets, Edouard Chirkovski, étaient tenus pour responsables d'irrégularités dans la procédure qui a abouti à l'arrestation, sur le territoire biélorusse, de dirigeants du Parti communiste lituanien, ensuite transférés et incarcérés en Lituanie. Les deux communistes lituaniens, Mikolas Bourokavicius et Iozas Ermalavicius, sont accusés par Vilnius d'être les fondateurs du Comité de salut national lituanien, hostile à l'indépendance et considéré comme responsable des affrontements au cours desquels quatorze personnes ont été tuées par des unités spéciales soviétiques, en janvier 1991.

Un vrai modéré

Beaucoup plus que la sanction d'irrégularités juridiques, le limogeage des responsables de l'intérieur et du KGB apparaissait déjà comme le reflet de la sensibilité conservatrice et pro-soviétique de la majorité du Parlement biélorusse, choqué que des défenseurs de l'intégrité de l'URSS aient à répondre de leurs actes. De plus, les deux responsables du maintien de l'ordre avaient refusé de s'engager dans les joutes politiques opposant la présidence et le gouvernement, et il était clair que le premier ministre n'attendait qu'un prétexte pour se débarrasser d'eux.

Stanislav Chouchkevitch passait à juste titre en Occident pour un modéré et – à la différence de l'Ukrainien Leonid Kravtchouk – pour un partisan d'une étroite coopération avec Moscou, qui n'avait fait aucune difficulté pour renoncer, au profit de la Russie, aux armes nucléaires déployées en Biélorussie. Pourtant, aux yeux des conservateurs biélorusses, il apparaissait comme un réformateur trop pressé, par ailleurs coupable d'avoir commis, avec Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk, une sorte de péché originel : en décembre 1991, les trois hommes avaient signé, dans une foret de Biélorussie, les célèbres accords dits «de Minsk», qui *«constataient que l'URSS avait cessé d'exister»*.

Cependant, M. Chouchkevitch ne jouait pas dans la même catégorie que ses homologues russe et ukrainien. Simple président du Parlement, il n'avait pas reçu l'onction d'une élection au suffrage universel, et était donc assez désarmé pour résister à ses adversaires. Surtout, à la différence de MM. Eltsine et Kravtchouk, il n'était pas un ancien boss de l'appareil communiste, et n'avait pas l'expérience des méthodes utilisées dans ce milieu pour se maintenir au pouvoir.

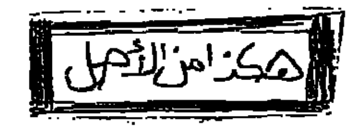
Fils d'un écrivain emprisonné pendant trente ans, M. Chouchkevitch est en effet un universitaire, spécialiste de physique nucléaire, entré en politique en 1990 à l'occasion des premieres élections partiellement démocratiques. A l'époque il partageait l'essentiel des idées du «Front national biélorusse» (l'opposition démocratique). Son tempérament conciliateur l'a ensuite conduit à s'en éloigner, et à chercher à occuper une position centriste, et même, disent ses anciens amis de l'opposition, à multiplier les concessions dans le seul but de se maintenir au pouvoir. M. Zenon Pozniak, dirigeant du «Front national biélorusse», lui reprochait récemment son manque de détermination face à *«la nomenklatura et aux députés pro-russes liés aux services spéciaux russes»*. En même temps, M. Pozniak craignait qu'une destitution du président biélorusse ne conduise à *«un retour de la Biélorussie au sein de la Russie»*.

Regrets à Washington...

Discrètement, tranquillement – tout à l'opposé d'un Leonid Kravtchouk toujours dressé sur ses ergots –, Stanislav Chouchkevitch avait en effet essayé de préserver une certaine souveraineté pour son pays. En particulier, il avait beaucoup traîné des pieds avant de se résigner, sous la pression du Parlement, à entériner l'adhésion de la Biélorussie au pacte de sécurité collective que Moscou s'emploie à imposer à ses partenaires. Il avait également émis des réserves quant à l'Union monétaire avec la Russie, avant, là aussi, de se rallier à ce projet (très critiqué par les réformateurs moscovites), sous la pression des grandes difficultés économiques que connaît à son tour la Biélorussie.

L'éviction de M. Chouchkevitch, à un moment où les velléités néo-impériales de la Russie sont de plus en plus manifestes, ne peut que renforcer les doutes quant à l'avenir de la Biélorussie en tant qu'Etat indépendant. Du même coup, cette victoire des conservateurs pro-russes ne peut qu'aviver les inquiétudes dans les pays voisins, en Ukraine surtout, mais aussi en Lituanie et en Pologne. Elle constitue aussi, après la démission des «réformateurs radicaux» à Moscou et les réticences manifestées par le Parlement ukrainien à entériner les concessions obtenues du président Kravtchouk en matière de désarmement nucléaire, un désagrément supplémentaire pour l'administration américaine : au retour de sa récente visite en Russie, le président Clinton ne s'était-il pas arrêté à Minsk pour féliciter *«son ami»* Stanislav de sa bonne conduite et l'encourager à persévérer ? Mardi, la Maison Blanche n'a pu que *«regretter la destitution de M. Chouchkevitch»*, un *«très ferme partisan des réformes démocratiques et économiques»*. Décidément, la tournée du président américain à Kiev, Moscou et Minsk a un arrière-goût de plus en plus amer.

JAN KRAUZE



EUROPE

ALLEMAGNE

« Guerre des veuves » au SPD

La publication de notes manuscrites de l'ancien chancelier Willy Brandt met en lumière le conflit entre sa veuve et la nouvelle direction du Parti social-démocrate.

BONN

de notre envoyé spécial

Que pouvaient bien exactement contenir ces quarante-trois feuillets de notes personnelles manuscrites de Willy Brandt, l'ancien chancelier allemand, écrites entre le 24 avril 1974 et jusqu'à la veille de sa démission, le 6 mai de la même année, provoquée par l'arrestation d'une « taupe » de premier plan, Günther Guillaume, qui travaillait depuis des années, pour le compte de la RDA, au sein de son cabinet ? Existait-il, par exemple, un deuxième maître espion, mieux placé encore au sein de la hiérarchie social-démocrate de l'époque, comme par exemple Herbert Wehner, alors président influent du groupe parlementaire, ancien communiste passé à la social-démocratie en 1942, ou son adjoint, Karl Wienand ? Avait-il été victime d'un complot ? Depuis environ deux semaines, l'Allemagne politique vivait au rythme de « révélations » distillées dans la presse.

C'est Birgitte Seebacher-Brandt, la veuve de l'ancien chancelier artisan de l'Ostpolitik, qui avait ouvert les hostilités en publiant, au compte-gouttes, dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* – dont elle est une collaboratrice « pigiste » –, des extraits de ce carnet inédit qui ont mis en appétit le monde politique en cette année électorale. Pour des raisons variées, non dépourvues, on s'en doute, d'arrière-pensées tactiques. L'intégralité tant attendue du texte est sortie dans l'édition de mercredi 26 janvier du journal de Francfort, et, de l'avis de la plupart des historiens, elle ne peut que décevoir les amateurs de révélations fracassantes.

Un mauvais tour

Les rapports entre Brandt et Wehner, qui avait tenu secrets certains de ses entretiens à Moscou (*le Monde* du 15 janvier) comme à Berlin-Est, et qui était au courant, avant le chancelier, de l'« affaire Guillaume », étaient à l'époque tendus. De même que Wehner n'a pas toujours soutenu franchement le chancelier dans l'épreuve et qu'il briguait peut-être sa place.

Méfiance ? Certes, mais, à aucun moment, l'ancien chancelier ne laisse entendre, dans ses notes, que Herbert Wehner, l'ex-communiste, faisait « activement » le jeu de « l'autre côté » ou était un agent de la RDA. Il s'interroge cependant, le 4 mai, sur ses erreurs et son propre comportement personnel : *« Etait-ce une bonne décision, écrit-il en style télégraphique, que d'arrêter de fumer en novembre 1972 ? Difficultés à me concentrer/Jours et périodes de dépression. »*

Alors pourquoi tant de tapage ? Bien sûr, l'affaire touche un chapitre délicat de l'histoire allemande – des deux *Allemagnes* – qu'il sera difficile de vraiment relater, selon les spécialistes, sans accéder aux archives complètes – de la Stasi, du KGB, du gouvernement de Bonn et autres, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Autre raison avancée : les buts personnels de Mme Seebacher-Brandt. Agée de quarante-sept ans, elle est certes membre du Parti social-démocrate (SPD), mais ses écrits et discours la placent beaucoup plus à droite et elle n'apprécie guère les « petits-fils » politiques de son époux, décédé en 1992, qu'ils s'appellent Johannes Rau, Oskar Lafontaine, Gerhard Schröder, ou l'actuel président, Rudolf Scharping. En publiant ces notes, peut-être a-t-elle voulu *« méchamment »*, comme l'insinuent certains, jouer un mauvais tour de plus à ses *« amis »*, à l'aube d'une année électorale qui s'annonçait si bien pour eux. Mais elle a apparemment surtout souhaité démontrer qu'elle était la seule légataire des archives de l'ancien chancelier, conformément, selon elle, aux vœux de Willy Brandt. Son ambition est, semble-t-il, de dissocier les archives du SPD, conservées à la Friedrich Ebert Stiftung de Bonn, de celles de l'ancien chancelier qu'elle désire regrouper dans une fondation séparée à Berlin.

Toujours est-il que la bataille a été, ces derniers temps, « au couteau », et le débat pas toujours, à vrai dire, de très haute tenue : mise en cause, l' « autre veuve » – Greta Wehner – s'en est naturellement mêlée et a défendu, bec et ongles, la mémoire de son mari, Herbert, lui aussi décédé, accusé implicitement de « haute trahison » par sa cadette Brigitte. Elle aussi a fait publier des lettres de son époux. Quant à Karl Wienand, il s'est insurgé à la télévision : *« Je n'étais pas un agent de la Stasi et je n'ai pas touché, comme on le dit, 10 000 marks par mois de la RDA ! »* etc.

C'est de bonne guerre : quelques personnalités de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) d'Helmut Kohl, et surtout certains de ses alliés chrétiens-sociaux de Bavière (CSU), toujours plus « forts en gueule », ont tenté d'exploiter cette querelle à des fins électorales, mais sans véritablement insister. On s'est contenté, en gros, de dire malicieusement que des questions intéressantes sur la période historique concernée avaient été soulevées et qu'elles *« méritaient une réponse »*. Sans plus pour le moment. Mais, dans les rangs sociaux-démocrates, la colère monte contre Mme Seebacher-Brandt, et les voix se multiplient demandant son exclusion du parti.

En ce début de campagne, le chef de file des sociaux-démocrates et candidat à la chancellerie, Rudolf Scharping, cherche, lui, plutôt l'apaisement, et le numéro deux du SPD et ministre-président de Sarre, Oskar Lafontaine, s'attache à dédramatiser l'affaire : *« J'ai promis à Rudolf Scharping d'être très prudent lorsque je léguerai mes notes personnelles à mon épouse, Christie... »*, a-t-il déclaré.

ALAIN DEBOVE

ESPAGNE : deux attentats à la bombe dans le centre de Madrid. – Deux attentats à la bombe ont été commis, mercredi 26 janvier, à Madrid, contre un bâtiment du ministère des finances et des bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi. Peu avant l'attentat contre le ministère des finances, un correspondant anonyme se réclamant des GRAPO, Groupe révolutionnaire antifasciste du 1er octobre, avait averti la police locale par téléphone de l'imminence d'une explosion dans une agence du Trésor public qui a été aussitôt évacuée. Au cours de la seconde explosion, à l'Agence nationale pour l'emploi, une femme a été légèrement blessée. Ces attentats sont intervenus à la veille d'une grève générale de vingt-quatre heures à l'appel des syndicats, pour protester contre une réforme du marché du travail. – *(AFP, Reuter.)*

L'Association de presse France-Japon a élu son nouveau bureau. – A l'issue de sa dernière assemblée générale, l'Association de presse France-Japon a élu son nouveau comité directeur, qui se compose de : Jean-Claude Courdy (journaliste indépendant), président ; Patrice de Beer (*le Monde*) et Mme Missawa Kano (*Marie-Claire Japon Chuokoron-sha*), vice-présidents ; Philippe Genet (*Capital*) secrétaire général ; Kunio Shimizu (*Shizuoka Shimbun*), secrétaire général adjoint ; Denise Dumolin (Radio Notre-Dame), trésorier.

PROCHE-ORIENT

Les désillusions du général Lahad

« Général félon » pour les uns, « bouclier de la Galilée » pour les autres, le chef de l'Armée du Liban-sud observe, désabusé, la reprise des négociations entre l'Etat juif et la Syrie

MÉTULLA

de notre envoyé spécial

A Beyrouth, on l'appelle le *« dernier des collabos »*, le *« général félon »* ou le *« laquais d'Israël »*. Sa tête est mise à prix, il a échappé à de multiples attentats. Pourtant, quand il est entré dans l'hôtel où nous avions rendez-vous, à la frontière nord d'Israël, nul ne l'a remarqué. Le *« bouclier de la Galilée »*, comme disent les Israéliens, est un petit homme discret, dépourvu du charisme des grands chefs de guerre, mais courtois. Le cheveu gris impeccablement ordonné, les mains fines et l'œil brun, le général Antoine Lahad, sans son uniforme, ne correspond pas à l'idée qu'on peut se faire du féal d'Israël au Liban sud.

S'il est vrai qu'au seuil de la vieillesse les colères deviennent tristesses, alors Antoine Lahad a pris de l'âge. Le pourfendeur de *« l'invasion palestinienne »* au « pays du Cèdre », l'irréductible adversaire du *« Hezbollah iranien »*, l'opposant farouche à *« la mainmise syrienne »* sur Beyrouth et ses provinces a fini par prendre la mesure des choses. A soixante-sept ans, le chef de l'Armée du Liban-sud (ALS) – entraînée, financée, équipée par Israël – apparaît comme un homme fatigué, un peu désabusé, en tout cas libéré des passions excessives qui ont assombri la dernière étape de sa carrière...

« Ni les Palestiniens, ni la Syrie, ni même le Hezbollah ne sont en eux-mêmes mes ennemis » : d'une voix sourde et voilée, le vieux soldat tente de secouer les chaînes de sa mauvaise réputation. Dans un pays déchiré, dont le gouvernement actuel a été *« formé à l'étranger »* (Damas), où chaque formation politique, ou presque, fait allégeance, plus ou moins étroitement, à une puissance non libanaise (Syrie, Iran), les insultes dont il est l'objet le feraient presque sourire.

« Pour moi, l'armée israélienne, aussi bien que celle de Damas, sont des troupes d'occupation. Je n'ai qu'un objectif : obtenir, par la négociation, l'établissement de la paix et le retrait de toutes les forces étrangères de mon pays. » Antoine Lahad, ou la tentation d'exister avant de disparaître ? L'accord entre Israël et l'OLP, l'enracinement apparent de l'ordre syrien au Liban, l'amorce de dégel entre l'Etat hébreu et Damas, bref, le semblant de paix régionale qui apparaît timidement à l'horizon du Levant commencerait-il à inquiéter le patron de l'ALS ?

« Intérêts communs »

Oui et non. *« Dans la mesure où l'Amérique et la Syrie se sont mises d'accord pour faire dépendre le règlement de la question libanaise d'un retrait israélien du Golan, ce n'est pas pour demain. Cela prendra des années... »* Antoine Lahad ou la fin des illusions libanaises... *« Militairement trop faible pour faire la guerre à quiconque »*, le Liban, selon lui, *« n'a d'autre choix que d'être en bons termes avec ses deux puissants voisins : la Syrie et Israël. »*

Pourtant, entre le marteau et l'enclume, le général a choisi. De confession maronite, né en 1927 dans un village chrétien du Chouf, Antoine Lahad fut un partisan acharné, et personnellement très proche, de Camille Chamoun, l'ancien chef du Front libanais qui coalisait les partis chrétiens. Aujourd'hui, le général a mis de l'eau dans son vin de messe – *« Mes meilleurs amis sont musulmans »* –, et près de la moitié des effectifs de l'ALS, au grand dam du Hezbollah et de son commanditaire iranien, est constituée des chiites.

Mais, au début de 1984, quand Israël le contacte pour prendre la tête de l'ALS, née quatre ans plus tôt de l'unification des milices chrétiennes du Sud sous la houlette d'un major fanatique, Saad Haddad, la religion n'est pas étrangère aux motivations d'Antoine Lahad. Homme de terrain plutôt que d'académie, familier des popotes plus que des réunions stratégiques, le général a fait dans l'armée nationale libanaise ce qui s'appelle une jolie carrière. Adjoint, en 1954, du chef des services de renseignements militaires, il en devient le chef suprême en 1966.

Six ans après, notre homme est à Paris, à l'Ecole supérieure de guerre, comme bon nombre d'officiers libanais. Il gardera de la capitale française un souvenir si ému que c'est là, et non en Israël, qu'il rêve de se retirer. Son épouse et ses deux enfants y sont déjà installés, depuis des années. Il leur rend visite régulièrement. Paris, deuxième capitale des chrétiens du Liban... En 1972-1973 – il en est particulièrement fier –, Antoine Lahad sera le compagnon de promotion d'un jeune officier français qui, vingt ans plus tard, fera couler beaucoup d'encre, le général Philippe Morillon, *« un ami »*. Toutes les rencontres parisiennes d'Antoine Lahad ne sont pas aussi célèbres. Et le nom de l'Israélien de la même promotion qui sera pour ainsi dire son premier « contact » avec l'Etat juif reste mystérieux.

Quand éclate la guerre civile, en 1975, le général est chargé de la Bekaa, futur bastion du Hezbollah sous surveillance syrienne. Bientôt commandant en second des troupes au Liban sud, il deviendra successivement le patron des régions militaires « occidentale » et « orientale » du pays. En 1978 et en 1982, lors des invasions du territoire national par l'armée de l'Etat hébreu, Antoine Lahad est encore en activité. Il combat « Tsahal », son futur allié.

Qu'est-ce qui le pousse, en 1983, à prendre une retraite anticipée puis à accepter, en mars de l'année suivante, de prendre la suite de Saad Haddad pour un combat douteux ? *« Il n'y avait plus d'Etat libanais. On se massacrait sur une base confessionnelle. Les actions palestiniennes menées contre Israël à partir de notre territoire avaient provoqué l'invasion. Les Israéliens m'ont contacté. J'ai vu Moshe Arens* [futur ministre de la défense d'Itzhak Shamir]. *Il m'a convaincu que son pays ne voulait que la sécurité de sa frontière nord et la paix avec un Etat libanais fort ensuite. Il m'a convaincu qu'Israël n'a pas la moindre ambition territoriale chez nous. Depuis, tous les dirigeants, likoudniks ou travaillistes, répètent la même chose. Je les crois. Ce n'est pas une question d'amitié entre nous. Nous avons des intérêts communs, c'est tout. »*

Naïveté ? Antoine Lahad est persuadé qu'Israël *« quittera »* le territoire de 850 kilomètres carrés qu'il occupe dans le sud du « pays du Cèdre », *« après qu'une paix réelle aura pu être conclue avec un vrai gouvernement libanais »*. Ce n'est pas pour demain car celui qui règne à Beyrouth *« prend ses ordres à Damas »*. L'Etat juif n'aurait-il donc pas intérêt à s'entendre directement avec Hafez El Assad ? *« Jamais. Jamais Israël n'acceptera que des soldats syriens garantissent la sécurité de la Galilée. »* Antoine Lahad ou la méthode Coué ?

A Jérusalem, certains ministres, et non des moindres, n'écartent pas l'idée d'un accord avec Damas sur le thème suivant : vous désarmez le Hezbollah, vous laissez l'armée libanaise se déployer au Sud, sur notre frontière, et nous n'exigeons plus votre départ du Liban. L'ordre étranger n'est-il pas encore ce qui ressemble le plus à la sécurité au « pays du Cèdre » ? Antoine Lahad ne veut pas, ne peut pas y croire : *« Si on laisse la Syrie mettre notre pays en coupe réglée, si les grandes puissances et notamment la France qui n'a jamais cessé de le réclamer, n'obtiennent pas le retrait de toutes les armées étrangères, la guerre continuera pendant un siècle. »*

"zone de sécurité" contrôlée par Israël

Saïda – LIBAN – MÉDITERRANÉE – Marjayoun – Litani – Tyr – Métulla – Quneitra – Naqoura – GOLAN – SYRIE – Haïfa – Tripoli – LIBAN – BEYROUTH – Baalbek – CHOUF – BEKAA – Jezzine – SYRIE – 20 km

« Il n'est pas notre marionnette »

Antoine Lahad ou l'impossible émancipation. *« Ah, si vous le connaissiez*, dit souvent Ouri Lubrani, « coordinateur » des affaires israéliennes au Liban, *vous verriez tout de suite qu'il n'est pas notre marionnette. »* Propagande ou regret ? Contactée en temps utile par nos soins, l'armée israélienne a, en l'occurrence, refusé de nous laisser pénétrer dans la zone contrôlée par l'ALS pour rencontrer son homme lige. C'est le « grand allié » lui-même qui a dû se déplacer, de son QG de Marjayoun à cet hôtel minable de Métulla. Cafouillage ou volonté de cacher ce qui se passe vraiment au Liban sud ?

On parle de vagues de défections dans l'ALS. On dit que les campagnes de recrutement forcé se multiplient. On évoque les conditions de vie tyranniques imposées aux 150 000 habitants de la « zone de sécurité » – dont 60 % de chiites. *« Balivernes »*, assure Antoine Lahad, qui rappelle volontiers que, sans lui, les chrétiens de Jezzine auraient été massacrés, et que les chiites, victimes des combats meurtriers entre la milice Amal et le Hezbollah en 1988 et 1989, se sont réfugiés en masse dans la région qu'il contrôle.

« Pour aller au Nord visiter leurs familles en toute sécurité, ceux qui servent chez nous sont contraints de dire qu'ils ont été enrôlés de force. Ils le font avec notre accord. Chez nous, tous les jeunes font une période de service militaire dans l'ALS. Mais quand nous en ramassons qui refusent, au bout d'un ou deux mois d'instruction et de tri, on les relâche. Que voulez-vous que nous fassions de traîtres potentiels ? J'ai 2 800 hommes sous mes ordres. Si je le voulais, je pourrais en avoir plus, ce n'est pas le cas. »

Pour le reste, le commandant de l'ALS ne cherche pas à paraître plus indépendant qu'il ne l'est. L'opération « Règlement de comptes », menée par Israël au Liban, en juillet dernier, qui a fait des centaines de morts, dont de nombreux civils, il était *« contre »* : *« J'ai fait pression pour l'empêcher, sans succès. Mais j'ai quand même obtenu, à force d'insister, que l'on prévienne les populations des lieux et des heures de bombardement... »*

Après dix ans de collaboration active avec Israël, Antoine Lahad a modéré ses ambitions. Il ne se voit plus comme le sauveur mais simplement comme un type pas plus moche que les autres. Quelqu'un qui s'est fourvoyé peut-être, mais de bonne foi. Les rêves de gloire sont morts. Son unique consolation tient en une phrase non dite : sans moi les choses auraient peut-être été pires... L'Histoire jugera.

PATRICE CLAUDE

ÉGYPTE

Plus de deux cents victimes de la violence politique en 1993

LE CAIRE

de notre correspondant

Du fait de la recrudescence des attentats attribués aux extrémistes musulmans ou revendiqués par eux, 1993 aura été, en matière de violence politique, l'année la plus noire depuis l'arrivée du président Hosni Moubarak au pouvoir. C'est ce qui ressort d'un rapport publié dimanche 23 janvier par l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH). Deux cent sept personnes ont été tuées en 1993, une très nette augmentation au regard du bilan total des trois années précédentes : cent trente-neuf morts.

Le rapport rend *« les organisations islamistes armées »* responsables de la plupart des actes de violence commis en Egypte et leur impute directement la mort de cent trente-sept personnes, dont quatre-vingt-dix policiers, six chrétiens égyptiens et deux touristes étrangers. Au cours de la même période, cinquante-neuf extrémistes musulmans ont été tués dans des accrochages avec la police ou lors d'attaques- suicide.

L'OEDH, qui en 1992 renvoyait dos à dos les forces de l'ordre et les extrémistes musulmans, note que les forces de sécurité ont cessé leurs opérations de *« liquidation »* d'extrémistes depuis le mois de mars. Elle souligne en revanche que ces derniers ont multiplié les assassinats de policiers. Cette escalade de la part des extrémistes musulmans a eu *« un impact négatif sur le respect des droits et des libertés essentielles du citoyen »*, souligne l'OEDH.

Le procès de quinze extrémistes musulmans accusés d'être les auteurs de l'attentat manqué, en novembre dernier, contre le premier ministre, Atef Sedki, s'est ouvert, dimanche, devant la Haute Cour militaire du Caire. L'un des accusés, qui se réclament de l'organisation extrémiste du Djihad, a lu un communiqué revendiquant cet attentat ainsi que celui qui avait visé, en août, le ministre de l'intérieur. Plusieurs accusés encourent la peine de mort. Six d'entre eux, dont Ayman El Zawahri, réfugié à Genève et considéré comme le chef du Djihad, sont en fuite.

ALEXANDRE BUCCIANTI

JORDANIE : explosion dans un cinéma d'Amman. – Une explosion a eu lieu, mercredi 26 janvier, dans un cinéma populaire d'Amman, faisant sept blessés dont un grave. Selon les premiers éléments de l'enquête, elle aurait été provoquée par une bombe et les services de sécurité indiquent que la *« responsabilité de groupes islamistes dans cet attentat est très probable en raison de la projection dans cette salle de films pornographiques »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

En confirmant la livraison de missiles Patriot à la Corée du Sud

Washington fait monter la pression sur Pyongyang pour l'inciter à renoncer à son programme nucléaire

Les Etats-Unis commencent à s'impatienter devant le peu de progrès des négociations qu'ils poursuivent avec la Corée du Nord afin d'obtenir la renonciation de ce pays à son programme nucléaire militaire. Tandis que Washington envisage de durcir son attitude, Tokyo et Séoul poussent plutôt à l'apaisement.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis se dirigent-ils vers l'imposition de sanctions économiques à l'encontre de la Corée du Nord pour l'obliger à renoncer à son programme nucléaire militaire ? Officiellement, l'administration Clinton se refuse encore à tirer un trait sur les pourparlers qu'elle mène avec les Nord-Coréens. Mais sa décision, annoncée mercredi 26 janvier, de déployer des missiles antimissiles Patriot en Corée du Sud pourrait indiquer qu'on va vers des sanctions.

Le Pentagone et la Maison Blanche ont confirmé les informations données la veille par le *New York Times* sur la livraison de batteries de Patriot à la Corée du Sud. *« Nous allons effectuer ces déploiements »*, a déclaré le numéro trois du Pentagone, Frank Wisner, sans préciser de date. Il a laissé entendre que d'autres mesures destinées à renforcer la défense de la Corée du Sud pourraient être rapidement mises en œuvre. La livraison des Patriot, qui doivent être installés sur des bases américaines, a été réclamée par le général Gary Luck, le commandant en chef des 36 000 soldats américains basés en Corée du Sud.

Les missiles antimissiles pourraient servir contre les fusées Scud dont le régime nord-coréen est abondamment pourvu. Le général Luck entend se prémunir contre une réaction menaçante de la part de Pyongyang dans l'hypothèse où le Conseil de sécurité de l'ONU, à la demande de Washington, imposerait des sanctions économiques à la Corée du Nord. Une telle évolution serait inéluctable si les négociations entamées depuis plusieurs mois entre Américains et Nord-Coréens n'aboutissaient pas rapidement. Tenues à New-York, elles ont pour objet d'amener la Corée du Nord à laisser l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) reprendre ses inspections des sept sites nucléaires nord-coréens et, plus particulièrement, des deux plus suspects d'entre eux (à Yongbyon).

« Mauvaise foi »

Jusque-là, rien n'est venu ébranler le régime du président Kim Il-sung, qui s'oppose farouchement à des inspections régulières de l'AEIA. Sous-secrétaire d'Etat pour les questions de sécurité internationale, Lynn Davis assurait mercredi, dans le *Washington Post*, que la patience des Etats-Unis était à bout et qu'ils n'allaient pas indéfiniment négocier : *« Nous n'allons pas tolérer une perpétuelle obstruction ou des manifestations répétées de mauvaise foi. »* Déposant au début de la semaine devant le Congrès, James Woolsey, le directeur de la CIA, détaillait les préparatifs militaires de plus en plus menaçants auxquels se livre la Corée du Nord. M. Woolsey, dont les services estiment que Pyongyang a déjà développé deux engins nucléaires, a, notamment, mentionné le récent déploiement de pièces d'artillerie et de batteries de fusées le long de la ligne de démarcation avec la Corée du Sud:

M. Woolsey a décrit la Corée du Nord comme l'un des trois points chauds qui inquiètent le plus la CIA, avec la Russie, où un regain d'inflation pourrait provoquer un désastre, et l'Ukraine, où la communauté russe de Crimée pourrait faire sécession. Bref, la tension monte.

L'administration n'a, pour l'heure, pas renoncé à faire plier Pyongyang à la table de négociation, en échange notamment d'une assistance économique voire de l'établissement de relations diplomatiques. Mais de l'aveu même des spécialistes du renseignement américains, le régime nord-coréen reste parfaitement opaque, imprévisible, et ses motivations sont plus que jamais mystérieuses. La Corée du Nord veut-elle l'arme atomique dans la perspective d'un conflit avec la Corée du Sud ou manie-t-elle la carte nucléaire comme un instrument de chantage pour obtenir une confortable assistance au moment où elle traverse les pires difficultés économiques ?

Quelle que soit la réponse, M. Clinton a publiquement assuré – à deux reprises, au moins – que la Corée du Nord ne serait pas autorisée à devenir une puissance nucléaire. Le président américain est pressé par nombre d'alliés des Etats-Unis qui redoutent de voir la Corée du Nord disséminer son savoir-faire nucléaire militaire. Ce serait, notamment, le cas de la France, qui craint de voir la Libye et, prochainement, l'Algérie devenir à leur tour des puissances nucléaires. Cependant, M. Clinton est pressé en sens inverse par ses alliés asiatiques, Japon et Corée du Sud, et par la Chine, qui, tous, jugent que la bombe nord-coréenne, si elle existe, ne vaut pas un conflit et poussent Washington à l'apaisement.

ALAIN FRACHON

Devant l'assemblée du Conseil de l'Europe

M. Rabin estime que l'autonomie palestinienne ne sera pas mise en œuvre avant la « mi-avril »

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)

de notre correspondant

« Je prie instamment le président Assad de faire la moitié du chemin qui nous sépare de la paix et de nous donner les assurances que nous attendons quant aux intentions à long terme de la Syrie », a déclaré le premier ministre israélien, mercredi 26 janvier, à Strasbourg, devant l'assemblée du Conseil de l'Europe. Encouragé par la rencontre du 16 janvier, à Genève, entre le président américain et son homologue syrien, Itzhak Rabin s'est dit convaincu que son gouvernement devait *« explorer attentivement »* la piste ainsi ouverte, afin de s'assurer que Damas *« a bien le même désir sincère de paix et de sécurité »* que Jérusalem.

M. Rabin a, d'autre part, jugé que le rythme des progrès dans les négociations israélo-palestiniennes avait été ralenti par *« le terrorisme pratiqué par les extrémistes palestiniens qui, poussés par le fanatisme religieux, frappent aveuglément »*. *« Nous continuerons à frapper durement les terroristes et ceux qui les soutiennent »*, a-t-il ajouté. *« Dans le meilleur des calendriers possibles,* a affirmé M. Rabin, *l'accord sur l'autonomie à Gaza et Jéricho d'abord ne pourra pas être appliqué avant la mi-avril. »*

Le premier ministre a déploré *« l'ambiguïté de l'attitude des Européens vis-à-vis d'Israël »*, leur demandant une *« plus grande compréhension de ses positions politiques, de son souci de sécurité et de ses besoins économiques »*. Il a demandé l'aide des Européens pour obtenir la levée définitive du boycottage de l'Etat juif par les pays arabes.

MARCEL SCOTTO

AFRIQUE

CÔTE-D'IVOIRE

L'épreuve de force continue entre le président et l'ancien premier ministre

ABIDJAN

de notre correspondant

L'avenir et les projets de l'ancien premier ministre ivoirien, Alassane Ouattara, semblent inquiéter certains cercles du parti au pouvoir, surtout après son tumultueux retour, samedi 22 janvier. Plusieurs centaines de ses partisans, qui tentaient de l'accueillir à l'aéroport, dont les accès avaient été bloqués, ont été refoulés sans ménagement par les forces de l'ordre.

« L'ordre public a été troublé », a affirmé, dans son édition de mercredi, le journal progouvernemental *Fraternité Matin*, citant *« les autorités chargées de l'ordre public »*. Dans un éditorial au vitriol, le nouveau directeur général du quotidien (le précédent a été remercié) adresse une mise en garde aux partisans de l'ancien premier ministre. *« La Côte-d'Ivoire dispose encore de moyens pour écraser la chienlit »*, écrit-il.

Fraternité Matin doute de la spontanéité des manifestations de joie du 22 janvier et s'interroge : *« Etait-ce un défi à l'autorité de l'Etat ou encore un avant-goût de l'insurrection que l'on voudrait servir aux Ivoiriens après les obsèques du président Houphouët-Boigny ? »* Les funérailles doivent avoir lieu le 7 février. Pour le journal, ces manifestations avaient un double objectif : *« Démontrer que la popularité de l'ancien premier ministre demeurait intacte »* et que *« le nouveau chef de l'Etat ne jouit aucunement de la confiance de ses compatriotes »*.

Ce nouvel épisode de l'épreuve de force qui oppose l'ancien chef du gouvernement à Konan Bédié, qui a succédé au président Houphouët-Boigny en décembre, est abondamment commenté par la presse proche de l'opposition. *« Le lion herbivore fait peur au président Bédié »*, titre *la Voie*, quotidien du principal parti d'opposition, le Front populaire ivoirien (FPI), dont l'éditorialiste assimile *« la fébrilité qui s'est emparée du pouvoir à l'arrivée de l'ancien premier ministre »* à la *« preuve évidente de la faiblesse de Bédié »*.

Avec une pointe d'humour, *La Voie* estime qu' *« avec ce qu'il nous a été donné de voir samedi dernier, les militants de gauche ne seront plus les seuls dans les tranchées »*. Le 7 janvier, le président Bédié avait mis en garde ses concitoyens, en affirmant : *« Aucun désordre ne sera toléré »* (...) *avant les funérailles comme après. »* Le chef de l'Etat avait en outre déclaré : *« Nous sommes tenus régulièrement informés des réunions, de jour comme de nuit, qui se tiennent à Abidjan ou ailleurs, où l'on se vante ou menace de troubler la paix des Ivoiriens. »*

JEAN-KARIM FALL

OCÉANIE

AUSTRALIE

Un réfugié cambodgien a tenté d'agresser le prince Charles

SYDNEY

de notre correspondante

Les deux coups de feu à blanc tirés, mercredi 26 janvier, à proximité du prince Charles en visite à Sydney ont conduit les autorités australiennes à renforcer la protection du prince durant le restant de son séjour. L'auteur de l'agression, David Kang, un étudiant, a été arrêté. Cet attentat a suscité une vive émotion à Londres, où l'on s'interroge sur les mesures de sécurité entourant la famille royale.

Le fait qu'un spectateur armé ait pu approcher de si près le prince a semé le doute sur le dispositif de sécurité. Le niveau de protection avait été déterminé par les autorités australiennes et britanniques conformément au vœu du prince, répondait jeudi le ministre de la justice. *« On aurait pu mettre un cordon sanitaire entre le prince et le public, mais ce n'était pas ce qu'il souhaitait, et cela aurait changé le ton qu'il voulait donner à sa visite. »* Le premier ministre, Paul Keating, a estimé qu' *« il n'est pas toujours possible de garantir la sécurité totale dans ce type de circonstances. Il s'avère que ledit attentat est en réalité un geste politique et c'est ainsi qu'il doit être perçu »*.

D'origine cambodgienne, David Kang se battait depuis longtemps pour que le monde ouvre les yeux sur le sort des immigrants clandestins khmers détenus dans des camps à Port-Hedland (Australie occidentale) et Sydney. Il avait écrit plus de 500 lettres aux médias, à la reine Elizabeth, au président Clinton et tout dernièrement au prince Charles. *« Certains de ces réfugiés sont derrière des barbelés depuis près de quatre ans. Il y a des enfants qui sont nés en détention et n'ont aucune idée du monde extérieur »*, plaidait-il en demandant au prince de visiter le camp de Sydney.

Selon le porte-parole du ministère de l'immigration, ces Cambodgiens ont depuis peu la possibilité d'obtenir un permis de séjour permanent à condition qu'ils rentrent au Cambodge, y passent une année, et fassent leur demande de là-bas.

Cette question et celle de la sécurité ont quelque peu éclipsé les remarques du prince sur l'éventuel avènement d'une république en Australie. Lors de son discours mercredi, il a affirmé : *« Ce que je veux souligner, et cela doit être bien clair pour tous, est que la décision* [du changement] *ne peut être prise que par vous, le peuple australien. »* Une remarque qui a été interprétée comme un feu vert par les républicains, mais non pas par les monarchistes, qui arguent du fait que la famille royale ne peut prendre parti. Cependant, selon une décision du premier ministre, le serment d'allégeance que prêtent les nouveaux citoyens a été modifié le 26 janvier, jour de la fête nationale. Il ne fait plus mention d'obéissance à la reine.

SYLVIE LEPAGE

REPÈRES

CHINE

Arrivée à Pékin de la délégation envoyée par M. Balladur

Alain Peyrefitte, envoyé d'Edouard Balladur auprès du gouvernement chinois, est arrivé, jeudi 27 janvier, à Pékin, pour y commémorer avec les dirigeants de la République populaire le trentième anniversaire de l'établissement entre les deux pays de relations diplomatiques. Il est accompagné de l'amiral Philippe de Gaulle, dont le père avait pris la décision de transférer de Taïpeh à Pékin, l'ambassade de France en Chine ; de Claude Chayet, ancien ambassadeur à Pékin et qui avait été le premier chargé d'affaires français dans la capitale en 1964 ; ainsi que de Claude Blanchemaison, directeur d'Asie au ministère des affaires étrangères. M. Peyrefitte, qui rencontrera le premier ministre Li Peng, est chargé de préparer la prochaine visite du chef du gouvernement français en Chine. – *(Corresp.)*

CORÉE DU SUD

Mort du président honoraire du quotidien « Dong-A Ilbo »

Nous avons appris la mort, mercredi 26 janvier, à Séoul, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de Kim Song-man, président honoraire du *Dong-A Ilbo*, l'une des grandes figures du journalisme sud-coréen. *Le Monde* a entretenu des relations étroites avec ce quotidien, le plus prestigieux de Corée du Sud. M. Kim, qui était entré au *Dong-A* en 1949, avait présidé la Press Foundation of Asia de 1976 à 1990 et avait été membre du comité exécutif de l'Institut international de presse de 1978 à 1986. Il avait été fait commandeur de l'ordre national du Mérite en 1989. Son fils, Kim Byung-kwan, est président du *Dong-A*, et son autre fils, Kim Byung-kun, directeur exécutif de ce quotidien.

HAÏTI

Washington et Paris s'apprêtent à proposer un embargo total

Les Etats-Unis et la France ont commencé mercredi 26 janvier la rédaction d'un projet de résolution commune proposant un embargo total contre Haïti, le gel des avoirs des militaires au pouvoir à Port-au-Prince et l'interdiction de tout trafic aérien privé. Washington et Paris espèrent parvenir à un document commun dès jeudi afin de le présenter au Conseil de sécurité des Nations unies la semaine prochaine. La France avait évoqué la date du 31 janvier pour la mise en œuvre de cet embargo mais, de sources diplomatiques, on a déclaré que ce délai serait insuffisant.

L'interdiction de vol des avions n'appartenant pas à des compagnies aériennes avait été demandée par le président en exil Jean-Bertrand Aristide. Il avait expliqué que de petits avions privés étaient utilisés par les partisans de la junte pour transporter de la drogue.

Les visas des cinq cents officiers de l'armée haïtienne ont été annulés et leurs avoirs aux Etats-Unis gelés, a déclaré mercredi un porte-parole de l'ambassade américaine en Haïti. L'embargo total contre Haïti est destiné à forcer les militaires à quitter le pouvoir et à permettre le retour du président Aristide, renversé en septembre 1991. – *(AFP, Reuter.)*

LESOTHO

Calme précaire à Maseru

Maseru, la capitale du Lesotho, était calme mercredi 26 janvier, après les violents combats qui ont opposé dimanche deux factions de l'armée qui s'affrontaient depuis une dizaine de jours (*le Monde* du 25 janvier). La situation reste néanmoins confuse, en dépit d'une trêve négociée entre les factions rivales dans la nuit de lundi à mardi.

Les présidents d'Afrique du Sud, du Botswana et du Zimbabwe, le président du Congrès national africain, Nelson Mandela, et le vice-premier ministre du Lesotho, Kelometsi Baholo, réunis à Gaborone, capitale du Botswana, ont décidé de constituer une mission conjointe pour tenter de résoudre la crise. Les principaux partis d'opposition du Lesotho ont toutefois demandé aux pays africains de *« laisser le Lesotho régler ses problèmes par des négociations internes »*. *« L'envoi d'une force de maintien de la paix comme le demande le premier ministre, Ntsu Mokhehle, serait considéré comme une ingérence brutale et un viol de notre souveraineté »*, ont-ils indiqué dans un communiqué commun. – *(AFP.)*

OTAN

La Roumanie a adhéré au Partenariat pour la paix

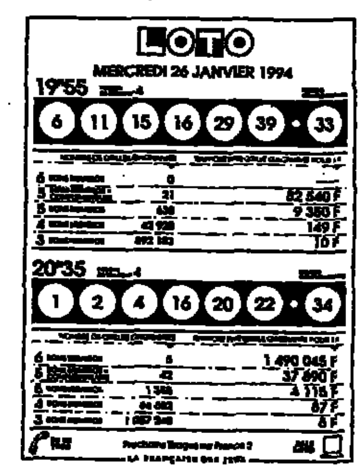
La Roumanie est devenue, mercredi 26 janvier, le premier pays de l'Est à adhérer au Partenariat pour la paix en signant, au siège bruxellois de l'OTAN, le document politique de ce programme de coopération. Le ministre des affaires étrangères, Teodor Melescanu, a signé ce document-cadre en présence des ambassadeurs des 16 pays membres de l'Alliance. Il est prévu qu'après avoir signé ce document tous les adhérents devront ensuite conclure avec l'OTAN un programme de travail individualisé en fonction des besoins et des possibilités de chacun (manœuvres communes, envoi d'officiers à l'OTAN...). Par ce document-cadre, les adhérents s'engagent notamment à respecter les principes démocratiques et à assurer la transparence de leurs budgets militaires.

D'autres pays vont prochainement adhérer à Bruxelles au Partenariat, notamment la Lituanie et, en principe, la Pologne. La Hongrie a aussi exprimé son intention d'y adhérer. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Benazir Bhutto élargit son gouvernement

Le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a nommé, mercredi 26 janvier, onze nouveaux ministres, élargissant ainsi son gouvernement, qui compte désormais dix-huit membres. Lors de son arrivée au pouvoir, à l'issue des élections générales du 6 octobre dernier, Mme Bhutto avait limité à sept le nombre des portefeuilles afin de réduire les dépenses gouvernementales. Parmi les nouveaux promus, on note la présence du gendre de l'ancien président Ghulam Ishaq Khan, Anwar Saifullah, qui devient ministre du pétrole et des ressources naturelles. Khalid Kharal, membre du Parti du peuple (PPP) du premier ministre, reçoit le portefeuille de l'information. Makhdoom Shahbuddin est nommé ministre des finances tandis qu'Ahmed Mukhtar, un industriel pendjabi, devient responsable du commerce. Le portefeuille de la population est donné à un membre de la petite minorité chrétienne, Julius Salek. – *(AFP, UPI.)*



صكنا من الأصل

La réunion du vingt-huitième congrès à Saint-Ouen

Charles Fiterman laisse entendre qu'il se prépare à quitter la direction du Parti communiste

■ **«FORCE D'AVENIR».** Alors que Georges Marchais, dans un premier discours d'adieu, a affirmé sa conviction, mercredi 26 janvier, que le Parti communiste peut être *«une force d'avenir»*, l'ancien numéro deux du PCF, Charles Fiterman, a indiqué que, sauf *«miracle»*, il ne restera pas membre de la direction nationale du parti. Un autre dirigeant contestataire, Philippe Herzog, a expliqué pourquoi il a choisi, au contraire, de rester.

■ **LE TEMPS ET L'AME.** A Lucien Sève, universitaire et philosophe qui a indiqué qu'il prononçait sa dernière intervention dans un congrès du PCF et qu'il regrettait la lenteur mise par celui-ci à se transformer, Jean-Paul Jouary, proche de la direction du parti, a répliqué qu'en voulant *«gagner du temps»*, on risque parfois de *«perdre son âme»*.

[redacted]

Dans l'immense bateau renversé, le complexe sportif de l'Ile des Vannes, à Saint-Ouen, où le Parti communiste réunit ses assises, tous les trois ans, depuis 1976, Roland Favaro, responsable régional du PCF en Lorraine, avouait son trouble, mercredi 26 janvier, au deuxième jour du vingt-huitième congrès du PCF. *«Ce n'est pas parce que je suis de Lorraine, comme Jeanne d'Arc, mais, dans cette salle, j'entends des voix, celles de Roger, Pierre, Félix, Anicet...»* M. Favaro se souvenait de ceux – les «camarades», Garaudy en 1970, Juquin, Damette plus récemment, Le Pors demain peut-être – qui s'étaient retirés, ces dernières années, bon gré, mal gré, parfois dans un silence glacial, toujours en ordre dispersé, habités par le même doute, mais pas au même moment (*le Monde* du 27 janvier).

Désormais, les départs sont polis. Avec les précautions dont il est coutumier, Charles Fiterman a évoqué la perspective de son probable départ, non du parti, mais de sa direction. *«J'attendrai le terme de ce débat en me comportant comme si – les miracles n'ayant lieu qu'une fois – ce pouvait être cette fois-ci*, a-t-il dit. *En fonction des décisions prises et de mes convictions intimes, j'examinerai dans quelles conditions et sous quelles formes je peux encore servir les idées et les valeurs auxquelles je tiens et qui donnent sa noblesse à ce beau mot : communisme.»* Après quatre années de contestation officielle, pour *«refonder une identité communiste moderne»*, l'ancien ministre, ancien dirigeant de l'école des cadres, ancien secrétaire de Waldeck Rochet et de Georges Marchais, renonce.

Responsable de la section économique du comité central, Philippe Herzog revient aussi, discrètement, avec des mots redoutables, sur le passé. Lorsqu'il adhère au PCF, lui, le polytechnicien, il choisit *«le parti des humbles, des opprimés, des insoumis»*. Aujourd'hui, *«ce parti a vieilli, on court pour rattraper l'Histoire, on ne la fait pas»*.

L'adieu à Georges Marchais

L'unique candidat déclaré à la succession de M. Marchais se demande même s'il faut *«rester communiste»*. *«Je reste*, répond-il. *Et avec détermination, je travaille à tourner la page, à faire tout autre chose que le communisme d'hier.»* Dans un discours résolument offensif, M. Herzog fait le procès de cette *«contre-société»* que serait devenu le Parti communiste. *«On enrage*, dit-il, *de la faiblesse de pensée et d'action face à la politique du gouvernement!»*

Sur le plan du fonctionnement interne du PCF, après l'évocation d'un miracle bien improbable par Charles Fiterman, Philippe Herzog trempe, à son tour, son doigt dans le bénitier : *«La solidarité est conditionnée par l'amour de l'autre. A cet égard, nous sommes souvent en dessous du message du Christ.» «Il y a trop d'orthodoxie dans notre Eglise»*, insiste-t-il. Dernier-né de la grande famille des communistes critiques, M. Herzog ne veut pas *«porter le deuil»*, mais, au contraire, *«ouvrir les fenêtres, sortir, voyager, oxygéner la pensée»*, faire *«le choix de l'utopie, de la rencontre et de la fraternité»*. Il ne veut pas, tout simplement, qu'*«un appareil de métier gère une histoire»*.

Le «métier a parlé»

Auparavant, pourtant, le «métier» a parlé. Un délégué presque ordinaire, Georges Marchais, s'était inscrit dans la discussion générale. Oublié de tous les orateurs, la veille, à deux exceptions près – son secrétaire particulier, Jean-François Gau, et la secrétaire fédérale du Nord, Annick Mattighelo –, le secrétaire général a pris soin, tout d'abord, de se citer lui-même. C'était en 1976, lors du vingt-deuxième congrès : *«Le Parti communiste français, c'est le parti qui porte les espoirs et la volonté de millions d'hommes et de femmes.»* Qu'en est-il aujourd'hui? *«Ces dix-huit années ont été celles de bouleversements considérables et d'expériences amères, en France et dans le monde, et l'audience de nos idées, comme notre influence dans le pays, en ont lourdement ressenti les effets.»* Voilà pour le bilan : qu'on ne confonde pas la part de responsabilité de l'homme et celle de l'Histoire!

Quant à la *«rénovation»* en cours, M. Marchais a répondu, sans les nommer, à ceux qui redoutent une «social-démocratisation» du PCF. Le *«Parti communiste d'un nouveau type»*, qu'il appelle de ses vœux, n'est pas *«un parti qui se renouvelle pour être moins, mais pour être mieux communiste»*. A la fraction la plus conservatrice du parti, M. Marchais a donné encore l'assurance que *«l'emploi du mot démocratie»* n'est pas *«une concession à l'air du temps, l'indice d'un recul et, pour tout dire, d'un certain amollissement»*.

Testament politique

Sans jamais faire allusion ni à son prochain départ de la direction du parti ni à sa succession, le député du Val-de-Marne, en homme d'expérience, a simplement mis en garde ses camarades contre ces perversions de la démocratie que sont *«la corruption, le carriérisme, la suspicion, la déloyauté, le travail de clan, les non-dits»*, des *«vices»*, dont le PCF s'est *«toujours prémuni»*.

C'était un nouveau départ. Le dernier secrétaire général du PCF – puisque la dénomination doit changer – venait de laisser ce testament politique : *«Ce parti peut être une force d'avenir.»* Compte tenu des circonstances, il fallait le croire, une fois encore. Les délégués ont applaudi très longuement. Certains se sont levés, comme pour dire «merci», avant de se rasseoir bien vite, voyant qu'ils n'étaient pas suivis. Enfin, après des minutes et des minutes d'hésitation, tout le monde s'est mis debout. Ce fut un adieu furtif, contrit et précautionneux à une époque.

JEAN-LOUIS SAUX

«Pointe de vitesse»

«Parlant vraisemblablement pour la dernière fois à une tribune de congrès...» Devant les mille cinq cent quatre-vingt-un délégués, mercredi 26 janvier, Lucien Sève, «le» philosophe du comité central, a livré son dernier combat . Il l'avait commencé en juin 1984, en souhaitant une *«refondation»*. Il jette l'éponge, aujourd'hui, en craignant *«des moments difficiles»* pour ce parti qui a été la colonne vertébrale de sa vie. *«Ce vingt-huitième congrès marque sans doute la fin d'une époque pour notre parti. Il aurait fallu qu'il soit surtout le* commencement *d'une autre»*, a dit M. Sève.

D'accord sur l'idée de *«dépasser le capitalisme»*, M. Sève a réclamé *«une pointe de vitesse»* pour réussir cette entreprise. *«Je nous trouve trop lents et timorés dans notre nécessaire métamorphose»*, a lancé M. Sève, qui s'est étonné que la proposition d'abandon du centralisme démocratique ait été mitonnée suivant un *«scénario connu»*. *«La couleur nous a d'abord été annoncée par le secrétaire général»*, a-t-il relevé, ce qui lui paraît *«culturellement anachronique»* et *«politiquement néfaste»*.

Il n'a pas été nécessaire de faire intervenir dix-sept «procureurs» contre lui, comme cela avait été le cas, en 1985, contre Pierre Juquin. Un seul homme, un habitué, s'est chargé de la tâche. Jean-Paul Jouary, un professeur de philosophie, proche de la direction, a indiqué qu' *«entre les révolutionnaires et les autres, il y aura toujours une affaire de temps»*. *«Lucien»* demandait une *«pointe de vitesse»*? M. Jouary a souligné qu'il ne faut jamais *«tricher avec le temps»*. *«Certes, on peut perdre du temps et le payer : nous l'avons fait*, a-t-il déclaré. *On peut aussi vouloir gagner du temps, mais perdre son âme et, finalement, l'avenir.»*

O. B.

Nouvelles protestations contre la représentation chinoise

Le Groupe d'études parlementaire sur les problèmes du Tibet a exprimé, mercredi 26 janvier, sa *«consternation»* et son *«émotion»* devant l'invitation, par le PCF, à son congrès, du secrétaire du PC chinois au Tibet. Dans un communiqué signé de son président, le député RPR Louis de Broissia, le groupe rappelle que, depuis sa nomination à Lhassa en 1992, Chen Kuiyuan *«a mené avec zèle la politique de répression à l'encontre du peuple tibétain : des centaines d'arrestations, des déplacements de population, de nombreux cas de torture ont été dénoncés»*.

D'autre part, plusieurs organisations humanitaires, regroupées dans Forum-Tibet, ont adressé des lettres de protestations à Georges Marchais et au ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, contre la présence en France de M. Chen. La première demande au PCF *«de ne pas accepter plus longtemps, à peine de se compromettre avec les auteurs des exactions chinoises au Tibet, la présence de l'intéressé dans l'enceinte de ce congrès»*. *«Le choix de M. Chen pour représenter le PCC au congrès du PCF ne peut être considéré, eu égard au rôle joué par l'intéressé, que comme une réponse intentionnellement désobligeante à la position récemment prise en faveur du respect des droits de l'homme par le ministre des affaires étrangères français»*, ajoute la lettre.

Afin d'améliorer la qualité des débats en séance publique

Les députés modifient les règles de leur travail en commission

Les députés ont adopté, mercredi 26 janvier, une proposition de résolution de Pierre Mazeaud (RPR) visant à réformer le règlement intérieur de l'Assemblée. L'objectif affiché est de remédier au discrédit dont souffre l'institution parlementaire dans l'opinion en cherchant à éviter l'enlisement des débats en séance publique. Les groupes UDF et RPR ont voté pour, tandis que les socialistes et les communistes se sont abstenus.

L'institution parlementaire est en crise. *«Absentéisme»*, *«allongement démesuré des débats en séance publique»*, *«contrôle réduit de l'Assemblée sur l'action du gouvernement et des institutions parlementaires»* : Pierre Mazeaud (RPR), président de la commission des lois, a dressé, une nouvelle fois, le diagnostic du malaise. Présidé par Philippe Séguin, un groupe de travail avait «planché», tout au long de la session d'automne, sur les moyens de remédier à la crise. *«Nous ne saurions accepter l'effacement progressif du Parlement»*, a redit, mercredi, M. Mazeaud.

Ce groupe de travail s'est prononcé finalement pour une réforme du règlement intérieur, visant à renforcer l'autorité du travail en commission afin de réserver à la séance publique le seul débat proprement politique. Par le nombre des articles amendés, il s'agit de la plus importante réforme du règlement depuis 1969. L'objectif recherché étant que la discussion d'un texte soit techniquement la plus achevée possible en «amont» de la séance publique, la réforme propose notamment qu'une commission saisie au fond s'ouvre le plus souvent possible à des membres du gouvernement, voire à des députés appartenant à d'autres commissions. Ainsi, les laborieuses tractations seraient confinées aux commissions et n'empoisonneraient plus la séance publique.

Cet aspect de la proposition de résolution de M. Mazeaud ne s'est pas heurté à une opposition particulière de la part de l'Assemblée. En revanche, une autre disposition, visant à encadrer davantage la pratique des amendements en séance publique, a déclenché une vive controverse. Le dispositif antérieur voulait que les amendements ne pussent être présentés par les députés que dans un délai de quatre jours suivant la distribution du rapport. M. Mazeaud proposait de ramener ce délai à deux jours. Pour le cas où celui-ci n'est pas encore expiré, M. Mazeaud suggérait qu'aucun amendement ne pût être déposé une fois la discussion générale ouverte et non plus, comme c'est le cas actuellement, une fois l'examen des articles entamé.

Si M. Mazeaud a affirmé qu'une telle modification *«n'entame en rien le droit d'amendement»*, tel n'était pas l'avis de la commission des lois, qui s'y est opposée. Les plus hostiles à cet aspect de la réforme se comptaient plutôt dans les rangs de l'UDF. *«Réduire le délai de dépôt des amendements porte atteinte à nos possibilités d'expression politique*, a souligné Claude Malhuret. *Nous n'avons pas à nous rogner nous-mêmes les ailes.»* Bernard Derosier (PS), bien que *«réservé»*, n'a pas cherché querelle sur ce point à M. Mazeaud, lequel a pu, en revanche, compter sur le soutien de Bernard Brunhes (PC). Après tractations, l'Assemblée a finalement adopté la solution de repli de M. Mazeaud, proposant de s'en tenir à un délai du dépôt des amendements de trois jours.

FRÉDÉRIC BOBIN

Budget en panne et conflit politique

La chambre d'agriculture de La Réunion est dissoute par le conseil des ministres

Le conseil des ministres du mercredi 26 janvier a dissous l'assemblée des membres élus de la chambre d'agriculture de La Réunion. Une telle dissolution de l'assemblée d'un organisme consulaire est tout à fait exceptionnelle. Elle a été demandée par le préfet de La Réunion, qui a constaté que depuis plus de six mois elle n'était plus en état de fonctionner : la décision modificative du budget de 1993 n'a toujours pas été votée, le budget pour 1994 n'a pas non plus été approuvé, l'assemblée a même décidé, en décembre, de ne plus assurer le paiement des intérêts de ses emprunts, décision bien entendu illégale.

Officiellement, la majorité des quarante membres de la chambre demandent le départ du directeur de celle-ci, Guy Signon, dont elle conteste la gestion, départ que refuse le président, Angelo Lauret. En fait, il y a aussi un conflit politique. M. Lauret a été élu sur une liste présentée par un groupement professionnel proche du Parti communiste réunionnais, mais depuis il s'est rapproché de la FDSEA. Ses anciens amis, associés à quelques élus de la FDSEA, l'ont mis en minorité au début de l'été mais il a refusé de démissionner. Depuis rien ne s'est arrangé, les séances de la chambre ne pouvant même plus se tenir normalement.

Après les déclarations de Mme Aubry

Le PS défend le monopole des syndicats à représenter les chômeurs

Les dirigeants socialistes prennent avec des pincettes la proposition de l'ancien ministre du travail, Martine Aubry, qui, sur France 2 le 23 janvier, envisageait *«une représentation autonome des chômeurs»*. Mercredi 26 janvier, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Henri Emmanuelli, a rejeté vigoureusement cette suggestion. *«Prôner une représentation autonome des chômeurs, c'est méconnaître*, a dit le député des Landes, *l'action que mènent les syndicats en leur faveur... C'est d'intégration qu'ils ont besoin, non pas de ségrégation, fût-elle présentée sous une forme* a priori *sympathique.»*

Cette question a été débattue le même jour au bureau exécutif, lequel, sous la recommandation de Jean Le Garrec, chargé des entreprises au secrétariat national, a adopté une attitude moins tranchée, pour ne pas dire embarrassée. En confidence, beaucoup de socialistes reconnaissent que Mme Aubry a posé un vrai problème, mais, engagé aujourd'hui dans un travail de rapprochement avec les syndicats dans le cadre, notamment, des assises de la transformation sociale dont le premier acte se joue les 5 et 6 février, le PS ne semble pas décidé à les prendre de front sur cette question précise.

D'où, au terme de ce bureau exécutif, un communiqué alambiqué. *«La situation du chômage (...) montre, à l'évidence*, indique-t-il, *que les structures traditionnelles, malgré leurs efforts, n'ont pas su ou n'ont pas pu prendre en compte et défendre les intérêts collectifs des chômeurs et rompre, ainsi, leur isolement, source d'exclusion. Pour autant, ces initiatives utiles ne doivent pas remettre en question ni affaiblir la représentativité des organisations syndicales dans les organismes paritaires, où leur rôle reste fondamental.»* Le communiqué souligne, cependant, qu'*«il faut, toutefois, mieux intégrer les exclus et instituer, au niveau local, des passerelles, des lieux de rencontre et de débat»*.

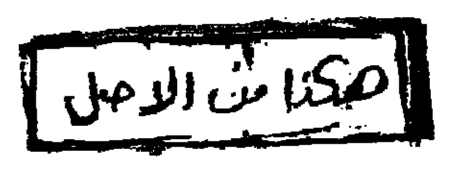
D. C.

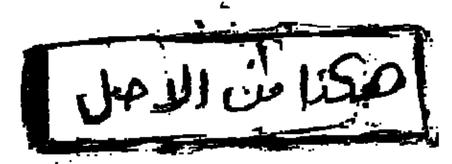
EN BREF

SCHENGEN : «Une révision constitutionnelle inutile», estime Michel Rocard. – Michel Rocard a estimé, mercredi 26 janvier, au cours d'un meeting de soutien au candidat socialiste à la législative partielle de Paris, que, puisque les accords de Schengen *«ne seront pas appliqués, on avait fait, pour rien, une révision constitutionnelle inutile»*.

LES FEMMES ET LA POLITIQUE : premières conférences de l'institut de Mme Roudy. – L'Institut politique européen de formation des femmes (IPEFF), créé par Yvette Roudy, maire (PS) de Lisieux (Calvados), ancien ministre des droits des femmes (*le Monde* du 22 janvier), commence le cycle de ses conférences, le 1er février, par une intervention de l'historienne Michèle Perrot sur «Les féminismes». Le 8 février, la politologue Janine Mossuz-Lavau interviendra sur le thème : «Droit de vote et éligibilité».

► **IPEFF, 32, rue des Volontaires, 75015 Paris. Tél. : (1) 43-06-08-96.**





...u'il se prépare
...ommuniste

La table ronde sur «l'avenir du système éducatif»

Purgatoire pour l'enseignement privé

Alors que la révision de la loi Falloux visait à aider davantage le secteur privé, celui-ci est le grand absent de la table ronde sur l'éducation.

■ TABLE RONDE. Le premier ministre Edouard Balladur devait présider jeudi 27 janvier dans l'après-midi la table ronde sur «l'avenir du système éducatif» promise après l'annulation par le Conseil constitutionnel du principal article de la loi révisant la loi Falloux et deux jours avant la manifestation laïque pour la défense de l'école publique le 16 janvier à Paris. Sont invitées à débattre huit confédérations syndicales, la Fédération syndicale unitaire (FSU), la Fédération de l'éducation nationale (FEN), Force Ouvrière (FO), la CGT, la CFTC, la CFDT, la Confédération syndicale de l'éducation nationale (CSEN) et la Fédération autonome de l'éducation nationale (FAEN), ainsi que les deux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) et la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), et deux lycéens membres élus du conseil supérieur de l'éducation.

■ SEPT MINISTRES PRÉSENTS. Aux côtés d'Edouard Balladur et de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devraient être présents Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, André Rossinot ministre de la fonction publique, Simone Veil, ministre de la santé, des affaires sociales et de la ville, Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire, Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports.

■ PRIVÉ. Les représentants de l'enseignement catholique n'ont pas été conviés à la table ronde. Les chefs d'établissement, qui font clairement porter l'échec de la révision de la loi Falloux sur l'UNAPEL, estiment qu'une pause est nécessaire.

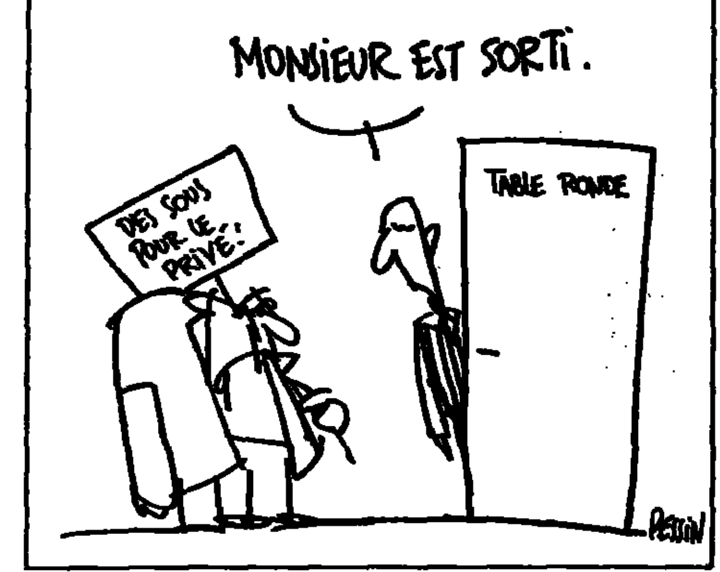
Qui va à la chasse, dit-on, perd sa place. L'enseignement catholique aura perdu la sienne d'avoir voulu traquer la loi Falloux. Absent de la table ronde sur l'éducation, jeudi 27 janvier, l'enseignement privé sous contrat (à 95 % catholique) fait grise mine, abasourdi par l'échec de la réforme du financement de ses investissements.

Hier encore conforté dans sa «mission de service public d'éducation» par le ministère Lang, le voici soudain privé de participation. Hier ouvertement «associé» à l'effort national, à la récente consultation engagée auprès des enseignants par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, sur les collèges, le voici exclu des négociations. Et par un gouvernement qui se disait son plus ardent défenseur!

Six semaines de tourmente, depuis l'adoption «à la hussarde» de la révision de la loi Falloux jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi, vidée de son sens par le Conseil constitutionnel, auront finalement fait payer à l'enseignement privé l'addition de multiples enjeux, souvent brouillés : la laïcité, la peur d'une société duale et d'une école à deux vitesses, la crainte des réseaux éducatifs communautaires et, en premier lieu, la réforme de son financement, qui a mis le feu aux poudres.

Solidement tenu aujourd'hui à l'écart du «grand débat sur l'éducation», notamment sous la pression insistante des organisations du public, le secteur privé ne peut que regarder le train passer. L'échec de la révision de la loi Falloux semble marquer un coup d'arrêt momentané à la progression de la logique qui prévalait depuis l'adoption, il y a trente-cinq ans, de la loi Debré : l'association des établissements privés au service public par voie contractuelle.

Réunis en assemblée générale à Paris vendredi 21 janvier, les chefs d'établissement du privé ont, peut-être mieux que quiconque, mesuré l'effet boomerang de la tentative de révision du système de financement de leurs écoles. Ils ont surtout pris de plein fouet la manifestation du 16 janvier *«qui a mis à mal une paix scolaire fragile»*, a expliqué Guy Pican, président du Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre (SNCEEL), et *«qui a démontré à quel point les établissements privés étaient méconnus et à quel point la notion d'association n'était pas encore passée, partout, dans l'opinion»*.



Le point de vue de ces responsables est important. D'une part parce que, laïcs à plus de 80 % et confrontés chaque jour à la «vraie» demande des familles (celle de l'efficacité plutôt que celle des valeurs, même s'ils s'en défendent parfois), les chefs d'établissement du privé ont déjà dû lutter, pendant les trois années qui ont précédé l'adoption en 1992 du nouveau statut de l'enseignement catholique, contre les idées reçues... de nombreux évêques.

La responsabilité de l'UNAPEL

Ce sont eux, parmi les premiers, qui ont démontré à quel point l'enseignement catholique s'était laïcisé, qui ont pu amener progressivement la réflexion de la tutelle sur le terrain du «professionnel» et non plus seulement du «confessionnel». D'autre part, parce que ce sont eux qui, légalement, devraient être considérés comme les principaux interlocuteurs de l'Etat : les contrats sont passés entre les établissements et l'Etat, non pas entre l'Eglise catholique et l'Etat – ce fut d'ailleurs là l'une des ambiguïtés (difficile à lever) lors de la conclusion des accords Lang-Cloupet (1). Aujourd'hui, ces chefs d'établissements, qui font clairement porter la responsabilité de l'échec sur la stratégie solitaire adoptée par la direction de l'Union nationale des associations de parents d'élèves (UNAPEL), estiment qu'une pause est nécessaire.

Ne serait-ce que pour montrer le chemin parcouru et pour briser quelques idées reçues, à commencer par celles que mettent à mal, depuis deux ou trois ans, les sociologues spécialistes de la question, Alain léger et Gabriel Langouët : si le privé scolarise un écolier sur six et un collégien ou lycéen sur cinq, près de la moitié des familles ont recours, au moins une fois, au privé pour l'un de leurs enfants... et 30 % des enseignants du public (*le Monde* du 13 janvier et étude à paraître).

Cependant, la pause ne saurait conduire au *statu quo*. Le tohu-bohu de ces dernières semaines a eu le mérite de montrer qu'il fallait pour le moins clarifier la situation. Le financement du fonctionnement du privé est transparent (salaires des enseignants pris en charge par l'Etat, participation de l'Etat et des collectivités locales aux autres frais), mais celui des investissements est apparu opaque, flou, parce que souvent poussiéreux en raison de l'application de vieilles règles comptables peu rigoureuses. Des parlementaires, attachant plus d'importance à leurs convictions personnelles qu'au respect des lois qu'ils édictent, se sont glorifiés d'avoir financé les établissements privés au-delà des seuils légaux.

Surtout, le dispositif législatif régissant le financement des investissements du privé, tel qu'il est dépeint avec précision dans le rapport qu'a remis Georges Vedel au ministre de l'éducation le 13 décembre 1993, à la veille du «coup de force» au Sénat, est apparu peu cohérent et inadapté à la décentralisation.

Modifier un jour ou l'autre la loi Falloux paraît donc inévitable. Cela ne signifierait pas que l'on abandonne la priorité en faveur de l'école publique, mais au contraire, qu'on la confirme. L'essentiel repose, comme l'a indiqué le Conseil constitutionnel dans ses considérants, sur les garanties à exiger pour que des aides publiques ne puissent être accordées aux établissements privés sous contrat d'association avec l'Etat (2), au détriment des établissements publics. C'est-à-dire pour éviter qu'elles provoquent une situation de concurrence (*le Monde* daté 16-17 janvier).

Liberté «contrôlée»

Un sondage effectué pour le Comité national d'action laïque (CNAL) et publié en novembre 1993 indiquait déjà que six Français sur dix trouvaient juste que les collectivités locales financent les locaux de l'enseignement privé sous contrat, à condition toutefois que ceux-ci restent propriétés publiques. 83 % préféraient que l'argent public, des collectivités locales et de l'Etat, soit consacré en priorité à améliorer le service public. Ce qui ne va pas dans le sens d'un système privé concurrentiel, comme l'appellent de leur vœux certains ténors de la majorité, comme Alain Madelin, vice-président de l'UDF.

L'enseignement catholique n'est pas loin de penser de même, qui veut asseoir son association au service public (la loi Debré parlait aussi de «coopération», alors qu'il s'agissait à l'aube des années 60 de scolariser en masse pour faire face aux défis économiques). Le Père Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, a, de son côté, toujours voulu assurer qu'il ne pouvait y avoir de saine liberté *«que contrôlée»*. On l'a aussi entendu prêcher pour la gratuité dans le privé, afin qu'il n'y ait pas de déséquilibre, le privé étant susceptible d'obtenir, outre des fonds publics, des fonds propres auxquels ne peuvent prétendre les établissements publics. Enfin, les chefs d'établissement ont demandé que la loi Bourg-Broc, même vidée de son sens, soit tout de même publiée, bien que celle-ci, promulguée le 21 janvier, impose à l'enseignement privé de nouvelles obligations (*le Monde* du 25 janvier), sans lui offrir de quelconques avantages.

Mais en marge du purgatoire imposé au privé, l'échec de la révision de la loi Falloux aura surtout eu pour conséquence de réaffirmer la mission de l'Etat en matière d'éducation. Conforté dans son rôle de garant laïque de l'institution, l'Etat doit veiller à la cohésion de l'ensemble. Entre autres, à l'équilibre public-privé, qui ne saurait être soumis pour partie au bon vouloir des élus locaux.

Après l'adoption, en décembre dernier, de la loi quinquennale sur le travail, l'emploi et la formation professionnelle, très «décentralisatrice» notamment pour la formation, la censure des gardiens de la Constitution rétablit un équilibre. Elle ne fait pas oublier que beaucoup de choses, aujourd'hui, dans le système éducatif, se décident au niveau local, dans l'établissement et autour de l'établissement, dans le cadre d'une autonomie qui s'est accrue. Mais elle rappelle qu'un lien national est toujours nécessaire pour que soit assurée au mieux l'égalité (ou plus justement l'égalisation) des chances. On le voit d'autant mieux aujourd'hui que le premier ministre, reprenant en main un dossier jugé non prioritaire après sa nomination en mars 1993, est sommé de *«redéfinir les priorités et les missions de l'école»*.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, a signé, de fait, des accords avec le ministre de l'éducation nationale au nom de l'enseignement privé sous contrat, qu'il soit catholique, juif, protestant ou laïque.

(2) En 1994, 56 % des écoles primaires privées étaient sous contrat d'association avec l'Etat (contre 35 % en 1982), les autres écoles ayant opté pour le contrat simple (peu contraignant et dont la loi Debré avait prévu initialement qu'il disparaisse en 1971).

Chargée de formuler des propositions

La commission Schléret entame un tour de France des constructions sensibles

Créée par Edouard Balladur au début du mois de janvier, la commission nationale de sécurité dans les établissements scolaires publics et privés, présidée par Jean-Marie Schléret (UDF), député de Meurthe-et-Moselle, a commencé, jeudi 27 janvier, un tour de France des constructions sensibles par la région parisienne.

Chargée d'évaluer les urgences, de formuler des propositions et d'établir des critères pour la répartition du programme quinquennal de 2,5 milliards de francs annoncé par le gouvernement, elle doit se rendre, chaque semaine, dans les régions pour réaliser une «photographie» des besoins. Cette démarche pourrait aboutir à la création d'un «observatoire national permanent de la sécurité.»

En l'absence des parlementaires de l'opposition (PS et PCF), de FO et jusqu'à présent de la FEN qui, dans une lettre au ministre de l'éducation nationale, a posé des conditions à sa participation, la commission reste composée de trente-sept membres : cinq députés (deux RPR, dont Bruno Bourg-Broc, deux UDF et un République et Liberté, ex non-inscrit), cinq sénateurs de la majorité, dont Adrien Gouteyron (RPR) désigné comme rapporteur, trois délégués des associations d'élus locaux (Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF), président du conseil régional de Provence-Côte d'Azur, Michel Mercier, député (UDF-CDS), président du conseil général du Rhône, Jean-Paul Delevoye, sénateur (RPR), président de l'Association des maires de France).

Outre quatre experts et dix représentants des ministères, les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves disposent de neuf représentants, dont sept pour le public (FSU, le syndicat des personnels de direction, SGEN-CFDT, FCPE et PEEP) et deux pour le secteur privé (SNEC-CFTC et UNAPEL). La commission devra rendre son rapport le 31 mars.

Des mesures d'urgence

Suite de la première page

Attention!, prévenait Matignon dans un communiqué, l'objectif était de *«décider la méthode de travail permettant un examen approfondi de l'ensemble des problèmes qui se posent au système éducatif»*. Autrement dit, il ne s'agirait que d'une pause, d'un point d'ordre – sans ordre du jour dévoilé à l'avance. Le premier ministre conviait une vingtaine de «partenaires» à une sorte de réunion de synthèse ou de cadrage avant le débat au long cours conduit par François Bayrou en février, mars et avril.

A quelques heures du lever de rideau, l'état d'esprit restait le même. Le premier ministre est là pour écouter, soulignait-on à Matignon, et il s'agit d'abord de laisser les intéressés s'exprimer sur *«l'éducation pour l'an 2000»*. Si des thèmes précis se dégagent, un calendrier des discussions qui nourriront les négociations ultérieures avec le ministre de l'éducation nationale pourrait être établi au cours de la discussion. Et l'on évoque, pour l'exemple, quelques thèmes, *«dont la liste n'est pas limitative»*, qu'Edouard Balladur souhaiterait proposer au débat : la relation formation-emploi, la violence à l'école, les rythmes scolaires, ou encore *«la détection précoce des handicaps»*. Quelques mots-clés piochés, çà et là, dans l'inventaire varié des revendications exprimées depuis dix jours à l'adresse de François Bayrou.

La violence, pour la FEN – c'est l'un des thèmes de son prochain congrès –, les rythmes scolaires pour les parents d'élèves qui souhaitent qu'une vraie négociation s'engage sur ce point, la «détection précoce des handicaps» pour le ministre de l'éducation nationale, dont c'est l'un des chevaux de bataille favoris... En face, les grandes organisations syndicales (la FEN, la FSU et la CFDT) l'ont toutes répété dix jours durant avec plus ou moins de force à François Bayrou : elles réclament une loi de programmation et des mesures d'urgence pour la rentrée scolaire. A la veille de la table ronde, le 26 janvier, les socialistes ont enfoncé le clou en chiffrant l'effort à fournir : 10 milliards de francs pour la rentrée et la loi de programmation de 80 milliards de francs sur cinq ans.

Si, pour Guy Le Néouannic, secrétaire général de la FEN, l'heure n'est peut-être pas encore aux engagements chiffrés, il attend au minimum que le premier ministre *«exprime des intentions politiques précises et s'engage sur le principe de mesures particulières pour la prochaine rentrée scolaire»*. Mais pas question, pour la FEN, de se laisser entraîner dans *«un débat technique, secteur par secteur»*. M. Le Néouannic souhaite donc aborder avec le premier ministre le problème de la répartition de l'offre du service public d'éducation, celui des zones sensibles ou encore la formation professionnelle. Il est vrai que le choix du numéro un de la FEN de se rendre à l'invitation de M. Balladur en compagnie de Jean-Paul Tricoche, responsable du secteur éducation de la Fédération, mais sans Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du seul syndicat de la FEN représentant les enseignants, limite peut-être un peu sa marge de manœuvre.

La Fédération concurrente, la FSU (Fédération syndicale unitaire), bien placée pour mener le jeu des négociations, vu les conflits internes qui secouent sa rivale, a moins d'états d'âme. Michel Deschamps, patron de la FSU et Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), majoritaire dans le second degré, se serrent les coudes et réclament d'une même voix des crédits, des postes et l'engagement du premier ministre de renoncer définitivement à toute révision du mode de financement de l'enseignement privé. Ce n'est qu'à cette condition, *«l'engagement sur des mesures d'urgence immédiates et concrètes»* que Monique Vuaillat se déclare prête à *«discuter sur le long terme»*.

Le SGEN-CFDT, enfin, malgré ses appels répétés à la nécessaire *«transformation»* de l'école, s'est rallié, au lendemain de la manifestation du 16, à la ligne tracée par la FSU : des crédits et des postes, tout de suite. Il n'y a guère que les parents d'élèves qui pourraient, selon les souhaits qui s'expriment dans l'entourage de François Bayrou, *«tirer vers le qualitatif»* une négociation qui risque fort de se résumer au donnant-donnant. Mais la FCPE est surtout occupée, depuis quelques semaines, à rester zone neutre entre la FEN et la FSU. Quant à la PEEP, elle n'a cessé de lancer des œillades en direction de l'enseignement privé où elle aimerait bien glaner des adhérents supplémentaires. Elle se trouve, du coup, dans une situation fort inconfortable pour aborder ces négociations.

Ce n'est qu'un lever de rideau, le travail sérieux, chantier, par chantier se fera au cours des semaines prochaines, répète-t-on chez François Bayrou où l'on refuse évidemment de placer le débat sur le seul terrain des moyens. Un rapport d'étape de la négociation est prévu à la mi-mars. Dans cette partie à trois, le premier ministre pourrait s'offrir le beau rôle d'ouvrir quelques perspectives sonnantes et trébuchantes.

CHRISTINE GARIN

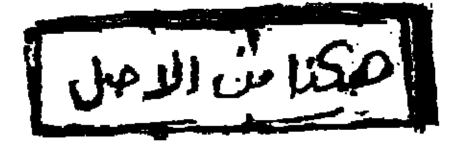
Le PS chiffre les besoins à 10 milliards de francs

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et le porte-parole du PS, Jean Glavany, ont proposé, mercredi 26 janvier, un «collectif» budgétaire de 10 milliards de francs pour l'éducation nationale en 1994 et une loi de programmation pour les cinq années suivantes.

Pour 1994, ils estiment à 7,75 milliards de francs les besoins d'investissement des établissements publics, à 1,33 milliard de francs la somme nécessaire à la création de cinq mille quatre cents postes et à 1,07 milliard de francs les frais de fonctionnement et les crédits pédagogiques.

Le PS estime qu'il faudrait, en outre, *«au moins 80 milliards de francs supplémentaires sur cinq ans pour poursuivre la mise à niveau de notre système éducatif, soit 20 milliards de francs dès la loi de finances initiale de 1995»*.

Pour financer ces mesures, les socialistes proposent d'instituer une taxe sur le dioxyde de carbone, *«impôt qui fait partie des engagements* [de la France] *à la conférence de Rio-de-Janeiro sur l'environnement»*.



JUSTICE

Devant le tribunal correctionnel de Bordeaux

Trois ans de prison sont requis contre Claude Bez

Olivier Rothé, premier procureur adjoint de la République à Bordeaux, a requis trois ans de prison ferme et une amende de 2 millions de francs, mercredi 26 janvier, contre Claude Bez, l'ancien président du club de football local, qui comparaissait avec son fils Eric et deux entrepreneurs devant le tribunal correctionnel de cette ville dans le cadre de l'affaire du centre d'entraînement du Haillan (*le Monde* du 26 janvier).

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

« Président tout puissant et professionnel du chiffre » : c'est en ces termes qu'Olivier Rothé, premier procureur adjoint, a qualifié Claude Bez, mercredi 26 janvier, lors de son réquisitoire devant le tribunal correctionnel de Bordeaux où l'ancien dirigeant girondin comparaissait depuis lundi. La démonstration du magistrat, que M. Bez n'a jamais quitté du regard, a reposé sur ces deux piliers : la *« toute-puissance »* d'un homme qui régnait sans partage et les *« chiffres »*, que M. Bez maniait avec habileté, en sa qualité d'expert-comptable.

Ce réquisitoire arrivait après des débats confus, marqués par les virulentes interventions du prévenu mais aussi par les « trous de mémoire » de certains témoins, moins loquaces à la barre que devant le juge d'instruction. Aussi, le représentant du ministère public a-t-il dû clarifier les faits reprochés aux quatre prévenus (M. Bez, son fils Eric et deux entrepreneurs) dans l'affaire du centre d'entraînement du Haillan.

Il apparaît qu'en 1986 Claude Bez a obtenu des collectivités locales une « enveloppe » de 54 millions pour rénover ce château. L'avant-projet prévoyait un coût prévisionnel de 44 millions de francs. Selon l'accusation, M. Bez le savait mais aurait réclamé, et obtenu, plus d'argent.

Le rôle du fils

La différence, 10 millions de francs, n'aurait pas été rendue aux collectivités, mais payée aux entreprises chargées du chantier (Malardeau et Aquitaine Environnement). Ces entreprises, après avoir « gonflé » leurs factures jusqu'à 54 millions de francs, auraient ensuite reversé au club les millions superflus sous forme de contrats publicitaires. Des contrats que M. Rothé a jugé *« fictifs »*. Ces faits, niés par l'intéressé, ont été confirmés par André Pinsan, PDG d'Aquitaine Environnement, également poursuivi. Mais il ne s'agit là que du premier volet du dossier.

Devançant les arguments selon lesquels M. Bez aurait agi pour son club, M. Rothé a insisté sur le fait que les *« intérêts collectifs et intérêts personnels ne sont jamais totalement dissociables. Dans cette affaire, ils se rejoignent »*. La famille Bez aurait-elle tiré bénéfice de la situation, en marge du versement de 10 millions de francs dans les caisses girondines ? C'est à ce moment qu'Eric Bez entre en jeu.

Il aurait perçu des *« sommes considérables »* pour des missions de *« coordination »* du chantier. Agé à l'époque de vingt-sept ans, il n'avait *« aucune compétence en architecture »*, a estimé M. Rothé qui l'a qualifié de *« petit télégraphiste »*, informant son père des travaux. Au total, il aurait néanmoins perçu 5,5 millions de francs de la part du club, des architectes, des entreprises Malardeau et Aquitaine Environnement. Et le magistrat de poursuivre : *« Derrière Eric Bez, il y a Claude Bez, véritable instigateur des faits. »* Celui-ci aurait bénéficié, à titre personnel, d'une partie de l'argent gagné par son fils. Il aurait ainsi viré 3,3 millions de francs au profit de son hôtel au Sénégal, Eric ayant gardé de quoi acheter une maison.

Rejetant la thèse du *« complot politique »* avancée par la défense (une *« alliance »* entre MM. Tapie et Charasse, ministre du budget de l'époque), M. Rothé concluait à la responsabilité du père qui avait *« placé son fils »* et s'était *« enrichi personnellement »*. Il allait recquérir contre lui trois ans de prison ferme et une amende de 2 millions de francs ; deux ans d'emprisonement (dont un avec sursis) et une amende de 120 000 francs contre son fils (1) ; huit mois de prison avec sursis à l'encontre de Jacques Rubio, directeur de Mallardeau, et d'André Pinsan, *« des hommes qui n'ont pas su dire « non »*.

Mardi, les défenseurs de la ville et de la région (toutes deux RPR) avaient, d'une certaine manière, soutenu M. Bez. Les débats, truffés d'allusions politiques locales, avaient pris une tournure singulière puisque seul l'avocat du conseil général (dont le président est socialiste) s'était montré critique à l'égard de l'ancien dirigeant du club de football.

Les avocats du clan Bez ont plaidé l'innocence de leurs clients, en insistant sur le fait qu'aucune expertise n'a été menée pour déterminer le coût effectif des travaux, ce qui aurait permis de confirmer ou d'infirmer la surfacturation. La réplique du parquet, *« une expertise était inutile au regard des éléments du dossier »*, selon M. Rothé, constitue le talon d'Achille de l'accusation. Jugement le 21 mars.

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Après des aveux lors d'un interrogatoire contesté par ses défenseurs, Eric Bez s'est rétracté, assurant que les policiers l'avaient poussé à *« charger »* son père.

Le procès d'Omar Raddad devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes

La porte bloquée

La cour d'assises des Alpes-Maritimes a entendu, mercredi 26 janvier, les gendarmes qui ont procédé aux premières constatations au moment de la découverte du corps de Ghislaine Marchal.

NICE

de notre envoyé spécial

Avec un bruit sec, le lit pliant projeté par le gendarme tombe sur le parquet du prétoire. Le public se lève pour mieux voir le militaire qui mime, avec les pièces à conviction, la façon dont il est entré dans le sous-sol où le corps de Mme Marchal a été découvert. A l'arrivée des gendarmes, la porte fermée à clé était en outre bloquée par un lit pliant. Ce lit, violemment écarté, il a ensuite fallu dégager un tube de fer qui jouait le rôle de cale. Selon l'accusation, Ghislaine Marchal, très grièvement blessée par son agresseur, aurait trouvé la force de bloquer la porte pour éviter son retour avant d'inscrire avec son sang la mention : *« Omar m'a tuer »*.

Selon la défense, tout cela ne serait qu'une mise en scène effectuée par un inconnu qui aurait voulu retarder la découverte de sa victime. Mais, à ce stade des débats, ces interprétations ne sont pas aussi clairement exprimées, et ce n'est que par le biais des interventions du président et des réactions des avocats de la défense que se dessinent les stratégies respectives.

« Un calme surprenant »

Pour les gendarmes, il est impossible de placer les objets qui bloquent la porte lorsqu'on se trouve à l'extérieur. Mais la défense, et notamment Me Jacques Vergès, soutient que rien ne prouve que le lit, le tube de fer et un chevron de bois se soient trouvés placés dans la position décrite par les gendarmes puisqu'ils n'ont pas pu observer leur situation initiale avant de les déplacer.

Les gendarmes décrivent aussi le comportement d'Omar lors de son arrestation : *« Il était très calme et répondait à nos questions. Ce calme était même surprenant pour quelqu'un accusé d'un meurtre. Il n'a pas demandé d'interprète. »* Omar explique : *« J'étais convaincu que j'allais être libéré. Chez les gendarmes, je n'ai pas très bien compris. J'ai commencé à comprendre chez le juge d'instruction. »* Pourtant, il ne conteste aucun des propos tenus devant les gendarmes, sauf un passage du procès-verbal où il admet fréquenter des prostituées. Il nie farouchement ces fréquentations, et ce n'est pas le témoignage d'une prostituée occasionnelle, que la cour a fait venir de la Moselle, qui renforcera la thèse de l'accusation. Nathalie a reconnu sur photo Omar Raddad, qu'elle a croisé à Cannes sur la Croisette vers le 20 juin 1991. *« A cette époque, je ne me prostituais pas encore. Je l'ai vu trois jours de suite. A chaque fois, il me fixait du regard. Je ne l'ai jamais eu comme client. »*

La cour revient ensuite aux témoignages de l'entourage de la victime et, parmi les voisins, Arlette Boisson se souvient du jardinier qui travaillait alternativement chez sa mère, Mme Pascal, et chez Mme Marchal. Sa déposition fait apparaître des divergences d'appréciation sur le comportement d'Omar. Pour Mme Boisson, Omar, employé depuis six ans, *« était régulier dans son travail »* ; alors qu'elle évoque un coup de téléphone de Mme Marchal faisant remarquer à sa mère : *« Ton jardinier est encore en retard. »*

En tout cas, Omar a plusieurs fois demandé des avances de salaire à ses deux patronnes. Des demandes qui ont inquiété le mari d'Arlette Boisson : *« Il avait le comportement d'un homme qui avait peur. Je lui ai demandé s'il ne faisait pas l'objet d'un racket. Il m'a dit : non. Ensuite, il m'a dit qu'il avait envoyé 5 000 F à sa famille au Maroc au début du mois de juin 1991. »*

Omar ne se souvient pas de cet entretien et conteste formellement avoir envoyé de l'argent à cette époque. De la même manière, il nie certains faits pourtant insignifiants et s'accroche à des détails en adoptant curieusement la même attitude que l'accusation qui, faute de preuves, s'est attachée aux plus petits indices.

MAURICE PEYROT

Comparaissant à Draguignan pour homicide involontaire

Le désarroi d'une infirmière stagiaire

Poursuivies pour homicide involontaire, une infirmière stagiaire, Huguette Vanher, vingt-cinq ans, et une infirmière titulaire, Nathalie Vanhille, vingt-huit ans, ont comparu, mercredi 26 janvier, devant le tribunal correctionnel de Draguignan (Var) pour répondre de la mort d'Andréa, cinq ans, survenue le 20 novembre 1992 à l'hôpital de Draguignan, à la suite du surdosage accidentel d'un médicament à base de quinine. Le substitut du procureur de la République, Jean-Claude Dury, n'a pas réclamé de peine contre la première et requis six mois de prison avec sursis contre la seconde.

DRAGUIGNAN

de notre envoyé spécial

Huguette a encore des airs d'adolescente. Sa façon, précise et appliquée, de relater les événements de cette fin de journée du vendredi 20 novembre 1992 en dit davantage que son carnet de notes sur sa bonne volonté. Pour la directrice de l'école d'infirmières de Nice, c'est, au demeurant, *« une élève sans histoire, peut-être pas brillante mais très appréciée »*. Quatre jours auparavant, elle avait entamé un stage de troisième année dans le service de pédiatrie de l'hôpital de Draguignan. Occupée par d'autres tâches – il y a eu trois arrivées inopinées –, Nathalie, son infirmière *« référente »*, à peine plus âgée qu'elle mais diplômée depuis quatre ans, lui a délégué la distribution des médicaments pour l'ensemble du service.

« J'ai ressenti comme un blocage »

Il lui faut, en particulier, effectuer une perfusion sur une fillette soignée pour une crise de paludisme, Andréa Martel, cinq ans, venant du Gabon et en traitement à l'hôpital depuis trois jours. Nathalie lui a remis trois ampoules de 0,5 g chacune de Quiliforme, un alcaloïde d'utilisation peu courante dans l'hôpital varois et de maniement délicat en raison de sa toxicité. Dosage indiqué par le médecin : 125 mg, c'est-à-dire un quart d'ampoule. *« Après avoir rempli la seringue,* raconte-t-elle, *j'ai été prise d'un doute. J'ai ressenti comme un blocage. Je suis allée voir l'infirmière. Je lui ait dit, trois ampoules de 0,5 g pour 125 mg, est-ce exact ? »* La scène se passe dans l'animation d'un couloir. Nathalie lui souffle un *« oui »* rapide. Vingt minutes plus tard, Andréa est morte, victime d'un collapsus cardiaque irréversible. La concentration de la perfusion était dix fois supérieure à la dose prescrite...

Il n'y a, en l'occurrence, aucune divergence dans les versions des deux jeunes femmes. Mais comment la justice doit-elle répartir les responsabilités et où celles-ci s'arrêtent-elles ? Parties civiles, ministère public et défense se rejoignent sur un point : il y a des *« absents »* dans ce procès. *« La sécurité du malade repose sur la dualité médecin-pharmacien »*, relève, notamment, le substitut Dury. Or le médicament a été remis à l'infirmière par une aide-soignante du service réanimation. M. Dury ne requiert donc pas *« de gaieté de cœur »*. Il va même jusqu'à parler de *« dossier aseptisé »*...

Comme le souligne Michel Cardix (Nice), l'avocat de Nathalie, qui plaide, lui, avec persuasion, le *« fait du tiers »*, c'est-à-dire *« la carence totale de l'administration »*, il n'y a pas eu, non plus, ce jour-là, de prescription médicale écrite, ni de contre-visite du médecin responsable. Autre « anomalie » qui explique, sinon excuse, la confusion des infirmières : l'absence de conditionnement pédiatrique du médicament et d'indication utile de dosage. Nathalie, par ailleurs couverte d'éloges pour sa compétence professionnelle, aurait dû, c'est vrai, contrôler le travail d'Huguette. Laquelle, selon son avocate, Danielle Robert (Draguignan) n'a qu'une responsabilité *« subjective et morale »*, car elle a agi *« sous tutelle »*.

L'accusation ne retient, pourtant, ni l'excuse de l'urgence, ni celle de la surcharge de travail invoquée par Me Cardix et dénoncée aussi par la Coordination nationale des infirmières, partie civile. Quant aux avocats des parents d'Andréa, Bernard Hawadier et Philippe Granier (Draguignan), leur credo est simple : *« Pas de règlement de comptes »*, ce qui n'exclut pas que les deux infirmières *« rendent des comptes »* à la famille de la victime.

Le jugement a été mis en délibéré au 16 mars.

GUY PORTE

Quatre écologistes en correctionnelle à Poitiers

Les alpinistes de la centrale de Civaux

POITIERS

de notre correspondant

Dans le département de la Vienne, les écologistes se mobilisent dans le sud où l'on envisage d'implanter un laboratoire souterrain pour déchets nucléaires, mais aussi à Civaux où une centrale est en construction. Au cours de l'été 1992, quatre militants avaient occupé deux grues du chantier en signe de protestation. Mercredi 26 janvier, ils comparaissaient devant le tribunal de Poitiers, une occasion pour cent cinquante écologistes de manifester, en présence d'Antoine Waechter, dans les rues de la ville en roulant symboliquement des fûts.

La nuit précédente, deux grimpeurs de Greenpeace et une jeune femme de l'association Planète-état d'alerte avaient réédité l'ascension de 1992 en prenant position à leur tour au sommet d'une grue de Civaux. Et c'est de là haut qu'ils avaient suivi la fête organisée pour marquer le 300000e mètre cube de béton coulé, sur les 400000 prévus.

Les faits évoqués mercredi au tribunal correctionnel remontent à la nuit du 30 juin 1992. Venus de la Gironde, du Lot-et-Garonne et de la région parisienne, trois membres de Planète-état d'alerte franchissent les clôtures et escaladent les grues du chantier. Fabrice David, trente-trois ans, Chantal Malherbe, vingt-huit ans, et Bernard Le Quemener, trente-quatre ans, surplombent le premier réacteur. Fabrice David redescend le lendemain et Chantal Malherbe tient jusqu'au surlendemain. Bernard Le Quemener, lui, ne quitte sa grue que le 3 juillet, après qu'un huissier lui a signifié une ordonnance prise par le tribunal de grande instance à la demande d'EDF. Dans la semaine qui suit, EDF dépose plainte. L'instruction débouche sur le renvoi en correctionnelle des trois militants et de leur principal contact au sol, Régis Sauvanet, pour « violation de domicile ». Illégal ? Leur avocat s'interroge sur l'application du terme « domicile » à un chantier comme celui de Civaux. Pour Antoine Waechter, cité comme témoin, la légitimité ne fait pas de doute car *« le sentiment populaire n'a jamais trouvé une expression démocratique »* depuis le lancement du programme électronucléaire français.

Mais ni l'avocat d'EDF ni le procureur adjoint n'entendent laisser le procès dériver sur ce terrain. *« L'écologie ne permet pas à ceux qui s'en réclament de s'affranchir de la loi commune,* réplique le second. *Il n'y a pas en France de légitimité supérieure à la loi. »* Ils requièrent une *« peine dissuasive »*. Jugement le 16 février.

MICHEL LEVÊQUE

ITALIE : Roberto Michetti, remis en liberté. – Roberto Michetti, le directeur général de la Société centrale d'investissements (SCI), dont le sort était évoqué dans *le Monde* du 27 janvier (« Les prolongements en France de l'affaire « Mani pulite ») a été remis en liberté par la justice italienne, le 24 janvier, après avoir passé 14 jours en prison. Le tribunal de Naples, considérant que l'ordonnance de détention préventive prise à son encontre ne reposait sur aucun motif légitime, a ordonné la libération sans restrictions de l'ancien collaborateur de Raul Gardini. M. Michetti précise, ainsi que l'indiquait l'article, que la décision judiciaire le concernant n'avait *« aucun rapport »* ni avec l'affaire « Mani pulite », conduite par le juge milanais Antonio Di Pietro, ni avec les activités de la SCI présidée par le banquier français Jean-Marc Vernes.

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Rallye Monte-Carlo

François Delecour, enfin...

François Delecour (Ford Escort RS Cosworth) a remporté, jeudi 27 janvier, le 62e Rallye Monte-Carlo. Troisième en 1991 et deuxième en 1992, le pilote français a devancé le Finlandais Juha Kankkunen (Toyota Celica) de 1 min 5 s et l'Espagnol Carlos Sainz (Subaru Impreza) de 1 min 47 s.

François Delecour affirmait avec le plus grand sérieux qu'il avait déjà gagné deux fois le Monte-Carlo, mais il a dû attendre d'arriver en vainqueur dans la principauté, jeudi 27 janvier à l'aube, pour figurer enfin officiellement au palmarès du plus prestigieux des rallyes du Championnat du monde.

Au moment d'aborder la dernière nuit, avec six spéciales totalisant 122 kilomètres, la position du pilote de la Ford Escort RS Cosworth pouvait paraître confortable, avec 1 min 33 s d'avance sur le Finlandais Juha Kankkunen et 2 min 4 s sur l'Espagnol Carlos Sainz. A condition de ne pas laisser prise au doute engendré par ses deux précédentes désillusions.

En se présentant à Moulinet, au pied du Turini, le pilote français pouvait difficilement oublier que c'est dans la descente de ce col qu'un bris de suspension dans la dernière spéciale l'avait privé de la victoire en 1991. L'amertume avait été plus grande encore l'an dernier où, après avoir abordé la dernière nuit avec 1 min 11 s d'avance sur Didier Auriol, il avait dû céder sa première place dans l'avant-dernière spéciale en ne cachant pas ses doutes sur la conformité de la voiture de son rival.

Avec 28 secondes concédées d'entrée à Juha Kankkunen, à cause d'un mauvais choix de pneus et d'une pédale de frein un peu trop spongieuse, François Delecour a pu laisser croire qu'il pouvait être une troisième fois victime d'une malédiction de la « nuit du Turini ». Mais, trois victoires au Portugal, en Corse et en Espagne et une deuxième place au classement du Championnat du monde 1993 ont renforcé son expérience et, surtout, sa confiance.

Conçue spécifiquement pour le rallye avec un moteur placé longitudinalement pour faciliter le refroidissement, les interventions mécaniques et, surtout, l'équilibre des masses, la Ford Escort RS Cosworth est devenue aujourd'hui la voiture la plus efficace aussi bien sur goudron que sur terre. *« Je crois que Ford préférerait gagner le Monte-Carlo qu'être champion du monde »*, disait le pilote français avant le départ. Le constructeur américain n'avait plus gagné en principauté depuis 1953, avec Maurice Gatsonides.

G. A.

TENNIS : les Internationaux d'Australie. – La finale du simple dames des Internationaux d'Australie opposera, samedi 29 janvier, à Melbourne, l'Allemande Steffi Graf à l'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario, les deux meilleures joueuses de la hiérarchie mondiale. Graf, tête de série numéro 1, a battu la Japonaise Kimiko Date (no 10), 6-3, 6-3 ; Sanchez-Vicario (no 2) a disposé de l'Argentine Gabriela Sabatini (no 4), 6-1, 6-2.

Chez les messieurs, les demi-finales devaient opposer, vendredi, l'Américain Pete Sampras (no 1) à son compatriote Jim Courier (no 3) et l'Américain Todd Martin (no 9) au Suédois Stefan Edberg (no 4). – *(AFP.)*

MÉDECINE

Des personnes atteintes du sida étant privées d'un médicament antiviral

La firme Syntex est mise en cause par plusieurs associations

Les responsables de la branche parisienne de l'Association Act-Up accusent la firme pharmaceutique Syntex, filiale d'un groupe américain, de ne pas mettre la forme orale d'un médicament antiviral à la disposition de certains malades victimes du sida. Ce médicament permettrait de prévenir l'apparition d'infections virales qui, en l'absence de traitement, conduisent à la cécité. En France, près d'un millier de malades seraient concernés. Jeudi 27 janvier en fin de matinée des militants d'Act-up ont tenté d'envahir le siège des laboratoires Syntex à Puteaux (Hauts-de-Seine).

Le principe actif en cause est un antiviral efficace contre les virus du groupe herpès, parmi lesquels le cytomégalovirus. Il n'est pas actif, en revanche, sur le virus du sida. Ce produit (ganciclovir sodique) est commercialisé en France depuis 1988 sous la marque Cymévan dans une indication très précise : traitement des infections à cytomégalovirus mettant en jeu la vie du malade ou sa vision (le virus peut très fréquemment léser la rétine) et survenant chez les malades ayant un déficit grave de l'immunité. Il s'agit, en pratique, des malades atteints du sida à un stade avancé de l'infection et de certains greffés.

Ce médicament est utilisé par voie intraveineuse dès que le diagnostic d'infection à cytomégalovirus est confirmé. Le traitement initial est très lourd (deux perfusions par jour) et doit être poursuivi sous forme d'un traitement d'entretien (à raison d'une perfusion quotidienne) durant de longs mois, souvent définitivement. L'arrêt de ce traitement conduit fréquemment à l'installation d'une cécité irréversible, celle-ci pouvant survenir en dépit du traitement.

« Une question vitale »

Les accusations de l'Association Act-Up se fondent sur les résultats de deux études, présentés en décembre lors d'un congrès à Washington, concernant une forme orale de ce médicament et qui ont, selon Act-Up Paris, *« suscité un formidable espoir chez les malades, leurs proches et leurs amis »*. La forme orale de ce médicament antiviral devrait permettre de faire l'économie des perfusions intraveineuses lors du traitement d'entretien.

« Le sida est une maladie trop grave pour que les impératifs industriels et commerciaux président aux décisions de mise à disposition, écrivent les responsables d'Act-Up aux laboratoires Syntex (...). *Il ne s'agit pas seulement d'une question de confort, mais d'une question vitale. »* Cinq autres associations de lutte contre le sida (1) réclament *« une réponse officielle »* du laboratoire Syntex quant à la mise à disposition précoce de cette molécule tant aux Etats-Unis qu'en Europe. Ces associations souhaitent également que des *« explications précises »* leur soient fournies sur les problèmes de fabrication de ce produit.

Pour le professeur Jean Dormont (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), il importe de rappeler que l'hypothèse d'une efficacité de ce traitement par voie orale se fonde sur l'administration de très fortes doses de principe actif et que la communauté scientifique ne dispose pas encore des résultats officiels des études évoquées par Act-Up. Chez Syntex, on tient à préciser que, tout en comprenant les soucis des responsables d'Act-Up, il ne faut pas faire prendre de risques aux malades. *« Nous avons, durant trois ans, distribué gratuitement, à titre compassionnel, la forme injectable de ce produit déjà utilisé en France chez 2 000 malades atteints notamment de rétinite à cytomégalovirus*, nous a expliqué Laure Ory-Lavollée, chef de ce produit aux laboratoires Syntex. *Les résultats dont nous disposons ont été présentés le 7 janvier aux principales associations activistes, dont Act-Up. Il nous faut impérativement compléter ces données, travailler encore sur les questions de dose, d'efficacité et de tolérance, avant de demander, à l'échelon mondial au printemps, une autorisation de mise sur le marché. »*

Cette affaire illustre les difficultés, compte tenu de la réalité épidémiologique et du poids des lobbies, à respecter avec le sida les règles qui définissent habituellement l'expérimentation d'un médicament et, en aval, sa commercialisation. Comment, en d'autres termes, faire œuvre de compassion sans nuire à l'indispensable méthodologie scientifique et médicale ?

JEAN-YVES NAU

(1) Il s'agit des associations Act-Up, Aides, Arcat-Sida, Actions-Traitements et Vaincre le sida. Le prochain numéro du *Journal du sida* (n° 59, daté février 1994) consacrera un dossier à cette affaire.

Adressée au président de la République et aux ministres de la justice et de la santé

Une nouvelle pétition signée par mille cinq cents médecins demande la grâce des docteurs Allain et Garretta

Une nouvelle pétition de 1 500 signatures, émanant notamment de professionnels de la transfusion sanguine, a été adressée au président François Mitterrand – et simultanément à Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, et à Pierre Méhaignerie, ministre de la justice – pour demander la grâce des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain. Ces signatures provenant de 63 pays ont été envoyées indépendamment de la lettre ouverte déjà adressée à M. Mitterrand par une centaine de médecins et scientifiques, et de l'appel lancé par 33 Prix Nobel en faveur du seul professeur Allain (*le Monde* du 21 janvier).

Les signataires, dont beaucoup sont membres de la Société internationale de transfusion sanguine, font part de leur *« consternation »* après l'emprisonnement des docteurs Garretta et Allain. Les décisions des deux médecins français, disent-ils, ont été *« exactement les mêmes que celles prises partout dans les pays dotés de services de transfusion bien structurés »*. Leur condamnation *« indique simplement que la communununauté des hémophiles français a besoin de trouver quelqu'un sur qui faire porter la responsabilité de cette tragédie »*.

Depuis l'envoi de ce texte le 16 décembre, une centaine d'autres médecins et scientifiques l'ont approuvé. Une lettre accompagnant la pétition assure que *« le traitement médiatique et judiciaire, en France, de l'affaire du sang contaminé par le virus du SIDA ne peut que nuire à l'image de ce pays »*. Pour sa part le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris) a expliqué, mercredi 26 janvier, qu'il avait refusé de s'associer à la récente pétition des médecins et scientifiques en faveur des docteurs Garretta et Allain. *« Je crains qu'une telle démarche n'ait pour conséquence de dresser à nouveau une grande partie de l'opinion publique contre le corps médical*, nous a-t-il expliqué. *Je pense d'autre part que les signataires ont tort lorsqu'ils mettent en avant le fait que cette affaire pourrait nuire aux intérêts de la recherche médicale et scientifique. »*

Dans un entretien à *Libération* (27 janvier), Simone Veil reconnaît que *« les responsabilités sont peut-être plus diffusées qu'on ne l'a dit à l'époque »*.

« Ils doivent tous payer »

De Biarritz, de Montpellier, du Havre et d'ailleurs, elles étaient pourtant venues de loin pour clamer leur indignation à l'idée que *« les médecins puissent bénéficier d'un régime de faveur, au-dessus des lois »*. Mais, à l'appel de l'Association de défense des victimes de la transfusion (ADVTS), elles n'étaient que deux cents environ, mercredi 26 janvier devant le ministère de la santé, avenue de Ségur, à Paris-7ᵉ pour dénoncer la pétition demandant la grâce des docteurs Michel Garretta et Jean-Pierre Allain. Contaminées par le virus du sida ou de l'hépatite, hémophiles, militants d'Act-Up et de Aides solidaires, ou tout simplement personnes *« scandalisées »*, elles n'avaient pas voulu laisser passer cette *« insulte à l'égard de tous les malades »* : *« Ils ont du sang sur les mains et nous, nous portons le virus. Ils doivent payer. »*

Comme figure de son combat, l'ADVTS avait choisi un jeune hémophile de douze ans, atteint du virus de l'hépatite C depuis 1991. A la tête d'une association qui porte le nom de Stéphane et Laurent – leurs enfants morts du sida dont ils ont filmé la longue agonie –, Agnès et Patrice Gaudin poursuivaient leur croisade pour tenter d'obtenir, devant les assises, *« une entière justice et la condamnation de tous les coupables, médecins et responsables politiques confondus »*. Gardienne de prison à Metz, mutée par son directeur parce que contaminée par le sida après un accouchement, Sylvie Rouy pouvait, elle aussi, témoigner des conséquences de ce scandale. Sa carte professionnelle accrochée au revers de sa veste, une praticienne des hôpitaux de l'Essonne voulait encore affirmer sa fierté d'être médecin, en se désolidarisant de ceux qui ont commis *« un acte criminel »*.

Le chef de cabinet du ministre de la santé a reçu une délégation. Il n'a pu, sur ce point, qu'enregistrer l'ampleur de leur colère. Il s'est engagé aussi sur quelques promesses : l'indemnisation à 100 % des transfusés contaminés qui sera débattue par le Parlement au printemps et l'octroi d'aides d'urgence pour ceux qui se retrouvent en situation de détresse. Leur cri n'avait pas totalement résonné dans le désert.

MICHEL DELBERGHE

DOMMAGES-INTÉRÊTS : le docteur Garretta obtient 20 000 francs de « Valeurs Actuelles ». – La première chambre du tribunal de grande instance de Paris, présidée par Jacqueline Cochard, a condamné, mercredi 26 janvier, la société Valmonde, éditrice de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, à payer 20 000 francs de dommages-intérêts au docteur Michel Garretta, pour avoir diffusé une photo le représentant à la prison de la Santé.

DÉFENSE

En juillet prochain

La 27ᵉ division alpine donnera naissance à une formation plus « musclée »

En juillet prochain, la 27ᵉ division alpine cessera d'exister au sein de la Force d'action rapide (FAR) et, selon une autre organisation des unités qui la composent, prendra le nom de 27ᵉ division d'infanterie de montagne pour être subordonnée au 3ᵉ corps d'armée. Son état-major restera cependant fixé à Grenoble (Isère), même si le PC du corps blindé mécanisé (CBM) duquel elle relève est à Lille (Nord), et elle sera « durcie » pour mener des combats en Europe.

Cette information donnée par l'état-major de l'armée de terre était attendue après la décision, l'an dernier, de dissoudre à l'été 1994 la 15ᵉ division d'infanterie de Limoges (Haute-Vienne) pour la fusionner avec la 27ᵉ division alpine. C'est l'une des mesures qui aboutiront à constituer, en l'an 1997, une armée de terre française articulée autour d'une FAR à quatre divisions et d'un CBM à quatre divisions selon des plans qui sont à l'étude dans les états-majors.

Il existe, d'autre part, une division blindée basée outre-Rhin, qui entre dans la composition de l'Eurocorps, aux côtés de formations allemandes, belges et bientôt espagnoles. Plus récemment, le ministre de la défense, François Léotard, a évoqué l'éventualité de créer une 9ᵉ division (*le Monde* daté 9-10 janvier) dans la perspective d'une armée de terre dont les effectifs, au total, seraient de 240 000 hommes au lieu des 225 000 envisagés par la réorganisation de ses deux prédécesseurs, Jean-Pierre Chevènement, puis Pierre Joxe.

Le 1ᵉʳ juillet prochain, l'actuelle 27ᵉ division alpine deviendra la 27ᵉ division d'infanterie de montagne après avoir incorporé – aux côtés de ses traditionnels bataillons de chasseurs alpins – deux autres unités importantes : le 92ᵉ régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et le 5ᵉ régiment de dragons du Valdahon (Doubs). Elle sera renforcée, en temps de guerre seulement, par le 3ᵉ régiment d'artillerie de marine qui est issu de la formation basée à Canjuers (Var), et constituée autour des matériels et des cadres instructeurs de l'école d'application de l'artillerie.

Au sein du 3ᵉ corps d'armée, qui forme l'essentiel du CBM avec, notamment, trois divisions blindées, la 27ᵉ division d'infanterie de montagne conservera son aptitude aux combats en altitude grâce à des régiments habitués à manœuvrer dans le Massif central, le Jura et les Alpes. Mais, surtout, elle devrait fournir le gros de l'infanterie du 3ᵉ corps d'armée, qui en était notoirement dépourvu depuis la réorganisation.

Dans le même temps, l'ancienne division alpine, pour donner naissance à cette nouvelle division d'infanterie de montagne, se « muscle », c'est-à-dire qu'elle reçoit des équipements plus lourds, comme des véhicules de l'avant blindés (VAB) armés de missiles antichars Hot, des pièces d'artillerie de 155 à grande cadence de tir et des chars de combat AMX-30 venus de la 7ᵉ division blindée. Le projet de l'armée de terre est de pouvoir disposer d'une division d'infanterie plus puissante et mieux protégée pour des combats d'une certaine intensité.

Le compte-rendu du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 26 janvier, au palais de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant.

• Conventions internationales

Le ministre des affaires étrangères a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant la ratification du traité d'amitié, d'entente et de coopération entre la France et le Kazakhstan, signé à Paris le 23 septembre 1992, et un projet de loi autorisant l'approbation de la convention européenne sur la télévision transfrontière. (...)

• Certification des produits et des services

Le ministre de l'économie a présenté un projet de loi modifiant le code de la consommation sur la certification des services et des produits autres qu'alimentaires et portant adaptation des règles relatives aux pratiques de commercialisation de certains produits alimentaires. La certification est un moyen pour les entreprises de faire reconnaître, à des fins commerciales, les efforts qu'elles accomplissent pour améliorer la qualité des produits et des services. (...)

Par ailleurs, le projet de loi transpose en droit interne les dispositions de la directive communautaire du 14 mai 1992 concernant les préparations pour nourrissons.

• Moyens de l'Etat à l'étranger

Le ministre des affaires étrangères a présenté un décret portant création d'un comité interministériel des moyens de l'Etat à l'étranger. (...)

• Opéra national de Paris

Le ministre de la culture et de la francophonie a présenté un décret, fixant le statut de l'Opéra national de Paris. Le nouveau statut vise à assurer une gestion plus efficace de l'Opéra de Paris. Désormais, un seul directeur nommé pour six ans sera responsable de la politique artistique et de la gestion de l'Opéra, sous le contrôle du conseil d'administration.

Un comité financier composé de représentants de l'Etat, du président du conseil d'administration et du directeur de l'établissement assistera le conseil d'administration dans l'exercice de ses missions budgétaires. Un directeur délégué pourra être nommé trois ans au plus avant l'expiration du mandat du directeur pour préparer la programmation artistique des saisons postérieures au terme du mandat du directeur. (*Le Monde* du 27 novembre 1993.)

• La modernisation du service public de l'emploi

Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté une communication sur la modernisation du service public de l'emploi. (*Le Monde* des 21 et 27 janvier.)

• La politique de l'information scientifique et technique

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a présenté une communication sur la politique de l'information scientifique et technique. La diffusion des connaissances scientifiques et techniques est une condition du développement économique et de la création d'emplois. Il est donc nécessaire que notre indépendance nationale soit assurée dans ce domaine. Cette diffusion doit aussi contribuer au rayonnement de la science et de la langue françaises.

1. Les bases de données existantes seront, si nécessaire, améliorées et complétées. De nouvelles bases de données seront créées dans les secteurs d'excellence de la recherche française, dans les secteurs stratégiques et dans les domaines où la recherche est à l'origine de fortes retombées industrielles. L'objectif est de disposer de bases de données d'un niveau comparable aux meilleures bases existant dans le monde. Les revues scientifiques françaises seront aidées à donner à leur diffusion une dimension internationale.

2. L'accès des chercheurs et des entreprises aux informations sera amélioré. Les modalités d'utilisation des réseaux informatiques permettant de consulter les bases de données seront simplifiées. L'utilisation des réseaux d'échange d'informations à haut débit, en cours de constitution à l'échelle internationale, sera encouragée.

3. Un haut conseil de l'information scientifique et technique proposera les grandes orientations de l'action en ce domaine. Le rôle et les missions de l'Institut de l'information scientifique et technique et de l'Agence pour la diffusion de l'information technologique seront définis avec précision.

Les contrats conclus par l'Etat avec les organismes de recherche et avec les établissements d'enseignement supérieur préciseront les missions de ceux-ci en matière d'information. Les étudiants seront mieux formés à la recherche et à l'utilisation des informations scientifiques et techniques. Un plus grand nombre de bourses d'information scientifique et technique seront attribuées.

Nominations

Le conseil des ministres du mercredi 26 janvier a nommé :

Pierre Lise, actuel sous-préfet d'Aix-en-Provence, préfet, directeur de cabinet du préfet de la région Ile-de-France ;

Philippe Ritter, actuellement administrateur civil hors classe, préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement ;

Jean-Yves Caullet, actuellement ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, préfet, chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement ;

Jacques Giscard d'Estaing, conseiller-maître à la Cour des comptes, président de chambre à la Cour des comptes.

M. Léotard réorganise la haute hiérarchie de la gendarmerie nationale

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 26 janvier a approuvé les promotions et nominations suivantes :

• Terre. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jacques Vidal.

• Gendarmerie. – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Michel Cribier.

Sont promus : général de division, le général de brigade Yves André ; général de brigade, le colonel Georges Robert.

Sont nommés : conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée Jean-François Sardet ; major général de la gendarmerie, le général de brigade Pierre Jacquet.

[Nommé depuis la fin de l'année à la tête de la gendarmerie nationale, Patrice Maynial vient d'accélérer – sans pour autant la modifier fondamentalement par rapport à ce que son prédécesseur avait prévu – la réorganisation de la haute hiérarchie de ce corps militaire. Deux ans avant la limite d'âge de son rang, le général Sardet quitte le poste de major général pour prendre une fonction plus honorifique de conseiller du gouvernement. Il libère ainsi la place au profit de Pierre Jacquet, qui a été promu général de division le 22 décembre 1993. Le général Jacquet fera équipe avec le général de corps d'armée Gérard Charlot qui doit quitter, en principe, son poste de « patron » de la gendarmerie en région Ile-de-France pour remplacer, d'ici à avril prochain, le général d'armée Jacques Hérisson comme inspecteur général.]

• Air. – Sont nommés : directeur central de l'infrastructure de l'air, le général de brigade aérienne Alain Jeantet ; adjoint militaire au directeur central de l'infrastructure de l'air, le général de brigade aérienne Alain Perrollaz.

• Armement. – Sont promus : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Jean-Claude Varet et François Buffet ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Alain Renaudeau et Jean Gimonet.

ILE-DE-FRANCE

La restructuration des hôpitaux parisiens

Des habitants du 16e arrondissement se mobilisent pour défendre la vocation d'Henry-Dunant

Le personnel, soignant ou non, des habitants du 16e arrondissement et des personnalités politiques se sont regroupés en association pour défendre l'existence, dans ses fonctions actuelles, de l'hôpital Henry-Dunant de Paris. Ils protestent contre l'approbation, mercredi 26 janvier, par le conseil d'administration de la Croix-Rouge française, du projet de restructuration présenté par la direction.

Depuis le 28 juillet 1993, les personnel de l'hôpital Henry-Dunant, un établissement de 142 lits participant au service public dans le 16e arrondissement, ont connaissance d'un plan prévoyant la transformation de l'hôpital en centre d'accueil, de soins et d'hébergement pour personnes âgées. Ce plan prévoit la délocalisation de services à l'autre extrémité de la capitale, dans le 19e arrondissement. Ainsi les services de neurochirurgie l'unité de traitement de la douleur et celle de réanimation devraient être transférés à l'hôpital Rothschild, tandis que les services de chirurgie générale et d'orthopédie iraient au centre chirugical de l'APAS (Association paritaire d'action sociale).

Le personnel n'ignorait pas qu'il fallait entreprendre des travaux importants de rénovation des locaux, mais il était loin de se douter que l'organisation propriétaire et gérante des lieux étudiait un projet de réorientation de ses activités. La nouvelle a fait l'effet d'une bombe. L'Association pour l'avenir et le développement de l'hôpital Henry-Dunant (AADHHD), créée en août par une poignée de personnes, a très vite rassemblé des représentants de l'ensemble des corps de métier auxquels sont venus se joindre des médecins libéraux du 16e, des habitants du quartier, de nombreuses personnes âgées, mais aussi des élus locaux dont Pierre-Christian Taittinger (RI), maire de l'arrondissement, sénateur de Paris.

Les arguments de l'association sont multiples. Les responsables ne souhaitent pas polémiquer sur les besoins de la capitale en structures hospitalières de long et moyen séjour pour personnes âgées. Mais ils ne veulent surtout pas qu'un éventuel rattrapage se fasse aux dépends d'Henry-Dunant, dont un rapport de la Caisse nationale d'assurance-maladie disait en 1993 que *« l'établissement maintient son activité pluridisciplinaire de façon satisfaisante »*.

« Participant depuis 1986 au système d'évaluation informatique et statistique l'établissement est en mesure de prouver ses performances, souligne le docteur Hervé Boissonet, neurochirurgien, membre du comité d'entreprise, *le taux moyen d'occupation des lits est supérieur au barème imposé. »* Il n'a plus à démontrer la réalité de son implantation et son utilité dans un Ouest parisien dominé par les établissements privés.

Absence de concertation

Les représentants de l'association qualifient d'*« incohérente »* la politique de la Croix Rouge vis-à-vis d'Henry Dunant. Loin d'envisager la transformation de l'établissement, l'organisation avait en effet décidé en 1989 de le rénover. Une décision qui a amené la direction des affaires sanitaires et sociales à débloquer des fonds importants, 20 millions de francs sur cinq ans, pour moderniser les installations techniques et médicotechniques en attendant les travaux de rénovation des bâtiments par la Croix Rouge de l'hôpital.

Ainsi, un service de réanimation a été créé, le service d'urgence a été rénové, un scanner « corps entier » ultramoderne a été acheté, et le bloc opératoire qui bénéficie à présent de matériels de cœliochirurgie, de microchirurgie et de laser, a été mis à neuf en juin 1993. Les membres de l'association, tout comme la commission médicale d'établissement et le comité d'établissement regrettent *« le manque total de concertation »*. Le comité d'établissement déclare même ne jamais avoir reçu de document officiel lui présentant le plan. Les trois organisations demandent *« la mise en place d'urgence d'une commission d'étude sous l'égide d'un médiateur du ministère de la santé, incluant des représentants des élus locaux, de l'association, du personnel de l'hôpital et de la Croix- Rouge »*.

Association et comité d'établissement rappellent aussi cette promesse de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué de la santé, faite en décembre 1993 au Forum européen de la santé : *« La restructuration des établissements hospitaliers ne se fera pas en dehors de la concertation avec les élus et les acteurs de l'hôpital »*. Loin de se décourager les trois organisations espèrent pouvoir plaider la cause de l'établissement devant la comission régionale d'organisation des affaires sanitaires et sociales qui devrait à présent examiner le dossier que la Croix-Rouge française va lui soumettre.

CHRISTIANE CHOMBEAU

L'élection législative partielle à Paris

Rocard au gymnase

« Ça fait du bien ! » « On va gagner ! » Gymnase Jean-Jaurès, avenue Jean-Jaurès dans le dix-neuvième arrondissement, les supporters socialistes, en ce mercredi soir, sont en jambe. Ils sont plus de cinq cents à être venus fouler le vieux parquet de cette salle des sports d'un autre âge, qui en a vu de toutes les couleurs, mais au nom, pour eux, si vénérable.

Ils sont là pour la seule réunion publique de la campagne Vaillant, *« sponsorisée »* par Michel Rocard. Jack Lang ne l'a pas convié à Blois. Jeudi prochain, il sera à Digne pour soutenir François Massot. Ce soir, habillé comme pour une fête de famille, le premier secrétaire du PS est venu faire l'article pour son secrétaire national aux fédérations.

« Vaillant, pour vous défendre, pour vous aider ! » Ce slogan facile, ponctué d'une discrète rose au poing domine têtes connues et inconnues. Claude Estier, le « tonton » local, Henri Emmanuelli, rare rescapé du naufrage d'avril, et tous les autres ex-éminences du « tout-PS » parisien, Edwige Avice, Véronique Neiertz, Bertrand Delanoë, Dominique Strauss-Kahn, Jean-Christophe Cambadélis, Jean-Marie Le Guen, friands de respirer quelques brises plus légères.

Un exercice de remise en forme

Cette campagne semble faire sortir chacun des catacombes. *« Cela me rappelle les belles heures de la progression de la gauche dans les années 70-80 »*, commence Daniel Vaillant, qui veut montrer que cette élection est d'abord pour lui *« une affaire de cœur et de fidélité »* et... d'humilité. *« Les électeurs attendent de nous que nous soyons rassemblés, inventifs, plus humbles que dans un passé encore proche, plus réalistes par rapport à leurs projets de vie quotidienne. Pour bien les représenter, ne faut-il pas d'abord leur ressembler ? »*

Ici, sans risque de choquer ou de faire ricaner, Michel Rocard peut parler morale et éthique. Il en a soutenu des candidats, mais comme il dit, *« ici on en tient un bon et, comme à l'Assemblée nationale on est à un près, on saura en faire bon usage » !*

La présence de dame Pierre-Bloch sous le parapluie RPR-UDF l'inspire : *« On ne peut remédier à l'illégalité par l'immoralité. (...) Le fraudeur étant inéligible, il en appelle à son épouse, à laquelle il découvre soudain une vocation politique que nul ne lui connaissait jusqu'alors. (...) Mais on veut bien qu'elle porte le mandat à condition qu'on sache qui porte la culotte. Etrange idée des relations de couple. Ça les regarde. Mais je ne suis pas sûr que la femme de ma vie accepterait une chose pareille. »*

Il fustige cette droite qui présente *« un paravent derrière lequel se dissimulent une kyrielle de candidats imprésentables »*, pour s'en prendre, sur un registre plus national, à la politique du couple Balladur-Pasqua. Pas un mot fâcheux contre Jacques Chirac, maire de Paris ! En revanche, le premier ministre et son ministre de l'intérieur sont passés à la moulinette de son ironie. *« Ne jugez pas sur ce qu'ils disent, jugez sur ce qu'ils font ! L'équation de M. Balladur est simple : 120 milliards de prélèvement sur le pouvoir d'achat des Français + 80 milliards d'allégement des charges des entreprises = 300 000 chômeurs supplémentaires. (...) Charles Pasqua est, lui, très représentatif de ce gouvernement. Pour la communication : chapeau ! Pour l'efficacité : zéro ! »*

Le gymnase s'amuse. Michel Rocard adore cet exercice. Une ! Deux ! Cette petite remise en forme de la gauche réchauffe aussi les cœurs. Mais au bout de la séance, il faut se rappeler l'enjeu, qui dépasse de beaucoup le périphérique.

« Quel service rendriez-vous à vous-mêmes et à la France en donnant à la droite son 480e député ? (...) En donnant à l'Assemblée nationale Daniel Vaillant, vous ferez une bonne affaire pour vous et une bonne action pour le pays, qui y verra le signe que les Français ne sont pas prêts à tout subir et à tout encaisser. Dimanche prochain, c'est toute la France qui aura les yeux braqués sur vous. »

Cette conviction ne tarda guère à se répandre. Avant la dispersion, des roses réapparurent. Personne ne voulait plus en voir les épines...

DANIEL CARTON

Dans un Livre blanc présenté par les chambres de commerce et d'industrie

Les chefs d'entreprise de la région dénoncent le « double langage » sur l'aménagement du territoire

Les présidents des chambres de commerce et d'industrie de la région ont présenté, mercredi 26 janvier, au cours d'une conférence de presse, un Livre blanc sur l'aménagement du territoire. Ce texte accuse les pouvoirs publics de ne pas donner à la région les atouts nécessaires pour qu'elle tienne sa place dans la compétition européenne.

Mécontents, inquiets, mais combatifs malgré un certain isolement. Ainsi sont apparus, mercredi 26 janvier, les présidents des chambres de commerce et d'industrie (CCI) de la région Ile-de-France au cours d'une conférence de presse de présentation de leur Livre blanc sur l'aménagement du territoire. Ces représentants des 380 000 entreprises franciliennes dénoncent en effet la tournure que prend le débat national engagé par MM. Balladur et Pasqua.

« Le débat Paris-Province reflète une querelle de vaincus. Nous préférerions entendre parler de créations de richesses plutôt que de répartition de la pénurie. Redéployer les activités existantes ne pourrait qu'aggraver un chômage qui a augmenté de 30 % en deux ans dans la région et qui frappe aujourd'hui 600 000 Franciliens. » a expliqué Jean-Maurice Esnault, président de la chambre régionale de Paris, en présentant le Livre blanc.

Ce document rappelle que 40 000 emplois disparaissent tous les ans dans l'industrie francilienne. Il souligne que le bâtiment a perdu 65 000 emplois en deux ans. Le Livre blanc constate que la diminution de 20 % de la participation de l'Etat au prochain contrat de plan, décidée en juillet 93 à Mende par le gouvernement, devra être en partie compensée par un effort financier des entreprises.

Les responsables économiques de la région estiment que l'Ile-de-France n'est ni *« une pieuvre »* ni *« une sangsue »*. Elle donnerait en effet plus qu'elle ne reçoit. Ainsi 95 milliards de francs auraient été transférés en 1989 de celle-ci vers les autres régions au travers du budget de l'Etat. Les CCI rappellent que les ménages franciliens contribuent au budget de l'Etat pour 38 % de leur revenu disponible brut, alors que les provinciaux ne le font que pour 32 %.

Développer les pôles d'excellence

Après avoir observé que la région n'est pas un espace homogène et que certains secteurs connaissent des difficultés identiques à celles observées en province, le Livre blanc préconise un développement plus harmonieux des sept régions qui constituent avec elles le grand bassin parisien.

En opposition avec le rapport de la mission sénatoriale sur l'aménagement du territoire (*le Monde* du 12 janvier), les chefs d'entreprise estiment que la région doit continuer à développer ses pôles d'excellence : recherche, enseignement supérieur, atouts culturels. Ils mettent en garde contre la priorité donnée par le conseil régional aux transports en commun et souhaitent au contraire que soient construites de nouvelles rocades routières, ainsi que des autoroutes souterraines à péage.

Mais surtout, les responsables économiques, qui s'étonnent du *« silence »* des élus de la région dans le débat, dénoncent le *« double langage »* des hommes politiques. Bernard Cambournac, président de la CCI de Paris, qualifie même de *« pernicieuse »* l'attitude qui consiste à répéter sans cesse que Paris et l'Ile-de-France doivent défendre leur place dans la compétition européenne alors que *« beaucoup de décisions administratives conduisent les grandes entreprises à s'installer plutôt autour de Milan, Londres ou Berlin »*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

EXORCISTE EN FOLIE. Film américain de Bob Logan, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67).

HOCUS POCUS. Film américain de Kenny Ortega, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'HOMME SANS VISAGE. Film américain de Mel Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

POLICE STORY III. Film américain de Stanley Tong, v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

TROIS COULEURS-BLANC. Film franco-polonais de Krzysztof Kieslowski, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA VENGEANCE D'UNE BLONDE. Film français de Jeannot Szwarc : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Lors d'une séance du conseil de Paris

Les élus polémiquent sur les comptes de la capitale

La présentation au conseil de Paris, lundi 24 janvier, des quatre rapports de la Chambre régionale des comptes relevant des irrégularités dans la gestion de la capitale (*le Monde* du 22 janvier) a donné lieu à de vifs débats. Par la voix de Michel Autexier, au nom du Mouvement des citoyens, d'Yvette Davant et de Michel Charzat pour le groupe socialiste, et d'Henri Malberg pour le Parti communiste, l'opposition municipale ne s'est pas privée de stigmatiser ces anomalies et d'en demander raison.

Jean Tiberi (RPR), premier adjoint au maire et Roger Romani (RPR), questeur de l'assemblée municipale, ont ferraillé pour répondre point par point à ces critiques, comme aux observations des magistrats. Ils ont d'abord fait remarquer qu'à aucun moment la probité des fonctionnaires de la ville ou des élus n'avait été mise en cause. Puis, ils ont expliqué comment les dons rassemblés au titre de la solidarité et les produits des collectes dans les mairies ont été distribués à ceux qui devaient les recevoir.

Ils ont annoncé qu'ils avaient mis fin au dysfonctionnement des associations liées à la direction des affaires culturelles, comme Paris-Musées et l'Agence culturelle de Paris. Quant à l'Office d'informations culturelles, il a été supprimé. Pour ce qui concerne les attributions de logements HLM, toutes les candidatures sont désormais soumises à la commission *ad hoc*. Enfin la Société de gestion des eaux de Paris (SAGEP) se conformera dorénavant aux observations de la Chambre des comptes.

M. A.-R.

MUSIQUES

CONCERT BOULEZ ET MANOURY au Théâtre du Châtelet

Les ellipses du sentiment

Des fauteuils vides pour un concert qui, au Châtelet, aurait dû afficher *complet*... si Pierre Boulez, souffrant, n'avait pas été contraint de demander à David Robertson de le remplacer. Cette attitude en dit long sur le réel intérêt du public pour la création contemporaine. Et les responsables du théâtre s'en désolent. Il y a si longtemps que les interprètes ont ravi le pouvoir aux créateurs qu'il ne faudrait plus s'offusquer d'une relative désertion qui touche autant Beethoven, Mozart et Schubert que Manoury et Boulez dès lors qu'ils ne sont pas servis par des stars.

Ce 25 janvier, Boulez était tout de même à l'affiche en compagnie de son jeune collègue Philippe Manoury. Mais comme compositeur. Dire que la création de son ... *Explosante/Fixe*... était attendue est un doux euphémisme puisqu'elle a été plusieurs fois programmée puis reportée, avant de faire l'objet d'une vraie fausse création aussi pénible pour Boulez que gênante pour le public du Centre Pompidou (*le Monde* du 15 janvier 1991). Cette fois-ci, ça y est. Boulez a achevé son travail, encore que ce perfectionniste digne de Degas (le peintre décrochait ses tableaux chez leurs acheteurs pour les repeindre chez lui) ne s'interdira peut-être pas de retoucher encore et encore... *Explosante/Fixe*...

Améliore-t-on un chef-d'œuvre? Car cette pièce d'orchestre en est un, assurément. Constituée de trois «mouvements», son effectif comprend trois flûtes (dont une flûte en interface midi), deux hautbois, un cor anglais, deux clarinettes, une clarinette basse, deux bassons, deux cors, deux trompettes, deux trombones, un tuba, trois violons, deux violoncelles, une contrebasse et une station informatique musicale. Une autre chose fascine derrière les couleurs vives d'une telle combinaison instrumentale penchant vers la brillance des vents, leurs combinaisons de timbres et leurs frottements harmoniques acidulés (parfois rééquilibrée par le traitement informatique des tenues et des attaques des cordes). Elle ne relève pas seulement de l'artisanat, voire de la science qu'a Boulez pour manier les timbres, inventer et réinventer les formes (ici, il s'est appuyé sur le canon), pour démultiplier les rythmes, les faire éclater, se répondre, se fondre, faire surgir des crêtes d'intensité effilées comme une lame. Cette musique minérale tourne autour d'un centre de gravité qui libère irrésistiblement une énergie dont il semble qu'aucun obstacle physique puisse en atténuer le rayonnement, qu'aucune résistance mentale puisse la refouler.



Pierre Boulez vu par Philippe Gontier

Souvenirs émiettés ravivés

A la tête de l'InterContemporain, David Robertson dirige avec des attentions quasiamoureuses. Ses bras dessinent, creusent des phrasés éminemment sensibles. Car... *Explosante/Fixe*... émeut par les souvenirs émiettés qu'elle ravive. Pas seulement ceux du Stravinsky des *Symphonies d'instruments à vent* cités explicitement par Boulez (re-cité par Peter Szendy, dans un beau texte de présentation un peu abscons), mais aussi celui de Debussy, de Ravel (plus exactement de la musique que Ravel aurait pu écrire, plus tard, si sa première œuvre avait été les *Mélodies sur Mallarmé* de 1913). Il y a dans la troisième partie d'... *Explosante/Fixe*... (une réorchestration de *Mémoriale*), une sorte d'idéalisation de cette musique française qui, malgré les ruptures et les différences de style, relie Rameau, Chopin, Debussy, Ravel, Roussel, un certain Stravinsky, Messiaen, Dutilleux et Boulez.

La première partie de ce concert était consacrée à la création de *la Partition du ciel et de l'enfer* de Philippe Manoury. Une œuvre au dispositif instrumental beaucoup plus complexe et nombreux. Cette grande pièce de 40 minutes est d'une touffeur lassante, aggravée par l'utilisation décorative de la station informatique de l'IRCAM. On s'interroge, en effet, sur l'imbrication des instruments et de l'informatique dès lors que la banalité des idées et des images sonores qui surgissent des enceintes acoustiques réparties tout autour de la salle du Châtelet font sourire le public des salles de cinéma. Un public habitué depuis longtemps à des effets sonores qui ne sont, certes, pas pensés dans les mêmes termes, mais aboutissent à un résultat voisin. L'autre problème posé par une pièce telle que *la Partition du ciel et de l'enfer* réside dans la difficulté qu'il y a à percevoir la complexité du travail de Manoury. Son écriture instrumentale est si compacte (sauf en de rares endroits, le début notamment), la notion de déroulement temporel si peu perceptible, malgré les processus de transformation auquel Manoury soumet le matériau, que l'œuvre s'autodétruit à mesure qu'elle avance dans le temps.

ALAIN LOMPECH

AFGHAN WHIGS à l'Arapaho

Une jeune étoile

Greg Dulli ne ressemble pas au portrait-robot du chanteur de rock américain. Surtout depuis qu'il a rasé le bouc (élément obligatoire de la panoplie grunge) qu'il arborait ces derniers temps. Pourtant les Afghan Whigs (Greg Dulli, chant, guitare; Rick McCollum, guitare; John Curley, basse; Steve Earle, batterie) peuvent se prévaloir d'un cursus impeccable. Même s'ils sont originaires de Cincinatti (Ohio), ils ont enregistré leur premier album il y a quatre ans pour le label Subpop de Seattle, ce qui en fait les contemporains exacts de Nirvana, par exemple.

Depuis, comme les autres, les Afghan Whigs ont mis leur âme en dépôt auprès d'une multinationale, le groupe Warner en l'occurrence. Mais à la différence de tant de ses collègues, Greg Dulli a une âme. En cette soirée du 26 janvier, dans le sous-sol enfumé de l'Arapapho, ce supplément d'âme se manifeste – entre autres – par deux reprises de classiques de la soul music, *My World Is Empty Without You* et *Come See About Me*, empruntés au répertoire des Supremes. La voix puissante de Greg Dulli, la rythmique oppressante, transforment ces chansons légères, à peine voilées de nostalgie, en lamentos déchirés, en fenêtres sur la déchéance amoureuse.

«Je ne vois personne se mouvoir»

En complet, Greg Dulli fait bonne impression, à première vue. Un garçon chic et cultivé. Quand il se plaint d'un petit passage à vide du public, il ne demande pas aux premiers rangs s'ils veulent du rock'n'roll, il dit *«Ernest Hemingway a dit que Paris était une fête en mouvement, je ne vois personne se mouvoir.»* Il flirte éhontément avec les filles qui se pressent devant la scène.

Mais par moments, son visage prend un air dangereux, et la musique bascule dans un désordre que seule ordonne une impression très forte de désespoir. Même s'ils étaient là à la naissance du mouvement, les Afghan Whigs ont déjà tiré les leçons du grunge.

L'idée de base était de dissoudre les structures classiques du rock violent, de distendre les durées et les textures. Dulli et ses camarades appliquent la méthode au rock romantique, celui de Jim Morrison (largement cité entre deux couplets), ou celui de Tamla Motown. *Be Sweet*, par exemple, l'une de leurs meilleures chansons, est une manifestation d'arrogance mâle et adolescente comme le rock en secrète depuis sa naissance. Mais elle se plie à l'air du temps, et le discours macho s'accompagne de sa propre critique (*«J'ai une bite à la place du cerveau»*, chante Greg Dulli, avec un charmant sourire), un peu à la manière des Lemonheads, autres chantres de l'amour sur les campus au temps du post-féminisme.

On l'aura compris, les Afghan Whigs donnent plus à entendre, à penser, à voir aussi – car le groupe à beaucoup d'allure sur scène – que la moyenne des quatuors de rock. A l'Arapaho, ils ont su compenser chaque moment de flottement par un reprise en main brutale. Ainsi, vers la fin du concert, une version électrisante de *Gentlemen* – la chanson qui donne son titre à leur dernier et très bel album – a fait repartir le public comme si les Afghan Whigs venaient à peine de rentrer sur scène. Et Greg Dulli a souri de ce sourire qu'ont les jeunes rock stars qui n'ont pas fini de découvrir l'étendue de leur pouvoir.

THOMAS SOTINEL

► *Gentlemen*, 1 CD Elektra/WEA 759-61501.

STEPHAN EICHER au Zénith de Paris

Sur le chemin qui a mené Stephan Eicher de l'obscurité à la gloire, un accident s'est produit. Entre le spectacle qu'il présentait il y a deux ans à l'Olympia et la série de concerts qu'il a terminée au Zénith le 26 janvier, il y a eu des centaines de milliers de disques vendus, des concerts, et l'amour dévorant de milliers de fidèles. Une avalanche qui a fini par emporter le chanteur suisse. Aujourd'hui, il se laisse aller. Il s'est acheté un gros groupe de rock, qui joue tellement bien que les chansons d'Eicher n'y résistent pas. Jusqu'à *Engelberg* (son avant-dernier album), l'art d'Eicher était celui de la maladresse assumée, de l'approximation poétique. Mais ces idiosyncrasies charmantes, passées au rouleau compresseur des normes du rock international, se transforment en maniérismes exaspérants. Stephan Eicher administre d'ailleurs la démonstration mathématique de sa métamorphose mercantile : à l'avant-dernier rappel, il revient seul sur scène, s'accompagnant à la guitare, soutenu par un ordinateur, comme à ses débuts. Il chante *Combien de temps*... puis *Two People In a Room*, les deux heures précédentes sont effacées.

T. S.

► Le 28 janvier à Brest, Penfeld, Parc des expositions ; le 29 à Rennes, salle omnisports ; le 31 à Roubaix, Colisée ; le 1er février à Bruxelles, Forest National.

FRANCIS BEBEY à la Maison de Radio-France

La croisade d'un musicien africain

Francis Bebey fut un défricheur de terres vierges. Arrivé en France à une époque, le tout début des années 60, où elle ignorait encore tout, ou presque, des musiques africaines, ce diplomate camerounais renonça à la carrière et prit son bâton de pélerin (une guitare). Compositeur, poète (une dizaine de livres édités), auteur de chansons à succès (*la Condition masculine*, *Asma*), Francis Bebey est aussi l'auteur d'un ouvrage de référence, *Musique de l'Afrique*, publié en 1969 chez Horizon de France, introuvable ici, mais qui en est à sa quinzième édition aux Etats-Unis (1). Son parcours discographique commence en 1965, par *le Chant d'Ibadan*. L'album sort chez Ocora, la collection de Radio-France, alors dirigée par Pierre Toureille, qu'il a laissée orpheline il y a deux ans, pour prendre en charge l'organisation des concerts de musique traditionnelle de Radio-France. L'invitation faite à Francis Bebey de revenir dans la maison ronde ressemble fort à un aveu de reconnaissance envers un homme qui aborde l'Afrique en profondeur.

Le dernier album de Francis Bebey est dédié à Albert Schweitzer, *«un grand bienfaiteur de l'Afrique»*, explique son auteur. *«Quand il vivait là-bas, personne n'avait entendu les polyphonies pygmées, ni les merveilleuses flûtes en bambou n'dehou à une note. Je me suis dit, maintenant qu'il a le temps là-haut, il faut que je lui fasse écouter. Voici quelque chose que nous pouvons donner en retour.»* Francis Bebey y chante, joue de la flûte, de la *sanza*, des percussions, des synthétiseurs. Car le musicien éthéré – trop, peut-être – promène, ainsi est l'époque, l'Afrique ancestrale à travers le monde moderne. Un équilibre fragile, quand on sait que dans tout le continent noir *«la musique précède la parole»*. Conte, sons et magie sont indissociables : *«Le mot musique n'existe pas dans la plupart des langues africaines. Mais le nom d'un instrument, le «m'vet» chez les Fons, le «n'gomo» chez les Doualas, par exemple, peut désigner à la fois un art divinatoire, un style de musique, une danse, un ensemble de rites et de croyances. L'arc à bouche des Ivoiriens dit, et la bouche traduit ensuite en paroles.»*

Les musiques africaines sont *«langages»*. Un langage imagé que Francis Bebey a retrouvé dans la composition pour le cinéma (notamment pour *Yaaba*, du Burkinabé Idrissa Ouedraogo), *«un art total, à l'Africaine, quand les images collent aux sons»*. Musicien prêt aux envolées lyriques, Francis Bebey n'est jamais meilleur que quand il raconte des histoires. En trio, (avec ses deux fils percussionistes), il reprend pour la Maison de la radio son *Concert pour un vieux masque*, un long poème publié aux éditions de L'Harmattan en 1980. *«Au milieu des années 70, je racontais en scène l'histoire d'un vieux masque emmené d'Afrique vers Salvador-de-Bahia, où il retrouve le continent noir, ses danses, etc. Puis son nouveau maître l'offre à un musée. Là on l'expose dans une superbe vitrine. Il y a un monde fou pour venir le voir. Mais le vieux masque souffre, et pendant la nuit, ivre de rage, il se suicide : il se fend en deux. Un jour, en Martinique, un jeune homme est venu me voir le lendemain du spectacle, et m'a dit : Mais alors, tu nous conseilles de nous suicider? Il avait identifié son pays à la belle vitrine.»*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) *African Music, A People Art*, de Francis Bebey . Lawrence Hill Books, New-York.

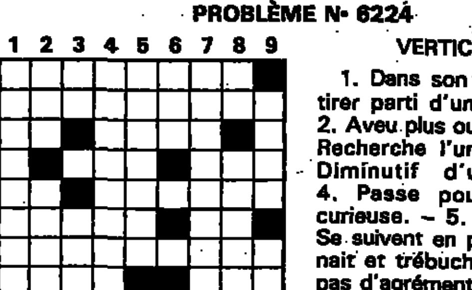
► Maison de Radio-France, salle Olivier-Messiaen. 116, avenue du Président-Kennedy, Paris (16e). Métro Passy. Le 28 janvier à 20 h 30. 20 F.

► Album : Lambarene Schweitzer, 1 CD Ceddia CED001 distribué par Night & Day.

ÉDITION : de nouveaux actionnaires pour La Table Ronde. – La composition de l'actionnariat des éditions de La Table ronde a été modifiée, mercredi 19 janvier. Créée en 1944 et spécialiste de littérature, de livres pour la jeunesse et d'ouvrages sur les religions, la maison avait pour actionnaire majoritaire, depuis quatre ans, le groupe SIS Aguesseau, présidé par Alain Lefebvre. Désireux de se recentrer sur leur «métier de base», à savoir la presse magazine et professionnelle, les responsables du groupe ont cédé leur participation qui s'élevait à 98 % du capital. Le nouvel actionnaire majoritaire est le notaire Gérard Voitey, déjà propriétaire du groupe Edima (éditions Quai Voltaire, Lieu commun et Nouveau Terrain vague), qui détient maintenant 51 % des parts. Parmi les autres acquéreurs figurent, notamment, les éditions Jacques Laffite pour 5 % (société éditrice du *Who's Who*) et les éditions Robert Laffont (5 %). De directeur général, l'écrivain Denis Tillinac devient PDG des éditions de La Table ronde, dont il détiendra 13 % des parts, une partie des actions restant à reclasser. La ligne éditoriale de la maison et le volume de production – environ quarante livres par an – ne devraient pas changer.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6224



HORIZONTALEMENT

I. Porte rarement son fusil à l'épaule. – II. Accueille souvent des gens dont la conduite laisse à désirer. – III. Degré. Figure de légende. – IV. Marâtre. Sujet énigmatique. – V. Abréviation. *Pleure à chaudes larmes*. – VI. Il n'est pas conseillé de l'agiter avant de s'en servir. Symbole. – VII. Accueillent des rossignols. – VIII. Se montre secourable. D'un auxiliaire. – IX. Ville étrangère. S'élève en Thessalie. – X. Participe. Accent aigu. Terme de métier. – XI. Bordures de lits.

VERTICALEMENT

1. Dans son domaine, on sait tirer parti d'un panier percé. – 2. Aveu plus ou moins spontané. Recherche l'union. – 3. Note. Diminutif d'un prénom. – 4. Passe pour être souvent curieuse. – 5. Prénom féminin. Se suivent en parlant. – 6. Sonnait et trébuchait. Ne manquait pas d'agrément. – 7. Sont occupées par des reines qui se fanent à la vesprée. – 8. Article étranger. Ont bon appétit. – 9. Coule à l'étranger. Une personne qui s'affiche.

Solution du problème n° 6223

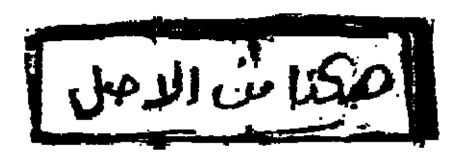
Horizontalement

I. Innocuité. – 2. Adhésif. – III. Dire. – IV. Ind. Geste. – V. GS. Car. Eu. – VI. Nô. Lissai. – VII. Aliénée. – VIII. Tel. Pal. – IX. Inès. Sala. – X. Oc. Umar. – XI. Nettoyage.

Verticalement

1. Indignation. – 2. Insolence. – 3. Nard. IIÉ. – 4. Ode. Clé. Sut. – 5. Ch. Gaine. Mo. – 6. Ue. Erse. Say. – 7. Isis. Sépara. – 8. Ti. Tea. Al. – 9. Effeuillage.

GUY BROUTY



VIDÉO

SIGNES DU TEMPS à la Ferme du Buisson

Météo bouchée

Temps lourd sur l'Angleterre... Il pleut sur la Ferme du Buisson, du côté de Marne-la-Vallée. Les «signes du temps» que nous envoient d'outre-Manche les huit artistes vidéo réunis pour une tournée internationale par le British Council, franchement, ne sont pas gais. Et, à deux exceptions près, ne s'embarrassent guère de subtilités.

Le sida? Stuart Marshall, qui en est mort l'année dernière, le compare aux atrocités commises par les *nazis contre les juifs, et bien sûr les* homosexuels. La condition féminine? Elle fait de nous des écorchées vives, répond Martha Graham, qui aussitôt passe à l'acte, en se lacérant la poitrine pour dévoiler ses viscères. Rassurez-vous, y a un truc. La condition féminine *(bis)*? Elle nous opprime de l'intérieur, vomissons-la, proclame Jayne Parker. Et, de sa bouche, elle extirpe lentement des mètres de tripes, si longs qu'elle peut s'en tricoter une cape pour abriter sa nudité.

La société? Une machine impitoyablement inégalitaire : les uns ne cessent de monter quand les autres ne cessent de descendre, pense Tina Keane. Et elle signe un escalier de deux fois onze moniteurs, sur lesquels on voit d'un côté des gens dans des escalators ascendants et de l'autre des gens dans des escalators descendants. La télévision? *Un spectacle hallucinogène*, selon Susan Hiller, car elle vous hypnotise comme peut le faire un feu de bois. Démonstration : un grand écran, des flammes. Télé égale cheminée.

La télévision encore? Une autre lune, dont la face cachée n'est pas celle qu'on croit, suggère David Hall, plus mystérieusement. Mais, ici, on change de registre : dans *The Envisaged Situation*, c'est la beauté du dispositif qui retient d'abord l'attention, pas le message. *Un bloc noir de moniteurs tournés* contre le mur, allumés. Une auréole multicolore, vibrante, formée par toutes les lueurs que le mur renvoie, érige cette masse sombre en monolithe comparable à celui de *2001*, le film de Kubrick. On pense aussi à Mallarmé : *«Calme bloc ici bas chu d'un désastre obscur.»* Un seul écran, au centre, est tourné vers le spectateur.

Il contient une éclipse de lune, et cette image ronde, grossière, assez floue, a été composée avec une des premières caméras électroniques fabriquées par Baird vers 1925 et qui enregistraient et transmettaient *seulement trente lignes*. Peu importe la définition, suggère cette lune fruste – 30 ou 625 lignes –, ce qui compte, c'est le flux d'électrons, capable de porter instantanément (à la vitesse de la lumière) une information aux confins de la terre. Quand la lune passe devant le soleil, elle devient une image. Quand une représentation coïncide avec l'action qu'elle représente, elle l'éclipse. Essence de la télévision : ses effets sur nous tiennent davantage à son flux continu qu'aux discours (et aux figures) qui y bruissent à longueur de temps. Son aura s'accommode du brouhaha.

Une autre installation, celle de Judith Goddard, *Electron Television Circle*, incite elle aussi à méditer un mystère. Primitivement installés en pleine forêt, ces moniteurs en cercle dans leurs caissons de fer émettent des signaux pas toujours déchiffrables. A la Ferme du Buisson, la forêt a été remplacée par quatre immenses diaporamas, tantôt d'arbres, tantôt d'insectes, tantôt de pylônes électriques, qui claquent en se renouvelant. L'idée s'impose subitement qu'on est – et désormais qu'on naît – cerné. Mais cerné par quoi? Par le pouvoir. Le pouvoir politique et le «power» électrique. Des lampes rouges s'allument sur tous les écrans. Chœur des anges, vague antienne de cloître. Mais les carrousels de photos, là-haut, pétaradent sec. On a compris. On ne fera pas de vieux os. Vite, allons nous mettre à l'abri... *sous la pluie*.

Une installation cinéma de Chris Welsby ouvre un double contrepoint dans ce lourd univers vidéo, sous les combles de la Ferme du Buisson (quand le film ne casse pas). Le faisceau du projecteur crée un effet de douche. Pluie fine, simple, rafraîchissante.

JEAN-PAUL FARGIER

▶ A la Ferme du Buisson, Noisiel, Marne-la-Vallée. RER ligne A, «Noisiel». Jusqu'au 13 février. Tél. : 64-62-77-00.

DANSE

WIM VANDEKEYBUS au Théâtre de la Ville, à Paris

Le droit à l'erreur

Il avait suffi de deux spectacles, au Théâtre de la Ville, pour que Wim Vandekeybus séduise la majorité du public et de la critique par son goût de la violence physique, du danger, des images insolites : *le Poids de la main*, avec ses danseurs munis de griffes escaladant des poteaux ou se créant un chemin de pierres blanches aussitôt démoli qu'édifié; *Toujours les mêmes mensonges*, avec ses innénarrables voltiges d'œufs frais, ses odalisques semblant dormir dans des hamacs et repoussant cruellement les hommes assez fous pour s'introduire dans leur territoire.

C'est dire qu'une salle archicomble attendait impatiemment le nouveau spectacle du percutant Flamand, *Her Body doesn't fit her soul*. Grosse déception. Sur le papier, comme souvent, le propos ne manquait pas d'intérêt : une métaphore sur l'ombre et la lumière, les voyants et les aveugles. Deux non-voyants engagés parmi les danseurs, censés nous dévoiler des modes de perception insoupçonnés. Que voyons-nous? Un film indigeste, montrant, après un défilé de musiciens aveugles, la vie cent fois brocardée du veilleur de nuit et de la femme de journée, qui ne se «voient» qu'un instant, lorsqu'il rentre au matin et qu'elle doit partir.

Sur scène, à part une belle image – des corps horizontaux suspendus dans les airs par des cordes que l'on coupera, les faisant choir brutalement –, une salade brouillonne d'emprunts à droite et à gauche : speakerines de Forsythe par-ci, pâles copies de Louise Lecavalier, star de La La La Human Steps, par-là. Musique éprouvante, rock primaire, pas la moindre idée chorégraphique. Sonoriser à outrance des cordes que frôlent les non-voyants, est-ce vraiment de nature à nous persuader qu'ils «entendent» mieux que nous?

Tout le monde a droit à l'erreur, dit-on. Attendons le prochain cru Vandekeybus, qui garde, malgré ce ratage, droit à notre sympathie.

SYLVIE DE NUSSAC

▶ Théâtre de la Ville, place du Châtelet, à Paris (1er). Métro Châtelet. Jusqu'au 29 janvier, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 90 F et 140 F.

LIQUEURS DE CHAIR à Chateauvallon

Nouvel art d'aimer

La compagnie d'Angelin Preljocaj reprend, au Théâtre national de la danse et de l'image de Chateauvallon, *Liqueurs de chair*, une pièce de 1988, qui, comme son titre l'indique, traite de l'érotisme et de la sexualité. Sans détour. A contre-*courant du puritanisme qui règne* dans la danse contemporaine. *«Habituellement, dans la danse, l'érotisme est toléré s'il apparaît en filigrane, il n'est jamais le sujet du ballet. J'ai voulu y aller carrément»*, affirmait le chorégraphe. Rencontres furtives, hommes exhibitionnistes en grands imperméables gris, femmes violentées ou maltraitées, scènes sado-masochistes par consentement mutuel, ne cherchez pas la tendresse, elle n'a pas sa place dans cette panoplie des fantasmes. La pièce raconte des histoires de solitudes. Les corps, toujours en mouvement, sont à l'affût de sensations et d'émotions, à la fois désirées et rejetées. La danse est écrite en un seul élan, précise, crue. *«Tout dans cette pièce n'est que distillation, macération et réactions chimiques»*, ajoute le chorégraphe, qui convoque Apollinaire et Bataille, mais aussi Kawabata et Tanizaki.

En 1988, ce ballet était présenté après deux pièces consacrées à l'Histoire (*A nos héros* et *Hallali Romae*). Des sujets austères, qui valurent à Preljocaj des débuts remarqués, mais houleux. Six ans plus tard, le chorégraphe s'apprête à créer pour le Ballet de l'Opéra de Paris une œuvre inspirée des œuvres de Mlle de Scudéry et de Mme de La Fayette. Après l'érotisme, l'amour platonique. Les temps changent.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Les 28 et 29, 21 heures, le 30, 15 heures, TNDI de Chateauvallon, Ollioules-Toulon. Tél. : 94-24-11-76.

Au tribunal de Paris

M. Pasqua contre «Témoignage chrétien»

Georges Montaron, directeur de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* aurait-il diffamé le ministre de l'intérieur dans un éditorial, paru le 3 mai 1993, où il contestait vigoureusement le renforcement des contrôles d'identité visant les étrangers? La question était posée, mercredi 26 janvier, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris présidée par Martine Ract-Madoux. Premier procès intenté à un journaliste par Charles Pasqua depuis son retour place Beauvau, l'affaire prend une place d'autant plus symbolique qu'elle met en cause le libre commentaire, par la presse, de l'activité politique du ministre de l'intérieur, en particulier des textes de loi auxquels il a donné son nom.

Dans son commentaire, publié peu après les opérations «coup de poing» et la bavure policière de la Goutte-d'Or, au cours de laquelle un jeune Africain avait été tué par un inspecteur de police, Georges Montaron posait la question du critère dont pourraient user les policiers pour reconnaître les étrangers : *«Charles Pasqua va-t-il marquer d'un signe distinctif, une étoile, un croissant cousu sur le veston ou la robe, les personnes repérées par ses policiers?»* Cette phrase, perçue comme diffamatoire par le ministre de l'intérieur, l'avait amené à engager des poursuites.

«Commentaire politique»?

Près de cinq heures de débats et l'audition de huit personnalités citées comme témoins ont été nécessaires pour mettre en lumière deux lectures bien différentes de l'article incriminé. Pour son auteur, il s'agissait de dénoncer les possibles dérives xénophobes induites par les projets Pasqua. *«La mise en garde de* Témoignage chrétien *contre les risques de discrimination a été partagée par une grande partie de la presse, des Eglises, des mouvements représentatifs»*, a plaidé Me Antoine Comte. *«La suite des événements nous a donné raison»*, a appuyé M. Montaron, s'appuyant sur les témoignages des dirigeants du MRAP et de SOS-Racisme sur la multiplication des contrôles d'identité «au faciès». Mais le représentant du ministère public, focalisant ses réquisitions sur l'allusion à l'*«étoile»*, n'y voyait qu'une référence transparente mais taboue à une étoile jaune antisémite dont M. Pasqua se serait fait le propagateur. *«Traiter de nazi un homme qui a été résistant, c'est parfaitement diffamatoire»*, a déclaré Edith Dubreuil, premier substitut, tout en reconnaissant à *Témoignage chrétien* le titre de *«grand journal qui s'est honoré par un passé de Résistance»*, à l'encontre duquel elle ne devait d'ailleurs pas requérir explicitement de peine.

M. Montaron lui-même n'avait guère aidé à éclaircir le «malentendu» en affirmant curieusement, que l'étoile dont il avait parlé était celle *«dont nos enfants se parent en faisant du ski»* et le croissant celui de *«la lune»*, bref, à tout symbole distinctif pouvant désigner les étrangers. Ses témoins ont été nettement plus convaincants, de Jean Miot, président de la Fédération nationale de la presse venu défendre *«la liberté d'expression, première des libertés»* et mettant en cause la *«lecture au premier degré»* faite par M. Pasqua *«due à un tempérament méditerranéen»*, à l'écrivain Gilles Perrault mettant en garde le tribunal contre une éventuelle sanction *«qui ne serait pas un jugement mais un commentaire politique»*.

Jugement le 23 février.

PHILIPPE BERNARD

Christine Villemin perd son procès contre Marguerite Duras. – Christine Villemin a *perdu, mercredi 26 janvier*, devant la première chambre du tribunal de Paris, le procès qu'elle avait intenté à Marguerite Duras et à Serge July, directeur de *Libération*, pour atteinte à sa présomption d'innocence et à son droit à l'image. *Mme Duras avait*, le 17 juillet 1985, écrit un texte désignant la mère de Grégory comme l'assassin de celui-ci et intitulé «Sublime, forcément sublime Christine V.». Christine Villemin, qui était à l'époque inculpée de l'assassinat de son fils, soutenait que ce texte portait atteinte à sa présomption d'innocence *et demandait 1 million* de francs de dommages-intérêts. Après avoir bénéficié d'un arrêt de non-lieu le 3 février 1993, Mme Villemin a invoqué les nouvelles dispositions du code civil. Celles-ci permettent à une personne mise en cause dans la presse et bénéficiaire d'un non-lieu de demander en justice, dans les trois mois qui suivent, la réparation de l'atteinte à sa présomption d'innocence. Mais la première chambre du tribunal a *constaté que l'action* de Christine Villemin était définitivement prescrite lorsque la loi du 4 janvier 1993 (nouveau code civil) est entrée en vigueur, ce qui rendait aujourd'hui l'action irrecevable. Les juges ont également rejeté sa demande de dommages-intérêts fondée sur l'atteinte à l'image en rappelant que *«l'actualité judiciaire donne au journaliste le droit de publier des informations concernant une personne impliquée dans une procédure et d'illustrer son article par une photographie la représentant, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir au préalable son consentement, dès lors que le cliché ne porte pas atteinte à la vie privée de l'intéressé et a été réalisé sans fraude»*.

«L'Evénément du jeudi» condamné pour injure. – Le tribunal de grande instance de Paris a jugé, mercredi 26 janvier, que le terme *«affairiste»* était constitutif d'une injure, et a condamné *l'Evénement du jeudi*, qui l'avait employé à l'adresse de l'ancien député RPR Georges Tranchant, à payer 10 000 francs de dommages-intérêts à celui-ci. *L'Evénement du jeudi* avait publié, le 7 avril 1993, un article consacré aux élections législatives d'Asnières (Hauts-de-Seine), dans lequel le journaliste Serge Faubert analysait les raisons pour lesquelles M. Tranchant avait perdu son siège de député RPR. Le journaliste estimait notamment que la cause de cette défaite avait été l' *«affairisme»* du député.

«Pariscope» condamné pour proxénétisme. – Le directeur de la revue hebdomadaire *Pariscope*, Jean Lainé, quatre-vingts ans, et la directrice de la rubrique «Salons de massage», Martine Rolland, trente-neuf ans, ont été respectivement condamnés, mercredi 26 janvier, à 200 000 et 50 000 francs d'amende pour proxénétisme par la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris qui avait examiné l'affaire le 5 janvier (*le Monde* du 7 janvier). Le jugement relève que cette rubrique procure un chiffre d'affaires de 300 000 francs par mois, déclare M. Lainé et Mme Rolland coupables de *«proxénétisme par personne faisant office d'intermédiaire»* et les condamne, en outre, solidairement avec la société Cogédipresse, éditrice du magazine, à payer 40 000 francs de dommages-intérêts à l'association Equipes d'action contre le proxénétisme. Le tribunal a considéré que les annonces du type *«Pulpeuse Hollandaise, érotisme total»*, ou *«Carole-Martine, relaxation suédoise»*, ne laissent *«aucun doute sur la nature des prestations offertes»*. La société Cogédipresse et les deux personnes condamnées ont décidé d'interjeter appel de ce jugement. La société estime *«inacceptable que deux de ses collaborateurs soient sanctionnés dans l'exercice de leur fonction pour un délit de proxénétisme, fait sans précédent dans une affaire de presse»*.

ECONOMIE

■ **CROISSANCE. Le gouvernement allemand a confirmé ses prévisions pour 1994, s'attendant à une croissance de 1 % à 1,5 % pour l'ensemble du pays. Selon des chiffres provisoires, la hausse des prix pour l'ouest de l'Allemagne a été limitée à 3,4 % en janvier en rythme annuel. Cette décrue de l'inflation relance les espoirs d'une baisse prochaine et importante des taux d'intérêt en Allemagne et en Europe.**

■ **AMBITIONS. Malgré un recul de son chiffre d'affaires de 3 % en 1993, Mercedes, filiale de Daimler-Benz, affiche de grandes ambitions. Son président, Helmut Werner, estime que son entreprise, « en avance sur la reprise », va gagner des parts de marché, ses ventes de voitures passant de 508 000 en 1993 à 570 000 en 1994 et entre 850 000 et 900 000 en 1998.**

L'évolution de la conjoncture en RFA

La décrue de l'inflation allemande relance les espoirs d'une baisse des taux en Europe

FRANCFORT

de notre correspondant

Une excellente nouvelle pour toute l'Europe : selon les chiffres provisoires de l'office des statistiques publiés mercredi 26 janvier, la hausse des prix à la consommation en Allemagne de l'ouest a été limitée à 3,4 % en janvier en rythme annuel contre 3,7 % en décembre. Ce résultat a surpris les économistes qui s'attendaient à une accélération du fait de l'introduction au 1er janvier dernier d'importantes taxes sur l'essence et sur les assurances.

Même si la Bundesbank n'a pas pour habitude de réagir à un seul indice, la bonne surprise de janvier relance l'espoir d'une baisse prochaine et importante des taux d'intérêt allemands. Les chiffres provisoires de hausses des prix sont calculés à partir des quatre grands Lander de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Hesse, de Bavière et de Bade-Wurtemberg. Ils ne devraient pas être révisés de plus de 0,1 point. On peut donc affirmer que l'inflation allemande, malgré l'effet des taxes (au moins 0,5 point d'indice), est désormais contenue. Le gouvernement, qui vient de rendre officielles ses prévisions (*le Monde* du 17 janvier), table sur une hausse d'environ 3 % cette année pour la partie ouest du pays et entre 4 % et 5 % pour l'est. Ce pronostic est partagé par de nombreux instituts. En fin d'année, la Bundesbank, elle-même, n'exclut pas d'obtenir *« un 2 avant la virgule »*.

Comme de surcroît les négociations salariales ont jusqu'ici fait apparaître une modération remarquée des syndicats – la chimie a conclu un accord de hausse de 2 % cette année –, la Banque centrale retrouve une marge de manœuvre pour avancer d'un nouveau pas dans sa politique de baisse des taux, ce qui entraînerait une décrue du loyer de l'argent dans toute l'Europe. Selon la Deutsche Bank, l'évolution de la masse monétaire est également orientée à la baisse et la prochaine détente du loyer de l'argent devrait selon elle intervenir bientôt. La grande banque privée prévoit que les taux à trois mois passeront de 5,80 % aujourd'hui, à 5,20 % environ en mai puis à 4,90 % à la rentrée et à 3,90 % dans un an.

« Nous avons repoussé le pire. l'Allemagne sort renforcée de la récession », a commenté Gunther Rexrodt à l'issue de la présentation du rapport économique annuel. Le ministre de l'économie a confirmé la prévision d'une croissance économique comprise entre 1 % et 1,5 % pour l'ensemble du pays : 0,5 % à 1 % pour la partie ouest, entre 6 % et 8 % pour la partie est.

ÉRIC LE BOUCHER

Prix à la consommation dans l'ex-RFA
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)

1990	1991	1992	1993*	1994**
2,7	3,5	4	3,5	3

* Chiffres provisoires, ** prévisions
Source : OCDE et ministère fédéral de l'économie

Alors que son chiffre d'affaires a baissé de 3 % en 1993

Mercedes veut coopérer avec d'autres constructeurs automobiles

STUTTGART

de notre envoyé spécial

« Lors des deux années précédentes, la chute du marché automobile a été plus rapide que notre capacité d'adaptation ; désormais nous serons en avance sur la reprise. » Helmut Werner, nouveau président de Mercedes-Benz, nommé en mai 1993, a de grandes ambitions. Son entreprise, filiale du groupe Daimler-Benz, gagnera des part de marché dans le futur. Les ventes, réduites à 508 000 voitures en 1993, contre 522 000 l'année précédente, devraient atteindre 570 000 en 1994, puis entre 850 000 et 900 000 en 1998, à la fin du plan quinquennal démarré cette année. L'année passée a été difficile. L'entreprise a perdu de l'argent dans les voitures et les camions (cette dernière activité était déjà déficitaire en 1992). Le chiffre d'affaires a reculé de 3 %, à 64,6 milliards de marks (environ 219 milliards de francs). Il devrait remonter de 5 % cette année à 68 milliards.

Révolution culturelle

A l'appui de cette perspective, M. Werner a indiqué que les ventes au second semestre de 1993 avaient été faites sur un rythme de 300 000 par an, grâce à la compacte Classe-C apparue à l'été. Pour la suite, Mercedes se prépare à élargir sa gamme avec un « monospace » nommé Viano, un petit cabriolet, un véhicule tout-terrain qui sera fabriqué en Alabama et une « mini »-Classe-A prévue pour 1997. L'innovation dans la ligne de produit est le premier axe de la stratégie de M. Werner.

Le second est la réforme des structures. Mercedes a supprimé 11 000 emplois en 1993 et en supprimera 8 000 nouveaux cette année. Mais cette politique, outre qu'elle *« ajoute à la spirale récessionniste »*, s'épuise. M. Werner explique qu'il faut prendre désormais en compte la productivité du capital et non plus seulement celle du travail. Autrement dit, il faut mieux faire travailler les machines. Mercedes va utiliser trois méthodes dans cette optique : se délocaliser – une Mercedes sur dix devra être fabriquée hors d'Allemagne « à moyen terme » contre une sur cinquante aujourd'hui –, acheter plus souvent aux sous-traitants (60 % des composants en 1998 contre 55 % actuellement) et, enfin, coopérer avec d'autres constructeurs. Mercedes négocie actuellement des implantations en Corée et en Inde en coopération avec le groupe local Tata.

Cette politique implique d'économiser sur les dépenses, véritable révolution culturelle chez Mercedes où les ingénieurs faisaient la loi. Le plan à cinq ans a été révisé à la baisse de 3,3 milliards de marks pour être ramené à 18,7 milliards pour les investissements et 16 milliards pour la recherche-développement. M. Werner se dit confiant sur les capacités de l'industrie allemande, qui, pour les temps nouveaux, *« possède un potentiel supérieur »* à celui de ses concurrentes américaine et japonaise.

E. L. B.

Le dossier Vallourec-Ilva-Mannesmann

Bruxelles approuve par défaut un projet de concentration dans le secteur des tubes sans soudure

Regroupements, concentrations et aides publiques... la crise met Bruxelles au pied du mur, plus que jamais obligée de trouver un équilibre entre politique de la concurrence et volonté de préserver le tissu industriel. Très partagés, les commissaires ont ainsi approuvé par défaut, mercredi 26 janvier, le rapprochement des activités tubes sans soudure de Vallourec, Ilva et Mannesmann. Sur le dossier Bull, la Commission, qui vient de geler toute aide supplémentaire pour 1994 dans l'attente d'un plan stratégique étayé (*le Monde* du 27 janvier), ne souhaite pas pour autant déterrer la hache de guerre.

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Huit voix contre huit et une abstention : mercredi 26 janvier, la Commission européenne, qui est chargée d'apprécier l'impact sur la concurrence des concentrations ou fusions les plus importantes projetées par des industriels de l'Union, n'a pas pu se prononcer. C'est donc par défaut que Dalmine, filiale du groupe public italien Ilva, Valtube, filiale du français Vallourec et l'allemand Mannesmann, ont reçu son feu vert pour créer DMV, une entreprise commune qui produira des tubes d'acier inoxydable sans soudure.

Le règlement « concentration », adopté par les Douze en 1989, donne en effet à la Commission, à partir du moment où le projet lui est notifié, un délai maximum de quatre mois pour donner son avis et, faute d'un refus d'autorisation explicite, l'opération est considérée comme avalisée. Ce délai expire à la fin de la semaine et, puisque sur le fond rien ne peut plus désormais être changé, le président Jacques Delors et Karel Van Miert, commissaire responsable de la politique de concurrence, ont été chargés de préparer une décision d'autorisation que la Commission approuvera vendredi...

Le débat a été long, chacun admettant au sein du collège qu'il existait autant d'arguments pour l'autorisation que pour l'interdiction. Sur le plan de la concurrence, M. Van Miert a constaté que la création de DMV aboutirait, en fait, à une situation de duopole. Une fois l'opération faite, le marché ouest-européen, considéré en l'occurrence comme marché de référence pour apprécier le jeu de la concurrence (ce qui, déja, n'allait pas de soi, les partisans de l'autorisation estimant que, pour une production aussi sensible, il aurait fallu examiner la situation au niveau mondial), comptera encore cinq producteurs de tubes d'acier inoxydable sans soudure. Mais, expliquaient en substance les services bruxellois, face à DMV qui détiendra alors 36 % du marché, seul le suédois Sandvick, avec 33 % de ce même marché, aura le poids suffisant. Ni l'entreprise espagnole Tubacex (15 % du marché), ni l'autrichien BSB (11 %) ou encore le japonais Sumitomo ne pourront vraiment rivaliser. *« Il y a risque, dans une telle situation, que les deux grands n'aient pas intérêt à se faire concurrence, s'observent et fassent monter les prix »*, observe M. Van Miert.

Un marché excédentaire

La démonstration n'a pas suffi. Plusieurs membres de la Commission ont fait valoir qu'on ne pouvait ignorer le contexte de crise qui frappe la sidérurgie européenne. La création de DMV doit s'accompagner de réductions de capacités et donc contribuer à l'assainissement d'un marché aujourd'hui excédentaire.

Dans le cadre de sa mission de surveillance des aides d'État abusives, la Commission vient d'ailleurs d'ouvrir une procédure à l'encontre du sidérurgiste allemand Klöckner. On a appris en décembre que quatre nouveaux actionnaires étaient prêts à entrer dans le capital du groupe, en difficulté depuis de longues années, pour créer un nouveau holding, Klöckner Stahl, en injectant un capital important. La Commission veut y regarder de plus près, ayant l'impression que l'essentiel de l'argent provient de fonds publics.

A propos de la décision de la Commission, prise également mercredi, d'interdire aux autorités françaises tout nouveau versement à Bull tant qu'elle ne se serait pas prononcée sur le programme de redressement du groupe informatique – programme qu'on attend toujours à Bruxelles – M. Van Miert s'emploie à dédramatiser l'affaire. Faisant état des *« relations de confiance »* qu'il a établies avec Gérard Longuet, ministre de l'industrie, il a expliqué qu'ils allaient se rencontrer dans les prochains jours pour voir ensemble comment *« gérer le dossier »*, ajoutant cependant que la France se trouvait en pleine illégalité et que la Commission avait le devoir de marquer le coup.

PHILIPPE LEMAITRE

REPÈRES

CONFLITS

Plusieurs dirigeants d'entreprise ont été séquestrés

En grève depuis le 24 janvier, l'ensemble des 273 salariés d'Isorel à Labruguière (Tarn) ont repris le travail, mercredi 26 janvier, après avoir séquestré le directeur de l'établissement et le directeur des ressources humaines, durant la nuit de lundi à mardi. Le conflit, indique notre correspondant à Albi, avait été déclenché par l'intersyndicale CGT-CFDT à la suite d'une diminution de la durée du travail hebdomadaire de 4 %, qui s'accompagnait d'une baisse de salaire mensuelle de 1,4 % pour l'ensemble du groupe. Sans être parvenus à un accord, les grévistes ont finalement repris le travail afin *« de ne pas mettre en péril la situation commerciale de l'entreprise et la pérennité du site »*.

Par ailleurs, une centaine d'agents de France Telecom, en grève depuis dix jours pour protester contre le lancement de la réforme des « reclassifications », ont séquestré, mercredi 26 janvier à Rouen (Seine-Maritime), le directeur régional de Haute-Normandie et ses principaux collaborateurs (*le Monde* du 20 janvier). Le 11 janvier, six dirigeants du centre de construction de lignes de Cherbourg (Manche) avaient déjà été retenus pendant plusieurs heures pour les mêmes raisons.

Le trafic du TGV Sud-Est a été perturbé par des salariés le la Sorenolif

Les salariés de la Sorenolif (Wagons-Lits), société qui assure la restauration sur les TGV Sud-Est, ont bloqué les TGV au départ de la gare de Lyon, mercredi 26 janvier. Ils craignent un plan de restructuration qui aboutirait, selon eux, à la suppression de la moitié des 900 emplois de la société à la suite du changement de la concession en faveur de Servair à partir du 1er mai. A la direction de la SNCF comme à celle de Servair et des Wagons-Lits, on assure que le nouveau concessionnaire est tenu de reprendre les personnels concernés de Sorenolif (*le Monde* du 27 janvier).

Reconduction de grève à la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine

La grève observée depuis le début de la semaine par le personnel du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine (Aube) a été reconduite jusqu'au jeudi 27 janvier. Les grévistes (80 % des 600 salariés de la centrale) exigent la levée des sanctions (trois lettres de rappel à l'ordre et un blâme) dont quatre d'entre eux ont été l'objet pour *« non respect d'une consigne »*. Au cours du mouvement national organisé, jeudi 20 janvier, contre le rapport Mandil sur la déréglementation des monopoles du gaz et de l'électricité (*le Monde* du 5 janvier), ces agents EDF avaient refusé de remonter la puissance des réacteurs de la centrale, menaçant ainsi, selon la direction, la sécurité du réseau de distribution électrique.

La fédération CGT de l'énergie a exprimé mercredi son *« plein soutien »* aux grévistes, dont une partie a défilé, mercredi 26 janvier, dans les rues de Nogent-sur-Seine. Depuis lundi, les deux réacteurs de la centrale (1 300 MW chacun) fonctionnent au sixième de leur puissance. Les personnels des centres nucléaires de production d'électricité de Belleville-sur-Loire (Cher) et de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) ont entamé une grève de solidarité à l'appel des syndicats CGT et FO, ce qui provoque, depuis mercredi, une baisse de régime de 60 % et 20 %.

MER

Cinq pays s'engagent à renforcer la sécurité maritime

La Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et la France, des pays riverains de la mer du Nord et de la Manche, se sont engagés, mercredi 26 janvier lors d'une réunion des ministres des transports à Paris, à améliorer la sécurité maritime et à réduire la pollution des côtes. Les contrôles dans les ports devraient être renforcés et les navires ne respectant pas les règles de sécurité, retenus dans les ports jusqu'à une remise aux normes. Dans la zone Manche-mer du Nord, les navires devront obligatoirement signaler leur entrée dans les zones dangereuses. Les cinq pays ont décidé de rendre obligatoires les normes d'arrimage préconisées par l'Organisation maritime internationale (OMI) et d'exercer un contrôle *« coordonné et continu »* de l'application des règles de sécurité à tous les navires quel que soit leur pavillon. Enfin, le plan d'intervention franco-britannique en cas de sauvetage en mer sera élargi aux cinq pays qui souhaitent aussi disposer en permanence d'un remorqueur de haute mer couvrant le Pas-de-Calais et une partie de la mer du Nord.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

M. Balladur décide de réunir un conseil national sur la montagne

Le premier ministre, Edouard Balladur, a demandé la tenue prochaine d'un conseil national sur la montagne après la remise, mercredi 26 janvier, d'un rapport du maire de l'Alpe-d'Huez, Jean-Guy Cupillard, sur les perspectives économiques et sociales de la montagne française.

Ce rapport contient vingt-six propositions, non chiffrées, touchant aussi bien au tourisme qu'à l'agriculture ou à l'organisation des services publics, l'objectif de l'auteur étant d'apporter une réponse globale aux problèmes de la montagne, qui couvre plus de 30 % du territoire mais ne rassemble que 14 % de la population (5 millions de personnes).

La batterie de mesures préconisées par M. Cupillard, par ailleurs patron de Ski de France et secrétaire général du RPR chargé de la montagne, prévoit notamment des avantages fiscaux pour les entreprises s'installant dans ces zones, des plans de réhabilitation de l'habitat et une affectation prioritaire des fonds consacrés au désenclavement. Mais d'autres, plus spécifiques à la montagne, concernent le statut de la pluriactivité (les personnes exerçant des métiers différents selon les saisons) ou de l'agriculture (assouplissement des quotas laitiers, développement de la filière bois)...

Dans un communiqué, l'hôtel Matignon précise que *« les enveloppes financières concernées totaliseront 1 milliard de francs »*.

GATT-AÉRONAUTIQUE : la France souhaite une concertation européenne pour arrêter une position commune. – Les ministres français de l'industrie et des transports, Gérard Longuet et Bernard Bosson, ont souhaité, mercredi 26 janvier, à l'issue d'une table ronde avec les industriels du secteur, qu'une concertation s'engage avec leurs homologues européens et l'industrie aéronautique pour arrêter une position commune sur les aides publiques au secteur aéronautique, après l'accord provisoire intervenu au GATT. MM. Longuet et Bosson ont souligné les « caractéristiques positives des avances remboursables » dont bénéficient les industriels européens. L'Europe et les Etats-Unis sont en désaccord sur le montant et le contrôle des aides publiques dans ce secteur.

Andras Szepezi élu président des « parties contractantes ». – Andras Szepezi (Hongrie) a été élu à la présidence des *« parties contractantes »*, mercredi 26 janvier, à l'issue de l'assemblée générale du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à Genève. Il sera secondé par les ambassadeurs M. K. Kesavapany (Singapour), Christer Manhusen (Suède) et Alex Rey (Belgique), élus vice-présidents par les 117 parties contractantes. Le président du conseil sera l'ambassadeur égyptien Mounir Zahran et celui du Comité sur le commerce et le développement, Ernesto Tironi (Chili).

SOCIAL

Entreprises, salariés et retraités mis à contribution

Ebauche de compromis sur le régime de retraite des cadres

Bien que les gestionnaires patronaux et syndicaux ne soient pas parvenus, mercredi 26 janvier, à s'entendre sur un accord général, le plan de rééquilibrage des finances de l'AGIRC, le régime de retraite complémentaire des cadres, commence à prendre forme. Il sera douloureux et mettra à contribution les cotisants – employeurs et salariés – mais aussi les retraités et peut-être les chômeurs.

Une fois n'est pas coutume, c'est le CNPF qui a fait le premier pas lors de la quatrième séance de négociation. Le patronat a en effet accepté de porter progressivement à 16 % le taux de cotisation obligatoire alors qu'à l'heure actuelle, celui-ci peut varier entre 8 % et 16 %. En 1997, toutes les entreprises (et leurs salariés) devront cotiser à hauteur de 14 %, avant de généraliser le taux de 16 % dès 2003.

Toutefois, ces ressources nouvelles ne permettront pas de faire face aux difficultés financières de l'AGIRC dont le déficit, qui représentait 3,5 milliards de francs en 1993, menace d'atteindre 10 milliards en 1994. Aussi, le patronat réclame-t-il de sévères mesures d'ajustement sur les dépenses. D'ores et déja, il est acquis que les pensions ne seront pas revalorisées cette année et que le taux d'appel sera porté de 117 % à 121 % en 1994 puis à 125 % en 1995. En clair, sur 125 francs de cotisation, seuls 100 francs permettront d'acheter des points de retraite, le reliquat étant affecté à l'équilibre général de l'AGIRC. Par ailleurs, les négociateurs se sont *a priori* mis d'accord pour ne verser progressivement les pensions de reversion au conjoint survivant (60 % de la retraite) qu'à l'âge de soixante ans (au lieu de cinquante ans, aujourd'hui, pour les femmes).

Les représentants des employeurs tiennent également à ce que d'autres dispositions interviennent. Celles-ci visent notamment les avantages liés au nombre d'enfants (un abattement de 25 %, y compris sur les pensions existantes, est proposé), l'action sociale des caisses ou encore les droits accordés gratuitement aux chômeurs (une *« contribution de solidarité »* serait réclamée aux retraités mais les demandeurs d'emploi seraient, eux aussi, sollicités). Ces dernières revendications patronales ont suscité l'hostilité des syndicats qui dénoncent le *« prix exorbitant »* des *« sacrifices »* exigés par le patronat. Les partenaires sociaux se retrouveront le 9 février pour ce qui pourrait être l'ultime séance de négociation.

J.-M. N.

FINANCES

La cour d'appel de Paris se prononcera le 2 mars sur la cession de titres Yves Saint Laurent

Pierre Bergé est menacé d'une amende de 3 millions de francs

La cour d'appel de Paris se prononcera le 2 mars sur le recours déposé par Pierre Bergé, contre la décision de la Commission des opérations de Bourse (COB) de lui infliger 3 millions de francs de « sanctions pécuniaires » pour « manquement d'initié ». Un arrêt important qui fera date dans l'évolution du droit boursier.

On en sait plus désormais sur les raisons de la Commission des opérations de Bourse (COB) d'infliger une *« sanction pécuniaire »* de 3 millions de francs à Pierre Bergé, dans ce qu'il est convenu d'appeler l'« affaire Yves Saint Laurent ». Comme nous l'avions indiqué (*le Monde* du 27 octobre 1993), le dirigeant d'alors du groupe de luxe avait vendu, à l'été 1992, des titres hors marché à des banques suisses : 16 500 le 31 juillet à Morval & Cie, 16 500 le 7 août à Rothschild Bank AG et 2 000, le 11 septembre, à Bank Julius Baer. Le tout, pour 29,7 millions de francs, de gré à gré, et au-dessus du cours de Bourse moyen.

Le 11 septembre, le couturier Yves Saint Laurent avait également cédé 85 000 de ses actions à Bank Julius Baer pour 71 millions de francs. Il s'agissait, pour les deux hommes, de faire face à un important découvert bancaire contracté, un an auparavant, pour racheter 14,7 % du capital de leur société, dont le groupe De Benedetti souhaitait se défaire. Au 30 juin 1992, par exemple, le solde des comptes courants de M. Bergé était négatif de 92 millions de francs, auquel venaient s'ajouter 30 millions de francs de prêt.

Or, dès le 24 juillet – avant les cessions, donc, – un rapport de la division parfums d'Yves Saint Laurent Groupe avait été transmis aux responsables, les informant d'une forte dégradation des résultats de cette branche : au premier semestre 1992, celle-ci avait enregistré 26,8 millions de francs de pertes, contre 50,4 millions de profits un an auparavant. Les résultats globaux du groupe, eux, en forte baisse aussi, ne seront officiellement présentés que le 21 septembre. Leur publication fera chuter le cours de Bourse.

En décidant une sanction pécuniaire, la COB a estimé, en s'appuyant sur l'article 2 de son règlement 90-08, que *« des personnes disposant d'une information privilégiée à raison de leur qualité de membres des organes d'administration doivent s'abstenir* [de l'] *exploiter pour compte propre ou pour compte d'autrui »*. Autrement dit, M. Bergé aurait commis, selon elle, un *« manquement d'initié »*. Parallèlement, la COB décidait de transmettre le dossier au parquet de Paris, qui décidait, le 30 novembre, d'ouvrir une information confiée au juge Peyron.

« Surseoir à statuer »

C'est dans l'attente d'un jugement au pénal que les avocats de M. Bergé, le bâtonnier Danet et Me Jean-Michel Darrois, ont plaidé contre la COB, mardi 25 janvier, et demandé à la cour d'appel de Paris de *« surseoir à statuer »*. Les deux avocats ont d'abord affirmé que la décision de vendre des actions avait été prise antérieurement et indépendamment de la remise à M. Bergé du rapport du 24 juillet : selon eux, il s'agissait de répondre aux demandes pressantes de la banque Neuflize Schlumberger Mallet (NSM), auprès de qui l'essentiel de l'endettement avait été contracté. Niant l'existence de toute information privilégiée, les avocats ont rappelé l'annonce faite à la presse par M. Bergé, dès juin, d'une baisse prévisible des résultats de la société.

Mais c'est surtout l'avenir du droit boursier qui s'est trouvé – et se trouve – au cœur des débats. Sur deux points essentiels : la définition du « marché », que la loi de 1988 ne qualifie plus de « boursier » ; la « nationalité » des cessions de titres, les acheteurs étant helvétiques. Aux avocats qui estiment que la COB n'est pas compétente pour sanctionner des transactions de gré à gré – hors marché boursier –, celle-ci oppose sa propre définition, plus large. Aux plaideurs qui soulignent que la transaction a été effectuée à l'étranger et échappe, de ce fait, aux règles nationales, la Commission – et c'est nouveau – soutient que celle-ci est bien française. Parce que décidée en France, par un Français, et portant sur des actions françaises cotées sur un marché national. Il est aisé de mesurer l'importance des enjeux.

Dans ses observations, mardi, le ministère public a pratiquement repris l'argumentaire de la COB. On saura le 2 mars si l'arrêt de la cour d'appel de Paris les suit.

PIERRE-ANGEL GAY

AGRICULTURE

Un débat d'orientation sur le monde rural prévu pour la session parlementaire de printemps

Le premier ministre, Edouard Balladur, a accepté de lancer *« un débat d'orientation sur l'agriculture »* pendant la session parlementaire de printemps lors d'une rencontre, mercredi 26 janvier, avec les principales organisations de syndicats agricoles. Selon Luc Guyau, président de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), ce débat tracera *« les orientations de l'agriculture pour les dix ans à venir »*. Il ne se transformera *« pas forcément en une loi unique »* d'orientation mais pourrait trouver une traduction législative dans différents textes, comme celui sur l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, le premier ministre a également indiqué que le comité de suivi des accords du GATT se réunira avant la fin février. Composé de neuf représentants des syndicats agricoles, de douze parlementaires et de représentants des administrations et présidé par le ministre de l'agriculture, ce comité a pour but de *« suivre et contrôler l'écriture des textes des accords du GATT »*, a précisé M. Guyau.

POINT DE VUE

Les voies de la reconquête

par Alain Le Vern

DÉPUTÉ d'une circonscription rurale de 200 communes (400 habitants en moyenne), *je veux lancer un cri d'alarme sur* l'avenir du monde rural. La réforme de la politique agricole commune (PAC), le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) auraient pu et dû tirer les leçons des dernières décennies, en proposant des politiques nouvelles. Il n'en est rien, même si quelques orientations vont dans le bon sens. Les agriculteurs sont inquiets, en proie à l'indifférence ou à l'hostilité de la population, qui voit en eux des pleurnichards ne vivant que de subventions obtenues par la violence érigée en moyen de pression. Les agriculteurs, souvent endettés, voudraient sortir d'un mécanisme qui aboutira à créer des emplois administratifs pour instruire les piles de dossiers d'une agriculture qui en supprimera encore davantage à la production.

On marche sur la tête ! Les prix du marché ne signifient plus rien. On rétribue l'agriculteur afin qu'il continue de surproduire. On paie pour stocker cette surproduction. On paie encore pour écouler à bas prix ces « excédents » dans les pays en développement, où le manioc cultivé sur place revient plus cher que cette marée de céréales... On élève des bovins incapables de « tondre » le moindre brin d'herbe – ils en mourraient – mais qui ingurgitent les produits de substitution des céréales importés tandis que nos frigos débordent d'excédents. Dans cette course effrénée à la surproduction, on a saccagé notre environnement, détruit des paysages, brutalisé les bocages, pollué notre eau, méprisé les lois de la nature et le bon sens... avec aujourd'hui les conséquences : érosion des terres arables, torrents de boue au moindre orage, haies arrachées, incendies l'été, nitrates dans les nappes d'eau...

Ainsi, dans une économie de soi-disant libre marché, le prix du marché n'a plus aucune signification. Chacun sait que le système mis en place pour enrayer les surproductions est inefficace, coûteux et injuste (6 % des céréaliers européens percevront 50 % des aides compensatrices...). Cessons de vouloir tout produire partout ; c'est techniquement possible mais économiquement suicidaire, écologiquement nuisible et humainement intolérable. Les périodes de découragement ne manqueront pas, menacés que nous sommes par la crise économique et sociale du système actuel, par une crise budgétaire au niveau de l'Union européenne et par une crise monétaire...

En même temps, si nous voulons que nos agricultures soient à nouveau conquérantes, le niveau des cours mondiaux doit être l'objectif à atteindre quant aux prix. L'Europe devra supprimer les mécanismes d'intervention et les subventions à l'exportation et s'orienter vers des aides à l'hectare plafonnées, l'objectif étant de maintenir un niveau d'activité dans le monde rural, notamment par des exploitations de type familial. Plusieurs mesures devront être prises :

– L'harmonisation au niveau mondial des normes vétérinaires et phytosanitaires est nécessaire. Nos partenaires commerciaux seront contraints à adopter progressivement les mêmes normes concernant l'environnement. Tout échange de produits agricoles avec des pays qui n'iront pas vers une amélioration de la protection sociale et des conditions de travail sera exclu. La vente de tout produit ne mentionnant pas clairement son origine sera interdite.

– La taxe sur le foncier non bâti sera totalement supprimée et compensée par une dotation d'Etat aux communes. La mise en œuvre *« d'autres systèmes »* originaux de valorisation des ressources locales sera favorisée. Un réseau de *« fermes de référence »* sera constitué pour former les jeunes et vulgariser ces méthodes. Les engrais seront taxés afin d'en limiter l'usage.

– Les productions de terroir et les labels de qualité seront encouragés. Les aides au revenu seront soumises au respect des règles environnementales. Les initiatives visant à combler un déficit de production nationale seront encouragées. La gestion des agricultures se fera transparente. Par exemple, les quotas laitiers feront l'objet d'une gestion paritaire. La liste des quotas affectés aux exploitations et les attributions de quotas pourront être consultées. Les aides à l'intensification seront supprimées.

– La plantation des haies sera favorisée.

– La *« stratégie de filière »* sera mise en œuvre systématiquement sur les lieux de production de manière à valoriser les produits et à créer des emplois. La recherche sera développée pour l'utilisation non alimentaire des productions agricoles (biocarburants encore peu compétitifs, industries chimiques...). La loi sur le remembrement sera modifiée afin de restaurer l'autorité de l'Etat dans ce domaine et de confier la responsabilité aux commissions locales au lieu de la dilution actuelle, facteur de troubles et d'erreurs...

Voilà quelques exemples d'action à entreprendre. Les agricultures (je suggère qu'on parle d'un ministère des agricultures et de la ruralité) doivent faire l'objet d'un grand débat national et européen.

► Alain Le Vern, député (PS) de Seine-Maritime, est le responsable agricole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Reconnus coupables d'abus de biens sociaux

Thierry Tuffier et Georges Py sont condamnés à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis

La 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris, présidée par Olivier Pérusset, a condamné mercredi 26 janvier Thierry Tuffier, ancien président de la société de Bourse Tuffier-Ravier-Py (TRP), et Georges Py, ancien vice-président, à une peine d'emprisonnement de 18 mois avec sursis et *200 000 francs d'amende* chacun. Thierry Tuffier et Georges Py étaient poursuivis pour abus de biens sociaux et abus de confiance après le dépôt de bilan de la société de Bourse au mois de juillet 1990. Quatre autres collaborateurs de l'ex-charge, Didier Souffrant, Jean-Michel Thilloy, Daniel Spire et Lionel Habasque, qui étaient *également poursuivis, ont été* relaxés.

La décision était attendue, car la faillite retentissante de la société de Bourse TRP en juillet 1990 – 5 800 clients qui ont patienté pendant plus d'un an avant d'être indemnisés – n'était pas passée inaperçue. Cette faillite avait valeur de symbole à une époque où les agents de change indépendants à la Bourse de Paris se comptaient encore sur les doigts d'une main dans un environnement contrôlé aujourd'hui par les banques. Mais il n'a pas été question de clients lésés, pas plus que d'abus de confiance : le jugement rendu a tenu essentiellement compte de l'aspect technique du dossier.

Un jugement surprenant

En prononçant cette décision, le tribunal n'a pas exactement suivi le *réquisitoire du substitut du procureur*, Jacques Fourvel, qui avait demandé une peine d'emprisonnement de dix-huit mois avec sursis et 500 000 francs d'amende pour Thierry Tuffier, Georges Py et Didier Souffrant, qui était à l'époque des faits directeur général (*le Monde* du 4 novembre). Le tribunal n'a pas non plus suivi le substitut pour les peines qu'il avait requises à l'encontre des autres inculpés. Il était reproché aux anciens dirigeants d'avoir utilisé la trésorerie excédentaire de deux sicavs et d'un fonds commun de placement pour fournir des liquidités à l'établissement dépositaire, l'ex-charge TRP, peu de temps avant son dépôt de bilan.

Cela étant, le jugement rendu par le tribunal a de quoi surprendre. Ne serait-ce que par le maintien d'une peine de prison avec sursis requise à l'origine pour des délits portant sur près de 220 millions de francs, une somme ramenée aujourd'hui à 6,7 millions.

Par ailleurs, la non-reconnaissance du délit d'abus de confiance indique que le tribunal a suivi l'argumentation des avocats de Thierry Tuffier. Toutefois ceux-ci restent perplexes, car si le tribunal admet la théorie de la fongibilité des valeurs mobilières (un contrat de dépôt de *« choses fongibles »* rend le dépositaire propriétaire des choses déposées), rien ne s'opposait à ce que la sicav Pact Arbitrage prête de l'argent à l'ex-charge, même le 10 juillet 1990, alors que les dirigeants de TRP savaient quelles difficultés traversait la société de Bourse.

Pour ce qui est des relaxes, il apparaît que le débat juridique mené par les avocats de Thierry Tuffier a clairement profité aux autres inculpés et paradoxalement pas à leur client. Thierry Tuffier et Georges Py ont annoncé leur intention de faire appel du jugement rendu. Le parquet a également fait appel.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

VIE DES ENTREPRISES

Christian Dior augmentera son capital de 5 milliards de francs

Christian Dior, l'une des sociétés actionnaires de LVMH (Moët Hennessy-Louis Vuitton) prépare une augmentation de capital de 5 milliards de francs. Cette levée prochaine de capitaux intervient dans le cadre du réaménagement de participations auquel procèdent actuellement le numéro un mondial du luxe et le groupe de bière et de spiritueux Guinness. Annoncé la semaine dernière (*le Monde* du 22 janvier), il prévoit l'entrée de Guinness à hauteur de 34 % dans Moët Hennessy, et son désengagement de la maison mère LVMH.

Les 24 % détenus par le britannique dans LVMH seront reclassés au sein des sociétés qui contrôlent le groupe. L'une d'entre elles, Christian Dior, consacrera 8,65 milliards de francs à ce rachat de titres. Pour financer l'essentiel de cette acquisition, la maison de couture procèdera à une augmentation de capital d'environ 5 milliards de francs. Son actionnaire majoritaire, Le Bon Marché, devrait participer à hauteur de 1 milliard à 1,5 milliard de francs. Les institutionnels devraient être sollicités pour 2,5 milliards à 3 milliards et le public – la société étant cotée – à hauteur de 1,5 milliard de francs.

Spécialiste des services minute

Kis est repris par le britannique Photo-Me

Les actionnaires de la société grenobloise Kis, spécialiste des services minute, et le groupe britannique Photo-Me International PLC ont signé, mardi 25 janvier à Londres, un accord selon lequel les premiers céderont la totalité de leurs titres à la firme britannique. Ils obtiendront en échange 29 % des parts de cette dernière, au terme d'une augmentation de capital qui leur sera réservée, pour un montant estimé à 38 millions de livres (337 millions de francs).

LYON

de notre bureau régional

A l'issue de cette transaction entre Kis et Photo-Me, qui doit être approuvée, en février, par les assemblées générales respectives, Kis deviendra filiale à 100 % de Photo-Me. Le PDG de l'entreprise dauphinoise, Serge Crasnianski, qui détient aujourd'hui 85 % des parts de sa société, se trouvera alors actionnaire principal, à hauteur de 25 %, du nouvel ensemble.

Leader mondial, devant le suisse Photomaton, de la fabrication et de l'exploitation des cabines pour photos d'identité, avec 18 000 appareils installés, Photo-Me a réalisé au cours de son dernier exercice un chiffre d'affaires de 134 millions de livres (1,2 milliard de francs), pour un résultat de 7,5 millions de livres (65 millions de francs). Le groupe emploie quelque 2 000 personnes en Grande-Bretagne et dans une centaine de pays, dont environ 300 en France, au sein de sa filiale Portrex, près de Nanterre. Son intérêt pour Kis est en grande partie lié à la mise au point, par la société grenobloise, d'une nouvelle génération de cabines-photo, dites « vidéo-numériques », qui permettent à l'utilisateur de choisir l'image de lui-même qu'il souhaite fixer en portrait. Sept de ces appareils ont déjà été installés dans le métro parisien.

Création d'une centaine d'emplois

Le développement attendu de ces « narcissiques » cabines *« ne peut que consolider les activités de recherche et de production de Kis »*, affirme Serge Crasnianski, qui laisse espérer la création d'une centaine d'emplois sur le site grenoblois, d'ici à la fin de cette année. Selon son entourage, les services généraux ne devraient pas pâtir, eux non plus, de la prise de contrôle en cours, les effectifs britanniques se trouvant, en revanche, davantage menacés.

Ce rachat tourne une page de l'histoire, parfois tumultueuse, du spécialiste des services minute. Créée en 1963, la société Kis a connu une ascension fulgurante jusqu'au milieu des années 80, son chiffre d'affaires culminant alors à plus d'1 milliard de francs, tandis que ses effectifs atteignaient 1 300 personnes en France, le double dans le monde.

Cette « success story » fut brutalement interrompue par l'effondrement des ventes des minilabs (systèmes de développement photographique rapide), en partie imputable à des démêlés juridico-financiers avec des clients insatisfaits, qui ternirent, durablement, l'image de l'entreprise. Celle-ci ne conserve plus que 330 salariés en France, dont 300 à Grenoble, auxquels s'ajoutent 150 collaborateurs à l'étranger. Son chiffre d'affaires, réalisé principalement dans les laboratoires photographiques rapides et les machines à imprimer les cartes de visite, n'a pas dépassé 310 millions de francs en 1993, pour un résultat qui devrait avoisiner 10 millions de francs.

PIERRE LE HIR

Prenant la direction de la branche emballage

Jean-Louis Vinciguerra revient comme seul numéro deux du groupe Pechiney

Jean-Pierre Ergas s'en va. Jean-Louis Vinciguerra revient. Dans un communiqué, mercredi 26 janvier en début de soirée, le groupe Pechiney a annoncé le départ *« pour des raisons personnelles »* du premier, patron d'American National Can (ANC) et directeur général adjoint du groupe depuis le rachat d'ANC par Pechiney en 1989. M. Ergas, cinquante-cinq ans, l'opérationnel, était un des trois artisans du développement de Pechiney dans l'emballage à coté de Jean Gandois, le président, et de Jean Louis Vinciguerra, l'homme des montages financiers.

Forte tête, réputé pour ses éclats, M. Ergas quitte ANC quelques semaines après que Pechiney International, le holding qui regroupe l'essentiel des activités de Pechiney dans l'emballage, a dû passer près de 450 millions de francs de provisions exceptionnelles, à la suite de transactions malheureuses sur les marchés à terme des métaux effectuées par sa filiale américaine. M. Ergas, très actif dans la communauté d'affaires de Chicago, va se consacrer à l'enseignement de la gestion et à la promotion de l'industrie française.

Jean-Louis Vinciguerra, qui avait quitté le groupe il y a à peine un an, pour devenir associé gérant de la banque d'affaires Rothschild et Cie, appelé par David de Rothschild, lui succède. M. Vinciguerra, quarante-neuf ans, devient le nouveau patron d'American National Can. Il dirigera aussi la branche emballage du groupe et se retrouve propulsé directeur général de Pechiney International. Par ailleurs, en tant que directeur général adjoint et membre du comité exécutif du groupe, M. Vinciguerra, précise le communiqué, *« assistera le président pour la conduite des grandes questions stratégiques »*.

En clair, Jean-Louis Vinciguerra, qui a déja passé vingt-deux ans chez Pechiney, est désigné comme le Louis Schweitzer de Jean Gandois, tenant au côté du président de Pechiney des fonctions similaires à celles occupées jadis par l'actuel PDG de Renault auprès de Raymond Levy.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

LA SNCF enregistrera un déficit de 7,7 milliards de francs en 1993. – Le déficit de la SNCF s'élèvera à 7,7 milliards de francs pour l'exercice 1993, a-t-on indiqué, mercredi 26 janvier, de source syndicale à l'issue du conseil d'administration de l'entreprise. Ce déficit, qui n'est pas encore finalisé officiellement, est imputable pour sa plus grande part au poids des dépenses d'infrastructures, la SNCF devant financer elle-même la construction des lignes de train à grande vitesse (TGV). Le chiffre d'affaires de 52,947 milliards de francs est en baisse de 4,4 %, selon la même source. L'excédent brut d'exploitation a chuté à 5,6 milliards de francs contre 8,876 en 1992. L'an passé, le trafic de fret a reculé de 9,2 % par rapport à 1992, les recettes dans ce secteur accusant une baisse de 14,3 %, dont la plus grosse partie vient du transport par « wagons-isolés ». Côté voyageurs, le trafic a reculé de 7 % et les recettes de 6,6 %.

PHILIP MORRIS : chute de 37 % du bénéfice en 1993. – Philip Morris, le groupe américain de tabac et d'alimentation qui commercialise notamment la marque Marlboro, a annoncé, mercredi 26 janvier, une baisse de 37 % de son bénéfice net, à 3,09 milliards de dollars (18,35 milliards de francs) contre 4,9 milliards en 1992. Le chiffre d'affaires a légèrement progressé passant à 60,9 milliards de dollars contre 59,1 milliards en 1992. Ces résultats s'expliquent par une provision pour restructuration de 741 millions de dollars et par la guerre des prix des cigarettes. La décision de baisser le tarif de Marlboro, première marque américaine, a permis à Philip Morris de reconquérir sa part de marché : 26,6 % contre 21,5 %. Sans le tabac, les bénéfices d'exploitation ont augmenté de 12,9 %. Philip Morris est désormais une compagnie *« plus forte et plus concurrentielle »*, a déclaré le président Michael Miles, qui s'attend à une croissance des bénéfices pour 1994.

COOPÉRATION

EDF conclut un accord avec l'électricien russe RAO-SEUR. – EDF et la société RAO-SEUR, chargée de la production et du transport de l'électricité en Russie, viennent de signer une série d'accords portant sur la création d'une société mixte franco-russe Rosfransenergo. Cette nouvelle société regroupe EDF, RAO-SEUR et cinq sociétés (sur 70) qui exploitent les systèmes électriques régionaux chargés de la production locale et de la distribution d'électricité (notamment à Moscou et Saint-Pétersbourg) ainsi que la Faculté des cadres dirigeants de RAO-SEUR. La société, qui n'interviendra pas dans le domaine nucléaire, aura une activité de conseil auprès des organismes électriques en matière de management, d'organisation, de développement technologique, de réhabilitation et de mise en place de moyens de production, de transport et de distribution d'électricité.

JUSTICE

LE CRÉDIT LYONNAIS réclame 1 million de franc à François d'Aubert pour diffamation. – Les avocats du Crédit lyonnais ont demandé, mercredi 26 janvier, 1 million de francs de dommages-intérêts au député UDF de la Mayenne François d'Aubert, lui reprochant des passages diffamatoires à l'égard de la banque dans son livre *l'Argent sale*, publié aux éditions Plon en janvier 1993. Le Lyonnais demande également la condamnation de Radio-France internationale et de France-Inter pour avoir réalisé des interwiews de M. d'Aubert qui avait, à ces occasions, réitéré ses accusations contre la banque. Jugement le 23 février.

CRISE

PERRIER : suspension de la réunion du comité d'entreprise jusqu'au 4 février. – La réunion du comité central d'entreprise de Perrier concernant notamment le plan de suppressions d'emplois de l'usine de Vergèze (Gard) a été suspendue, mardi 25 janvier jusqu'au 4 février, après quatre heures de discussions, *« sans que l'aspect social ait encore été abordé »*, a indiqué Nestlé Sources International, maison mère de l'entreprise. La direction du site avait annoncé fin décembre que 600 suppressions d'emplois pour raison économique interviendraient dans les dix-huit mois, mais sans *« aucun licenciement sec »*. Le plan devait être définitivement arrêté fin janvier ou début février. Cette annonce avait provoqué la colère des salariés dont plus d'un millier avaient manifesté devant les bureaux de la direction.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 27 janvier ↑ Soutenue

La note était soutenue jeudi en début de journée à la Bourse de Paris dans un marché calme. En hausse de 0,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,67 % à 2 297,70 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait 700 millions de francs. Depuis deux jours, le courant des ordres aussi bien à l'achat qu'à la vente s'est sensiblement tari.

Faible les deux jours précédents, le MATIF reprenait quelque couleur durant la matinée. Certains opérateurs espéraient un petit geste de la Banque de France, jeudi, lors de l'appel d'offres à la suite de la seconde réunion du conseil de politique monétaire de la Banque de France. Mais la plupart des experts excluaient cette perspective, estimant que les marchés resteront hésitants jusqu'à la réunion, jeudi prochain, du conseil de la Bundesbank.

Les premiers résultats des sociétés pour l'année 1993 vont rythmer, ces prochaines semaines, les séances de la Bourse . Parmi les titres en hausse sensible, on relève Lapeyre, Dynaction et UIS. Du côté des baisses, on notait Nordon et Cie et BHV. Casino, de son côté, abandonnait 1,5 %. Cerus, le holding français de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, a annoncé une réduction sensible de ses pertes en 1993 par rapport à 1992, malgré des pertes plus importantes au second semestre qu'au premier.

NEW-YORK, 26 janvier ↑ Au-dessus des 3 900 points

Wall Street est repassée au-dessus du seuil des 3 900 points mercredi 26 janvier, grâce à des achats informatisés qui se sont déclenchés à l'issue d'une séance largement irrégulière. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 908,00 en hausse de 12,66 points, soit une avance de 0,33 %. La séance a été très active avec quelque 306 millions de valeurs échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de onze à huit : 1 182 contre 872, alors que 681 actions restaient inchangées.

Les experts tablaient sur une nouvelle séance de consolidation après le recul de plus de 17 points enregistré mardi par le Dow Jones, sa plus forte baisse depuis le début de l'année. Mais Wall Street est repartie à la hausse après un démarrage dans le rouge, alors que les opérateurs ont essayé de ramener le Dow Jones au-dessus du seuil des 3 900 points, dépassé pour la première fois en clôture vendredi dernier.

L'absence de publication de nouvelles statistiques économiques américaines a obligé les opérateurs à concentrer leur attention sur les résultats trimestriels des entreprises qui continuent à être publiés.

VALEURS	Cours du 25 janvier	Cours du 26 janvier
Alcoa	75 3/4	76 5/8
Allied Signal Inc.	77 7/8	77 1/8
American Express	32 3/4	32 1/8
ATT	55 1/4	56
Bethlehem Steel	21 5/8	23 1/4
Boeing	43	42 3/4
Caterpillar Inc.	98 5/8	99 1/4
Chevron	92 1/2	91 7/8
Coca-Cola	40 3/4	41
Disney Corp.	47	47 1/8
Du Pont de Nemours	54 3/8	54 1/8
Eastman Kodak	42 1/2	43
Exxon	66 1/4	66 1/4
General Electric	107	108 1/2
General Motors	59 1/4	58 5/8
Goodyear Tyre	48 3/8	47 3/4
IBM	58 1/4	56 3/8
International Paper	74 1/2	74
McDonnell Douglas	108 3/4	108 7/8
Merck and Co	35 5/8	35 7/8
Minnesota Mining	110 1/4	111
Morgan (J.P.)	68 3/8	69 3/4
Philip Morris	57 7/8	59 1/4
Procter Gamble	57 5/8	58 5/8
Sears Roeb. and Co.	52	53 7/8
Texaco	65 5/8	65 5/8
Union Carbide	24 3/8	24 1/4
United Tech.	64 1/8	64 7/8
Westinghouse El.	14 1/8	14 1/8
Woolworth	25 5/8	25 1/2

LONDRES 26 janvier, ↓ Baisse

Les valeurs ont reculé mercredi 26 janvier au Stock Exchange, influencées par la baisse du marché à terme et par le résultat jugé décevant de la dernière adjudication de fonds d'Etat. La fermeté de Wall Street à l'ouverture a toutefois exercé une influence stabilisante en fin de séance. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 7,9 points à 3 436,1 points, soit un repli de 0,2 %. Les échanges ont porté sur 826,5 millions de titres contre 973,8 millions la veille.

L'adjudication de fonds d'Etat d'une valeur de 2,75 milliards de livres a été sursouscrite, mais dans une proportion moins forte que prévu. Les opérateurs ont attribué ce faible succès aux incertitudes sur la direction des taux d'intérêt britannique après la prochaine baisse attendue au printemps, qui devrait les porter à 5 %. Du côté des valeurs, Zeneca a perdu 5 pence à 801, malgré le feu vert des autorités japonaises au lancement de son médicament Zoladex pour le traitement des cancers du sein. Glaxo a en revanche gagné 13,5 pence à 668.

VALEURS	Cours du 25 janv.	Cours du 26 janv.
Allied Lyons	6,60	6,51
BP	3,60	3,69
BTR	3,55	3,56
Cadbury	5,30	5,25
Glaxo	6,55	6,70
GUS	6,18	6,13
ICI	7,79	7,75
Reuters	19,33	19,60
RTZ	8,55	8,53
Shell	7,27	7,24
Unilever	11,85	11,91

TOKYO, 27 janvier ↓ Rechute

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse jeudi 27 janvier, au terme d'une séance en dents de scie, de gros achats étrangers ayant été compensés par des ventes liées aux arbitrages en fin de transactions. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a perdu 246,42 points, soit 1,29 %, à 18 891,79 points, sans parvenir à se maintenir au-dessus du niveau psychologique des 19 000. Le volume a été étoffé avec 430 millions de titres environ contre 360 millions la veille.

La séance a surtout été marquée par des achats de l'étranger permettant à l'indice de progresser avant que des prises de bénéfice des institutionnels et des opérateurs locaux n'inversent la tendance.

VALEURS	Cours du 26 janvier	Cours du 27 janvier
Bridgestone	1 420	1 410
Canon	1 590	1 570
Fuji Bank	2 110	2 050
Honda Motors	1 630	1 630
Matsushita Electric	1 620	1 610
Mitsubishi Heavy	686	670
Sony Corp.	5 870	5 850
Toyota Motors	1 840	1 880

CHANGES

Dollar : 5,9200 F ↓

Jeudi 27 janvier, à Paris, le deutschemark s'appréciait très légèrement à 3,3953 F en milieu de matinée, contre 3,3935 F au cours des échanges interbancaires de la veille au soir. Le dollar s'effritait à 5,9200 F, contre 5,9325 F, mercredi en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	26 janv.	27 janv.
Dollar (en DM)	1,7470	1,7445
TOKYO	**26 janv.**	**27 janv.**
Dollar (en yens)	110,24	109,55

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (27 janv.) .... 6 3/8 % - 6 1/2 %
New-York (26 janv.) .... 3 1/16 %

BOURSES

PARIS

	25 janv.	26 janv.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 278,34	2 287,35
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 593,77	1 598,56
Indice SBF 250	1 533,60	1 539,01

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	25 janv.	26 janv.
Industrielles	3 895,34	3 908

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	25 janv.	26 janv.
100 valeurs	3 444	3 436,10
30 valeurs	2 646,30	2 641,10

FRANCFORT

	25 janv.	26 janv.
Dax	2 126,78	2 119,17

TOKYO

	26 janv.	27 janv.
Nikkei Dow Jones	19 138,21	18 891,79
Indice général	1 550,32	1 536,50

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9280	5,9300	5,9710	5,9750
Yen (100)	5,4062	5,4106	5,4589	5,4655
Ecu	6,5998	6,6043	6,5949	6,6034
Deutschemark	3,3950	3,3960	3,3970	3,3995
Franc suisse	4,0244	4,0286	4,0442	4,0515
Lire italienne (1000)	3,4829	3,4862	3,4631	3,4684
Livre sterling	8,8511	8,8571	8,8681	8,8777
Peseta (100)	4,2015	4,2045	4,1743	4,1802

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2	2 1/8
Ecu	6 1/2	6 5/8	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/16	4 3/16	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16
Lire italienne (1000)	8 5/16	8 9/16	8 1/4	8 1/2	8	8 1/4
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	8 15/16	9 3/16	8 5/8	8 7/8	8 5/16	8 1/2
Franc français	6 3/8	6 1/2	6 3/16	6 5/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 27 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,01 % (2282,55)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5770	EDF-GDF 3%	5780	5780	—
1107	B.N.P. (T.P)	1150	1131	-1,65
1103	Cr.Lyonnais(T.P.)	1130	1126	-0,35
2701	Renault (T.P.)	2700	2692	-0,30
2681	Rhone Poulenc(T.P)	2619	2628	+0,34
1275	Saint Gobain(T.P.)	1290	1290	—
1125	Thomson S.A (T.P)	1140	—	—
720	Accor 1	725	731	+0,83
860	Air Liquide 1	872	867	-0,57
780	Alcatel Alsthom 1	775	781	+0,77
720	Alcatel Cable 1	724	720	-0,55
410	Alspi 1	418	415	-0,72
660	AGF(Ass.gle.Fce) 1	688	687	-0,15
1500	Axa 1	1505	1511	+0,40
1230	Bail Invest. 1	1228	1245	+1,38
625	Bancaire (Cie) 1	648	638	-1,55
175	Bque Colbert C2	189	189	—
710	Bazar Hot. Ville 2	741	730	-1,48
1320	Berger (M) 2	1342	1300	-3,13
580	Bertrand Faure 2	599	585	-2,34
1300	BIC 1	1300	1291	-0,69
260	BIS 1	266	268,50	+0,94
270	B.N.P. 1	281,60	281,70	+0,04
385	Bollore Techno.1	418	418	—
3180	Bongrain 1	3399	3385	-0,41
720	Bon Marche (Au) 1	748	763	+2,01
720	Bouygues 1	735	724	-1,50
945	BSN 1	956	960	+0,42
1110	Canal + 1	1112	1110	-0,18
187	Cap Gemini Sogeti1	192,80	200,50	+3,99
205	Carnaudmetalbox 1	207,70	211,80	+1,97
4050	Carrefour 1	4190	4161	-0,69
192	Casino Guichard 1	195	195	—
152	Casino Guich.ADP 1	154	151,20	-1,82
895	Castorama Dubois(Li)1	904	898	-0,66
405	Compartim Part(B)2	435	—	—
280	C.C.F. 1	289,70	288,10	-0,55
78	CCMC-Managid(Ly) 2	77,95	78,60	+0,83
515	Cegid (Ly) 1	525	522	-0,57
30	Centrest (Ny) 2	30,80	30,30	-1,94
475	CEP Communication1	478	476	-0,42
135	Cerus Europ.Reun 1	145,50	144,50	-0,69
1400	Cetelem 1	1440	1425	-1,04
1250	CGIP 1	1320	1314	-0,45
1330	Chargeurs 1	1361	1370	+0,66
370	Christian Dior 1	366	370	+1,09
380	Ciments Fr.Priv.B2	388	387	-0,26
570	Clarins 1	573	590	+2,97
376	Club Mediterranee1	377	375	-0,53
1210	Colas 1	1188	1184	-0,34
780	CGP (Papiers)(Ly)2	787	—	—
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1710	Comptoir Moder. 1	1710	1700	-0,58
570	CPR Paris Resc. 1	571	571	—
1280	Cred.Fon.France 1	1286	1287	+0,08
465	Credit Local Fce 1	472,50	470,10	-0,51
785	Credit Lyonn.CIP 1	790	794	+0,51
720	Credit National 1	685	702	+2,48
655	CSEE 1	685	689	+0,58
6080	Dassault 1	6040	5960	-1,32

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
485	Dassault-Aviation1	499,80	500	+0,04
450	Dassault Electro 1	450	447,50	-0,56
2340	De Dietrich 1	2300	2299	-0,04
585	Degremont 1	576	584	+1,39
41	Dev.R.N-P De Cal 2	45	45	—
67	Dev.R.Sud-Est Ly2	73,50	—	—
410	DMC (Dollfus Mi)1	408	410	+0,49
750	Docks France 1	768	790	+2,86
121	Dynaction 1	128,40	135,80	+5,76
2790	Eaux (Gle Des) 1	2845	2850	+0,18
920	EBF (Epeda B.) 1	908	910	+0,22
685	Ecco 1	665	675	+1,50
1390	Eiffage(ex Foug.)1	1360	1360	—
420	Elf Aquitaine 1	419,50	418,60	-0,21
1060	Elf Sanofi 1	1095	1100	+0,46
375	Erap-Elf CPer 1	376,10	378	+0,51
970	Eridania Beghin 1	1007	1000	-0,70
720	Essilor Intl 1	749	753	+0,53
480	Essilor Intl ADP 1	530	529	-1,06
1100	Esso 1	1064	1103	+3,67
2310	Eurafrance 1	2445	2462	+0,70
35	Euro Disney 1	38,65	38,35	-0,82
660	Euro RSCG W.W 1	676	657	-2,81
1690	Europe 1- 1	1700	1680	-1,18
50	Eurotunnel 1	53,20	53,55	+0,66
890	Filipacchi Medias1	895	895	—
177	Finextel 1	181,50	180	-0,83
580	Fives-Lille 1	565	572	+1,24
5490	Fromageries Bel 1	5510	5570	+1,09
2370	Galeries Lafayet.1	2300	2280	-0,87
505	GAN 1	505	514	+1,78
570	Gascogne (B) 1	570	568	-0,35
2170	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2175	2200	+1,15
590	Geophysique 1	590	591	+0,17
740	Groupe Andre S.A 1	736	739	+0,41
855	Groupe De La Cite1	840	845	+0,60
545	GTM-Entrepose 1	545	558	+2,39
1850	Guyenne Gascogne 1	1875	1895	+1,07
425	Havas 1	439	438,50	-0,11
280	IDIA 1	264	265,80	+0,68
590	Imetal 1	615	622	+1,14
110	Immob.Phenix 1	110,70	112	+1,17
151	Ingenico 1	159,90	160	+0,06
2100	Ins.Merieux Int. 1	2173	2175	+0,09
545	Interbail 1	549	547	-0,36
595	Intertechnique 1	659	655	-0,61
1430	Jean Lefebvre 1	1400	1400	—
785	Klepierre 1	800	796	-0,50
825	Labinal 1	810	836	+1,96
480	Lafarge Coppee 1	474	482,10	+1,71
150	Lagardere (MMB) C1	158	160,20	+1,39
340	Lapeyre C1	335,70	355	+5,75
285	Lebon 2	297,90	298	+0,03
5790	Legrand 1	5950	5870	-1,34
4480	Legrand ADP 1	4450	4645	+4,38
280	Legris indust. 1	284	285,30	+0,46
1100	Locindus 1	1160	1160	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
3800	LVMH Moet Vuitton1	3880	3950	+1,54
680	Lyon.Eaux-Dumez 1	590	588	-0,34
425	Marine Wendel 1	440	441	+0,23
158	Metra-Hachette 1	164,90	166	+0,67
83	Metaleurop 1	82,85	83,30	+1,52
15,50	Metrologie Intl 1	15,70	15,25	-2,87
225	Michelin 1	238,30	243,10	+2,01
115	Moulinex 1	128	129	+0,78
1160	Navigation Mixte 1	1200	1226	+2,17
175	Nord-Est 1	174,40	172,30	-1,20
640	Nordon (Ny) 1	690	661	-4,20
29	Olipar 1	29,40	29,10	-1,02
1320	Oreal 1	1345	1336	-0,67
505	Paribas 1	518	523	+0,97
430	Pechiney CIP 1	431	447,10	+3,74
215	Pechiney Intl 1	217,50	215,30	-1,01
430	Pernod-Ricard 1	430,70	428,10	-0,60
810	Peugeot 1	835	840	+0,60
980	Pinault-Printemps1	1038	1048	+0,96
800	Plastic-Omn.(Ly) 1	820	823	+0,37
480	Pollet	494	492	-0,40
1000	Primagaz 1	1035	1012	-2,22
1040	Promodes 1	1055	1060	+0,47
—	Publicis 1	580	580	—
485	Radiotechnique 1	589	580	-1,58
1080	Redoute(S.A.La)1	1055	1050	-0,47
280	Remy Cointreau 1	283	284,80	+0,68
715	Rexel 1	726	726	—
144	Rhone Poulenc A 1	147	148,30	-0,48
40	Rochette (La) 1	41,90	41,60	-0,72
690	Roussel Uclaf 1	709	725	+2,26
4530	Rue Imperiale(Ly)1	4900	4910	+0,20
170	Sade (Ny) 1	171	174	+1,75
3180	Sagem 1	3134	3140	+0,19
660	Saint-Gobain 1	690	687	-0,43
1600	Saint-Louis 1	1641	1657	+0,98
2250	Salomon (Ly) 1	2280	2319	+1,71
500	Salvepar (Ny) 2	508	501	+0,20
2880	Sat 2	2990	2990	—
1200	Saupiquet (Ns) 1	1215	1215	—
435	Schneider 1	443,50	445,60	+0,47
9	SCOA 1	9	9,05	+0,56
805	SCOR S.A 1	609	605	-0,66
540	S.E.B 1	554	553	-0,18
570	Sefimeg 1	576	577	+0,17
280	Selectibanque 1	281,50	290	+3,72
1190	SFIM 2	1195	1200	+0,42
300	SGE 1	300	299	-0,33
665	Simco 1	665	670	+0,75
805	S.I.T.A 1	834	817	-2,04
2160	Skis Rossignol 1	2350	2380	+1,28
820	Sligos 1	821	816	-0,81
740	Societe Gale A 1	737	737	—
37	Sodecco (B) 2	38	38,10	+0,26
54	Sodero (Ns) 2	58	58,10	+0,17
1200	Sodexho 1	1150	1150	—
162	Sogenal (Ny) 2	160	162	+1,25

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
2200	Sommer-Allibert 1	2455	2475	+0,81
550	Sophia 1	550	548	-0,36
1850	Sovac 1	1875	1875	—
500	Spie Batignolles 1	490	504	+2,86
680	Strafor Facom 1	690	683	-1,01
345	Suez 1	345	346,20	+0,35
215	Synthelabo 1	227,20	235,90	+3,83
196	Thomson-CSF 1	201,80	201,40	-0,20
315	Total 1	321	317,20	-1,18
805	UAP 1	214,30	211,40	-1,35
465	UFB Locabail 1	478	480	+0,42
240	UGC DA(ex Rober)MT	257	264	+2,72
555	UIC 1	597	628	+5,19
715	UIF 1	725	721	-0,55
1140	UIS 2	1200	1190	-0,83
615	Unibail 1	624	625	+0,16
1360	Valeo 1	1392	1395	+0,22
270	Vallourec 1	278,90	280,10	+0,43
415	Via Banque 1	425	429	+0,94
350	Worms & Cie 1	351	350	-0,28
2260	Zodiac 1	2275	2280	+0,22
1000	Elf Gabon 1	1100	1101	+0,09
173	American Barrick 1	169,50	169,50	—
184	American Express 1	187,70	192,60	+2,61
335	A.T.T. 1	331,50	337,80	+1,90
265	Anglo American 1	264	263,10	-0,34
535	Amgold 1	536	541	+0,93
280	Banco Santander 1	297	309	+4,04
945	B.A.S.F. 1	979	1005	+2,66
1100	Bayer 1	1221	1229	+0,66
33	Blenheim Group 1	32,80	32,80	—
80	Buffelsfontein 1	86,35	89,50	+4,75
210	Chase Manhattan 1	205,50	212	+3,16
2660	Daimler Benz 1	2701	2750	+1,81
140	De Beers 1	143	141	-1,40
2700	Deutsche Bank 1	2725	2769	+1,61
1410	Dresdner Bank 1	1428	1440	+0,84
68	Driefontein 1	72	75,40	+4,72
325	Du Pont Nemours 1	318,30	319,50	+0,38
255	Eastman Kodak 1	251	257,10	+2,43
8,50	East Rand 1	8,90	9,10	+2,25
81	Echo Bay Mines 1	80,95	82,40	+1,79
250	Electrolux 1	240	250	+4,17
275	Ericsson 1	262,90	265	+0,80
395	Exxon Corp. 1	395,80	393,10	-0,68
400	Ford Motor 1	390	389	-0,26
87	Freegold 1	88,50	91	+2,82
11	Gencor Limited 1	11,40	11,25	-1,32
650	General Electric 1	636	636	—
360	General Motors 1	351	350	-0,28
440	Generale Belgique1	435	439	+0,92
43	Grd Metropolitan 1	43	43,05	+0,12
48	Guinness Plc 1	46,20	46,10	-0,22
25	Hanson Plc 1	24,85	24,90	+0,20
34	Harmony Gold 1	35,90	35,80	-0,28
505	Hewlett-Packard 1	496	494,90	-0,22
43	Hitachi 1	45,30	45,20	-0,22

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
590	Hoechst 1	1050	1050	—
330	I.B.M 1	345,40	338,90	-1,88
69	I.C.I 1	70	70,60	+0,86
570	I.T.T. 1	564	568	+0,25
275	Ito Yokado 1	283,70	288	+1,52
83	Matsushita 1	86	86,40	+0,47
350	Mc Donald's 1	352,50	355,90	+0,96
210	Merck and Co 1	214,70	214,80	+0,09
670	Minnesota Mining 1	646	656	+1,55
56	Mitsubishi Corp. 1	57,30	—	—
480	Mobil Corporat. 1	470,50	473,30	+0,57
420	Morgan J.P. 1	409	413	+0,98
5360	Nestle SA Nom.1	5490	5580	+1,82
83	Nippon MeatPacker 1	85	85,50	+0,59
195	Norsk Hydro 1	198	198,20	+0,10
220	Otail 1	227	229	+0,88
1730	Petrofina 1	1742	1766	+1,38
340	Philip Morris 1	344	352,90	+2,59
141	Philips N.V 1	141	144,50	+2,48
156	Placer Dome Inc 1	158,80	157,90	-0,57
335	Procter Gamble 1	342	347,40	+1,58
255	Quilmes 1	260	263	+1,15
58	Randfontein 1	57,80	58,50	+1,21
200	Rhone Poul.Rorer 1	207,90	209	+0,53
645	Royal Dutch 1	643	637	-0,93
77	R T Z 1	77	78,05	-1,23
13,50	Saatchi & Saatchi1	13,50	13,25	-1,85
465	Sega Enterprises 1	440,70	438,40	-0,52
58	Saint-Helena 1	57,65	58,85	+2,08
355	Schlumberger 1	328,60	341	+3,77
64	Shell Transport 1	64,10	65	+1,40
2390	Siemens 1	2420	2430	+0,41
300	Sony Corporation 1	315,10	315,10	—
113	Sumitomo Bank 1	117	116,80	-0,17
205	T.D.K 1	212,80	210,70	-0,99
79	Telefonica 1	82	82,80	+0,98
36	Toshiba 1	36,90	36,80	-0,27
685	Unilever 1	694	694	—
385	Unit.Technologie 1	386,90	388,80	+0,49
580	Vaal Reefs 1	568	585	+2,99
1460	Volkswagen A.G 1	1490	—	—
450	Volvo (act.B) 1	469,10	475	+1,26
210	Western Deep 1	225,80	227,80	+0,89
550	Xerox Corp. 1	543	550	+1,29
111	Yamanouchi 1	119	116,10	-2,44
5	Zambia Copper 1	5,55	5,25	-5,41
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	120,90	2,071
CEPME 8,5% 88 CB	109,66	4,890
CEPME 9% 89 CA#	116,77	3,970
CEPME 9% 92-06 TSR	121,70	5,375
CFD (CCCE)9,7%90CB	125,10	9,461
CFD exCCCE8,6%92CB	120,85	8,279
CFF 10% 88-98 CA#	118,50	2,656
CFF 9% 88-97 CA#	111,89	2,860
CFF 10,25% 90 CA#	125,51	8,936
CLF 8,9% 88 CA#	117,50	5,950
CLF 9%88-93/98 CA#	112,79	8,877
CNA 9% 4/92 CB	—	6,608
CRH 8,6% 92-93 CB	117,25	4,995
CRH 8,5% 87-88 CA#	113,44	7,638
EDF 8,6% 88-89 CA#	115,30	8,152
EDF 8,6% 92 CA#	120,06	6,504
Emp.Etat 10,8%79	—	4,280
Em.Etat10,26%86 CA	108,70	9,023
Emp.Etat 8%7/93-97	102,62	3,205
Finansder 9%91CB#	124,30	1,529
Finansd.8,6%92 #CB	117,51	—
Floral9,75% 90 CA#	119,90	4,995
OAT 9,90%12/97 CA#	116,47	1,221
OAT TMB 87/99 CA	99,40	0,034
OAT 10% 5/00 CA#	123,81	6,712
OAT 01 TME CA	101	0,028
OAT 8,5%11/02 CA #	119,44	1,487
OAT 8,50% 19 CA #	128,16	2,189
OAT.8,50%92-23 CA#	128,83	6,451
PTT 11,2% 85 CB#	109,45	1,740
SNCF 8,8% 87-93CA	113,85	8,655
Lyon.Eaux 6,5%90CV	980	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	500	530
Bains C.Monaco 2	1011	1002
Bque Hypoth.Europ.	105	105
B.N.P.Intercont.2	427	428
Bidermann Intl	180	178,90
B T P (la cie) 2	30,05	30
Cambodge	1052	1070
Carbone Lorraine 2	627	626
Case Poclain 2	2,73	—
CBC 1	419	411
Centenaire Blanzy	370	389
Ceragen Holding	72	—
Champex (Ny)	9,05	9,05
CIC Un.Euro.CIP 1	476	415
C.I.T.R.A.M. (B)	2851	—
Cpt Lyon Alem.2	440	441
Concorde-Ass Risq2	1336	1339
Constr.Met.Prov.	17	16,15
Credit Gen.Ind.	84,30	84,30
Darblay	830	—
Didot Bottin	600	600

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2800	2795
Ecia 1	675	684
Ent.Mag. Paris	4450	—
Eridania Beghin CI	829	829
[illegible] 2	351,50	360
Finalens	420	425
F.I.P.P.	245	220
FNAC 2	2810	—
Fonciere (Cie)	740	—
Foncina	513	510
France I.A.R.D	479	480
France S.A 1	2330	2350
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	880	895
Genefim	388	380
Gevelot	699	698
G.F.C. 1	552	556
G.T.I (Transport)	392	402
Immobail 2	550	535
Immobanque 2	1870	1870
Im.Marseillaise 2	8390	8500
Invest.(Ste Cie.)	2000	2000
Life Bonnieres	1482	—
Locafinanciere	470	—
Louvre 1	265	270
Lucia	180	174
Machines Bull 2	27	—
Mag.Uniprix	211,60	219
Metal Deploye	298	298
Mors 2	39	39,50
Navigation (Nle)	158	—
Optorg 2	360	—
Oreal (CI)	1095	1030
Origny-Desvroise	1115	1140
Monoprix	1580	1600
Paluel-Marmont	403	404
Parfinance	222	225
Paris Orleans	289	280,10
Piper Heidsieck	790	792
Porcher	315	315
Promodes (CI)	892	850
Rochefortaise Com.	185	184
Rosario 2	204	203
Rougier	495	495
Safaa	190,10	—
S.A.F.I.C Alcan	185	176
Saga	590	589
Salins du Midi 2	535	549
Savoisienne M.	182	—
Sfic 2	900	925
S.I.P.H.	109,10	114
Sofal	400	—
Soffo	312	299
Sofiman	73,50	73
Sofragi	3910	—
Soudure Autogene	810	805
Sovabail	497	500
Taittinger 1	3000	2980
Tour Eiffel	310	325
Ufiner Cofreth	1840	1810
Vicat 2	585	580
Virax	118,20	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Kubota Corp.	31	30,10
Akzo NV	610	—	Noranda Mines	111,10	111,10
Alcan Aluminium	135,90	133,10	Olivetti Priv.	8,65	8,35
American Brands	213,70	—	Pfizer Inc.	365	379
Arbed	564	—	Ricoh Cy.	37,40	37
Asturienne Mines	110,20	—	Robeco	386	387
Banco Pop. Espanol	690	700	Rodamco N.V.	194,40	194
Banque Regl.Inter.	42100	42600	Rolinco	398	396,10
Chrysler Corp.	370	370	Saipem SPA	8	—
C.I.R SPA	4,75	—	Sema Group Plc	23,80	—
Commerzbank AG	1250	1230	SKF Aktiebolaget	104,90	100
Dow Chemical Co.1	353,70	366,70	Tenneco Inc.	324,10	—
Fiat Ord.	19	19	Toray Ind.	32	32,10
G.B.L.(Brux.Lamb.)	850	835	West Rand Cons.	5,55	5,55
Gevaert	1211	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	58,20	58,15		—	—
Goodyear T.& R.Cy.	278,10	291		—	—
Honeywell Inc.	192	—		—	—
Johannesburg Cons.	100,50	102		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Lecteurs Monde+ *	185	—
Benedictine*	5450	—	Molex	162	—
Bianzy-Ouest*	1150	—	Oil.Com.Pharm. *	950	—
Brasseries Maroc	316	—	Partic.Percier *	192,50	—
Calciphos*	87,80	—	Rorento	394	—
Canadien Pacifique	103,60	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St Gobain Embal.*	1082	—
CEGF(Ent.Ge.Fri.)*	525	—	Schlumberger Ind.*	450	—
Cie Industrielle*	6900	—	SEPR *	1070	—
Coparex Inter.*	552	—	SPR "B" nom.	290	—
Cr.Universel (Cie)	348,20	—	Stoni	655	—
CEAC.*	78	—	Textut-Aequitas *	100	—
Grace and Co	247,50	—	Waterman *	1100	—
Groupe Victoire*	1800	—		—	—
Guintoli	785	—		—	—
Talde France*	270,10	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	84,85	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	67	67
Boiron (Ly) 2 #	675	680	Immob.Hotel. 2 #	285	282,40
Boisset (Ly)	276	276	Int. Computer	158,50	157
C.A. Paris IDF 1	1230	1228	IPBM	82	82
Calberson	399	400	M.S.C Schlum.Ny	1191	1200
Cardif SA 1	1241	1245	Serbo	434	431
CEGEP #	150	152,20	Sopra	295	300
CFPI	200	201,50	TF1-1	530	544
C.N.I.M 1	1299	1320	Thermador Hold(Ly)	560	559
Codetour	301	—	Unilog	354,50	352
Creeks	181,50	188,50	Viel et Compagnie#	259	282,10
Dauphin OTA	320	330	Vilmorin et Cie#2	424,50	420
Devanlay 2	1315	1320		—	—
Labor.Dolisos	105	141		—	—
Editions Belfond	98,80	—		—	—
Europ Propulsion 2	375	381		—	—
Finabail	204	201		—	—
Finacor	261	—		—	—
G.L.M. S.A.	1110	1120		—	—
Gravograph	195	195		—	—
I.C.C. 2	245	248,10		—	—

Sicav (sélection) 26 janvier

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	288,25	280,54	Euro Gan	8811,83	8472,91	Paribas Capitalisation	1957,53	1918,98
Actimonetaire C	32775,33	32775,33	Fonsicav	16732,41	16699,81	Paribas Opportunites	157,58	152,93
Actimonetaire D	31248,38	31248,38	France-gan	15573,88	14974,88	Paribas Patrimoine	728,99	707,76
Améri-gan	9383,58	9022,68	France Garantie	297,05	296,46 ◆	Patrimoine Retraite	263,74	258,57
Amplitude	869,22	843,90	France Obligations	517,67	512,54	Pervalor	713,26	699,27
Antigone trésor	751734	751734	Francic	611,87	594,05	Planinter	1594,67	1555,78
Arbitr. Court Terme	8337,89	8337,89	Francic Pierre	149,33	144,98	Plénitude	182,10	176,87
Associa Première	34477,45	34471,45	Francic-Regions	1523,33	1478,96	Poste Croissance	3156,49	3153,34
Assecic	1181,01	1181,01	Fructi-Associations	40,20	40,20	Poste Gestion	78062,37	78062,37
Atout Amérique	118,42	115,53	Fructi-Capi	51,10	50,49 ◆	Première Oblig.	11420,04	11415,13
Atout Asie	115,34	112,53	Fructidor	257,34	253,54	Prévoy. Ecureuil	117,45	116,29
Atout Futur C	623,71	608,50	Fructifrance action C	253,42	247,24	Priv'Associations	33798,03	33798,03
Atout Futur D	614,28	599,30	Fructifrance action D	242,50	236,58	Proficius	1077,90	1057,80
Aurecic	1948,69	1901,34	GAN Rendement	5981,53	5794,71	Rentacic	184,58	181,77
Avenir Alizes	2057,47	2017,13	Gestilion	17910,86	17910,86	Revenus Trimestr.	5730,54	5681,72
Axa Capital	220,76	214,33	Gest.Associations	222,01	217,12	Revenu-Vert	1248,06	1222,82
Axa Court Terme	9218,36	9218,36	Horizon	1730,66	1680,25	St Honoré Vie & Santé	1249,65	1192,99
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1218,08	1182,60	HLM Monétaire	18106,28	18106,28	St Honoré Bons du Tr.	12879,28	12815,20
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	1008,53	977,21	Indicia	1322,31	1289,82 ◆	St Honoré Invest.	1066,80	1037,52
Axa Europe	150,58	148,17	Indest.Fse.Court.T.	1705,35	1705,35	St Honoré Pacifique	846,29	807,91
Axa Investiments	140,45	136,36	Intensys	108,51	108,24	St Honoré Real	17243,38	17174,88
Axa NPI	189,41	183,89	Interoper	119837,72	118347,30	Sécuricic	1987,86	1987,86
Axa Ob.Fr.Extrem	173,80	168,82	Interoblig	18294,07	17935,36	Sécuri-Gan	12910,05	12858,91
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	161,82	157,11	Intersélection Fce	629,95	617,60	Sécuritaux	1594,04	1594,04
Axa Prem.Ex.Agepre	138,58	132,80	Japacic	202,17	196,28	Sensivalor	31070,60	31070,60
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	172,25	167,23	Jeunepargne	350,64	345,46	SEVEA	108,87	108,21 ◆
Axa Valeurs PER	172,70	167,67	Latitude	2581,69	2577,82	SFI-CNP Assur	848,50	821,84
Cadence 1	1135,26	1113	Lion Association	11589,24	11589,24	S.G. Fr. opport. C et D	1777,67	1683,99
Cadence 2	1138,49	1116,17	Lion Institution	38023,42	37928,60	Sicav Associations	2112,58	2112,58
Cadence 3	1130,30	1108,20	Lionplus	1259,87	1235,17	Sicav 5.000	585,89	550,74
Capimonetaire	7181,81	7774,84	Lion Trésor	2580,33	2534,98	S.I. Est	1680,29	1631,35
Capioblig	8096,59	7937,83	Livret Bourse Inv.	719,12	698,17	Silvafrance	887,31	863,56
Capitecic	1697,89	1672,81	Livret Portefeuil.	900,29	874,07	Silvam	511,58	487,87
Clearmonde	1373,23	1333,23	Méditerranée	241,24	234,21	Silvarenta	252,81	247,85
Cuexis	1608,65	1578,67	Mensuel CIC	10492,27	10000,39	Silvinter	595,49	579,55
Comptavalor	4045,94	4039,89	Monaden	78783,35	78783,35	Sogenfrance C	1514,85	1485,15
Credit Mutuel Capital	1555,74	1525,24	Mone.J.	41473,78	41473,78 ○	Sogenfrance D	1448,36	1412,12
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	783,82	783,82	Monévalor	47300,43	47300,43	Sogépargne	340,73	339,93
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	122,76	119,47	Mutualité dépôts	16075,22	16043,13	Soginter	1747,63	1713,36
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	120,59	117,36	Natio Court Terme	109323	108996	Soleil Investissements	775,85	749,01
Cred.Mut.Ep.J	19975,28	19975,28	Natio Court Terme2	329264	329264	Solstice	2308,51	2302,75
Cred.Mut.Ep.long.T	239,39	232,98	Natio Epargne	21265,94	21055,39	State Street Act. Eur	13867,27	13388,67 ◆
Cred.Mut.Ep.Monde	1470,85	1431,29	Natio Ep. Capital	13557,16	13422,93	State Street Act. Frce	14282,27	13888,28
Cred.Mut.Ep.Quatre	1184,34	1152,64	Natio Ep. Croissance	2247,32	2187,17	St. Str. Act.Japon	14759,85	14260,72
Dieze	1771	1737,98	Natio Ep. Obligations	237,03	231,27	State Street Emer. Mts	21112,52	20087,56 ◆
Drouot France	1732,52	1688,53	Natio-Ep. Retraite	156,22	152,04	St.Street OAT Plus	13563,18	13297,22
Drouot Sécurité	272,74	264,80	Natio Ep. Trésor	9423,31	9404,50	Stratégie Actions	1073,75	1032,45
Ecocic	1301,57	1283,88	Natio. Eparg. Valeurs	580,34	545,34	Stratégie Rendement	1690,37	1537,16 ◆
Ecupar	149,60	145,24	Natio-Fran.Index	1240,97	1207,76	Techno-Gan	7577,88	7280,21
Ecur. Actions futur	219,27	212,88	Natio-Imm.	1622,83	1579,49	Thesora	810,33	802,31
Ecur. Capicourt	205,51	205	Natio-Inter	1854,83	1805,19	Trésor Plus	1578,72	1563,09
Ecur. Capitalisation	3172,94	3741,52	Natio-Monétaire	28804,34	28804,34	Trésor Trimestriel	1107,81	1098,94
Ecur. Expansion	557281,13	556446,46	Natio-Opportunités	158,44	154,20	Trésoricic	150823,88	150823,88
Ecur. Géovaleurs	2922,93	2837,80	Natio-Patrimoine	1673,56	1628,77	Trilion	5822	5549,05
Ecur. Investissement	182,02	176,72	Natio-Perspectives	1427,73	1389,52	Uni-Associations	120,13	120,13 ○
Ecur. Monepremière	77384,96	77384,96	Natio-Placements	67989,49	67989,49	Uni-Foncier	1701,71	1660,20
Ecur. Monétaire	2283,54	2283,54	Natio-Revenus	1148,84	1135,25	Unifrance	749,70	731,41
Ecur. Trésorerie	2708,78	2708,78	Natio Sécurité	11898,74	11898,74	Uni Régions	1676,72	1635,82
Ecur. Trimestriel	2170,54	2149,05	Natio-Valeurs	1099,78	1070,35	Univar	267,86	267,86 ○
Elencial	144,45	140,24	Nippon-Gan	7358,98	7075,92	Univers Actions	1743,71	1701,18
Emergence Poste	118,15	114,71	Nord Sud Dévelop.	2811,03	2807,02	Univers Obligations	2180,72	2148,06
Energia	427,42	408,04	Obli-Associations	195,33	192,44	Valorg	2354,68	2352,33
Eparcic	4188,94	4188,94	Oblicic-Mondial	3262,57	3214,35	Valreal	61321,52	61280,87
Eparcourt-Sicav	4501,15	4489,93	Oblicic-Régions	1205,54	1187,72	Winterthur St-Honoré	277,32	264,74
Epargne Associat.	27058,35	26789,80	Oblifutur	3570,83	3504,05		—	—
Epargne-Unie	1898,93	1857,49	Oblig. tres cml.	217,89	214,58		—	—
Eufi Cash capi.	9125,84	9125,84 ◆	Obilion	1809,01	1791,10		—	—
Euroo Solidarité	1254,36	1241,94	Oblisécurité Sicav	14923,55	14923,55		—	—
Eurocic Leaders	1383,26	1357,86	Oblitys	543,54	535,51		—	—
Eurodyn	1551,56	1513,72	Oraction	1835,11	1790,35		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 26/01	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9445	5,9325	5,65	6,15
Ecu	6,5985	6,6060	—	—
Allemagne (100 dm)	339,0700	339,5300	327	350
Belgique (100 F)	16,3965	16,4140	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	302,7800	303,1300	292	313
Italie (1000 lires)	3,4920	3,4915	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,4300	87,3400	83	91
Irlande (1 iep)	8,5010	8,5255	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,8750	8,8740	8,45	9,25
Grèce (100 drachmes)	2,3840	2,3880	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,5700	403,5700	391	413
Suède (100 krs)	74,1000	74,4700	68	77
Norvège (100 k)	78,9700	79,0300	74	83
Autriche (100 sch)	48,2350	48,2950	46,90	49,90
Espagne (100 pes)	4,1825	4,1985	3,85	4,40
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3850	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,5371	4,5149	4,30	4,75
Japon (100 yens)	5,3434	5,3703	5,15	5,50

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 26/01
Or fin (kilo en barre)	73100	72500
Or fin (en lingot)	73150	72600
Napoléon (20f)	421	418
Pièce Fr (10 f)	370	—
Pièce Suisse (20 f)	422	418
Pièce Latine (20 f)	419	424
Souverain	531	527
Pièce 20 dollars	2640	2585
Pièce 10 dollars	1300	1430
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2725	2700
Pièce 10 florins	441	435

Matif (Marché à terme international de France)

26 janvier 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 195 388

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	130,38	129,94	129,08
Précédent	130,42	129,96	129,08

CAC 40 A TERME
Volume : 37 860

Cours	Janvier 94	Février 94	Mars 94
Dernier	2285	2295,50	2310
Précédent	2275	2288	2299,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Mariages

Herbert MAISL
et
Catherine MARCHAND

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 8 janvier 1994.

45, rue du Grand-Marché,
37000 Tours.

Décès

– L'équipe de direction,
L'équipe administrative,
L'ensemble du personnel,
Et des élèves du lycée professionnel Gustave-Ferrié, Paris-10e,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Marc BESTAGNE,
professeur d'électronique,

à l'âge de trente-sept ans.

« Jouer cœur est simple. Il faut en avoir, voilà tout. »
Jean Cocteau.

– Clément Cayrol,
son époux,
Roland Cayrol,
Pierre Cayrol,
ses enfants,
Olivier, Nathalie, Paul, Antoine, Julie, Clémentine,
ses petits-enfants,
Raymond et Manon Cayrol
et leurs enfants,
Jules et Françoise Cayrol
et leurs enfants,
Gabrièle Cayrol,
Annabelle Cayrol,
Béatriz Cayrol,
Les familles Cayrol, Ficot, Ameur, Cancela, Gillet, Piquet, Bertrand, Lepicard, Gomez,
ont la tristesse de faire part du décès de

Antoinette CAYROL,
née Jarrige,
que tous appelaient Razi,
officier des Palmes académiques,
professeur de 1936 à 1960
au collège des Orangers, à Rabat,

survenu le 25 janvier 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 29 janvier, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, 4, rue du Commandant-Lamy, Paris-11e, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

125, avenue Ledru-Rollin,
75011 Paris.

– Mme Robert Clerval,
son épouse,
Nicole et Alain Clerval,
Denys Clerval,
ses enfants,
Anne et Pascal Besnier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort du

docteur Robert CLERVAL,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ex-chef de clinique à la faculté,
ancien médecin assistant des Hôpitaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Montchauvet.

85, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

– Anne Debourg,
son épouse,
Georges et Anne-Marie Debourg,
Simone et André Gorlier,
ses enfants,
Marc, François, Vincent, Ariane et Pauline,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Eugène DEBOURG,

survenu à Villeurbanne, le 23 janvier 1994.

Les obsèques ont eu lieu le 26 janvier, à Verdun-sur-le-Doubs.

– Le préfet et Mme Pierre Breuil,
Ses sœurs,
font part du décès de leur père,

M. Louis BREUIL,

survenu le 22 janvier 1994, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu à Limoges, le 24 janvier, dans l'intimité.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Robert LANGE,
président d'honneur fondateur
des Amis de la République française,
officier de la Légion d'honneur,

[Né le 19 mars 1903 à Paris, neveu d'Henri Bergson et d'Emmanuel Berl, père de l'écrivain Monique Lange, homme de presse, Robert Lange a œuvré toute sa vie pour la paix et le rapprochement entre les peuples. De 1923 à 1938, il fonde et anime avec René Pleven, Louis Joxe et Pierre Mendès France la Fédération internationale des étudiants pour la Société des nations. Secrétaire du Parti radical, candidat à la députation en 1934 et 1936, il participe au comité pour le Front populaire. En 1939, il fonde, notamment avec Paul Boncour, Léo Lagrange, Pierre Brossolette, le Père Riquet, l'Association des amis de la République française dont il sera le président de 1980 à 1987. Pendant la guerre, il s'exile au Portugal, puis aux Etats-Unis. Revenu en France il dirige de 1946 à 1948 le service Amérique du Nord de la Radiodiffusion française. En 1953-1954, pendant la négociation des accords de Genève, il est chargé de mission au cabinet de Georges Bidault, alors ministre des affaires étrangères.]

(Le Monde du 26 janvier.)

– Mme Henriette Legate,
son épouse,
Les familles Sisterne, Brenet, Bonnebouche, Huguet, Aubertin, du Val,
ses neveux, petits-neveux, petites-nièces, cousins,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean LEGATE,
président de chambre honoraire
du tribunal de grande instance
de Paris,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 janvier 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 26 janvier, en l'église des Blancs-Manteaux, Paris-4e, suivie de l'incinération au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue des Archives,
75004 Paris.

Le Père Jacques RAYMOND,
chanoine titulaire
de Notre-Dame de Paris,
vicaire épiscopal,
responsable du centre Sainte-Irénée,
ancien chancelier du diocèse de Paris,

a rejoint la Maison du Père, le 25 janvier 1994.

M. le cardinal Lustiger,
archevêque de Paris,
Et les évêques de la région,
Le chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Paris,
La maison Sainte-Irénée,
Les membres de la maison diocésaine,
MM. Yves et Marc Raymond,
ses frères,
Et leur famille,
Ses neveux et nièces,
Et ses nombreux amis,
vous convient à prier avec eux particulièrement le jour des obsèques, mardi 1er février, à 8 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

La célébration sera présidée par le cardinal Lustiger.

L'inhumation aura lieu le même jour, dans le caveau familial à Dol-de-Bretagne.

13, rue du Roule,
75001 Paris.

– Toul.

M. Alain Regnier,
sous-préfet,
chargé de mission pour la politique de la ville du Val-d'Oise,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée REGNIER-LEFORT,

survenu le 25 janvier 1994, à Dijon, à l'âge de soixante-cinq ans, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 28 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Gengoult, suivie de l'inhumation au cimetière de Toul.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et le présent avis de faire-part.

M. Alain Regnier,
15, rue de Suez,
75018 Paris.

– Alain et Marie-Hélène Wolfromm,
Daniel et Béatrice Wolfromm,
Leurs enfants,
Et les amis de

Jean-Didier WOLFROMM,

ont la tristesse de faire part de sa disparition, survenue le 26 janvier 1994.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 janvier, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse.

(Lire le Monde *daté 27 janvier et page IV du « Monde des livres ».)*

Anniversaires

– Pour le huitième anniversaire de la disparition, à l'âge de vingt-deux ans, de

Isabelle BONNET,

une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent son souvenir.

– Il y a cinquante ans, le 4 janvier 1944,

Pierre CHIMÈNES,
cinquante-cinq ans,
et son fils
Jacques,
dix-neuf ans,
morts pour la France,

tombaient sous les balles de la police allemande en résistant à leur arrestation, à Montredon-Labessonnié (Tarn).

Ses autres enfants,

Jacqueline et Gérard,
vingt ans et quinze ans,

arrêtés le même jour avec leur grand-mère,

Suzanne ALEXANDRE,

furent déportés à Auschwitz par le convoi no 67 du 3 février 1944, dans lequel se trouvait également leur tante

Madeleine GOMMÈS-CASSÈRES,
née Chimènes.

– Le 27 janvier 1989,

Ming WONG

nous quittait après un long combat.

Qu'il demeure dans le cœur de ceux qui l'ont aimé et estimé.

Sa femme,
Ses enfants,

59, boulevard Arago,
75013 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Mme Führer,
Mme Savourey,
remercient tous ceux qui ont partagé leur douleur lors du décès de

Marcel FÜHRER.

Avis de messes

– Le 1er décembre 1993, est mort

Didier REISSER.

Une messe sera dite à sa mémoire le 31 janvier 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris-1er.

8, rue Bachaumont,
75002 Paris.

Soutenances de thèses

– Philippe Boutry soutiendra une thèse d'Etat intitulée : « La restauration de Rome, sacralité de la ville, tradition des croyances et recomposition de la Curie, à l'âge de Léon XII et de Grégoire XVI (1814-1846) », à Paris, le samedi 29 janvier 1994, à 14 heures, amphithéâtre Michelet, université Paris-IV-Sorbonne, escalier A, 46, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– Frank Georgi soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire : « Un syndicalisme en quête d'identité : la CFDT de la déconfessionnalisation à l'autogestion », sous la direction de M. le professeur A. Prost, le mardi 1er février 1994, à 9 h 30, salle 113, galerie Jean-Baptiste-Dumas, université Paris-I, 17, rue de la Sorbonne.

– Jean-Christophe Pettier soutiendra sa thèse de doctorat, intitulée : « Extraction d'une représentation adaptée à la reconnaissance de l'écriture », mardi 1er février 1994, à 14 heures, à l'IRISA, salle Michel-Métivier, université Rennes-I, campus de Beaulieu.

Avis de recherche

Mme Ruth Emma SPAHN,
née Radde,

née le 16 août 1916, à Bâle, originaire de Dachsen (Suisse), ayant été domiciliée à Dachsen (Suisse), est décédée le 28 juin 1990, à Dachsen (Suisse), sans enfants ; ses héritiers légaux sont donc son conjoint, Paul Spahn. La disposante, initialement ressortissante allemande de Lörrach, est la fille de Joseph Radde et d'Emma, née Gaugelin.

La disposante a été élevée avec un frère, Joseph Radde, né le 17 mai 1906. Ce frère serait parti à Paris s'enrôler dans la Légion étrangère.

Joseph Radde ou ses descendants éventuels et les autres personnes ayant éventuellement droit à l'héritage sont invités à se faire connaître dans un délai d'un an à compter de la publication de cette sommation à l'autorité soussignée, et à prouver sur la base d'un document leur qualité d'héritier. En l'absence de déclaration dans ce délai, l'héritage passera au conjoint, l'action en pétition d'hérédité demeurant réservée.

Fait à Andelfingen (Suisse), le 30 décembre 1993.

Tribunal de district d'Andelfingen,
Bär, greffier.

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15

Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Télécopieur : 45-66-77-13

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE

TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 28 JANVIER 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

Vendredi : averses, éclaircies et vent. – Une fois encore, les régions méditerranéennes échapperont aux nuages, mais au prix d'un mistral et d'une tramontane qui souffleront violemment : jusqu'à 90 ou 100 km/h en rafales.
Les régions de l'Ouest, depuis la Bretagne jusqu'à l'Aquitaine, bénéficieront d'une assez belle journée.
Partout ailleurs, la matinée sera incertaine, avec une succession de brèves éclaircies et de nuages menaçants qui donneront de courtes averses ; le vent soufflera fort sur le nord et le nord-est, avec des pointes jusqu'à 70 ou 80 km/h ; en montagne, nuages et averses de neige seront fréquents ; la limite pluie-neige se situera vers 400 m sur les Vosges, le Jura et les Alpes, 800 m sur le Massif Central et 1 700 m sur les Pyrénées. L'après-midi, une amélioration se produira par l'ouest : les averses se feront de plus en plus rares.
Les températures seront en baisse, mais encore voisines des normales saisonnières : les minimales seront comprises entre 5 et 9 degrés sur les régions côtières et dans le Sud-Ouest, entre 0 et 5 dans l'intérieur ; quant aux maximales, elles seront voisines de 4 degrés dans le Nord-Est, de 7 degrés sur le reste de la moitié nord, de 9 degrés en Bretagne, de 11 degrés dans le Sud-Ouest et 13 dans le Sud-Est.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	16/ 2
BIARRITZ	12/ 5
BORDEAUX	13/ 8
BOURGES	10/ 6
BREST	10/ 9
CAEN	10/ 8
CHERBOURG	10/ 8
CLERMONT-FER.	10/ 4
DIJON	8/ 3
GRENOBLE	11/ 0
LILLE	9/ 7
LIMOGES	8/ 5
LYON, BRON	10/ 3
MARSEILLE	15/ 7
NANCY, ESSEY	7/ 4
NANTES	12/ 9
NICE	20/ 6
PARIS-MONTS	10/ 8
PAU	12/ 2
PERPIGNAN	14/ 8
POINTE-A-PITRE	30/19
RENNES	12/ 8
ST-ETIENNE	9/ 1
STRASBOURG	8/ 4
TOULOUSE	12/ 3
TOURS	10/ 7

ÉTRANGER	
ALGER	16/ 6
AMSTERDAM	7/ 5
ATHÈNES	15/ 8
BANGKOK	33/22
BARCELONE	16/ 5
BELGRADE	7/ 1
BERLIN	5/ 3
BRUXELLES	8/ 7
COPENHAGUE	4/ 1
DAKAR	22/16
GENÈVE	8/ 3
ISTANBUL	11/ 8
JÉRUSALEM	12/ 1
LE CAIRE	20/10
LISBONNE	18/ 7
LONDRES	10/ 9
LOS ANGELES	14/ 7
LUXEMBOURG	5/ 3
MADRID	16/ 0
MARRAKECH	19/ 5
MEXICO	20/10
MILAN	11/–5
MONTRÉAL	–25/–30
MOSCOU	–5/–6
NAIROBI	37/13
NEW-DELHI	26/–
NEW-YORK	–1/–16
PALMA-DE-MAJ.	17/ 0
PÉKIN	4/–8
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	14/ 7
HONGKONG	22/14
SÉVILLE	20/ 4
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	0/–1
SYDNEY	27/18
TOKYO	12/ 4
TUNIS	16/12
VARSOVIE	7/ 1
VENISE	8/ 0
VIENNE	11/ 3

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-01-1994 à 18 heures TUC et le 27-01-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 29 JANVIER 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 25 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.
Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz : 30-190 ; Les Carroz-d'Araches : 20-280 ; Chamonix : 50-315 ; Châtel : 50-150 ; La Clusaz : 40-230 ; Combloux : 25-160 ; Les Contamines-Montjoie : 30-200 ; Flaine : 75-280 ; Les Gets : 30-170 ; Le Grand-Bornand : 25-145 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 55-145 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 30-190 ; Praz-de-Lys-Sommand : 80-100 ; Praz-sur-Arly : 50-140 ; Saint-Gervais : 60-135 ; Samoëns : 0-180 ; Thollon-Les Mémises : 15-50.

SAVOIE
Les Aillons : 30-140 ; Les Arcs : 102-330. ; Arèches-Beaufort : 40-190 ; Aussois : 60-100 ; Bessans : 100-115 ; Bonneval-sur-Arc : 130-310 ; Le Corbier : 75-170 ; Courchevel : n.c.-165 ; Crest-Voland-Cohennoz : n.c. ; Flumet : 50-130 ; Les Karellis : 110-240 ; Les Menuires : 82-220 ; Saint-Martin-de-Belleville : 40-220 ; Méribel : 80-160 ; La Norma : 60-140 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 50-130 ; Peisey-Vallandry : 55-290 ; La Plagne : 150-310 ; Pralognan-la-Vanoise : 80-140 ; La Rosière 1850 : 130-240 ; Saint-François-Longchamp : 70-200 ; Les Saisies : 120-145 ; Tignes : 152-315 ; La Toussuire : 130-170 ; Val-Cenis : 60-140 ; Valfréjus : 90-180 ; Val-d'Isère : 115-315 ; Valloire : 75-180 ; Valmeinier : n.c. ; Valmorel : 8-210 ; Val-Thorens : 200-360.

ISÈRE
Alpe-d'Huez : 130-220 ; Alpe-du-Grand-Serre : 60-120 ; Auris-en-Oisans : 100-150 ; Autrans : 50-110 ; Chamrousse : 100-120 ; Le Collet-d'Allevard : 25-90 ; Les Deux-Alpes : 100-300 ; Lans-en-Vercors : 80-105 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-140 ; Les Sept-Laux : 40-150 ; Villard-de-Lans : n.c.

ALPES DU SUD
Auron : 90-170 ; Beuil-les-Launes : 150-200 ; Briançon : 43-170 ; Isola 2000 : n.c. ; Montgenèvre : 130-210 ; Orcières-Merlette : 115-265 ; Les Orres : 130-250 ; Pra-Loup : 140-190 ; Puy-Saint-Vincent : n.c. ; Le Sauze-Super-Sauze : 80-190 ; Serre-Chevalier : 43-170 ; Superdévoluy : 100-280 ; Valberg : n.c. ; Val-d'Allos-Le Seignus : 140-190 ; Val-d'Allos-La Foux : 170-300 ; Risoul : 150-210 ; Vars : 150-210.

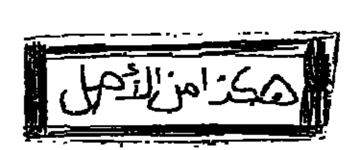
PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes : 0-140 ; Cauterets-Lys : 200-250 ; Font-Romeu : 100-150 ; Gourette : 45-250 ; Luchon-Superbagnères : 70-130 ; Luz-Ardiden : n.c. ; Peyragudes : 75-115 ; Piau-Engaly : n.c.-150 ; Saint-Lary-Soulan : 110-130.

AUVERGNE
Le Mont-Dore : 35-150 ; Besse-Super-Besse : 60-130 ; Super-Lioran : 80-130.

JURA-AIN
Métabief : 5-75 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 20-70 ; Les Rousses : 40-110.

VOSGES
Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 50-80 ; Gérardmer : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 27 JANVIER

TF 1

15.30 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. *Invité* : Victor Lanoux.
19.50 Divertissement : *Le Bébête Show* (et à 0.45).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Rapt à crédit. De Pierre Boutron, avec Christophe Malavoy, Valéria Cavalli.
22.40 Magazine : Tout est possible. Présenté par Jean-Marc Morandini. Invité : Guy Montagné.
23.45 Magazine : Questions de mode. Présenté par Viviane Blassel.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Côté cœur.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons. (Et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Lycée alpin.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Spécial drogue. Invité : Charles Pasqua. Reportages : La guerre perdue, d'Edward Stourton, Doug Vogt et Bill Corona ; Brigade des stups, de Christophe Tortora et Christian Leroux.
22.25 Expression directe. CFTC.
22.30 Série : Haute tension. Le Visage du passé, de Patrick Dromgoole, avec Evelyne Bouix, Jean-Pierre Bouvier.
0.05 Journal et Météo.
0.25 Sport : Basket-ball. Pau-Orthez-Bologne.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Didier Gustin.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct du Festival de la bande dessinée à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Piège*, de Jean-Charles Kraehn et Patrick Jusseaume.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Young Guns. ■ Film américain de Christopher Cain (1988). Avec Emilio Estevez, Kieffer Sutherland, Lou Diamond Phillips.
22.40 Journal et Météo.
23.10 Théâtre : Filumena Marturano. Pièce d'Eduardo De Filippo, mise en scène de Marcel Maréchal (Création du Théâtre national de Marseille la Criée), avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll.
1.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.10 Documentaire : Sous le charme d'Audrey Hepburn. De Gene Feldman et Suzette Winter.
16.00 Cinéma : Turtle Beach. ■ Film australien de Stephen Wallace (1990). Avec Greta Scacchi, Joan Chen.
17.25 Magazine : L'Œil du cyclone.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : A l'heure où les grands fauves vont boire. □ Film franco-helvétique de Pierre Jolivet (1992). Avec Eric Métayer, Marc Jolivet, Isabelle Gélinas.
21.45 Flash d'informations.
21.55 Cinéma : Frankie et Johnny. ■ Film américain de Garry Marshall (1991) (v.o.).
23.50 Documentaire : Mourir pour un Eldorado. De Ric Burns.
1.15 Cinéma : L'Esclave de Rome. ■ Film italien de Sergio Grieco (1961).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : My Beautiful Laundrette. ■■ Film britannique de Stephen Frears (1985, v.o., rediff.).
18.35 Court-métrage : A portée de main. De Veit Helmer (rediff.)
18.45 Court-métrage : La Valse d'adieu. De Dagmar Brendecke et Bernard Frey (1990).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Les Arnold.
20.00 Documentaire : Henri Dantès, dompteur. D'Eric Sandrin (rediff.).
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Continent. La Pologne, un nouveau voisin. Soirée conçue par Reinhart Lohmann.
20.41 Documentaire : Les Chantiers navals de Gdansk. De Stanislaw Kzreminski.
20.50 Documentaire : Trois présidents à Gdansk. De Reinhart Lohmann.
20.55 Débat. Avec Reinhart Lohmann, Adam Krzeminski, Andrzej Szczypiorski et Tadeusz Mazowiecki (et à 21.35, 22.00, 22.45, 0.15).
21.05 Documentaire : La Jeunesse polonaise, un espoir. De Reinhart Lohmann.
21.40 Documentaire : Entre houillères et high-tech. De Stanislaw Krzeminski.
22.05 Documentaire : L'Œil de la caméra. De Malgorzata Bucka.
23.00 Cinéma : La Séduction d'Agata. ■■ Film polonais de Marek Piwowski (1993) (v.o.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Birdy. ■■ Film américain d'Alan Parker (1984).
22.45 Cinéma : La Mort aux enchères. ■ Film américain de Robert Benton (1983).
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Eden Blues, de Bruno Allain.
21.30 Profils perdus. Bernard Grasset (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (3).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Opéra (en direct de la salle Pleyel) : Obéron, ouverture, de Weber ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47, de Sibelius ; Danses symphoniques op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre de Paris, dir. Djansug Kakhidze.
22.15 Soliste. Shura Cherkassky, piano.
23.07 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Martin Malvy et Amin Maalouf (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « Le poids des mots, le choc des dessins », en direct d'Angoulême (« Le téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Tombera ? Tombera pas ?

ACCROCHÉE par les mains, la silhouette était suspendue à l'ouverture de l'avion. On devinait alentour le tarmac envahi, la fièvre de l'exode, les matraques des policiers. D'un seul mot, le *journal sans commentaire* « No comment » de la chaîne cablée Euronews nous avait avertis que la scène se déroulait en Angola. Nous ne savions rien d'autre. Et la silhouette restait là, sans décrocher, mais sans trouver non plus la force du coup de reins qui la propulserait à l'intérieur de l'avion. Tombera ? Tombera pas ? On resta de longues secondes suspendus avec elle. Cette silhouette, dont tout – le pays lointain, la guerre oubliée – nous éloignait un instant auparavant, nous devenait pendant plusieurs secondes l'être humain le plus cher au monde.

De sa carlingue, le pilote – blanc – fit un méchant geste d'impatience. Balayez-moi la piste, que je puisse enfin décoller ! Odieux pilote ! Un instant, il prêta son visage à l'égoïsme du monde riche, celui qui tient bien en main les commandes de la planète, qui décollera quand il le souhaitera, et qui sait qu'il ne pourra accueillir à son bord « toute la misère du monde ». Finalement, la silhouette disparut à l'intérieur. Ouf !

Bien entendu, les deux journaux de 20 heures reprirent des extraits de la séquence. Mais en les assortissant d'un habillage, de quelques mots du présentateur à propos de l'Angola, cette guerre oubliée, dont on ne parlait pas assez souvent. On entrevit même une carte des pays environnants. L'un des commentateurs insista sur les rangers d'un soldat qui *écrasaient les mains* d'un enfant : « *C'est cela aussi, la guerre.* » Son concurrent préféra montrer un paquet, plus vite absorbé par l'intérieur de l'avion que la silhouette : « *Les paquets passent parfois avant les vies humaines* », remarqua-t-il. On apprit que la ville était entourée par des « *rebelles* ». Comment cette équipe de télévision s'est-elle trouvée là ? Amenée par qui ? Qui étaient les rebelles qui entouraient la ville ? Nul ne le sut. Que deviendraient les réfugiés ? Vers quels camps, vers quelle mort, vers quel salut les emportait l'avion ? Peu importait. Les mains des enfants, les bottes des soldats, la hâte du pilote : fallait-il d'autres informations ?

Plus tard dans la soirée, chez Cavada, il fut question d'esclavage, à Paris et à Lausanne. Plus tard encore, PPDA se pencha sur les banlieues, les galères, la drogue – il faut bien investiguer sur quelque chose, puisque la cohabitation interdit d'investiguer sur les turpitudes du pouvoir. Un supermarché s'était écroulé, on avait tiré deux balles à blanc sur le prince Charles, des collégiens très fiers d'eux-mêmes chantaient pour Sarajevo sur fond de tour Eiffel. La silhouette de l'avion s'était déjà noyée dans l'oubli.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

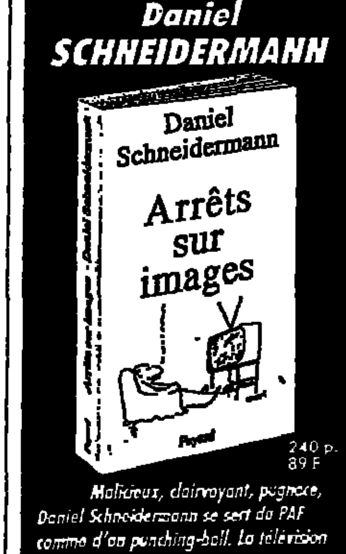
VENDREDI 28 JANVIER

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Mésaventures.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.30 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Boy George.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Honorin 3. Polly West est de retour, de Jean Chapot, avec Line Renaud, Michel Galabru.
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. La base sous-marine Keromen à Lorient. Reportages : L'esprit de la coupe Icare ; Professeur Jon, sauveur de baleines ; A l'Est des passions ; Pris dans les glaces du pôle Sud.
23.35 Sport : Funboard.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Jeu : Millionnaire.
1.05 TF 1 nuit (et à 2.00, 2.35, 3.05, 3.30, 4.40).
1.15 Danse : Texane. Musique de Christophe Zurfluh, chorégraphie de Claude Brumachon, avec la Compagnie Claude Brumachon.
2.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
2.45 Série : Passions.
3.10 Documentaire : Histoires naturelles. (et à 5.10).
3.40 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
4.45 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invitées : Rosy Varte et Marina Vlady.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide.
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Lycée alpin.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. (et à 3.30).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Téléfilm : La Grande Dune. De Bernard Stora, avec Danièle Delorme, Bulle Ogier.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invités : Sandrine Bonnaire, comédienne ; Jacques Rivette, réalisateur à propos des ses films *Jeanne la pucelle, les batailles* et *Jeanne la pucelle, les prisons*.



23.45 Journal et Météo.
0.05 Cinéma : Taxi Blues. ■■ Film franco-soviétique de Pavel Lounguine (1989). Avec Piotr Mamonov, Piotr Zaitchenko, Vladimir Kachpour (v.o.).
1.55 Magazine : Envoyé spécial. (rediff.).
4.00 Documentaire : Nomades à la verticale.
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon.
8.00 Continentales. Heuro hebdo, l'actualité dans les pays de l'Est (v.o.) ; A 8.10, Reportages d'actualité dans les pays de l'Est et dans le monde entier (v.o.) ; A 9.00, Journal francophone ; A 9.10, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.25 Magazine : Génération 3. Histoire : la *Réforme*, de Jean-Louis Gros et Georges Combes. A 9.55, Ecrivains du XIXe siècle. 4. Du naturalisme au symbolisme. Invité : Henri Mitterrand. Documents : Voyage au pays de Germinal, d'Alain Cadet ; Stéphane Mallarmé, d'Eric Rohmer.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. J'ai prêté de l'argent à un ami.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct du Festival de la BD à Angoulême.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. En direct d'Angoulême. *Black Mary*, d'Erwan Fages et David Chauvel.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Le Peuple baleine, d'Isabelle Moeglin et Robin Teboul.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Dee Dee Bridgewater. Australie : chasseurs de chameaux, de Patrick Boitier et Arnaud Mansir ; France : les bains-douches, de Derri Berkani et Yvon Bodin ; Madagascar : théâtre rural, de Régis Michel et Yvon Bodin.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Pégase. Rafale ; Messerschmidt ; Les montgolfières ; Traversées de la Méditerranée.
0.10 Court métrage : Libre court. L'Exposé, d'Ismaël Ferroukhi.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Baby Folies.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.05 Le Journal du cinéma.
9.10 Cinéma : Bingo. □ Film américain de Matthew Robbins (1991). Avec David Rasche, Cindy Williams, (dernière diffusion).
10.35 Flash d'informations.
10.40 Documentaire : Isabelle et les orangs-outans.
11.10 Cinéma : A l'heure où les grands fauves vont boire. □ Film franco-helvétique de Pierre Jolivet (1992). Avec Eric Métayer, Marc Jolivet, Isabelle Gélinas.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Universal Soldier. □ Film américain de Roland Emmerich (1991). Avec Jean-Claude Van Damme, Dolph Lundgren, Ally Walker.
15.15 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.40 Documentaire : Les Allumés... Voitures en folies, de Harrod Blank.
16.00 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Un été en Louisiane. ■ Film américain de Robert Mulligan (1991). Avec Sam Waterston, Tess Harper, Gail Strickland.
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Sport : Football. Marseille-Monaco. Match de 24e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Magazine : Les KO de Canal +.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Bugsy. ■ Film américain de Barry Levinson (1991). Avec Warren Beatty, Annette Bening, Harvey Keitel.
1.10 Cinéma : Turtle Beach. ■ Film australien de Stephen Wallace (1990). Avec Greta Scacchi, Joan Chen, Jack Thompson.
2.35 Cinéma : Dance With a Stranger. ■■ Film britannique de Mike Newell (1985). Avec Miranda Richardson, Rupert Everett, Ian Holm (v.o.).
4.10 Cinéma : Eline Vere. ■ Film franco-belgo-néerlandais de Harry Kümel (1991). Avec Marianne Basler, Michael York, Thom Hoffman.
6.05 Documentaire : Sous le charme d'Audrey Hepburn. De Gene Feldman et Suzette Winter.
6.50 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Philippe Pascale, de Frédéric Le Clair et Béatrice Soulé (rediff.).
19.00 Série : KY TV.
19.30 Documentaire : Terra X. La Mort au milieu des joncs, d'Helga Lippert.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Mariage blanc. De Krzysztof Lang, avec Gary Kemp, Joanna Trepechinska.
22.10 Documentaire : Mémoires d'ex. De Mosco. 3. Du passé, faisons table rase.
23.15 Débat : Table rase ? Animé par Klaus Wenger et Luc Rozensweig. Invités : Lothar Bisky, Anicet Le Pors, Georg Hoffmann Ostenhof.
0.05 Court métrage : Sur les talus. De Laurence Ferreira Barbosa (55 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05, 6.00).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6. Spécial hommes.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Raven. De Craig R. Baxley.
22.30 Série : Mission impossible.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Présenté par Emmanuel Chain. Cuba, l'île étranglée.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock. 1985, le rock se mobilise.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Les *Dialogues* de Roger Pillaudin (3).
21.32 Musique : Black and Blue. Avec Noël Balen (l'Odyssée du jazz).
22.40 Les Nuits magnétiques. La scène du monde : le théâtre à l'épreuve du réel (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Michel Butor.
0.50 Musique : Coda. Nancy Jazz Pulsation (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.02 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.05 Concert (en direct de la salle des congrès de Sarrebruck) : Ouverture en ré majeur K 556, de Schubert ; Concerto pour piano, violon et violoncelle en ut majeur op. 56, de Beethoven ; Symphonie n° 3 en mi bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre Radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Marcello Viotti, et le Beaux-Arts Trio.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards, à Paris.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Emploi, européennes, présidentielle : la majorité sur le fil », avec Gérard Longuet (« Objections »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Repreneur

Silvio Berlusconi a franchi sans surprise la frontière ténue qui sépare le spectacle de la politique, ou les feuilletons de la vie réelle. En lançant son mouvement «Forza Italia», le magnat au doux prénom – après avoir tenté de faire don de la Cinq à la France – entend aujourd'hui faire don de sa personne à l'Italie. Il ne le fait sûrement pas pour augmenter sa gloire ni sa fortune, elles devraient lui suffire. Il le fait pour sauver son pays, forcément.

C'est un réflexe d'homme d'affaires. Quand, dans l'industrie, un «canard boiteux» s'achemine vers une triste faillite il se présente souvent des repreneurs avisés, richement dotés de plans à tout casser. En l'occurrence, on assiste clairement à l'OPA d'un médiacrate sur l'imaginaire.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

«Paris, Pékin et le tapis rouge», par Jean-Luc Domenach et François Godement; Libertés : «Les identités abusives», par Alfred Grosser; Bibliographie : *Europe(s)*, de Jacques Attali *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Liban : un entretien avec le chef de l'ALS

L'accord entre Israël et l'OLP et la reprise des négociations entre Jérusalem et Damas remettent en cause le rôle de l'Armée du Liban sud (ALS), entraînée et financée par l'État hébreu *(page 5)*.

«Guerre des veuves» en Allemagne

La publication de notes de Willy Brandt, par sa veuve, suscite une polémique au sein du SPD. Dans le prolongement de l'«affaire Guillaume», ces notes mettent en cause un autre responsable social-démocrate, Herbert Werner *(page 5)*.

Washington fait pression sur la Corée du Nord

Les Etats-Unis ont décidé de déployer des missiles antimissiles en Corée du Sud. La Maison Blanche veut faire monter la pression pour inciter la Corée du Nord à renoncer à son programme nucléaire *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

Procès de deux infirmières à Draguignan

Deux infirmières ont comparu devant le tribunal de Draguignan, poursuivies pour homicide involontaire après la mort d'une enfant de cinq ans, à la suite d'un surdosage accidentel de médicament *(page 11)*.

Sida : Act-Up contre Syntex

L'association Act-Up accuse la firme pharmaceutique Syntex de ne pas mettre un médicament antiviral, sous forme orale, à la disposition de certains malades du sida *(page 12)*.

CULTURE

Boulez sans Boulez

Sans cesse annoncée, sans cesse reportée, la création d'... *Explosante/Fixe*... de Pierre Boulez était très attendue. L'œuvre a été présentée mardi 25 janvier au Châtelet... sans Boulez, souffrant, qui avait cédé sa baguette à David Robertson *(page 14)*.

ÉCONOMIE

La Commission de Bruxelles et la concurrence

Bruxelles a approuvé par défaut un projet de concentration entre Vallourec, Ilva et Mannesmann. La Commission vient d'interdire aux autorités françaises tout nouveau versement à Bull, dans l'attente d'un programme de redressement *(page 16)*.

«Affaire Yves Saint Laurent» : Pierre Bergé fait appel

Pierre Bergé a fait appel de la décision de la COB de lui infliger 3 millions de francs d'amende dans le cadre de l'«affaire Yves Saint Laurent» *(page 17)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Dans les années 30, le franco-éthiopien fut l'un des grands trains de l'histoire coloniale. Il relie toujours Addis-Abeba, capitale de l'Ethiopie, à Djibouti, sur le golfe d'Aden. Plus qu'un chemin de fer, c'est une ligne de vie.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté de I à X

Le numéro du «Monde» daté jeudi 27 janvier 1994 a été tiré à 448 610 exemplaires

Alors que le chef de l'Etat doit être désigné avant la fin du mois

En Algérie, la Conférence nationale n'a abouti à aucun résultat concret

La «Conférence nationale de consensus» s'est achevée, mercredi 26 janvier, au Club des Pins, près d'Alger, comme elle avait commencé, dans la confusion, sans produire aucun véritable résultat.

ALGER

de notre correspondante

Un mauvais film, sans grands acteurs, sans vrai *suspense*, sans *happy end*. Même le fameux *«dialogue»* était écrit d'avance : la plate-forme nationale, hâtivement amendée à la veille de la conférence, a été adoptée à l'unanimité. Y figure l'amendement de l'article 6, donnant au Haut Conseil de sécurité (HCS), au sein duquel siègent des membres du gouvernement aux côtés de militaires, le pouvoir de désigner le nouveau chef de l'Etat (*le Monde* du 27 janvier).

Quant au prochain Conseil national de transition (CNT), héritier de cet ersatz de parlement que fut le Conseil consultatif national (CCN), le nombre de ses membres passera de cent quatre-vingts à deux cents. Ainsi en a *«décidé»* la conférence, paraphant à la hâte la partition qu'on avait rédigée pour elle. En laissant récemment espérer que la réunion de la Conférence allait marquer *«le bout du tunnel»*, le quotidien progouvernemental *El Moudjahid* n'avait qu'à moitié tort. Tout dépend, en effet, à quel *«bout»* on se place...

Après deux ans de convulsions politiciennes, l'Algérie se retrouve à la case départ, celle de janvier 1992, quand ce même HCS avait avalisé l'arrêt du processus électoral. A l'époque, les partisans du Front islamique du salut (FIS), vainqueur du premier tour des élections législatives du 26 décembre 1991, circulaient presque encore librement dans les rues de la capitale. Aujourd'hui, nombre d'entre eux rasent les murs, quand ils n'ont pas rejoint les «maquis». Et ce sont par milliers que se comptent les morts, victimes du terrorisme ou de la répression.

Boycottée par les principaux partis politiques, la conférence n'a pas pu apporter ce semblant de légitimité populaire, dont on aurait voulu auréoler les futures institutions et ceux qui vont les diriger, en particulier, le futur président. Cette conférence aura seulement servi de linceul officiel à la candidature à la magistrature suprême d'Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre des affaires étrangères de feu Houari Boumediène. Après avoir *«donné son accord de principe, pour être porté candidat à ce poste»*, M. Bouteflika a finalement *«révisé sa position»* et, de manière sibylline, annoncé, mercredi, le porte-parole de la Commission du dialogue national (CDN).

Ballons d'essai

La désignation de M. Bouteflika, que les journaux locaux présentaient, depuis plusieurs jours, comme un *«probable»* chef d'Etat, avait sans doute reçu l'aval de groupes de pression importants. Ces derniers ont été suffisamment influents, en tout cas, pour organiser cette vaste opération de «fuites», à laquelle n'a résisté aucun des grands quotidiens «indépendants», francophones ou arabophones. Sans l'existence d'une presse privée, dont la rigueur professionnelle reste souvent très élastique, rien de tout cela ne serait sorti au grand jour.

Contrairement aux rumeurs généralement lancées comme ballons d'essai, celle concernant M. Bouteflika avait un fond de vérité. En indiquant que cet ancien ténor du FLN avait donné son *«accord de principe»*, les autorités le confirment. Il n'est cependant pas certain que M. Bouteflika ait décidé, tout seul, de *«réviser»* son attitude. L'armée, omniprésente, y aura été pour beaucoup.

Soucieux de dénicher une personnalité civile pour endosser l'habit présidentiel, le pouvoir avait dû repousser d'un mois la fin de mandat du Haut Comité d'Etat (HCE), dont Ali Kafi occupe encore, pour quelques jours, la présidence. Le vivier où puiser des cadres de haut niveau, à peu près présentables, s'est en effet restreint. M. Bouteflika, qui dispose d'une notoriété «historique», a l'insigne avantage d'être resté, depuis plus de dix ans, en retrait de la scène politique. A l'heure où le blason de l'ancien parti unique se ternit et où le mot *«rupture»* est le leitmotiv obligé des discours officiels, ses atouts n'étaient pas négligeables. La presse, mais aussi les chancelleries, y ont cru jusqu'au bout.

Est-ce parce qu'il est originaire de l'ouest du pays, que sa candidature a été finalement repoussée? Le poids du régionalisme, qui veut que la plupart des dirigeants sont, encore aujourd'hui, originaires de l'est, aura sans doute joué. Le fameux sigle *«B-T-S»* (Batna-Tebessa-Souk-Ahras) a longtemps désigné le triangle géographique, d'où sont traditionnellement issues les «élites».

D'autres raisons, plus politiques, ont vraisemblablement guidé le choix de l'armée. M. Bouteflika avait, dit-on, des exigences. Il aurait notamment souhaité avoir la haute main sur la politique de défense et décider, lui-même, des nominations au sein de la hiérarchie militaire. Pour couronner le tout, il aurait demandé le départ de l'actuel premier ministre, Redha Malek.

«Un minimum de crédibilité»

A quatre jours de la date fatidique du 31 janvier, qui doit marquer, au plus tard, la fin du mandat du HCE, le brouillard politique s'est encore épaissi. Des noms circulent mais l'incertitude demeure entière. Va-t-on réussir à trouver, au *finish*, une personnalité civile? Rien ne l'indique, bien au contraire. En accusant la classe politique de n'avoir pas joué le jeu du dialogue et d'être responsable de l'échec de la conférence, M. Kafi a peut-être annoncé la couleur, celle d'un futur directoire militaire.

Le nom de l'ancien ministre de la défense, le général Khaled Nezzar, membre du HCE, que beaucoup considèrent comme l'«homme fort» du régime, est aussi souvent cité que celui de son successeur, le général Lamine Zéroual, ou celui du ministre de l'intérieur, le colonel Salim Saadi. Un autre nom, celui du général Rachid Ben Yeles, mis à l'écart par l'ancien président Chadli, au lendemain des émeutes d'octobre 1988, a aussi couru.

Mais l'entretien que cet ancien ministre des transports a récemment accordé à l'hebdomadaire arabophone *El Hadeth*, dément cette rumeur. *«Ceux qui vont diriger le pays doivent disposer d'un minimum de crédibilité»*, explique le général Ben Yeles. Ce *«minimum»* passe, selon lui, par l'amorce d'un *«dialogue sérieux avec les principaux partis politiques et, en particulier, avec les islamistes»*. Pour ce haut gradé, qui accuse ses pairs d'avoir dangereusement sous-estimé l'opposition armée, le terme d'*«islamistes»* ne souffre aucune ambiguïté. C'est bien de l'ex-Front islamique du salut (FIS) qu'il s'agit.

Et, pour rendre possible cette amorce d'ouverture, les conditions sont claires : il faut *«libérer les détenus politiques et, parmi eux, les dirigeants du FIS»*, et *«mettre fin à l'Etat d'urgence»*. Ces conditions sont précisément celles que posent les responsables du «parti de dieu», comme préalables à d'éventuelles *«négociations de cessez-le-feu»*.

On en est loin, comme le prouve le fiasco de la conférence nationale. Incapable d'engager un débat avec les partis politiques légaux, le pouvoir sera-t-il en mesure, si tant est qu'il en ressente le besoin, de négocier, demain, avec les islamistes radicaux? A en croire ces derniers, les seuls contacts pris à ce jour avec les dirigeants emprisonnés de l'ex-FIS – en l'occurrence, Abassi Madani et Ali Benhadj – ont été des *«contacts indirects»*, visiblement peu fructueux, pris, en octobre, par le vieux cheikh Sahnouni et l'ex-président Ben Bella, qui ont successivement rendu visite aux deux détenus «historiques».

L'inquiétante confusion et les lourdes incertitudes qui continuent d'hypothéquer l'avenir du pays n'incitent guère à l'optimisme. Va-t-on vers un pouvoir militairement musclé? Tentera-t-on de relancer le dialogue sur de meilleures bases, gouvernement d'union nationale à la clé? Ou se contentera-t-on d'attendre d'être contraint de dérouler, un jour, le tapis rouge sous les pieds des islamistes? Il n'est pas sûr que la réponse vienne aussi vite que les questions. Le choix du prochain président devrait fournir, au mieux, une indication.

CATHERINE SIMON

Quatre morts et quatre-vingt-quatorze blessés

Une information judiciaire est ouverte à Nice après l'effondrement de la dalle d'un supermarché

Après une nuit de recherches, le bilan de l'effondrement de la dalle du supermarché Casino, à l'entrée de Nice, était, jeudi matin 27 janvier, de deux morts et quatre-vingt-quatorze blessés, mais les secouristes avaient repéré deux autres morts, encore sous les décombres. Une information judiciaire a été ouverte pour homicides et blessures involontaires.

NICE

de notre correspondant

Quand le jour s'est levé, jeudi matin, sur la Promenade des Anglais, quatre grues de 100 à 150 tonnes s'étaient approchées de la dalle de béton brisée. Les secouristes avaient repoussé le plus tard possible la décision d'employer les grands moyens. Car celle-ci signifiait qu'il n'y avait plus d'espoir de retrouver des survivants, alors que des clients du supermarché étaient encore pris au piège sous des tonnes de béton.

Toute la nuit, les sapeurs-pompiers appartenant au groupe spécialisé dans les interventions après les cataclysmes et catastrophes naturelles ont évolué sur la dalle avec les chiens de la brigade cynophile pour tenter de détecter des présences humaines. *«Nous devons progresser avec une extrême prudence,* expliquait le capitaine Gallet, *car la dalle ne cesse de bouger. Nous creusons des forages et perçons des galeries à l'intérieur des gravats pour rechercher des personnes dans des poches de survie.»*

En fait, les soixante premiers blessés ont été évacués et soignés dans la première heure suivant la catastrophe. Beaucoup d'entre eux avaient réussi à s'approcher de la sortie du supermarché dès les craquements précurseurs entendus. Leur proximité et la très prompte mise en place des secours ont permis de venir en aide rapidement aux premières victimes.

Travaux d'agrandissement

Les témoignages recueillis quelques minutes après le drame mettent en cause des travaux entrepris dans la partie arrière du supermarché. *«Il y avait beaucoup de bruit, comme des marteaux piqueurs,* explique un client rescapé. *Un panneau intérieur est tombé, les piliers ont tremblé et tout s'est effondré.» «Depuis quelques jours, nous ressentions des vibrations»*, raconte une voisine du supermarché.

Une information judiciaire pour blessures et homicides involontaires a été ouverte à la demande du procureur de la République de Nice, et la police judiciaire a été saisie de l'enquête. Le bâtiment d'environ 800 mètres carrés, de plain-pied, était encastré dans un groupe d'immeubles. La commission municipale de sécurité avait donné son aval en octobre dernier à des travaux d'agrandissement. *«Il s'agit seulement d'embellissement,* a précisé, sur place, Georges Plassat, directeur général du groupe Casino. *Ces travaux ne touchaient pas les structures principales du bâtiment.»* La décision de fermer un magasin pendant des travaux appartient au directeur de l'établissement. Le supermarché Casino de Nice devait fermer dans les jours qui viennent.

Des photos des lieux où se déroulaient ces travaux ont été prises. Les ouvriers qui travaillaient sur des gaines d'aération ainsi que le responsable des travaux ont déjà été entendus par des enquêteurs de la police judiciaire. Dès jeudi matin, les experts ont commencé leurs investigations. Les policiers prennent en compte plusieurs paramètres : les travaux, certes, mais aussi l'âge du bâtiment – trente ans – et la présence sur la dalle qui s'est effondrée d'un jardin paysager. Des petits palmiers poussaient sur le toit entièrement recouvert de terre.

Les enquêteurs n'excluent pas un affaiblissement de la structure dû, en partie, à l'eau de pluie tombée en grande quantité ces dernières semaines.

JEAN VERDIER

L'écrivain Roger Delpey perd en appel contre M. Giscard d'Estaing

L'écrivain Roger Delpey, mis en cause par Valéry Giscard d'Estaing dans le tome II de son ouvrage *le Pouvoir et la Vie*, a perdu, mardi 25 janvier, son procès en appel. La première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par Mme Violette Hannoun, a infirmé le jugement rendu le 13 janvier 1993 par le tribunal de Paris, qui avait condamné l'ancien président à payer 1 franc symbolique de dommages et intérêts à M. Delpey.

Dans un chapitre consacré à l'*«affaire des diamants»*, M. Giscard d'Estaing accusait ce dernier d'avoir remis un faux document au *Canard enchaîné*. Contrairement au tribunal, qui avait jugé le ton de M. Giscard d'Estaing empreint d'*«un manque flagrant d'objectivité et d'impartialité»*, la cour a estimé que l'ancien président *«a manifestement entendu donner sa version personnelle des faits qui à l'époque ont eu un retentissement politique et médiatique considérable, tant en France qu'à l'étranger»*.

Le Monde

DES LIVRES

« Grandir » avec François Bon

Des voix multiples qui disent une tragédie de la vie quotidienne : voilà Un fait divers. *Ni exhibitionnisme ni réalisme morbide. Si l'auteur va « dans ces eaux troubles », c'est pour y trouver « matière à grandir ».*

UN FAIT DIVERS
de François Bon.
Ed. de Minuit, 158 p., 75 F.

La recherche formelle, en littérature, peut conduire à deux sortes de création. Dans la première, cette recherche, au bout d'un temps plus ou moins long, trouve son aboutissement ; elle s'exauce dans une forme convenable, adaptée à son ambition. L'œuvre est ainsi le stade suprême de l'expérimentation, la vérification de son protocole, un point final en forme d'impasse.

Dans la seconde catégorie, les choses sont beaucoup moins nettes, moins convenues. La recherche, ici, ne se donne pas d'abord pour but de trouver. Elle s'affirme comme question, tâtonnement, en vue d'un monde à découvrir, d'un sens à définir. Son objet n'est pas au bout de sa route. Il se dérobe, et se fait, par là, désirable. L'approche de ce qu'on ne connaît pas encore, ou simplement dans la sécheresse de l'analyse, ne procure aucune assurance. La réussite, loin d'être une fin, est encore une étape, un essai, une ouverture.

Un fait divers, le sixième roman de François Bon, s'inscrit dans une telle ouverture ; sa valeur est là. Dès *Sortie d'usine*, en 1982, l'écrivain avait marqué son domaine littéraire – celui de la vie sociale, vécue par les victimes, les sans-grade, exclus ou marginalisés, ceux que le système économique et culturel lamine, auxquels il dispute jusqu'à leur dignité. Dans *Limite* (1985), et surtout dans *le Crime de Buzon* (1986), il avait continué ce qui est moins une exploration qu'une sympathie, une connaissance.


ÉRIC FRANCESCHI/VU

François Bon : « Ici, la ville était calme et la guerre dans les murs. »

Henry James déconseillait aux romanciers de s'aventurer dans des territoires sociaux qui n'étaient pas les leurs . C'était du simple bon sens. Dans *l'Art de la fiction*, il définissait ainsi l'expérience romanesque : *« Une immense sensibilité, une sorte d'énorme toile d'araignée faite de fils de soie les plus ténus, suspendus dans la chambre de la conscience, et qui retient dans sa trame tous les atomes flottant dans l'air. »* Sous une forme éclatée, c'est bien une telle *« toile »* que tente de reconstituer François Bon dans chacun de ses romans.

Dans *Un fait divers*, la juxtaposition des voix, qui décrivent un même événement, qui se prononcent sur lui, n'est pas destinée à objectiver cet événement, à le tenir à distance. *« Comptent seulement les variantes du chant, l'arrangement du défilé des voix et la puissance immobile des phrases. »* C'est Faulkner, plus que Truman Capote, qu'il faut ici invoquer, et pas du tout quelque avatar d'un naturalisme ou d'un réalisme saisi par la modernité. L'écriture de François Bon, comme celle, proche et différente, de Jacques Serena (2), est cet *« arrangement »* ; loin d'être un artisanat qui se satisfait de la perfection formelle d'un objet, elle vise la réalité, toute la réalité – multiple, insaisissable par un seul regard, inexprimable en une seule parole –, afin d'en reproduire et faire entendre quelque chose.

« Ici la ville était calme, et la guerre dans les murs. » Soit un fait divers, banal, violent, imaginaire en même temps que parfaitement vraisemblable ; signe de détresse parmi une multitude d'autres signes, émis à partir de ce monde riche de tant d'inaudibles détresses, *« histoire grande et violente à l'échelle du temps individuel, tout juste un froissement provisoire rapporté au temps arrêté de la ville et des routes »*. Un homme, après avoir parcouru à Mobylette la distance qui sépare Marseille du Mans, séquestre quinze heures durant la femme qui l'a quitté, avec deux autres personnes ; dans l'appartement, le cadavre, lardé de cinq coups de tournevis, de celui qui n'avait que le tort de se trouver là, à portée de la colère aveugle du malheureux.

De cet *« événement obscur dans l'obscurité des villes »*, de ce *« gâchis mineur comme chaque fond de ville en charrie »*, François Bon a fait une tragédie. Non pour élever l'événement et ses protagonistes au rang d'un héroïsme spectaculaire et désincarné, mais au contraire pour les réinsérer dans cette trame du réel, dans ce poids des jours et dans la sourde violence dont ils sont la préparation. Pour restituer ce réel, pour tracer l'itinéraire qui conduit au sang et au meurtre, qui, de la détresse, conduit à une détresse plus grande, il a inventé, pour chacun des acteurs du drame, une parole ; une parole qui ne mime ni ne caricature la réalité, qui simplement la prononce. Il n'y a pas de visages dans l'univers de François Bon, seulement des voix, et toutes les modulations de l'empêchement à vivre.

La violence est bien le sujet de ce *« fait divers »*. Une violence qui confond, solidarise pathétiquement celui qui la commet et celui, ou ceux, qui s'en trouvent les victimes : *« Frapper et faire violence, ce n'était pas plus que se frapper soi-même et dire la violence que sur soi on porte jusqu'à la blessure. »* Les mots de *« dette »*, de *« rançon »* reviennent sous la plume de François Bon ; ils disent avec encore plus de force l'irréparable de cette blessure.

Le montage narratif extrêmement réfléchi que l'écrivain a choisi dans ce roman, les divers plans temporels et spatiaux qui s'y déploient, la multiplicité des points de vue qui sont donnés – celui des protagonistes, puis des proches, des policiers, juges et avocats, enfin du metteur en scène et des acteurs qui tentent, eux aussi, de ressaisir l'événement – ne gênent nullement la lecture, car ils sont le contraire d'un artifice. Un centre à la fois absent et parfaitement déterminé, noyau de réalité et de souffrance, fait converger les diverses voix qui s'efforcent vers lui. Écrire, pour François Bon, n'est rien d'autre que cet effort ; écrire *« comme on rogne dans une pierre hostile. Ce qu'il y a à vaincre, c'est la honte »*.

A la fin du livre, l'auteur lui-même s'exprime, comme s'il lui fallait entrer dans cette histoire, c'est-à-dire s'en faire l'une des voix, parmi d'autres : *« Un moment vient où on peut obéir à ce qui déjà s'est amassé, qui dicte par où continuer, ou montre du moins la direction encore impénétrable par où il va falloir passer. »* Et quelques lignes plus loin : *« Si on va dans ces eaux troubles, c'est seulement pour s'y pêcher soi-même, parce qu'on n'a pas, sinon, matière à grandir. »* Lui-même ému, François Bon a acquis, par l'écriture, l'intelligence de cette émotion. Il la communique et donne ainsi à son lecteur *« matière à grandir »*.

Patrick Kéchichian

(1) Tous les romans de François Bon, ainsi qu'un essai sur Rabelais, ont été publiés aux Éditions de Minuit. Deux récits, *L'Enterrement* et *Temps machine* ont paru chez Verdier.

(2) Également publié chez Minuit (voir « Le Monde des livres » du 16 octobre).

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Extrasystoles en chamade

Dira-t-on de Jean Vautrin qu'il écrit avec son cœur ? En fait, même s'il est encore question, dans son nouveau roman, *Symphonie-grabuge*, d'amour et de générosité, de tendre violence, de sensualité et de chaleur – mais aussi de vieux savoir et d'expérience cher payée –, le cœur a peu à voir avec la grande forgerie verbale qui illumine sa caverne. Il serait plus juste de dire que Vautrin écrit avec sa vie. Ce qui est aux antipodes de l'autobiographie.

Page X

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

« L'ascenseur ne marche pas »

Qu'a-t-il voulu faire, Andrzej Zulawski, le réalisateur de films souvent controversés, en écrivant ce gros roman qu'est *la Forêt forteresse*, sinon retrouver les années de sa jeunesse varsovienne, afin d'élucider les causes et les circonstances de la folie servile qui s'était généralisée dans la caste des intellectuels ? Son livre, qui ne cesse de mélanger la fiction à l'autobiographie, a beaucoup choqué à Varsovie, Zulawski y massacrant allégrement le petit monde snob et pitoyable des salons des années 60, qu'il l'appelle par dérision *« la Principauté »*. Il est le bûcheron de cette forêt-là. Et trouve beaucoup d'échos dans le dérangeant recueil d'essais, intitulé *la Trahison*, que publie, au même moment, un autre Polonais, le poète Adam Zagajewski.

Page II

Dans la cathédrale de Proust

« Du temps perdu à la recherche », avait-on ironisé à propos d'une étude savante sur Proust. Julia Kristeva, elle, avec une sorte de sagesse, a retrouvé le temps de « la Recherche »

LE TEMPS SENSIBLE
Proust et l'expérience littéraire
de Julia Kristeva.
Gallimard, coll. « NRF Essais », 451 p., 155 F.

Un vrai livre de critique littéraire est trop rare pour qu'on ne souhaite pas, lorsqu'en paraît un, en rendre compte à la hauteur qu'il fixe. On voudrait Roland Barthes vivant pour présenter le *Proust* de celle qu'il appelait affectueusement « l'étrangère ». D'autant que l'essai de Julia Kristeva nous semble celui, non pas qu'il aurait pu écrire sur *A la recherche du temps perdu* – les savoirs, les positions, le questionnement, même, adressé à la littérature et singulièrement au roman français, ont évolué depuis les années du structuralisme où lui et elle furent contemporains, – mais celui qu'il aurait pu comprendre aujourd'hui en totalité à partir de sa propre position de sujet.

Autrement dit, pour parler, comme il le requiert, de cet exigeant essai d'analyse, il faudrait donner à entendre comment on a soi-même lu Proust : incité par quel deuil, quelle perte d'amour, quelle haine, quelle expérience extrême de la douleur, quelle attirance pour le « vice », quel désir d'appartenance à un clan ou quelle exclusion, quel snobisme, quel vertige sadomasochiste, quelle passion littéraire ? Dire pourquoi ce roman, l'infini du siècle – de la modernité – a pu vous rendre un élan de vie, un désir de jouissance et d'écriture qui, désormais, ne peuvent plus aller sans une lucidité tantôt ironique tantôt grave à votre propre égard comme à l'égard des autres, sans un rire qui tient la mort psychique à distance – car la mort physique n'est rien si la vie a pu faire œuvre, tel est le credo de Proust. Il faudrait, en somme, se situer comme sujet à l'intérieur de l'expérience de lecture qu'est *A la recherche du temps perdu*, expérience décisive pour quiconque l'a faite en profondeur.

Voilà ce qu'accomplit Julia Kristeva avec une justesse de ton admirable. Elle, l'étrangère avide d'intégration, l'ex-militante dogmatique, l'universitaire bardée de pouvoirs, de savoirs et d'érudition, l'épouse d'un écrivain célèbre et amateur de femmes, la mère d'un enfant, la psychanalyste, la romancière au futur. Le sujet Kristeva, tel qu'il apparaît impersonnellement en plusieurs passages et enfin personnellement dans l'émouvant épilogue du livre, intitulé « Longtemps le Temps » par une contraction encore plus lapidaire que celle de Gérard Genette qui unissait ainsi les premiers et les derniers mots du gigantesque roman proustien : « Longtemps je me suis couché... dans le Temps. »

Expérience « vécue »

C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un critique s'affirme ainsi comme sujet de sa recherche, du moins dans un même livre (1). Non pas que Julia Kristeva mêle, comme le fit Sartre, l'écriture romanesque à l'analyse, mais par sa façon de se donner voix, dans l'essai lui-même, avec assurance, modestie et discrétion, en tant que sujet souffrant, agissant, désirant, dans la société d'aujourd'hui et peut-être de toujours, entièrement pervertie par le sadomasochisme. Ce qui lui permet, à juste titre, de reprocher à Freud d'avoir *« passé sous silence sa propre dette à l'égard de la perversion »*.

Evitons les malentendus. Des images cruelles de Julia Kristeva circulent, peut-être vous ont-elles atteint : la star stressée et stressante de la *jet set* universitaire, la coureuse de dernier bateau, la psychanalyste qui a rencontré Dieu sur le divan, l'intellectuelle redoutablement laborieuse, le « bas bleu » de la société médiatique, la Simone de Beauvoir de l'avant-garde des années 60-70 qui a raté ses *Mandarins* (*les Samouraïs*), on n'en finirait pas. Oublions. Lisons cet essai, son meilleur livre jusqu'ici.

Une mise en garde quand même : inutile d'entrer dans le *Temps sensible* si vous n'avez pas pris, si vous n'avez pas pu prendre le temps et le plaisir extrême de lire intégralement *A la recherche du temps perdu* et commencé à l'étudier. Le sous-titre de l'essai est explicite : *Proust et l'expérience littéraire*. On ne saurait réfléchir sur cette expérience sans l'avoir « vécue » pour son compte.

Michel Contat

Lire la suite page VII

(1) Puisqu'il y a le cas de Serge Doubrovsky, mettant, d'une certaine façon, en miroir du jeu des mots son analyse de la sexualité proustienne dans son essai *la Place de la Madeleine* et le récit-analyse de sa propre sexualité dans son roman autofictionnel proustien *Un amour de soi*. Dans un registre plus puritain, et sans expérience de la psychanalyse, se signalent évidemment *les Mots*, de Sartre, en parallèle de son Flaubert, si projectif.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les larmes de Margot

DU MENSONGE
de Jacques Laurent.
Plon, 110 p., 68 F.

JACQUES LAURENT appartient depuis toujours à la cavalerie stendhalienne. Les gens de cette école détestent s'appesantir. Ils se reconnaissent à leur liberté d'allure, car ils cultivent à la fois les vertus de l'impatience et les plaisirs de la nonchalance. Ils conjuguent aussi le naturel et l'ironie. C'est le moins (ou le mieux) que l'on puisse faire à notre époque. Jacques Laurent traite du mensonge comme Henri Beyle avait traité de l'amour. Je veux dire avec des sentiments de flâneur. C'est le type même de l'essai « à la française ». Les chapitres ressemblent à de brèves promenades, et l'on « essaye » ses pensées en surveillant le temps qui passe ou le temps qu'il fait. Littérature météorologique sous le gouvernement de l'« égotisme »...

Les livres naissent de mille façons et prennent souvent des chemins détournés. Les écrivains sont des gens qui obéissent à leurs « impulsions », et celles-ci peuvent se produire à Montargis ou à Nijni-Novgorod, sur les bords de l'Oise ou du Potomac, dans une salle d'embarquement ou sur les quais d'une gare. Ecrire, c'est partir en voyage... Mais, pour réveiller ou relancer l'imagination, il suffit quelquefois d'une silhouette rue Saint-Honoré, d'une réflexion dans l'autobus 95 ou d'un orage de septembre place de la Bourse. Jacques Laurent raconte comment il eut envie d'entreprendre son essai sur le mensonge, alors qu'il se trouvait au Château Margaux, dans le Médoc, par une journée de canicule. Dégustant les vins du même nom, il fut charmé par le vocabulaire que l'on employait à leur propos : leur fameuse « robe », leur « souplesse » ou leur « rondeur ». *« Cette délicieuse leçon de goût,* dit-il, *était aussi un beau moment de littérature. »* Je ne sais si la vérité se trouve toujours *« dans le vin »*, comme le prétend le proverbe latin, ni si le mensonge est lié nécessairement à la sobriété (car on se grise trop souvent de vaines espérances), mais le livre de Jacques Laurent *« se composa »* mystérieusement dans son esprit, tandis qu'il se promenait en Gironde.



BERENICE CLEEVE

QU'EST-CE que mentir ? Et cela sert à quoi ? Dans une trentaine de chapitres qui confirment les attraits et les mérites de la digression comme genre littéraire, Jacques Laurent examine toutes les formes de tromperie, du mensonge des petites filles à ceux de Lénine ou de Napoléon. C'est, en effet, *« une discipline très vaste »*, à la différence de la naïveté. Comme le judo ou la boxe, elle comporte de nombreuses catégories et revêt de multiples apparences, tandis que la franchise reste la même, avec sa rudesse habituelle et son éternelle sauvagerie... Le mensonge est-il, en toute circonstance, le contraire de la vérité ? Non, si l'on en croit certains paradoxes du raisonnement. Par exemple, si j'affirme que *je suis un menteur* et si c'est vrai, je mens en disant la vérité. Car, si je dis la vérité, c'est que *je ne suis pas un menteur...*

La morale commune réprouve la duplicité, l'imposture ou l'hypocrisie. Cependant, qu'arriverait-il si nous commettions, à chaque instant, des *« excès de franchise »* ? Que serait l'existence si, dans les trains, les autobus ou les dîners, tout le monde jetait ses « quatre vérités » à la figure de tout le monde ? Pourquoi « quatre », d'ailleurs ? Et pourquoi pas « trente-six », comme les volontés ? En tout cas, la vie deviendrait vite impossible, sous le règne de la vérité sans concession ni restriction. Pour avoir voulu être absolument « honnête » et sincère, la société se conduirait de la manière la plus « malhonnête » ou la plus indélicate. Même si on l'appelle autrement : « discrétion », « pudeur » ou « tact », l'art de mentir reste le meilleur complice ou la meilleure garantie de l'urbanité. Essayez d'imaginer des relations sociales sans la moindre diplomatie... Jacques Laurent parle du mensonge comme d'une *« étrange arme défensive »*. La société se protège à travers les « précautions » de la courtoisie. L'enfant raconte des « histoires » à ses parents, pour ne pas se faire gronder. Et l'adulte se raconte des « histoires » à lui-même, pour ne pas détester son existence. *« Tout se passe,* écrit Jacques Laurent, *comme si la vie de l'homme n'était pas supportable sans le secours de l'illusion. »* Fontenelle avait remarqué, déjà, avec quelle facilité l'espèce humaine s'enivrait de fausses promesses, afin de dissiper ou de conjurer la noirceur de la vérité. Hélas ! les réveils sont encore plus difficiles, car le mensonge donne parfois « la gueule de bois »...

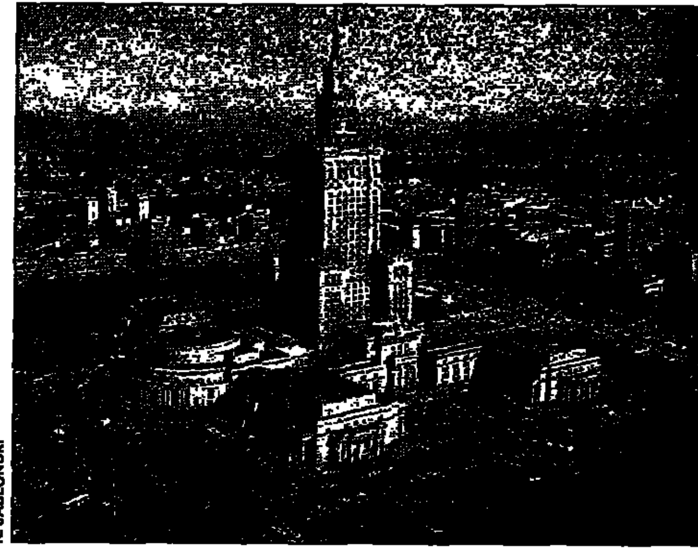
Cependant, il existe un *« bonheur de mentir »* que même les extrémistes ou les dévots de la sincérité connaissent sans doute. Lorsqu'il invente sa première « histoire » pour éviter une réprimande, l'enfant s'émerveille de découvrir le *« pouvoir des mots »*. Il éprouve l'éternel ravissement des imaginations qui s'émancipent. Il ressent déjà les vertiges du romanesque... L'auteur de cet essai rappelle que le verbe latin *mentiri* voulait dire aussi *imaginer* et que Littré lui-même *« présentait le roman comme une histoire feinte »*. Le métier de la littérature, c'est de commettre des mensonges. Mais elle ne s'en cache pas, tandis que les gouvernements, par exemple, s'en défendent. Conclu sous le signe du plaisir, une sorte de pacte unit le romancier et ses lecteurs. Ils sont tous avertis et conscients de « l'illusion romanesque », mais cela *« n'empêche pas Margot de verser des vraies larmes »* quand elle lit Balzac ou Charlotte Brontë. La littérature *« multiplie »* notre vie, comme l'écrit Jacques Laurent. Elle fait naître, en effet, des émotions qui s'ajoutent à celles de l'existence ordinaire et qui leur ressemblent. Les souvenirs fictifs et les souvenirs réels sont faits du même tissu. Vous pouvez toucher... *« Rivalisant »* avec le Dieu de Leibniz, le romancier adopte un monde parmi tous les mondes possibles. Et le paradoxe veut que cet univers soit souvent « plus vrai que nature ».

JACQUES LAURENT fait tour à tour l'éloge et le procès du mensonge. C'est un esprit d'excellente compagnie, qui semble converser avec nous et nous demander notre avis. Il est certain que tous les gens auraient quelque chose à dire sur le sujet. Et Margot tout autant que Leibniz. Car nous savons, depuis longtemps, que *« la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée »*. Même si cette maxime n'est pas de Talleyrand, mais de Voltaire (comme nous l'apprend Charles Rozan dans ses *Petites ignorances historiques et littéraires*), l'art de mentir demeure la chose du monde la plus répandue. Jacques Laurent admire les beaux mensonges romanesques, mais il réprouve les tromperies ou les abus de confiance qui supposent *« le mépris »*. Ils nous offensent encore plus quand ils manquent de subtilité...

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

LA FORÊT FORTERESSE
d'Andrzej Zulawski.
Traduit du polonais
par Mathieu Zulawski,
Stock, 456 p. 140 F.
LA TRAHISON
d'Adam Zagajewski.
Traduit du polonais
par Laurence Dyèvre,
Fayard, 250 p., 120 F.



K. JABLONSKI

Le Palais de la culture à Varsovie : un cadeau de Staline

« L'ascenseur ne marche pas »

L'HISTOIRE est incontestablement le terrain privilégié de la littérature polonaise. Une grande littérature qu'ont abordée si différemment des auteurs essentiels tels que Mrozek et Gombrowicz, Schulz et Witkiewicz, Kusniewicz et Brandys. Utilisation d'une trame historique dans la fiction, qui se manifesta intensément quand la Pologne dépecée par ses voisins n'existait plus, surtout après l'échec de l'insurrection de 1863. Et qui n'a jamais cessé depuis de donner naissance à des quantités de romans, de pièces de théâtre, de poèmes, et même de films, indissolublement liés à la réalité d'un pays bourré de contradictions et qui ne craint pas d'en remettre (1). *« J'écris pour compliquer la vie »*, nous prévenait tout à fait opportunément Jerzy Andrzejewski, l'écrivain polonais le plus célèbre de l'après-guerre, auteur du roman *Cendres et diamant*, qui avait inspiré le film fameux d'Andrzej Wajda.

Compliquer la vie... Compliquer la fiction... Voilà certainement une des voies de la littérature polonaise. C'est incontestablement celle qu'a choisie le cinéaste Andrzej Zulawski (né en 1941), qui, après avoir réalisé une bonne dizaine de films, publie son troisième roman en traduction française, *la Forêt forteresse*. Des arbres à abattre dans la plus belle forêt d'intellectuels en vogue de l'époque des années 60 dans ce petit monde snob et pitoyable des salons varsoviens qu'il appelle par dérision « la Principauté de Varsovie » – *minables*, ivrognes, mouchards. Une forêt dont il se fait le bûcheron.

Quatre cent cinquante pages serrées, sans respirer pourrait-on dire, pour une narration en toile d'araignée qui tient en quelques heures d'une seule journée alors qu'arrive au pouvoir le général Moczar, l'organisateur de la dernière chasse aux juifs de Pologne. Unité de lieu, unité de temps : entre le moment où le demi-frère du narrateur surgit dans le salon du cinéaste Wajda pour demander qu'on lui pardonne parce qu'il mouchardait depuis des années, et le moment où il saute du troisième étage d'un hôpital psychiatrique.

Qu'a-til voulu faire en écrivant ce livre, le réalisateur de *L'important c'est d'aimer* et de *la Femme publique*, toujours bouillant, généreux et révolté, volontiers scandaleux et mégalo, sinon retrouver les années de sa jeunesse, afin d'élucider les causes et les circonstances de la folie qui s'était généralisée dans la caste des intellectuels ? Labyrinthe de l'obsession qui se nourrit de notes patiemment amassées et ressassées pour retrouver des souvenirs qui naissent des lieux, des rencontres et des coucheries. Errance dans une ville qui est pour ces intellectuels le centre du monde, (d'autant plus qu'ils ne peuvent quitter le pays) et dont il nous donne le plan : de la rue Maréchale aux allées Cavalières, de la cantine de l'Union des écrivains à l'Hôtel Bristol, en essayant de ne pas trop voir les tristes constructions de l'époque socialiste, les cages d'escalier pisseuses et gadouilleuses, le monument des Héros du Ghetto et le bâtiment le plus haut de la ville, le Palais de la culture, un cadeau de Staline. Comme dans l'autre roman de Zulawski, *Il était un verger* (Stock, 1987), l'auteur, qui ne cesse de mélanger la fiction à l'autobiographie mais ne peut s'empêcher d'être reconnaissable sous l'enveloppe du narrateur, même s'il invente : fils d'un poète officiel, jeune cinéaste faisant ses premières armes auprès du grand homme du cinéma polonais, le grand homme de l'époque, Andrzej Wajda. Un père écrivain à succès, qu'il adore et déteste à la fois, attaché culturel à l'étranger (ce qui permet au narrateur d'élargir sa vision du monde), bon serviteur du régime, prêt, quand il le faut, à composer un poème à Staline ou une diatribe contre les juifs *« force hostile et étrangère, telle une écharde »*. Des demi-frères fous, l'un né d'une militante communiste juive disparue en Russie, l'autre d'une servante-maîtresse à la rousseur appétissante. Un grand-père mort dans un camp soviétique. Une merveilleuse grand-mère qui l'a élevé, curieuse de tout, saugrenue et grave.

Le livre a beaucoup choqué à Varsovie, ce qui a dû ravir Zulawski, qui massacre allégrement ses concitoyens du petit monde de la « Principauté ». Le narrateur ne cesse de les nommer, de claironner, de répéter leurs noms comme, si c'était un laissez-passer, un grigri : Andrzejewski, Rudnicki, Milosz (*« qui ne fit jamais d'ouvrage précis et vrai sur la fracture historique de notre pays, sur ce qu'il savait, ce qu'il avait vu et à quoi il avait participé »*), Wajda. On peut se demander si la femme de Wajda et l'ex-femme de Wajda étaient d'accord pour figurer dans ce roman. *« Pourquoi nous hais-tu tous tant ? »*, lui demande Wajda en lui refusant un manuscrit de scénario. Pourquoi ? Il se fait assassin dans un des égouts de *Kanal* pour, à la fin, se tatouer sur le front les lettres infamantes, « Juif ». Mais au crayon bille ! Allons, cela s'efface.

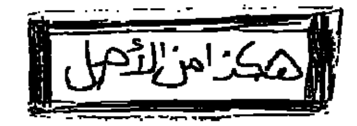
Ah ! Qu'il est difficile d'être polonais... De comprendre les hallucinations et les obsessions les plus largement répandues chez les Polonais... *« Pourquoi toute ville doit elle devenir Jérusalem et tout homme un juif ? »*, demandait, dans son dernier recueil (2), le poète Adam Zagajewski, né à Lwow, lui aussi obsédé sans recours par ces trois millions de morts qui ne réclament plus rien de la Pologne.

Obsédé aussi par ce qui se découvre à tous, maintenant que le totalitarisme a laissé un champ de ruine, maintenant que l'utopie ne révèle plus que de vilains secrets, mis en pleine lumière par ce qu'il nomme *« l'ouverture des archives », celles de l'Etat, bien sûr, et celles, bien plus fermées, de chaque personne.* Une opération à cœur ouvert de tout un peuple qui acceptait de *« savoir sans savoir »*, ce qu'il faut appeler, nous dit un de ses héros, *« une trahison »*. Car *« tous ceux qui ont accepté de vivre sont des traîtres »* puisqu'aucun système politique ne peut sauver votre âme.

« Et alors ? Vous pensez qu'on avait le choix ? Qu'il existait un mouvement d'opposition ? Qu'il existait un théâtre gouvernemental et un théâtre indépendant ? Un mensuel littéraire pour les réalistes et un autre pour les esprits indépendants ? Qu'il existait deux pays, l'un déshonoré et l'autre honorable ? Deux capitales ? Deux rois ? Deux langues ? Deux philosophies ? Que non ! », fait-il dire à un des personnages interrogés dans le texte intitulé « la Trahison », qui donne son titre au dérangeant recueil d'essais que publient les éditions Fayard. Le monologue d'un homme qui se confesse et se justifie selon le principe de la responsabilité collective. *« Des poèmes sur Staline, on en écrivait trop, il fallait une sélection. Il n'était pas donné à tout le monde d'être publié dans les colonnes de journaux. Vous pensez qu'il était facile de vendre son âme ? Il y avait surenchère. »* Il s'avère que son interlocuteur muet, qui le fait se trahir lui-même, est le fils d'une de ses victimes. Peut-être la seule. Le confessé le met dehors. *« N'oubliez pas votre serviette. Laissez-moi. Non, la porte est à gauche. L'ascenseur ne marche pas. »* Mais comment se mettre dehors soi-même ? ...

(1) On pourra lire avec profit, *Une histoire de la Pologne* par Michal Tymowski, traduit par Jean-Yves Erhel, qui vient de paraître aux Editions Noir sur Blanc, 176 p. 59 F.

(2) *Palissade. Marronniers. Liseron. Dieu.* Fayard, 1989.



Heureux amateurs

Dans le deuxième tome du « Secret du roi », Gilles Perrault parle d'un temps où l'on pouvait être agent secret et écrivain, prince et philosophe

par Régis Debray

L'OMBRE DE LA BASTILLE
« Le Secret du roi », tome 2
de Gilles Perrault.
Fayard, 540 p., 150 F.

Quand un homme de droiture s'intéresse aux retors et aux tordus, on peut craindre le pire : la censure feu et flamme. Le jugement abrupt. Surtout quand les fils de l'écheveau, « le Secret du roi », se nouent à Versailles, entre perruques et dentelles, au milieu du XVIII[e] siècle (entre 1745 et 1774, de la candidature du prince de Conti au trône de Pologne à la mort de Louis, son cousin). Les militants des bonnes causes ne rentrent dans les sérails que rapière à la main et ne lorgnent les antichambres que pour fouetter les courtisans ? Détrompez-vous : Perrault n'est pas un justicier, mais un romancier. La monarchie absolue lui semble plaidable en soi, et si Hassan II l'exaspère, Louis XV l'attendrit presque.

D'un siècle compliqué, il nous est revenu sans idées simples. Et des cinq cents pages tourbillonnantes de *l'Ombre de la Bastille* (l'action du tome 2 (1) reprend en 1763 après la guerre de Sept Ans), alerte récit d'un service inutile, on émerge tout étourdi d'ambiguïtés. Qui est bon, qui est méchant ? De Broglie, l'âme du Secret ? Admirable de dévouement et de lucidité géopolitique. Le chevalier d'Eon, posté à Londres ? Un gaillard qui n'a pas froid aux yeux. Louis XV lui-même, le mal-aimé, qui a bricolé cette cellule de fortes têtes, entre service de renseignement et diplomatie parallèle, devient un complice. On plaint le pauvre bougre qui finit par se prendre les pieds dans ses fils mais témoigne si souvent de cette méticuleuse attention aux petits détails matériels, opérationnels, psychologiques, qui distingue les grands chefs d'Etat des autres. Rien de plus faux que le fameux *de minimis non curat practor*. Voyez la correspondance de Napoléon et de Charles de Gaulle : ils sont au four, au moulin et dans les cuisines.

Cette enquête sur dossier – qui ne mériterait, à la limite, qu'un seul reproche : trop exacte et trop exhaustive – est autant une descente dans les caves que dans l'âme d'un siècle. Elle en a l'allegro, la lucidité sèche, le sens du trait et du coup d'œil. Les magouilles sont de tous les pouvoirs – celles-là se distinguant des nôtres par le style, comme il sied à une époque où l'on écrivait tout, où le mot règne en maître. Et où une réplique déjà vous mouche un grand seigneur. Cette longue séquence de déboires et de dépits – coups ratés, honneurs bafoués, espoirs trompés et j'en passe – devrait inspirer au moins une certaine amertume. Il n'en est rien : la misère des résultats et des hommes respire ici une belle gaieté cynique.

L'absence des frontières

Il y a eu osmose entre le peintre et ses modèles. Cette société méchante avait la conscience heureuse, incurablement. De la rosserie, elle fit un art, l'épigramme, comme de ses tristesses, des sonates pour clavecin. Dans le monde des Chérubin et des *Figaro, les chagrins ne rendent pas* malheureux, l'amour ne rend pas bavard. Extases interdites. Politique d'abord – à tous les échelons. On est ambitieux à vingt, à quarante et à soixante ans. Avec des pauses-boudoir, et des jalons d'écriture. Passions, vocations, mystiques – cela fut d'avant et d'après. Entre Pascal et Rousseau, ces deux rabat-joie, l'esprit européen connut ainsi un petit siècle d'euphorie, plus ou moins frelatée, mais somme toute méritée.

C'est ce merveilleux courant d'air entre cour et jardin qui traverse ces pages. Cet air de liberté, si l'on préfère, mais c'est le même encore. Car la grâce de cette Europe cosmopolite et française (les deux mots ne s'opposent pas), où tous les hommes d'esprit (de Frédéric II à Casanova) écrivaient notre langue, vient sans doute d'une facilité de circulation sans équivalent depuis, entre les sphères, les pays et les métiers.

Ce qui sidère les cloisonnés que nous sommes devenus, c'est l'absence de frontières. Non seulement entre la Pologne et la France ou l'Angleterre et l'Autriche, mais entre les amours et les traités, les canailles et les princes, le frivole et le féroce, les amateurs et les professionnels. Le roi de Prusse philosophe et Voltaire espionne. Beaumarchais est trafiquant et Casanova bibliothécaire. Et tout le monde fait de la musique. Bref : chacun touche à tout, à la diable, et chaque domaine de l'esprit touche à la perfection. Il n'y avait alors que des amateurs, et rien ne fut plus soigné, plus « professionnel » que la fugue, la langue, la guerre, la science et les amours.

C'était avant la naissance des professions, des rubriques spécialisées et des cartes d'identité. Le meilleur écrivain du monde pouvait faire du renseignement, et le plus obscur agent secret cultiver l'art épistolaire. On pouvait être ministre sans être bête, et censeur attitré en composant des libelles. On comprend que Gilles Perrault ait mêlé un brin de nostalgie à sa dévorante curiosité. Et que ce beau livre de moraliste trop informé pour nous faire la morale nous donne un goût de revenez-y.

(1) Pour le tome 1, voir « le Monde des livres » du 11 décembre 1992.

L'art du non-dit

L'AUTRE VISITE
de Bruno Gay-Lussac.
Gallimard, 160 p., 86 F.

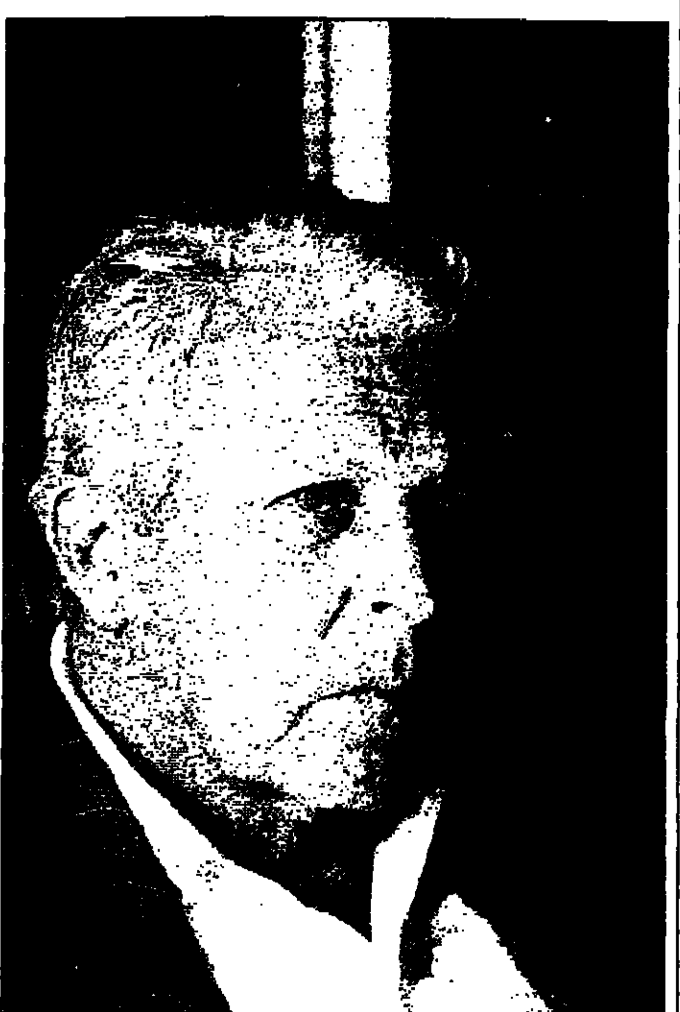
Marek a près de soixante ans. Fonctionnaire des finances, il est à la retraite, n'a ni femme ni enfant, pas d'ami ou de liaison. Un soir, dans le café où il se rend régulièrement, il dispose sur la table deux billets pour une représentation d'*Hamlet*, guettant la réaction de son voisin habituel, Lazare. Celui-ci s'enquiert si Marek va aller seul au théâtre, refusant aussitôt la proposition de l'accompagner car il ne sort jamais le soir. Mais peut-être, suggère Lazare, pourrait-il lui procurer une compagnie, une jeune femme. Rendez-vous pris, une heure avant le spectacle, un coup de téléphone informe Marek que la jeune femme ne viendra pas ayant dû être admise d'urgence à l'hôpital. Intrigué, Marek va tenter d'en savoir plus, à commencer par l'hôpital...

N'en disons pas plus pour ne pas compromettre le plaisir que le lecteur prendra à ce texte bref, énigmatique, où chaque phrase, dans sa concision, émet une mystérieuse, une inquiétante résonance. Qui est Lazare ? Et sa femme que l'on ne tarde pas à découvrir ? Et cette jeune femme qui s'est évanouie si curieusement ? Existe-t-elle seulement ? Toute tentative d'explication logique avorte sur des hasards troublants, des «présences» pressenties, des indices dont l'enchaînement complique toute tentative d'élucidation.

Maître de la litote et de l'ellipse, Bruno Gay-Lussac maintient ici une tension, une vibration même qui, sans avoir recours à un quelconque artifice, fait peser sur le cours linéaire d'un récit dépouillé à l'extrême une angoisse diffuse et prenante, une incertitude fascinante. Cet art du non-dit, qui fait saillir les blancs et les silences comme des simulacres d'évidence, a de quoi séduire et subjuguer le lecteur devenu le complice forcé de Marek dans sa quête acharnée et insensée.

Et même si tout s'éclaire à la fin de *l'Autre Visite*, on reste étrangement indécis car l'écrivain semble avoir moins cherché à intriguer son lecteur, bien qu'il y parvienne, qu'à le soumettre à un curieux jeu de miroirs, à un puzzle de vérités, comme si, l'espace d'un livre, il était lui-même l'objet d'une investigation insidieuse.

Pierre Kyria


J. SASSIER/GALLIMARD
Bruno Gay-Lussac : maître de l'ellipse.

POÉSIE

Délicat Cheng

Un chant qui trouve ses quatre sources dans la scansion de l'année

SAISONS A VIE
de François Cheng.
Encre marine, 120 p., 100 F.

Traducteur exemplaire, essayiste d'une grande délicatesse, particulièrement voué à l'espace de la calligraphie et de la peinture chinoises, François Cheng développe également une œuvre de poète qui le révèle tel qu'en lui même : discret, pudique, attentif aux mouvements des choses, des êtres et du temps.

De l'arbre et du rocher, précédemment publié en 1989 chez Fata Morgana, déclinait le thème bien connu en Chine de l'alliance vertigineuse du roc et des racines, du minéral et du vivant, pour suggérer que la promesse peut être dans l'incertain, l'éphémère et (si l'on ne le clame pas trop fort) en nous.

Avec *Saisons à vie*, François Cheng invite au partage d'un livre qui délivre, qui trouve dans la scansion de l'année les quatres source de son chant. Ce sont des instants fragiles, des envols à peine notés, des méditations légères. *« Est-il temps de savoir / Est-il temps d'ignorer / Au milieu du sentier / Un silencieux soir / S'arrêtant par hasard / De ce côté du mur.* » Même l'hiver n'est pas recru d'alarmes ni de prévisions sombres. *« Ce qui a été vécu / sera rêvé / Et ce qui a été rêvé / revécu. »*

Et puis le fugace, l'impermanent peuvent devenir des alliés, des amis bénéfiques et transitoires, même si rien ne peut les empêcher de passer. *« Ah nuage un instant capturé / Tu nous délivres de notre exil. »* Enfin ce viatique pour la route qui reste à parcourir : *« Nous avons bu tant de rosées / En échange de notre sang / Que la terre cent fois brûlée / Nous sait bon gré d'être vivants. »*

André Velter

La star et la bonne

Entre New-York et Paris, entre Edith – Piaf – et Anna l'anonyme un va-et-vient d'une étonnante virtuosité par Françoise Ducout

BASTRINGUE A AUTEUIL
de Françoise Ducout.
Belfond, 157 p., 92 F.

Quelle plongée ! Il n'est pas si courant d'être aussitôt happé par un texte, de se laisser entraîner par des rythmes, une énergie langagière qui imposent une perception particulière de la vie, de ses récits parallèles ou entremêlés, de ses mémoires et de ses climats. Françoise Ducout a ce don de persuasion, cette verve irrésistible, et mène tambour battant ses lecteurs comme la cohorte des personnages qui traversent, burlesques et bouleversants, ce *Bastringue à Auteuil*.

Mais, aussi, elle recrée, vivace et si présente, à la fois ingrate et envoûtante, une époque sans doute encore trop proche pour avoir été, jusqu'à présent, perçue et recensée comme ici : l'immédiat après-guerre, resurgi, précis, daté, avec tous ses détails, ses ambiances, ses manies et ses étranges tiédeurs, échos des années 30. Une époque, mais, surtout, un milieu : celui d'une certaine bourgeoisie moyenne du seizième arrondissement, incrustée dans ses routines, entre ses « bonniches » et ses loges de concierge.

Autour de la mère chagrine, du père, *« celui qui a eu la mère »*, de leur bonne, Anna, alcoolique et visionnaire, de leur petite fille trimballée, c'est la ronde des voisines parfois assassinées, des employés du gaz peut-être meurtriers, des mercières ardentes ; un maelström de vies étiolées, suspendues aux délices ressassées de leurs mécontentements, emportées dans les tourbillons de la monotonie, absorbant avec gourmandise les médiocrités du quotidien. Françoise Ducout raconte des choses tristes avec pétulance, avec une vigueur désopilante, et les ridicules avec gravité.

Au-delà de ces anonymes qui n'ont pas l'air d'intervenir dans l'Histoire, mais qui la fondent et qui décident de l'air du temps, les stars. Elles règnent sur l'intimité de chacun, investissent de leur part l'amour et la mort.

Mémoire carnavalesque

Voici Edith Piaf à New-York, attendant Marcel Cerdan. Il vient de mourir dans un accident d'avion. Elle l'ignore encore, mais Anna le sait déjà, et la mère et la mercière : leurs vies en sont bouleversées. Tout au long du roman, celui de la chanteuse et du boxeur se déroule, explose avec, autour, Marlène ou Bacall ou Sinatra, la farandole des êtres de rêve, dans un New-York lui aussi décalé dans le temps et désuet.

Entre les deux continents se joue, dans l'espace et les réminiscences, un va-et-vient d'une étonnante virtuosité, qui nous emporte. Tandis qu'à Paris, Anna et ses amies éplorées ne lésinent pas sur les trémolos, tandis que la mère se désole et que le père, victime lui aussi de la tragédie médiatique, attend en vain son pot-au-feu, le passé renaît avec naturel : l'enfance d'Edith et de Marcel ou les traces d'un New-York familier aux parents, qui y ont séjourné, y ont applaudi Piaf triomphante, auprès d'Américains avec qui le père espérait entrer en affaires, tandis que la mère, blottie dans ses visions, rêvait de son premier mari, ce séducteur escroc qu'elle venait de croiser au Plaza.

La construction audacieuse, les trouvailles d'écriture en cascade, la verdeur puissante du style et sa maîtrise ne sont jamais ostentatoires, mais au service d'une multitude de récits émouvants.

Chaque acteur du livre, fût-ce le plus furtif figurant, existe et participe, immédiatement situé comme l'étudiant en médecine affamé, sa sœur biscuitière dont il a honte, ou le vendeur d'un drugstore élégant de New-York, qui vit dans un quartier lépreux, se passionne pour les lévriers, les boxeurs, et qui vient de parier sur Cerdan.

Chacun tient un discours intérieur fervent, qui va se joindre au chœur général, à cette véhémence *a priori* grotesque, à ces décors en apparence sordides, à ces événements le plus souvent triviaux, mais qui deviennent la substance d'où naissent la stridence du souvenir, la précision des nostalgies. *Bastringue à Auteuil*, ou la mémoire carnavalesque. Un très beau livre, amer et drôle. Fulgurant.

Viviane Forrester

EN POCHE

Rabelais commenté

François Rabelais est-il né en 1483,1484 ou 1494 ? Nul ne le saura peut-être jamais avec certitude, mais la dernière de ces dates ayant été retenue, le Livre de poche s'apprête, comme tout un chacun, à commémorer les cinq cents ans de la naissance de l' *« Abstracteur de quinte essence »*. *Pantagruel* et *Gargantua* sont donc les deux premiers titres de la nouvelle collection « Bibliothèque classique », créée par Hachette à l'attention des universitaires et des étudiants.

La spécificité de cette collection tient dans l'importance de l'appareil critique. Complète et très documentée, l'édition des deux ouvrages établie par Gérard Defaux ne manque ni d'érudition ni de précision. En regard du texte de Rabelais, dont les lignes sont numérotées comme dans les manuels scolaires, figurent, sur la page de gauche, de très nombreuses notes lexicales, littéraires et historiques. En outre, chaque volume comporte une longue introduction expliquant le contexte intellectuel et moral dans lequel l'œuvre a été créée, ainsi que quelques illustrations.

Rabelais, *« homme de Grant Lettres grecques et latines »*, était médecin. C'est donc tout naturellement que l'anthologie de textes médicaux de l'Antiquité, dite « Collection hippocratique », trouve elle aussi sa place dans la « Bibliothèque classique », sous le titre *De l'art médical*. *Les Histoires tragiques*, de François de Rosset, et une nouvelle traduction du *Décaméron*, de Boccace, devraient suivre.

Fl. D.

▶ **Pantagruel** *et* **Gargantua**, *de François Rabelais, Livre de Poche nº 700 et 701, édition établie par Gérard Defaux*; **De l'art médical**, *d'Hippocrate, Livre de Poche nº 704, édition établie par Danielle Gourevitch, Mirko Dgrmek et Pierre Pellegrin, coll. « Bibliothèque classique ». Chaque volume : de 48 à 60 F.*

• « Points-Seuil » réédite l'œuvre principale d'Andreï Bitov, *la Maison Pouchkine* ; un roman sans complaisance sur l'URSS stalinienne, à travers les déboires de Liova Odoïevtsev et de sa famille. Il fallut attendre dix-sept ans pour que cet ouvrage (dont la rédaction fut terminée en 1970) soit publié en URSS (traduit du russe par Philippe Mennecier, nº R634).

• En « Points-Seuil » encore, *San Camilo 1936, le roman de Camilo José Cela, prix Nobel de littérature 1989, sur la guerre civile espagnole (Traduit de l'espagnol par Claude Bourguignon et Claude Couffon, nº R637)*.

• *Dans la série « Biblio » du Livre de poche*, paraît *Portes Ouvertes*, de Leonardo Sciascia. Une condamnation sans appel de la peine de mort et du fascisme à travers le procès d'un Sicilien, en 1937 (traduit de l'italien par Claude Ambroise, nº 3208).

• Dans *Don Juan en Sicile*, roman écrit en 1942 par Vitaliano Brancati (auteur sicilien né en 1907, décédé en 1954 et comparé par Leonardo Sciascia à Stendhal), ce sont les pratiques amoureuses des mâles siciliens et leurs excès qui sont explorés (traduit de l'italien par Adeline Arnaud, Livre de poche, nº 9772, à paraître à la mi-février). • Le Livre de poche reprend *Ce que la nuit raconte au jour*, le récit autobiographique de notre collaborateur Hector Bianciotti, qui a obtenu le prix littéraire Prince-Pierre-de-Monaco en 1992 (nº 9770).

• *Aloys*, roman autobiographique d'Astolphe de Custine (1790-1857), publié en 1829, évoque les fiançailles malheureuses d'un jeune homme qui finira par entrer dans les ordres (Petite Bibliothèque Ombres, nº 23).

• Auteur de *l'Affaire du cornette Elaguine*, Ivan Bounine fut le premier écrivain russe à recevoir le prix Nobel de littérature, en 1933 (traduit du russe par Vladimir Lazarevski et Charles Ledré, Petite Bibliothèque Ombres, nº 27).

• Une nouvelle édition revue et augmentée de *Sociologie* permet de mieux comprendre la pensée d'Edgar Morin, marquée par la reconnaissance des complexités tant individuelles que sociales et la volonté de synthèse des cultures scientifique et humaniste (« Points-Seuil », nº 276)

• Dans la collection « Repères » de La Découverte, Gérard Baal, spécialiste de l'histoire politique de la IIIe république, élargit son propos pour brosser une *Histoire du radicalisme*, à travers les figures marquantes que furent Combes, Clemenceau, Herriot, Daladier ou Servan-Schreiber. (nº 139).

• Dans *Nouveaux fondements pour la psychanalyse*, Jean Laplanche remet en cause les concepts centraux de la pensée freudienne et aborde la relation de la psychanalyse à d'autres domaines comme la biologie, la linguistique ou l'histoire (PUF, collection « Quadrige », nº 174).

• Dans la collection « Dominos » de Flammarion, *la Bioéthique*, par un spécialiste du sujet, le professeur Jean Bernard, qui fut, dix ans durant, à la tête du comité consultatif d'éthique (nº 15).

• Cette même collection propose un ouvrage sur *les Prisons*. Jean Favard, magistrat, conseiller à la Cour de cassation, présente un historique et une description du monde pénitentiaire, avant de dénoncer les paradoxes de cet univers et le danger de condamnations de plus en plus longues et nombreuses (nº 18).

Deux disparitions

Jean-Didier Wolfromm

Le sarcasme et la douleur

L'écrivain et critique, mort mardi 25 janvier (*le Monde* du 27 janvier), sera inhumé vendredi 28 au cimetière du Montparnasse à Paris, à 10 h 30.

Une main enveloppant un bock de bière brune, et la voix éraillée hêlant les amis, sur une banquette de chez Lipp : cela, c'était l'apparence. La comédie, c'était aussi l'émission de Jérôme Garcin, « Le masque et la plume », où Jean-Didier Wolfromm avait choisi le rôle du gaffeur, il en faut un, du rustaud réfractaire aux engouements parisiens.

Et puis il y avait un connaisseur passionné des livres, qui aimait aimer, qui aurait voulu écrire davantage, si sa santé l'avait laissé en paix, qui rêvait de vivre et de plaire, comme tout le monde, mais qu'un destin sadique avait condamné au bagne d'une douleur sans répit et au bannissement des maladies qui isolent. Outre une polio d'enfance qui l'avait estropié, Jean-Didier Wolfromm a enduré toute sa vie un eczéma géant qui l'écorchait au sang, le défigurait. Certains matins, on le croisait retour de la pharmacie, anéanti par le combat de la nuit, mais sans un mot de plainte, trouvant encore la force de plaisanter, d'un rire brisé, gagné héroïquement sur l'épuisement et la détresse.

Diplômé des Arts déco

Le romancier a su tenir son sort à distance, dans *Diane Lanster* (Grasset, prix Interallié 1978). Son double y éprouvait des bribes de bonheur, malgré des disgrâces comparables aux siennes. Mais cette éducation sentimentale biaisée d'avance privait finalement le héros des fêtes promises aux bien portants. *La Leçon inaugurale* (Grasset, 1990), outre son enquête cocasse sur le commerce de l'art, que Wolfromm connaissait bien comme diplômé des Arts déco et comme ancien directeur des études aux Beaux-Arts, a approché une autre malédiction sur laquelle Freud aurait eu à dire : souffrir incurablement de la peau, alors que son père est un allergologue réputé et l'a rejeté depuis l'enfance.

Quand vraiment les confrères se surestimaient sans mesure, le critique y allait d'un petit sarcasme joyeux. Mais jamais il ne se passait la méchanceté dont l'aurait excusé son mal. Et l'équité envers les lectures qui l'avaient enchanté le rendait volontiers enthousiaste.

« Lis ça », exigeait-il sans l'ombre d'une jalousie, *« c'est rudement bien »*. Il semblait, à le voir soudain épanoui, que l'auteur l'avait arraché un instant au martyre. La littérature, pour lui, pouvait tout, puisqu'elle pouvait cela.

Bertrand Poirot-Delpech
de l'Académie française

Domenico Rea

Le chant de Naples

Celui qui était considéré comme le grand écrivain du Sud italien est mort à Naples, d'une crise cardiaque, mercredi 26 janvier, à l'âge de soixante-douze ans.

Né à Nocera-Inferiore, près de Salerne, le Nofi de ses nouvelles, le 8 septembre 1921, Domenico Rea s'était fait connaître à vingt-six ans avec *Spaccanapoli* (1947), puis avec *Jésus, fais la lumière* (*Gesù, fate luce!* 1950), prix Viareggio 1951, deux recueils de nouvelles qui, dans une langue truculente et baroque, décrivaient, loin des clichés de la couleur locale, la réalité et les contradictions de la société napolitaine. Une œuvre d'une puissance expressive insolente, pleine d'imagination fantastique et d'un néoréalisme spécifique du Sud, comique et funèbre à la fois, que la France ne pourra découvrir que quatre décennies plus tard.

Dans Naples, cette ville « libérée » par les Américains en 1944 où il s'était installé pour toujours, le petit paysan de Campanie avait découvert au même moment que le Malaparte de *la Peau*, mais avec une connaissance intime des personnages, avec une compassion empreinte de douleur et de colère, que *« les hommes sont capables de n'importe quelle lâcheté pour vivre ; de toutes les infamies, de tous les crimes »*. *« Pour une croûte de pain*, écrivait-il, *chacun est prêt à vendre sa femme, ses filles, à souiller sa propre mère, à sacrifier ses frères et ses amis. à se prostituer à un autre homme »*.

Autodidacte, fils d'un père analphabète qui rêvait d'en faire un brigadier et d'une mère sage-femme dont l'expérience apparaîtra dans son beau roman *Cancer baroque*, il avait fait divers métiers avant de travailler pour la presse et de commencer à écrire, dès l'après-guerre, ces courtes nouvelles qui étaient son genre de prédilection. Il continuait à publier des articles dans maints journaux italiens étrangers, et des billets d'humeur hebdomadaires dans *Il Mattino* et *La Reppublica*. Il parlait volontiers des auteurs qu'il aimait : Céline (beaucoup), Mauriac, Bernanos, Gide (un peu), Saint-Simon (à la folie), Stendhal (au-dessus de tout), Montaigne, Rabelais, mais aussi Leopardi et Machiavel.

Devenu célèbre, auteur d'une œuvre qui avait su saisir *« les passions cachées de ce monde préalphabétique, enchevêtré et complexe »*, « Don Mimi », comme on l'appelait à Naples, avait abandonné les rues de sa jeunesse, de Chiaia, de Spaccanapoli, pour les beaux quartiers des hauteurs du Pausilippe. Loin au-dessus du *« ventre »* de Naples. En assumant un vrai désespoir de ne rien pouvoir changer à la réalité de sa ville. *« Ici, c'est une vie coloniale*, nous disait-il en contemplant de sa terrasse le superbe paysage de la baie. *Je vis comme un Anglais aux Indes. »*

La dernière année de sa vie fut celle du triomphe du romancier : à soixante-douze ans, il avait reçu, en juillet dernier, le Prix Strega pour son dernier roman, *la Ninfa plebea* (la Nymphe plébéienne), recréant, à l'aide d'épisodes venus de son enfance, une histoire pleine de sensualité dans une pauvreté presque médiévale.

N. Z.

▶ **Ouvrages traduits en français :** ***Cancer baroque*** **(Actes Sud, 1989),** ***Spaccanapoli*** **(Verdier, 1989).** ***Jésus, fais la lumière !*** **(Actes Sud, 1989).**

Passage en revues

Littérature, poésie

• Il n'était peut-être pas encore temps de mettre sur la tête de Pierre Michon (1) une couronne de gloire comme celle que viennent de lui tresser les éditions Verdier et la revue « Théodore Balmoral », sous le titre *Compagnies de Pierre Michon*. Sans doute eut-il mieux valu attendre et ne pas encombrer l'auteur des *Vies minuscules* d'éloges et de gloses ; le laisser être, c'est-à-dire écrire, à son rythme – qui n'est pas celui qu'impose notre temps et hors duquel on risque fort d'être oublié, relégué dans les marges d'une littérature, dite certes « de qualité », mais rare et minoritaire, difficile et de peu d'écho. Toute impatience est intempestive. Elle fait, sans le vouloir, violence à ce rythme, au seul temps qui importe, celui de l'effort et de la création.

Cela étant dit, l'hommage, s'il a le tort de figer quelque peu son objet, s'adresse à l'un des plus admirables prosateurs français actuels. On comprend alors le désir qui a été celui de Pierre Bergounioux, Michel Deguy, Christian Jambet, Jacques Réda, Jean-Pierre Richard (2), Claude Mouchard, Pierre Pachet, Christian Bobin... d'affirmer haut et fort l'immense admiration que les six livres publiés à ce jour par Michon sont propres à susciter. D'autant que la chaleur, ici, se conjugue avec l'intelligence. Bien entendre cette *« étrange émotion »* que la phrase, *« bonne conductrice »*, de l'écrivain transmet (Michel Deguy), comprendre pourquoi *« chacun des écrits de Michon crée dès ses premières phrases une tension qui ne se relâchera pas »* (Pierre Pachet), et comment se constitue, *« derrière les poussées de l'émotion ou la surprise des métaphores »*, une *« pensée-Michon »* (Jean-Pierre Richard) sont des tâches parfaitement justifiées. Dans ce même volume, on trouvera deux nouveaux chapitres inédits de *l'Origine du monde*, livre à venir, dont Michon avait déjà publié quelques pages dans la *NRF* (juin et juillet 1988) (Verdier, 176 p., 85 F).

• Deux nouvelles revues viennent de voir le jour. *L'Atelier du roman*, dirigée par Lakis Proguidis, voudrait réconcilier art du roman et critique, promouvoir un *« recul »* afin de quitter cette *« navette dans laquelle semblent s'être embarqués critiques, romanciers et public »*. C'est à Hermann Broch que l'ouverture de ce cahier est consacré. Suivent un ensemble de critiques sur des romans récents, français et étrangers, des considérations sur les techniques et les problèmes romanesques, et enfin une lecture critique de critiques, notamment parues dans « le Monde des livres ». La présence de Milan Kundera dans ce sommaire indique l'aire intellectuelle dans laquelle *l'Atelier du roman* veut se situer. Le louable projet de *« vivre l'expérience du roman »* et de ne pas s'en tenir aux dimensions hexagonales de celle-ci trouve dans le premier cahier une expression qui demande sans doute à s'affermir et à s'affirmer. Attendons les prochains (Arléa, 75 F).

D'une tout autre ambition, la revue *le Mâche-laurier*, dirigée par François Boddaert, souhaite simplement *« affirmer la place du poète et illustrer le vers français contemporain »*. Tâche noble et nécessaire, beaucoup plus « moderne » qu'il n'y paraît, pariant en faveur d'une spécificité de la poésie, qui est autre chose que de la prose arbitrairement découpée sur une page, avec du blanc autour. Cette référence au vers français ne doit pas non plus être mal interprétée ; si elle renvoie également à cette spécificité, ce n'est pas au sens d'un enfermement national étroit : Petr Kral, Abdelmajid Benjelloun ou Monchoachi (poète martiniquais de très grande valeur), le démontrent avec éloquence. Emprunté à Ronsard, qui en fait l'image de l'inspiration poétique, le titre désignait ironiquement, au XVIIe siècle, un *« poète un peu fou, imbu de sa supériorité »*. Paul de Roux, François Cariès, Paul Le Jéloux, Christian Doumet, Jacques Lacarrière ou Jean-Charles Vegliante, présents, parmi d'autres, dans ce premier sommaire, ne semblent pas souffrir de ces travers... Ce numéro, enrichi de gravures de Jean-Louis Gerbaud, s'ouvre sur un poème inédit, datant de 1986, d'André Frénaud, récemment disparu. Citons le premier des deux quatrains : *« Lors je serai, après le mourir, cendres. / Mais cendres ici je suis, si toujours le dénie. / Le mourir c'est la vie, la mort c'est pour y prendre / Illusion de renaître, ami avec les Dieux. »* (éd. Obsidiane, 11, rue Beaurepaire, 89100 Sens, 72 F).

P. K.

1) Ses œuvres ont été notamment publiées chez Gallimard et Verdier.

2) J.-P. Richard est l'auteur d'une étude sur Michon parue dans *l'Etat des choses. Etudes sur huit écrivains d'aujourd'hui* (Gallimard, 1990).

Le prix des Deux-Magots à Christophe Bataille. – Le prix des Deux-Magots a été décerné à Christophe Bataille pour son roman *Annam*, paru aux éditions Arléa.

Giraudoux, cinquante ans après

Diverses manifestations célébreront le romancier et dramaturge, mort le 31 janvier 1944

Il y aura, lundi 31 janvier, cinquante ans que Jean Giraudoux est mort : une fin rapide, mystérieuse, si inattendue qu'on parla d'un empoisonnement criminel. Cet anniversaire sera célébré le matin de ce jour au Quai d'Orsay par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. L'après-midi sera inaugurée à Versailles, la Fondation Jean et Jean-Pierre Giraudoux que le fils de Jean, écrivain et dramaturge comme lui, soucieux de lier son œuvre à celle de son père, a établie dans la maison qu'il possède dans cette ville, 29, rue Henri-de-Régnier.

Une plaquette, intitulée *les Carnets du cinquantenaire* (1), précise et commente cette initiative complexe puisque, vouée dès son titre à deux personnes, elle y associe encore une troisième : Jean Racine, la grande admiration de Giraudoux et qui, lui, du moins, était familier de Versailles.

La fondation se propose d'offrir séjour et bourse à des étudiants spécialistes de Racine ou de Giraudoux, de faire jouer leurs pièces par le Théâtre des Jean et des Jean-Pierre et de donner, tous les ans, un recueil de textes *« révélateurs mais aimables »* sur l'un et l'autre. De ces cahiers, *les Carnets du cinquantenaire* peuvent donner une idée ; ils réunissent une dizaine d'articles de professeurs, de comédiens, de bibliothécaires et de Jean-Pierre Giraudoux lui-même, où sont évoqués le père, le fils et le grand modèle dans un singulier mélange. Ils y ajoutent quatre charmantes lettres en forme de bandes dessinées que Jean adressa au petit Jean-Pierre.

Versailles aura beaucoup à faire si elle veut doubler Bellac, lieu par excellence du culte giralducien. Bellac, où la maison natale abrite le Centre culturel Jean-Giraudoux. Bellac, où le Festival national, qui prit son essor en 1954, a représenté l'intégrale du théâtre de Giraudoux jusqu'à ce qu'en 1990, le fils lui refuse, après une brouille, l'autorisation de monter toute œuvre de son père (4). Bellac, où l'Association des amis de Jean Giraudoux, fondée en 1971, publie chaque année un *Cahier Jean Giraudoux* (2) et organise tous les deux ans, par le biais de sa filiale internationale, des colloques Giraudoux à travers le monde : le prochain aura lieu à Montréal en 1995.

Ce cinquantenaire, amorcé, dès octobre 1993, par la première biographie, due à Philippe Dufay (3), voit sortir, cette semaine, dans la bibliothèque de la Pléiade, le deuxième tome des *Œuvres romanesques complètes* (la chronique de François Bott dans « Le Monde des livres » du 4 février sera consacrée à ce volume). Il est édité, comme le premier (1990) et comme le volume consacré au théâtre (1982, à l'occasion du centenaire de la naissance), sous la direction de Jacques Body, professeur à l'université François-Rabelais de Tours. Un quatrième volume réunira plus tard les essais.

On s'étonne que la Comédie-Française n'annonce aucune reprise ni création de pièces de Giraudoux, comme elle l'avait fait pour le 25e et le 30e anniversaire de sa mort ou le 100e de sa naissance. Sur ses seize pièces, neuf sont inscrites au répertoire. Mais il paraît que le nouvel administrateur ne veut pas laisser le calendrier des célébrations lui dicter son programme...

Jacqueline Piatier

1) Grasset, 80 p., 75 F.

2) Grasset.

3) Julliard, « le Monde des livres » du 31 décembre 1993.

4) Voir l'album *Bellac quarante ans de festival* (1993).

BANDES DESSINÉES

Malaise dans le neuvième art

Le vingt et unième Salon d'Angoulême a lieu alors que les éditeurs restreignent leur production et se recentrent sur les valeurs sûres

Un certain malaise, titre du premier album publié en 1974 par Gérard Lauzier, aujourd'hui président du vingt et unième Salon international de la bande dessinée d'Angoulême (SIBD) qui a lieu du 27 au 30 janvier, pourrait *s'appliquer à ce rendez-vous* emblématique du neuvième art.

Les motifs de ce malaise ne sont pas dus au SIBD lui-même. Budget et affluence populaire obligent, celui-ci est devenu la *deuxième* rencontre *du livre* en France, auteurs, éditeurs et public mêlés, juste après le Salon du livre de Paris. Et selon une règle non écrite devenue tendance exponentielle, la vingt et unième *édition d'Angoulême a mis* les petits plats dans les grands. En plus d'une kyrielle d'auteurs invités – de Christian Binet à Jan Van Hamme, – d'un jury prestigieux – composé notamment de la comédienne Josiane Balasko, de l'éditeur d'*Actuel*, Jean-François Bizot, du producteur de radio Jean-Louis Foulquier, – susceptibles d'attirer le ban et l'arrière-ban des fans de BD, ce Salon d'Angoulême propose un large éventail d'expositions consacrées aux œuvres de Lauzier, Alex Barbier, Edgar P. Jacobs, Walthéry, etc. Le tout est rehaussé de conférences et de *débats et, innovation de ce Salon*, d'intermèdes musicaux (concerts de Django Edwards, Paul Personne, etc.), de représentations théâtrales et de présentations de films réalisés par des auteurs de BD. *Le public pourra ainsi* assister à la pièce de Gérard Lauzier, *Ne réveillez pas Cécile, elle est amoureuse*, ou à celle de Didier Comes, *Eva*, à moins qu'il ne préfère les plaisirs du long *métrage* avec *Bunker Palace*, d'Enki Bilal, ou la comédie *L'amour propre ne le reste jamais très longtemps*, de Martin Veyron.

Mais au-delà de la fête, des cocktails des éditeurs et des grappes d'*aficionados* agglutinés derrière les tables des dessinateurs en veine de dédicace, le malaise est bien là. Il prend sa source dans l'état de santé du neuvième art. Non que celui-ci nécessite la mise sous perfusion. Sa relative maturité lui a permis d'affronter sans trop de casse *une récession qui n'a pas épargné* le monde de l'édition. Mais en sacrifiant l'audace à la prudence.

Certes, plusieurs maisons d'édition, comme Glénat ou Les Humanoïdes associés, ont recouru, l'an dernier, à de sévères restructurations, notamment parmi leur personnel. Mais, pour tenter de pallier la lassitude d'un public désorienté par la pro*fusion de nouveaux albums et* souvent mécontent de leur qualité, pour répondre à la concurrence accrue des nouveaux loisirs, et notamment des jeux vidéo, les éditeurs se sont aussi efforcés de modifier leur politique éditoriale, en se montrant plus sélectifs.



Illustration de Lauzier, extrait de « Tempête dans une bédé »

Uderzo contre Dargaud

Ainsi, en 1993, selon une enquête de *Livres Hebdo* et du SIBD (1), la production d'albums s'est réduite à 501 nouveautés, soit 23 % de moins qu'en 1991, année record avec *765 nouveaux titres parus. Et le* tirage moyen est à la baisse. Parallèlement, les grands éditeurs se sont aussi retirés sur l'Aventin des valeurs sûres de la BD (*Tintin* ou *Astérix*), aux *dépens de la découverte de* jeunes auteurs, voire de l'encouragement dû aux auteurs qui n'ont pas encore atteint le statut de star.

D'autres signes de malaise planent sur Angoulême: La concentration se poursuit. Les cinq grandes maisons d'édition de BD (Dupuis, Dargaud-Le Lombard, Casterman, Glénat et Les Humanoïdes associés) se partagent les deux tiers de la production francophone, mais les trois premiers se taillent 60 % du marché. Et les éditions Dupuis, chef de file de la BD avec un chiffre d'affaires de 250 millions *de francs et 6,5* millions de bénéfice net en 1993, comptent mettre les bouchées doubles en tablant sur leur savoir-faire éditorial et commercial, et en s'appuyant sur leur actionnaire ultra-majoritaire, *le groupe belge Bruxelles Lambert*, d'Albert Frère. Ce dernier, déjà détenteur de 47,5 % du capital de l'éditeur de Charleroi (Belgique) vient en effet de racheter la participation équivalente d'Hachette pour environ 75 millions de francs. Le retour au SIBD d'Angoulême, après une absence de huit ans, peut laisser présager de nouveaux mouvements de fond.

Car le destin de certains « grands » n'est pas figé dans le marbre. La cession, sans cesse nourrie par des rumeurs, des Humanoïdes associés, ou l'incertitude concernant le sort des éditions Dargaud en témoignent. L'un des deux « pères » d'Astérix, Albert Uderzo, vient, en effet, de gagner son procès visant à récupérer les vingt-quatre albums des aventures du petit *Gaulois édités sous le label* Dargaud, en mettant en cause des malversations imputables au fondateur de la société, Georges Dargaud, décédé en 1990. Pour Dargaud, la perte de ce fonds éditorial, *représentant* plus de *40 %* de son chiffre d'affaires et une part confortable de ses bénéfices, se traduirait, si la cour d'appel confirme ce jugement, par des suppressions d'emplois, par la remise en cause de contrats avec des auteurs, voire par la mise en cause de l'existence de la maison d'édition, dont l'actionnaire principal, le groupe Média Participations, pourrait se défaire. Chez Dargaud, si des auteurs s'irritent du procès d'Albert Uderzo, plusieurs cadres s'inquiètent aussi d'une éventuelle action en justice que pourrait intenter Morris (*Lucky Luke*).

Ces vagues de fond brouillent les lignes du paysage et, surtout, réduisent la marge de la création et de l'audace en dépit des efforts des grands éditeurs, qui ont essayé de multiplier les collections destinées à accueillir de nouveaux talents ou permettant aux auteurs de diversifier leur expression (comme les collections « Génération Dargaud » ou « Aire libre »). Et le développement des petits éditeurs, comme Rackham ou L'Association, reste aléatoire. Leur talent éditorial et leur originalité sont pourtant rituellement salués.

Signe concret de ce malaise, à quelques jours de l'ouverture du Salon se scellait la fin de l'aventure de Futuropolis (*le Monde* du 22 janvier). Absent d'Angoulême, Etienne Robial, le fonda*teur de Futuropolis, fit pourtant* partie des rares éditeurs qui portèrent le SIBD sur les fonts baptismaux. Sa décision de clore sa carrière d'éditeur de BD et de transférer le fonds de « Futuro », de ses collections « Copyright », « Collection blanche » etc., aux éditions Gallimard, est surtout la traduction d'un découragement.

« Il ne s'agit pas de difficultés financières – certains des ouvrages de Futuropolis comme Voyage au bout de la nuit *illustré par Tardi ont été vendus à plus de 100 000 exemplaires – mais de déconvenue »*, souligne celui qui découvrit et publia Bazooka et Kiki Picasso, Tardi, Joost Swarte, Götting, Edmond Baudoin, Golo, et tant d'autres. *« Je suis peiné par les tendances prises par la BD, par la stagnation actuelle de ce milieu. J'ai toujours promu les auteurs et combattu les héros. Et toujours préféré les auteurs complets, à la fois scénaristes et dessinateurs, porteurs d'un univers de thèmes, de propos, de sujets, plutôt que ceux qui font n'importe quoi ou qui, même avec talent, dessinent du sous-Tardi ou du sous-Moebius, ou se réfèrent à une mode, que ce soit le fantastique, le polar, ou je ne sais quoi d'autre. »* L'épitaphe du fondateur de Futuropolis aidera-t-elle la BD à sortir des sentiers battus et à jouer pleinement de son statut de neuvième art ?

Yves-Marie Labé

(1) *Livres Hebdo*, janvier 1994.

Lauzier, président nostalgique

Dans les années 70, il y avait Lauzier et Bretécher. La société se contemplait avec bonheur dans *les Frustrés* et regardait du coin de l'œil les *Tranches de vies*, souvent crues, que Lauzier découpait dans *Pilote*. L'une officiait régulièrement dans *le Nouvel Obs*, organe bien-pensant d'une gauche qui ne l'était pas moins. L'autre avait la mauvaise réputation de ne pas être « politiquement correct ». Il n'aimait pas le MLF, ni les communautés, ni les maos, ni les intellectuels de gauche et encore moins les soixante-huitards... Et il les croquait à belles dents dans ses histoires, avec une pointe de mauvais goût qui énervait encore plus. Tous deux étaient les meilleurs amis du monde. Ils le sont restés.

Gérard Lauzier reconnaît aujourd'hui que c'est Claire Bretécher et l'Américain Robert Crumb qui lui ont donné envie de faire de la bande dessinée. *« J'ai découvert la BD quand j'en ai fait »*, aime-t-il expliquer, légèrement provocant. Enfant, dans les années 30, il n'en lisait pas. Il ne connaissait pas les cartoons américains. Ni les comics : Mandrake et Flash Gordon ne le passionnaient pas. Après guerre, il se souvient toutefois de son père qui lisait les aventures de Tintin. Dans la famille, on s'arrachait les albums et, pour la première fois, Lauzier comprit que la BD ne s'adressait pas seulement aux enfants. Pour lui, Hergé reste au-dessus du lot : *« C'est le Chaplin de la BD. »* Longtemps après, il découvrira Crumb et les autres dessinateurs *underground* américains, et il participera à l'aventure de *Pilote* et à l'émergence de la BD pour adultes. Entre-temps, il a commencé des études d'architecture, avant de partir vivre au Brésil, puis de revenir en France, dans les années 60, pour devenir dessinateur de presse pour *Lui, France-Soir, le Journal du dimanche, Paris-Match*, etc. En 1974, il raconte les aventures de *Lili Fatale* chez Dargaud. Il se souvient avec nostalgie de cette *« époque pionnière » : « J'ai souvent vécu dans des milieux, à des époques où on ne se prenait pas au sérieux. A Bahia, il y avait une vie culturelle intense, mais qui avait quelque chose de pur, d'ingénu. A Pilote, on ne se prenait pas la tête. Désormais tout ce qui est artistique devient un phénomène médiatique et économique. »*

« Ça manque de romans drôles »

Quand la BD est devenue un art célébré et officiel, Lauzier s'en est progressivement détaché, pour se tourner vers le théâtre et le cinéma. Récemment, il a publié *Portrait de l'artiste*, une charge contre l'institutionnalisation de la culture, sa première BD après un intermède de dix ans (« le Monde des livres » du 6 novembre 1992). Et le voilà couronné Grand Prix d'Angoulême 1993 *« pour l'ensemble de son œuvre »*, et donc automatiquement propulsé à la présidence du vingt et unième Salon, celui de cette année. Il est content, car c'est un hommage de tous ses vieux copains, mais, à plus de soixante ans, il regarde ça d'un peu loin. Il a ressorti de vieilles planches de sa cave pour qu'elles soient exposées, mais il ne les choisit pas. Des originaux ont disparu, mais il ne s'en soucie guère. La fierté de *ce provocateur tendre est* d'avoir pu obtenir qu'« Angoulême 21 » consacre une exposition aux planches de l'album *les Paysages de la nuit*, signé d'un auteur qu'il admire, Alex Barbier (éditions Guy Delcourt).

Mais Lauzier préfère parler de littérature, de son enthousiasme pour *Voyage au bout de la nuit* ou pour *Mort à crédit*, de sa passion pour *Don Quichotte*, de la méchanceté des frères Goncourt, de la lecture d'un livre de Tom Sharpe qui l'a fait hurler de rire. Il trouve *qu'« en ce moment, ça manque de romans drôles »* et constate *qu'« on vit une époque gestionnaire »*, qui l'ennuie. Sans pour autant lui donner envie d'en faire des *« tranches de vie »*. Il cite cette phrase de Bretécher : *« Les années 70, c'était de la bêtise hard ; les années 80 et 90, c'est de la bêtise soft. »* Ça l'inspire moins.

Lauzier écrit de plus en plus lentement, peine un peu sur le scénario d'un film d'aventures au Brésil. Il *s'en inquiète en se* rappelant la phrase de son cousin André Roussin sur *« ces pièces de mieux en mieux écrites et de moins en moins bonnes »*. Plus jeune, il a « commis » des romans, que *« les éditeurs ont eu l'intelligence de refuser »*. La bande dessinée était un moyen de raconter des histoires sur l'air du temps, comme des nouvelles. Il n'a jamais vraiment *abandonné ce désir* romanesque et aimerait écrire ce livre drôle dont l'époque a tant besoin.

Alain Salles

SCIENCE FICTION

Les délices de l'uchronie

LE NEZ DE CLÉOPATRE
de Robert Silverberg.
Nouvelles traduites de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Collon,
Denoël, coll. « Présences », 316 p., 129 F.
LA VOIE TERRESTRE
de Robert Reed.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Bernard Sigaud,
Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain », 364 p., 148 F.
FUTURS, MODE D'EMPLOI
Anthologie,
Pocket, coll. « Science-fiction », 232 p., 33 F.
ARAGO
de Laurent Genefort.
Fleuve noir, coll. « Anticipation », 247 p., 42 F.

De temps à autres, les auteurs de science-fiction se livrent aux délices de l'uchronie : ils se plaisent à postuler qu'à la suite de quelques bouleversements l'Histoire a pris un cours différent et à imaginer le nouveau visage des sociétés humaines nées de cette *« histoire parallèle »*. Robert Silverberg a montré une particulière dilection pour ce jeu sur les possibles, ainsi qu'en témoigne un nouveau recueil français au titre emblématique : *le Nez de Cléopâtre*. Quelle aurait été la face du monde si l'Empire romain avait repoussé les invasions barbares, ou si la peste noire de 1348, en dévastant l'Europe occidentale de façon plus conséquente encore, avait laissé le champ libre aux invasions turques ? C'est ce que Silverberg s'est amusé à dépeindre, notamment dans une longue et superbe nouvelle intitulée *Tombouctou à l'heure du lion*, d'un exotisme pluriel. Mais il imagine aussi d'autres façons de *jouer avec l'Histoire*, au travers d'univers parallèles, ou mieux encore, en développant la notion de *« réalité virtuelle »* au point de provoquer un savoureux dialogue entre deux personnalités historiques très éloignées : Pizarre, le conquistador, et Socrate, le sage... L'ensemble, composé pour l'essentiel de textes récents, est d'une lecture roborative, très excitante intellectuellement, et confirme le talent multiple et l'imagination de l'auteur. D'autant que le recueil s'achève sur la bien extravagante odyssée *d'un informaticien habité* par le projet grandiose de répertorier tous les anges du Ciel...

L*A Voie terrestre* est assurément l'un des plus curieux et des plus insolites romans de science-fiction qu'il nous ait été donné de lire. Ce qui n'est pas pour nous surprendre venant de la part d'un auteur comme Robert Reed, qui s'était déjà signalé à notre attention, avec *le Lait de la chimère*, pour la singularité de son imagination. Ici, il met en scène une sorte d'ordre pèlerin, les Vagabonds, qui emprunte une très ancienne et énigmatique voie, balisée de millions de portiques – *la clarté* – pour effectuer une double mission : parcourir l'infinité des univers parallèles pour aider chaque Terre à atteindre à l'état de paix, de civilisation et de bonheur, d'une part ; rechercher, sur *l'infini de la clarté*, à en rencontrer les créateurs, de l'autre.

Il imagine aussi que l'un des fondateurs de cet ordre missionnaire se trouve confronté au Mal pur, une race guerrière et impitoyable, qui *s'étend comme une* gangrène et oblige les Vagabonds à lutter contre elle de façon draconienne, au risque de la corruption des idéaux. Ecartelé par cette crise de conscience, par l'échec apparent de sa mission, il ne trouvera d'issue que dans un plan destructeur qui le dresse contre l'autre branche de l'ordre. Sur cet arrière-fond proprement cosmique, peu à peu décliné, *la Voie terrestre* prend rapidement l'allure d'une sorte de thriller mettant en scène un tout petit groupe de personnages entraînés, contre leur gré, dans un voyage à rebours vers la terre des fondateurs et une issue terroriste. L'ampleur de la vision, son caractère démesuré et mystique, le suspense savamment entretenu jusqu'aux ultimes pages font que ce roman, véritable pérégrination destructurante, fascine jusqu'au vertige...

UNE nouvelle anthologie de la série « Isaac Asimov présente », *Futurs, mode d'emploi*, apporte l'occasion de vérifier la vivacité de la nouvelle de S-F outre-Atlantique, son constant renouvellement thématique et formel, l'émergence régulière de *nouveaux auteurs* à la *maîtrise* impressionnante. Outre une belle nouvelle de Mike Resnick appartenant au cycle de Kirinyaga, on découvrira ici, avec des textes brillants, de jeunes écrivains qui font *déjà* beaucoup parler d'eux, mais qui sont encore inconnus chez nous : Ted Chang, Greg Egan, Nancy Kress et Kristine Kathryn Rusch. Et on savourera la bouffée d'humour noir proposée *sarcastiquement* par Susan Gaspar pour se déprendre de cette image d'un futur plutôt gris qu'ils donnent tous.

ENFIN, il convient de célébrer – chose trop rare pour qu'on ne s'y attache pas – l'avènement d'un jeune auteur français, Laurent Genefort. Il y a quelque temps déjà que l'on suivait attentivement ses romans dans la collection « Anticipation » du *Fleuve noir* et que l'on mesurait l'avancée de ses progrès. Avec *Rezo* ou *Haute enclave*, il vient de nous donner d'excellents romans d'aventures spatiales écrits d'une plume allègre, auxquels il ne manque sans doute qu'un peu d'ambition. *Arago*, par contre, qui décrit de façon tourmentée, picaresque et avec une invention constante, un sens de l'imagerie surprenante qui fait parfois penser à Brussolo, une double expédition vers le même lieu légendaire, n'en manque visiblement pas. Y compris dans son final parfaitement nihiliste.

Jacques Baudou

★ Signalons également, parmi les parutions récentes, la publication, « en Omnibus », chez Claude Lefrancq, des romans pour la jeunesse d'Isaac Asimov sous le titre générique *David Starr, justicier de l'espace* (avec deux inédits en France) ; la réédition, dans la collection « *Super Poche* » du *Fleuve noir*, sous le titre *Horror Story*, de trois grands classiques du roman de terreur américain (*Cimetière de l'effroi*, de Donald Wandrei, *la Maison des sorcières*, d'Evangeline Walton, *Désert des spectres*, de Donald Keller), jadis parus dans la collection « Angoisse » ; le beau numéro de la revue *Otrante* consacré aux « Machines fantastiques », et celui des Dossiers de *Phénix*, qui explore savamment l'univers de Tolkien (*Otrante ENS*, 31, avenue Lombart, 92260, Fontenay-aux-Roses ; Les dossiers de *Phénix*, 6, rue de Limmeau, 4287, Racour, Belgique).



SOCIÉTÉS

par Georges Balandier

L'ouverture au monde

HISTOIRE DU NOUVEAU MONDE
2. Les métissages
de Carmen Bernand et Serge Gruzinski.
Fayard, 792 p., 195 F.
PEAUX ROUGES ET ROBES NOIRES
Edition établie par Isabelle et Jean-Louis Vissière,
Éd. de La Différence, 398 p., 198 F.

AUJOURD'HUI, nous sommes fascinés par les nouveaux mondes que nous produisons, et par ceux que nous tentons de conquérir – ailleurs, dans l'espace – avec le concours de nos artifices. Autrefois, la fascination s'exerçait par la découverte de terres jusqu'alors inconnues, des hommes différents qui les occupent, des nouveaux commencements dont ils pourraient être le lieu. Les explorations aventureuses, conjuguées à la créativité multiple de la Renaissance, ont engendré une première modernité. Du tournant du XVI[e] siècle jusqu'au cours du XVII[e], le monde s'ouvre, les réseaux de communication s'élargissent, les hommes et les choses circulent, les brassages de gens et de cultures produisent, par les métissages, des formes inédites de la société. C'est la première possession du monde dont l'Occident a l'initiative et tire les profits, non sans sacrifice des hommes entraînés dans le grand refaçonnage, et perte de leur liberté.

Carmen Bernand et Serge Gruzinski, avec le double talent de la compétence et de l'écriture, nous emportent dans le mouvement, les turbulences aussi, qui ont fait surgir *« les nouvelles cultures américaines »*. Celles dont l'Espagne d'abord, le Portugal et d'autres puissances ensuite ont été les artisans. Il fallait être à la fois anthropologue et historien pour parvenir à cette reconstitution qui, par tableaux et « intrigue » les reliant, donne à revivre cette genèse, stupéfiante et rude. Et dont les effets, par contagion, imitation et compétition armée, vont s'étendre d'un extrême à l'autre du double continent américain – puis, par une plus audacieuse extension, jusqu'aux Caraïbes et jusqu'en Asie.

LA méthode de restitution, très efficace, a imposé des choix. L'histoire faite, parce qu'elle traite d'*« êtres confrontés à l'imprévisible et condamnés à l'improvisation »*, ne peut être linéaire ; elle est une histoire-récit qui suit le cours des « intrigues ». Celles-ci mettent en jeu trois catégories d'acteurs : les Indiens, les Européens et les Africains de la déportation. Malgré les différences, les ruptures imposées et la brutalité des relations, *« les modes de vie, les croyances et les corps se mêlèrent »*.

C'est l'alchimie des métissages qui fait apparaître des sociétés inédites *« éloignées des mondes indigènes »* et *« des modèles européens et africains »*. Chacun des partenaires est confronté à bien davantage que la singularité des autres – leurs manières d'être, leurs modes de pensée, leurs croyances –, à la nécessité de comprendre un monde nouveau qui se met lentement en place. Ce monde, qui donne forme à la *« première Amérique »* et dont le métis est un temps le symbole, se constitue par la violence et l'effacement durant une première période.


SERGUEI

Au Mexique et au Pérou, les puissances symboliques, gardiennes de très vieilles civilisations impériales, sont abattues, et les aristocraties indigènes doivent se faire complices. Les gens ordinaires entrent en dépendance : les grands domaines à privilèges les absorbent et les assujettissent ; les « regroupements » les dépossèdent de leur identité ethnique et visent à les convertir en « laboureurs » au service d'une économie coloniale en rapide essor. Les « intrigues » allient les anciennes élites indiennes et les nouveaux venus, puis la consolidation coloniale entraîne la montée de l'oligarchie créole et des « métis de luxe », des notables locaux, des cadres gouvernants issus de milieux modestes. Et les métissages deviennent encore plus la forme du compromis entre « temporisation » et « collaboration ».

Carmen Bernand et Serge Gruzinski font apparaître les grandes figures abolies : Moctezuma (Mexique) et Tupac Amaru, le dernier Inca, insoumis, décapité, entré dans les mythes millénaristes et la symbolique révolutionnaire. Ce sont aussi des puissantes personnalités métisses, qui se façonnent et imposent leur présence sur les nouvelles scènes de la société et de la culture, qui surgissent. Elles contribuent à opposer à la *« vérité des vainqueurs »* la *« multiplicité des voix contrastées »*, qui composeront une histoire libérée, mais génératrice de ses propres contradictions.

LES villes des brassages se multiplient – un réseau d'une trentaine de villes se forme au Mexique en un demi-siècle – et attirent par leur éclat. Mexico et Lima peuvent se considérer, chacune, comme le centre du monde, la première surtout. Au XVI[e] siècle, elle est *« la capitale d'un siècle d'or »* ; elle possède la première université, des imprimeries, des librairies ; les descendants des conquistadores, les métis, les créoles, les missionnaires se passionnent pour les manières intellectuelles indiennes, sont pris par la rage d'écrire et d'illustrer leur passion ; les *« talents venus de Castille »* cèdent à la séduction.

Mais l'hyperbole des appréciations, dont les documents font état, ne doit pas cacher une réalité moins brillante. Les affrontements, les complots, engendrent les exécutions et les guerres intérieures. La misère se traduit en famines, en épidémies, en effets de déculturation. C'est la face sombre d'un monde par ailleurs éclatant. Monde du chaos ou, à certaines périodes, monde baroque, au sein duquel s'accomplissent des transformations irréversibles, dont l'*Histoire du Nouveau Monde* retrace avec vigueur et clarté le cours. Il en résulte la formation d'un peuple métis, d'une culture des mélanges, de villes où les savoir-faire et les arts se conjuguent, de systèmes de relations constitués par des hiérarchies fluctuantes.

Carmen Bernand et Serge Gruzinski montrent bien l'*« impossible ségrégation »* que la doctrine des *« deux Républiques »* prétendait instaurer : des villes « européennes », des campagnes indiennes et noires. Le dynamisme même de l'économie et le *« développement de la nouvelle société »* s'y opposent. Et aussi le désir, l'attrait des corps, le calcul opportuniste. La vie quotidienne accomplit une progressive unification par les activités matérielles, les choses, les nourritures. Dans l'ordre culturel, il n'en reste pas moins deux lieux critiques. Celui où la mémoire apparaît menacée de disparition, où se tente le maintien, par la transcription, du *« legs de la tradition orale »*. Et celui où se manifeste le *« tourbillon des croyances »* : l'Inquisition normative, la christianisation des paysages et de l'imaginaire, ne peuvent faire de l'éradication systématique de l'idolâtrie qu'une utopie sans avenir.

DANS la présentation des autres Amériques, au nord, au sud et au large de l'Amérique « ibérique », il est accordé une forte place à l'action des missionnaires. Les « lettres édifiantes et curieuses des Jésuites français en Amérique au XVIII[e] siècle », rééditées par Isabelle et Jean-Louis Vissière, apportent un très utile complément. Bien qu'il s'agisse de relations officielles, et donc sélectionnées, elles « renseignent » – dans la double acception du terme – et montrent une colonisation en voie de se faire, malgré la rivalité des puissances colonisatrices et le caractère endémique des guerres indiennes.

Ces « lettres » donnent à comprendre le *« système jésuite »*, mis en œuvre au Paraguay, et appliqué avec plus de souplesse au Canada. Il associe la mise en valeur, le travail de conversion et une véritable exploration intellectuelle, savante, des univers « sauvages » ; il consent à cette sympathie qui fait naître des ethnologues et des linguistes.

Les différences sont cependant estimées irréductibles. Elles n'excluent pas, pour autant, l'attribution des droits naturels aux indigènes et l'expression des doutes sur le rôle des *« Européens prédateurs »*. Cette correspondance jésuite a passionné les Européens du XVIII[e] siècle, les philosophes surtout. Voltaire, impitoyable critique des Jésuites, dont il avait été l'élève, leur attribua néanmoins le mérite d'avoir contribué à produire, pour le monde, « un nouveau spectacle » de l'humanité.

★ Signalons également *Demain le Nouveau Monde, dialogues Amérique latine/Europe*, sous la direction de Anne Remiche-Martynow et Anne Valier, avec des contributions de Carlos Fuentes, Régis Debray, Jorge Amado, Edgar Morin, Lula, Jean-Claude Trichet, Cuauhtémoc Cardenas, Luis Yanes Barnueyo, etc. (La Découverte, 160 p., 89 F.)

L'impossible deuil de la Shoah

Avec passion, Tom Segev montre comment le génocide a pulvérisé à jamais l'idéal sioniste d'une normalisation de l'existence juive

LE SEPTIÈME MILLION
Les Israéliens et le génocide
de Tom Segev.
Traduit de l'hébreu et de l'anglais par Eglal Errera, Liana Lévi, 686 p., 190 F.

C'est une histoire douloureuse que raconte ici le journaliste et historien israélien Tom Segev. Celle de la confrontation du mouvement sioniste d'abord, de l'État israélien ensuite, avec la Shoah. Comme Annette Wieviorka plus récemment (1), Tom Segev a choisi une manière indirecte de parler du « génocide » (c'est le terme adopté dans la traduction française, pour le mot hébreu *shoah* – catastrophe – que l'usage paraissait pourtant avoir peu à peu consacré...), en montrant que l'événement déborde la période de la deuxième guerre mondiale. S'éloigner de la fin pour la montrer toujours : telle paraît être la méthode la plus contemporaine de contempler ce « soleil noir » du XX[e] siècle, façon comme une autre de le désigner encore et toujours comme une des sources de vérité de notre présent.

En plus de 600 pages d'écriture aussi envoûtantes que du Michelet, Tom Segev dresse le bilan d'un échec et montre, étape après étape, comment le processus d'intégration de la Shoah a, en cinquante ans, pulvérisé l'idéal sioniste de normalisation de l'existence juive. Cette histoire-là, celle d'un impossible « retour à la normale », nous concerne.

Une histoire qui, pour Tom Segev, commence dès les années 30, quand l'idéologue du Parti travailliste Berl Katznelson, peut encore croire que la terre d'Israël *« a produit une tribu totalement différente »*. Les futurs Israéliens se veulent alors la relève musclée d'une diaspora chancelante qui n'a pas réussi à protéger les juifs des pogroms et ne leur accorde qu'une existence au mieux précaire. Les sionistes imaginent leur avenir sous les couleurs socialisantes de l'*« homme nouveau »*, comme s'il était possible de faire prendre à l'histoire un nouveau départ.

Est-ce à cause de ce *« rejet de la diaspora »* que, lorsque le 22 novembre 1942, les dirigeants du Yishouv (population juive de Palestine) annoncent que les juifs d'Europe sont soumis à un plan d'extermination systématique – ce que la presse, mondiale et locale, sait et dit depuis l'été –, la nouvelle n'est pas accueillie avec une émotion correspondant à l'événement ? Dans la passion qu'il met parfois à attaquer l'*establishment* sioniste et, surtout, son chef, Ben Gourion, l'auteur du *Septième million* donne parfois l'impression de confondre l'Israël d'aujourd'hui avec la piteuse réalité de l'*« État en formation »* d'hier. Comme l'écrit Idith Zertal, une autre historienne israélienne, dans *les Annales* (mai-juin 1993) : *« Les faits fondamentaux, décisifs, demeurent l'omnipotence de la machine de destruction nazie, la détermination des nazis à poursuivre leur œuvre de mort et l'incapacité des démocraties à y mettre fin jusqu'à la dernière phase de la guerre. »*

Le désarroi face aux survivants

Face à cette écrasante apathie des Alliés, que peut une communauté juive de 450 000 âmes, pauvre en hommes et en ressources, elle-même d'ailleurs menacée d'extermination lorsque les chars de Rommel parviennent jusqu'aux faubourgs d'Alexandrie ?

Le peu que lui laisse faire une Angleterre soucieuse surtout de fermer, le plus possible, les portes du Mandat devant les réfugiés et de réduire à la portion congrue la participation du sionisme au conflit, elle le fait. L'enrôlement volontaire massif des juifs de Palestine dans l'armée britannique – sans compter les 5 000 hommes de la « Brigade juive » – témoigne que le Yishouv n'est pas aussi inerte que Tom Segev le décrit, et que beaucoup de ses membres chercheront à rejoindre, à tout prix, la diaspora et leurs familles bloquées dans l'Europe occupée.

Que le Yishouv ait manqué d'*« un cœur juif chaleureux »* (en cela seulement résiderait la source factuelle d'une éventuelle *« faute »*) recouvre une évidence autrement plus dérangeante : le sionisme n'a pas été en mesure, à l'époque de la catastrophe la plus atroce vécue par le peuple juif, de proposer une solution adéquate. Réponse à l'échec de l'assimilation, symbolisé par l'affaire Dreyfus, comme à l'inégalité dans laquelle croupissait le judaïsme est-européen, il ne l'était pas – en tout cas dans les conditions historiques des années 40 – à l'entreprise de destruction totale et systématique menée par les nazis. La culpabilité naît de l'hiatus entre cette impuissance subie et l'image de l'« Hébreu » moderne – technicien, soldat et paysan –, cultivée par les dirigeants et les intellectuels judéo-palestiniens. A cet égard, le silence observé par Ben Gourion tout au long de sa vie semble plus digne que le *« nous sommes arrivés cinquante ans après, cinquante ans trop tard »* du chef d'état-major israélien, Ehud Baraq, à Auschwitz.

L'acceptation d'une défaite dont le sionisme n'a pas été assez responsable pour que sa légitimité en fût atteinte, mais qui a été suffisamment terrible pour le miner, rendra une cinquantaine d'années, que Tom Segev décrit avec une époustouflante érudition. C'est d'abord, une *« barrière de sang et de silence »* qui accueille les rescapés de la Shoah. Un texte de cette époque, cité par le professeur Emmanuel Sivan dans le dernier numéro de la revue *Pardès* (consacré à l'identité israélienne), résume ce désarroi des premiers Israéliens face au survivant des camps tombé pour l'indépendance israélienne en 1948 : *« Que peut-on mettre sur sa tombe ? Pouvons-nous graver le numéro que les SS avaient tatoué sur son bras ? Il n'a ni parents pour visiter sa tombe saison après saison, pour arroser les racines qu'il a plantées. Il n'y a ni chambre pour accrocher sa photo, ni ami pour raconter des anecdotes sur eux, ni veuve pour donner un nom à son fils. »*

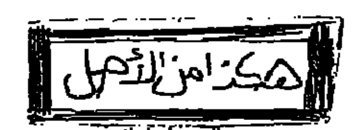
En rompant cet oppressant silence, le procès Eichmann, au début des années 60, marque la ligne de partage des eaux dans cet inexorable processus d'identification aux victimes.

Avec la période d'attente angoissée qui précède la guerre de Six Jours et l'ébranlement de 1973 (la guerre du Kippour), cette tendance va aller en s'accentuant. L'expérience traumatisante de la guerre du Golfe, en 1991, vécue non plus sur le mode de l'empathie patriotique ou collective mais en famille, dans une pièce étanche, sous les Scuds irakiens, fait franchir à l'identification une étape supplémentaire. Elle devient individuelle. Désormais, l'Israélien ne s'identifie plus exclusivement aux cas isolés de la résistance (celles des partisans dans les forêts de Russie, des révoltés du ghetto de Varsovie, etc.), mais à l'ensemble des Juifs d'Europe. C'est à ce point d'arrivée que Tom Segev conclut que *« les Juifs d'Israël ont une identité duelle. Ils sont Israéliens et Juifs. Ils n'incarnent aucunement « l'homme nouveau »*.

Comme d'autres historiens de la Shoah, Tom Segev a le sens des noms, des faits, des détails, des retours en arrière, quitte à accabler ou à désorienter parfois le lecteur. Comme si le foisonnement et même le pointillisme était là pour éviter de maigres réponses à de grandes questions ; comme s'il fallait à tout prix se garder d'indiquer un sens ; comme si le questionnement pointu était le meilleur antidote à la canonisation de la Shoah, à sa transformation abusive en mythe politique ou, pis, en stéréotype, mais peut-être aussi à son cantonnement dans les eaux dormantes de la pure historiographie que beaucoup espèrent sans trop y croire. Car cette mer d'événements, de figures importantes et secondaires vibre d'une tension interne et secrète, d'une question toujours posée et toujours sans réponse, la même que Claude Lanzmann posait ainsi à propos de l'image finale de son film *Shoah* : *« Quand l'Holocauste finit-il vraiment ? A-t-il pris fin le dernier jour de la guerre ? A-t-il pris fin avec la création de l'État d'Israël ? Non. Il continue. Ces événements sont d'une telle ampleur qu'ils n'ont jamais fini de développer leurs conséquences. Lorsque j'en étais au point où il fallait vraiment conclure, je décidai que je n'en avais pas le droit... Alors je décidai que la dernière image du film serait un train en marche, un train en marche... pour toujours. »*

Nicolas Weill

(1) Le livre d'Annette Wieviorka *Déportation et génocide, entre la mémoire et l'oubli* a paru chez Plon en 1992.



L'écrivain des extrêmes

On réédite un essai fort instruit sur Barbey d'Aurevilly qui se reconnaissait volontiers un talent pour « déchiqueter »

TALON ROUGE
Barbey d'Aurevilly : le dandy absolu
d'Arnould de Liedekerke.
La Table Ronde, coll. « la Petite Vermillon », 250 p., 45 F.

LES QUARANTE MÉDAILLONS DE L'ACADÉMIE
de Jules Barbey d'Aurevilly.
Armand Colin, 104 p., 96 F.

MEMORANDA
Journal 1836-1864
de Jules Barbey d'Aurevilly.
La Table Ronde, coll. « la Petite Vermillon », 436 p., 45 F.

Si Jules Barbey d'Aurevilly niche dans son époque, c'est à l'abri d'une meurtrière, fût-ce le modeste et ultime refuge de la rue Rousselet, ce *« tournebride »* où on vient bien tardivement témoigner estime et respect, curiosité aussi, à ce solitaire extravagant qui déjeune d'un bol de bouillon froid en y trempant des mouillettes, mais avec la grâce d'un grand seigneur. S'il étudie choses et gens, c'est d'en haut, contemplant souvent son siècle en contempteur. S'il prend la pose, c'est à l'écart et de biais : on ne l'approche, pour tenter une vision d'ensemble, qu'après avoir suivi les multiples changements de cap qu'impose cet être protéiforme.

Ses prises de position sont tranchées, flamboyantes, mais il en change ; ses professions de foi sont implacables, mais soumises à des variations d'humeur qui les dénaturent. Il fascine, inquiète, révolte, déroute, sans cesser d'être lui-même car c'est son style, d'homme et d'écrivain, son allure qui assurent une cohésion à première vue compromise par son ardeur à suivre des voies contraires.

Conservateur de tempérament, parfois affreusement réactionnaire de conviction, c'est, en fait, un anarchiste de cœur qui se choisit moins une foi qu'un blason, moins un idéal qu'un mode d'être à contre-courant. Le dandysme, auquel il consacre un essai, est le premier pas de côté que le futur « connétable des lettres » effectue pour éviter l'ornière commune. Il arpente le boulevard comme le hallebardier un chemin de ronde. Toiser pour mieux voir, être vu pour reconnaître sa différence. Dans sa recherche vestimentaire compliquée, nul doute qu'il voit *« un symbole de la supériorité aristocratique de son esprit »*, à l'exemple de Baudelaire, qu'il sut comprendre, alors que cette chattemite de Sainte-Beuve faisait le dos rond.

On s'est plu à commenter ces tenues surprenantes qu'il exhibera jusqu'au bout, bravant le ridicule par une allure anachronique de *« lion »* daté, y ajoutant, pour défier le temps, les artifices des fards et des teintures, sans rien perdre de sa superbe. On a célébré, de même, ses paraphes à l'encre rouge, ses calligraphies à la plume d'oie, ses dédicaces à l'insolence cruelle : *« Aimons-nous dans les mêmes haines ! »* Et Dieu sait qu'il n'en manquait pas ! C'est sous cet aspect *« talon rouge »* que s'inscrit le bel essai, fort bien instruit, d'Arnould de Liedekerke (déjà publié en 1986 chez Olivier Orban, et aujourd'hui en poche), savoureuse *« mise en goût »* à une personnalité extrême.

Un preux et sa croisade

Catholique et légitimiste, Barbey prône l'*« unité »* et l'*« autorité »* qu'incarnent le pape et le roi, mais, à l'évidence, de l'emballement idéologique au registre personnel, il y a fracture : il a bien peu de disposition pour maintenir l'une et trop peu de feu pour asseoir l'autre. Disons plutôt qu'il en rêve fougueusement ; comme les demi-soldes étaient veufs de la gloire de l'Empire, il est un preux qui se cherche une croisade. Politiquement, il écrira des énormités, jusqu'à en appeler à la sainte Inquisition, à applaudir à la Saint-Barthélemy, à louanger les autocrates, du plus brillant, Louis XIV, au plus borné, Charles X.

Mais il n'en reste pas moins libre pour fustiger à l'occasion : *« Qu'y a-t-il de plus bête que les royalistes, si ce n'est les catholiques ? »*, écrit-il dans une lettre en 1880. Il dénigrera le régime de *Napoléon III après s'y être rallié*, se rapprochera des républicains avant de s'en éloigner, s'acoquinera avec Jules Vallès et verra dans Proudhon un *« diable d'homme que je déteste et que j'adore »*. Quant au régime bourgeois, il suscitera sa vindicte, de Guizot, *« puritain sans vertu »*, à Thiers, *« nullité couronnée par cette grande bête d'opinion publique »*.

Quand on le pressent pour l'Académie, il se défile : *« Je ne suis ni* au-dessus, *ni* au-dessous. *Je suis à côté. »* A lire aujourd'hui ses féroces portraits des *Quarante médaillons de l'Académie*, il est à craindre que, s'il y avait siégé, il n'eût déclenché une véritable guerre de mouvement. Car, s'il loue les auteurs qu'il admire (Mérimée, Vigny, Lamartine), il dévoile la médiocrité des porteurs d'un nom illustre ou la livrée de laquais politique que cache l'habit vert. *Même Sainte-Beuve en prend* pour son grade pour ses prudences cauteleuses.

Hors des clameurs qui l'animent ou qu'il suscite, Barbey d'Aurevilly jette le masque dans l'intimité de ses *Memoranda*. Dans ce carnet de bord, il ne cache rien de ses rites et rituels, de ses activités coutumières, rencontres, coquetteries et humeurs, mais s'abandonne aussi à l'angoisse, à la tristesse, au vertige douloureux des souvenirs, à la hantise de l'échec, à tout ce qui, parfois, le faisait pleurer entre ses quatre murs, révélant par là une fragilité de nature qu'il a confessée par ailleurs et qu'on ne soupçonnait pas. *« Ce qui me plaît surtout, à moi, c'est que ce n'est pas là de la littérature »*, confiera-t-il à son ami Trébutien. C'était simplement sa vie, celle d'un homme qui proclamait : *« Je mets la vérité dans un extrême. »*

P. Ky.



FÉLIX NADAR/ARCHIVES - PHOTO PARIS SPADEM

Barbey d'Aurevilly : un anarchiste de cœur

Un « Ostrogoth » au Salon

L'AMOUR DE L'ART
de Jules Barbey d'Aurevilly.
Édition établie par J. F. Delaunay,
Séguier, 310 p., 178 F.

Barbey D'Aurevilly aspirait au sublime, au grandiose, au divin – à un sublime et un grandiose chrétiens. L'idéal antique avait à ses yeux moins de charmes qu'un idéal catholique qu'il se composa peu à peu, additionnant la lecture de la Bible de souvenirs de l'histoire de France, de rêveries bretonnes et de légendes moyenâgeuses. L'humanité lui eût paru parfaite, peuplée seulement de Jeanne d'Arc et de La Rochejaquelein, de soldats au cœur pur et de vierges à l'âme noble.

Son siècle le déçut et, de sa déception, vérifiée, entretenue, ravivée sans cesse, il a tiré la matière de ses romans et de sa critique, qu'elle soit littéraire ou artistique. Il n'avait, en cette dernière matière, qu'un critère de jugement : il voulait de la grandeur, une grandeur qui allât jusqu'à la sauvagerie. Il voulait que les tableaux le fissent songer et s'émouvoir, qu'ils fussent éloquents et extraordinaires. *« Je ne suis pas un critique d'art,* proclamait-il, *et je n'ai à offrir à la peinture, qui est à mes yeux le plus grand des arts, que les sensations d'une âme de barbare. »* La barbarie l'attirait. Il se traitait du reste volontiers d'*« Ostrogoth »* et d'*« ignorant »*.

La peinture l'inspira fort bien, mais tardivement. Les premiers écrits esthétiques de Barbey sont navrants de conformisme dévot. En 1857, il estimait Paul Delaroche parce que cet illustrateur consciencieux et plat avait quitté la peinture d'histoire pour l'art sacré. En 1864, il décidait que le Salon ne comptait que trois toiles de qualité, *Œdipe et le sphinx* de Gustave Moreau... et deux Meissonnier, dont son *Empereur à Solferino*, défilé de soldats de plomb.

Les grands textes surviennent un peu plus tard, à partir d'une étude posthume à la gloire de Théodore Rousseau. Barbey a soixante ans et, pourrait-on croire, des convictions mieux cimentées que jamais. Il proscrit le réalisme et le naturalisme avec *tant de violence qu'il force* l'attention. Il les définit ainsi, confondant Courbet et Flaubert dans sa détestation : *« C'est toujours l'objet pour l'objet, la peinture sans idéal et sans pensée, la description exacte, acharnée, minutieuse, mais opaque et matérielle, de toutes choses ; l'absence d'âme enfin, ce signe de la Bête éclatant impudemment. »* Il finit ainsi : *« Le Réalisme, tombé dans le Naturalisme de M. Zola, ne tombera pas plus bas : c'est impossible. Il ne changera pas de nature, mais il peut encore changer de nom. Eh bien, appelons-le le Piedplatisme du XIXe siècle, et n'en parlons plus ! »*

Mais Barbey ne cesse d'en parler, et ses paroles de démentir sa doctrine. Passe encore qu'il consente à reconnaître de la force et un œil juste à Courbet après l'avoir traité de *« mal absolu »*. Passe même que, dépitant les académiques, Barbey ne se range pas dans leur parti, exécute la *Jeanne d'Arc* de Frémiet, ne trouve guère de mérite à Carolus-Duran et ridiculise les jurys du Salon, *« Brid'oisons collectifs »*, *« Brid'oisons par le fait de leur collectivité »*.

Que le contempteur de l'Académie française refuse de prendre au sérieux les « mentions honorables » et les « secondes médailles » ne surprend pas plus que sa dénonciation de l'enseignement officiel dispensé par les *« perruques de chiendent »*. (Il fallait cependant que le pompiérisme fût bien évidemment intolérable pour que Barbey le flagelle avec les mots de Mallarmé, de Huysmans et de Zola lui-même, toutes opinions politiques et religieuses oubliées pour l'occasion.)

« La dague au poing »

Ce ne sont pas là cependant les plus belles audaces de Barbey. Ses apologies valent ses philippiques. Il dit la puissance de Théodore Rousseau, non *sans abuser parfois de la rhétorique hugolienne* ; il dit l'ampleur des paysages de Millet et, mieux encore, avec une noble ferveur, l'énergie des chevaux et l'horreur des naufrages de Géricault.

Ce dernier fut son peintre, plus qu'aucun autre. En lui, l'écrivain se reconnaît, en ses excès, sa morgue, sa sauvagerie et ses mélancolies. Il le peint en Byron, ayant, comme le poète, la *« naïveté de l'inspiration »* et l'ayant puisée comme lui *« dans le récit d'une épouvantable réalité »*. Ainsi, en 1879, Barbey célébrait-il encore le culte romantique.

Quelque temps auparavant, il avait poussé plus loin l'honnêteté, à moins que ce ne soit l'amour du paradoxe. En 1872, rendant compte du Salon, Barbey, l'ennemi du naturalisme, le nostalgique de la peinture d'histoire, le croisé de la foi en allée, avait découvert un peintre à sa mesure, un de ceux qui savent *« fouler au pied l'idée commune et faire passer par-dessus, la dague au poing, l'Initiative »*.

Ce héros imprévu avait exposé, malgré le jury, une marine moderne, le *Combat du Kearsage et de l'Alabama*, et Barbey avouait : *« Très grand – cela – d'exécution et d'idée. Manet, malgré la civilisation adorée et exécrable qui nous corrompt tous, peut devenir un peintre de la grande Nature. »* Le critique cuirassé d'une doctrine la dépouillant pour rendre hommage à l'adversaire : *« Très grand – cela – d'exécution et d'idée »*, très grand et libre. Il faut saluer.

Philippe Dagen

Dans la cathédrale de Proust

Suite de la page I

Julia Kristeva se place, à la date *de 1993, à la pointe* avancée des recherches proustiennes, intégrant à son étude à peu près tous les travaux antérieurs qui comptent, de critique, de biographie, d'édition, de philologie, d'analyse génétique des manuscrits. Son destinataire idéal est donc quelqu'un qui a lu *la Recherche* dans la nouvelle édition de la *Pléiade*, en a gardé une mémoire fraîche, n'ignore ni les ouvrages sur Proust de Georges Poulet (1963), Gilles Deleuze (1964), Gérard Genette (1966 et 1972), Jean-Pierre Richard (1974), Anne Henry (1981), Jean-Yves Tadié (1971), Jean Milly (1983), ni même des thèses universitaires *récentes, encore inédites* en librairie, ni des ouvrages philosophiques comme *le Visible et l'Invisible*, de Merleau-Ponty, et surtout *Temps et récit*, de Paul Ricœur, où Proust est l'une des références intellectuelles et esthétiques capitales (2).

Ce destinataire idéal – de préférence analyste ou analysant, ou qui du moins cherche à mettre son expérience psychique en récit – existe sans doute à moins d'exemplaires qu'il ne se vendra de cet ouvrage sur le nom de son auteur. Un grand livre critique conquiert ses lecteurs au fur et à mesure que la grande œuvre qui l'inspire étend son empreinte sur les esprits. *Celle* de Proust ne cesse de croître. Et il y a dans *le Temps sensible* un vivifiant pari sur la survie de l'esprit dans le chaos de ce temps disloqué qui est le nôtre et qui fait de nous des paranoïaques autant que des schizophrènes. Un plaidoyer pour la lecture, pour la patience (« Soyez patients », *dit l'analyste* !) – sans illusion, sans désespoir non plus, – un appel au salut qui peut trouver sa voie dans l'*expérience* de Proust.

Seule, en effet, dit Kristeva dans un passage central de son livre, une expérience peut encore nous sauver. *« Les dieux qui ont permis la dignité et la déchéance des hommes se font désormais trop inaudibles ou trop contraignants. La morale fait rarement jouir. Mais les amours, quand nous les rencontrons, et les haines, quand elles ne nous éliminent pas sur-le-champ, éveillent toujours besoins et désirs pour lesquels nous manquons de lieux ou de temps.* L'expérience est la configuration singulière par laquelle nous accédons à une jouissance. *Aux limites du corps, dans le silence ou les excès du sexe, entre le monde et ce que je peux en dire, l'expérience est cette dynamique d'amour et de haine qui fait de moi une personne vivante. Aux confins d'une foi – catholique, protestante, juive, musulmane, bouddhiste ; ou depuis ma solitude dans l'Etre, les significations et les formes ; ou encore dans l'humilité d'un dévouement, l'apprivoisement d'un égoïsme, la démesure d'un effort, – l'expérience est extrême. Elle m'ouvre à moi-même, elle me pousse à bout, elle me fait sortir de moi, enfin je peux y rencontrer les autres, et je peux aussi m'y perdre. Une chance.* » (p. 245)

Effets d'amour et de haine

Cette chance, Proust l'a trouvée *dans l'écriture d'une cathédrale* littéraire, qui l'a sauvé de la psychose tout en détruisant son corps. Tous malades, sauf Proust, pourrait dire Kristeva. On l'aura compris, la nouveauté de la lecture qu'elle propose consiste à faire jouer successivement l'interprétation psychanalytique, l'interrogation *philosophique et l'analyse* sémiotique, dans le but de donner une vision de Proust qui l'embrasse dans sa totalité, sensible et intellectuelle, humaine et formelle, et ouvre ainsi sur une éthique de la création qui inclut le Mal. Son essai est lui-même expérience d'un amour, l'amour d'un Proust *« excellent mais terrible »*, comme le narrateur qualifie Saint-Simon, dans un passage (Pléiade, II, p.750) qui décrit les effets d'inclusion et d'exclusion à un moment historique donné, effets qui définissent un milieu, des clans, une organisation sociale pour laquelle il y a toujours un « étranger » à éliminer.

Ces effets d'amour et de haine, de parti à prendre, peuvent se vivre dans la vie « mondaine » (ainsi l'affaire Dreyfus dans les salons proustiens) – mais le mot est à entendre aussi dans son sens pascalien et dans son sens le plus large : le monde social, professionnel, clanique. « En être ou *pas » devient* la *question métaphysique* moderne selon Kristeva interprète du monde proustien, de la vie psychique et sexuelle de nos contemporains (être ou ne pas être pervers). La vie sociale et la vie psychosexuelle, on le sait depuis Freud, sont par ailleurs indissociables sur le plan de l'inconscient *qui ignore le temps*. Le *roman*, au contraire, fait du temps sa recherche et y atteint, sur un plan sensible, par l'anneau des métaphores, la beauté d'une langue singulière et parfaitement française. Celle que Céline appelait le « franco-yiddish » de Proust en rêvant de lui faire concurrence par l'écriture de la langue populaire.

L'originalité de cette lecture qui épouse Proust, sa pensée, son projet, habitant sa cathédrale sans se vêtir de sa robe (ce sont les deux images données par Proust de son entreprise romanesque), est de conjoindre son temps au nôtre, sa société à la nôtre, sous le regard cosmique de la pulsion de mort et du désir.

Proust se situe ainsi pour elle au point d'inclusion de Schopenhauer et de Heidegger. Un point aveugle subsiste, aveugle pour autant qu'il n'est pas explicitement thématisé et analysé : c'est le rapport de cette œuvre à la fortune matérielle qui l'a rendue possible, donc au degré de culture qu'elle implique, au même titre que la maladie.

Il y a du Balzac chez Proust (que Jean-François Revel avait mis en lumière dans un essai que Kristeva résolument ignore et que les proustiens tiennent habituellement pour une lecture vulgaire de *la Recherche*), un Balzac travaillé par l'urgence de la mort et du désir comme Balzac fut travaillé par l'urgence de ses dettes très matérielles. Si Freud a pu reconnaître sa dette à l'égard de sa propre névrose, il se pourrait que Kristeva passe sous silence sa propre dette à l'égard de ce qui la fait écrire, et qui n'est pas seulement la perversion sociale et sa sublimation, mais aussi sa condition économique. Peut-être en répondra-t-elle dans le roman que l'épilogue de son essai nous laisse espérer, et espérer réussi.

« Rendez-vous dans dix ans », avait écrit, ici même, François Châtelet, contraint de rendre compte hâtivement, selon la loi du journalisme littéraire, des *Ecrits* de Lacan. Nous avions dit la même chose pour *l'Idiot de la famille*. Toutes proportions gardées, *le Temps sensible* donne aussi rendez-vous dans le temps pour mesurer ses effets sur la lecture de Proust, sur l'écriture romanesque de *Julia Kristeva*, sur le roman français pour lequel elle plaide avec la foi d'une femme à jamais « étrangère » et, par là, condamnée à l'intelligence.

Michel Contat

(2) L'esquive d'un dialogue de Kristeva avec Ricœur sur la question philosophique de la mise en récit du temps chez Proust me reste mystérieuse après une première lecture. Il se pourrait que se joue, dans cet évitement, soit une appropriation non assumée, soit un désaccord de nature confessionnelle sur fond d'opposition entre la psychanalyse et la phénoménologie. La question sera à revoir posément.

PHILOSOPHIE

De l'importance de la pompe à air

Autour de la controverse entre Hobbes et Boyle sur la validité de l'expérimentation, les Anglais Shapin et Schaffer donnent un livre au centre de l'histoire de la science

LÉVIATHAN ET LA POMPE A AIR
Hobbes et Boyle entre science et politique
de Steven Shapin et Simon Schaffer. Traduit de l'anglais par Thierry Piélat avec la collaboration de Sylvie Barjansky, La Découverte, 462 p., 260 F.

Il faut rendre grâce aux éditions La Découverte (et à Michel Callon et Bruno Latour, directeurs de la série « Anthropologie des sciences et des techniques » dans la collection « Textes à l'appui ») de proposer aujourd'hui en traduction française un livre qui a profondément transformé la manière de concevoir et de faire l'histoire de la science dans le monde anglais et américain. Paru en 1985, l'ouvrage de Shapin et Schaffer appartient à un genre qu'il porte à son meilleur : l'analyse de controverse (1). Son objet est la querelle qui a opposé dans l'Angleterre de la Restauration Thomas Hobbes, auteur d'un texte majeur de la théorie politique absolutiste, *Leviathan*, paru en 1651, et Robert Boyle, l'un des plus ardents défenseurs et praticiens de la philosophie naturelle expérimentale.

Pour les adeptes du *sociological turn* en histoire des sciences, inspirés par les travaux de l'école d'Edimbourg (par exemple, ceux de David Bloor ou de Barry Barnes), l'étude d'une dispute scientifique repose sur deux principes : éviter toute interprétation téléologique, qui jugerait la polémique à partir de la vérité énoncée par la science actuelle ; tenir également comme recevables et crédibles les arguments de chacun des adversaires affrontés. Ainsi, puisque la science moderne a ratifié la position de Boyle, faisant de l'expérimentation le critère de validation de la connaissance vraie, il devient essentiel pour Shapin et Schaffer de *« se mettre dans une position telle que les objections opposées à la méthode expérimentale (par Hobbes, mais aussi d'autres) paraissent plausibles, pertinentes, rationnelles »*.

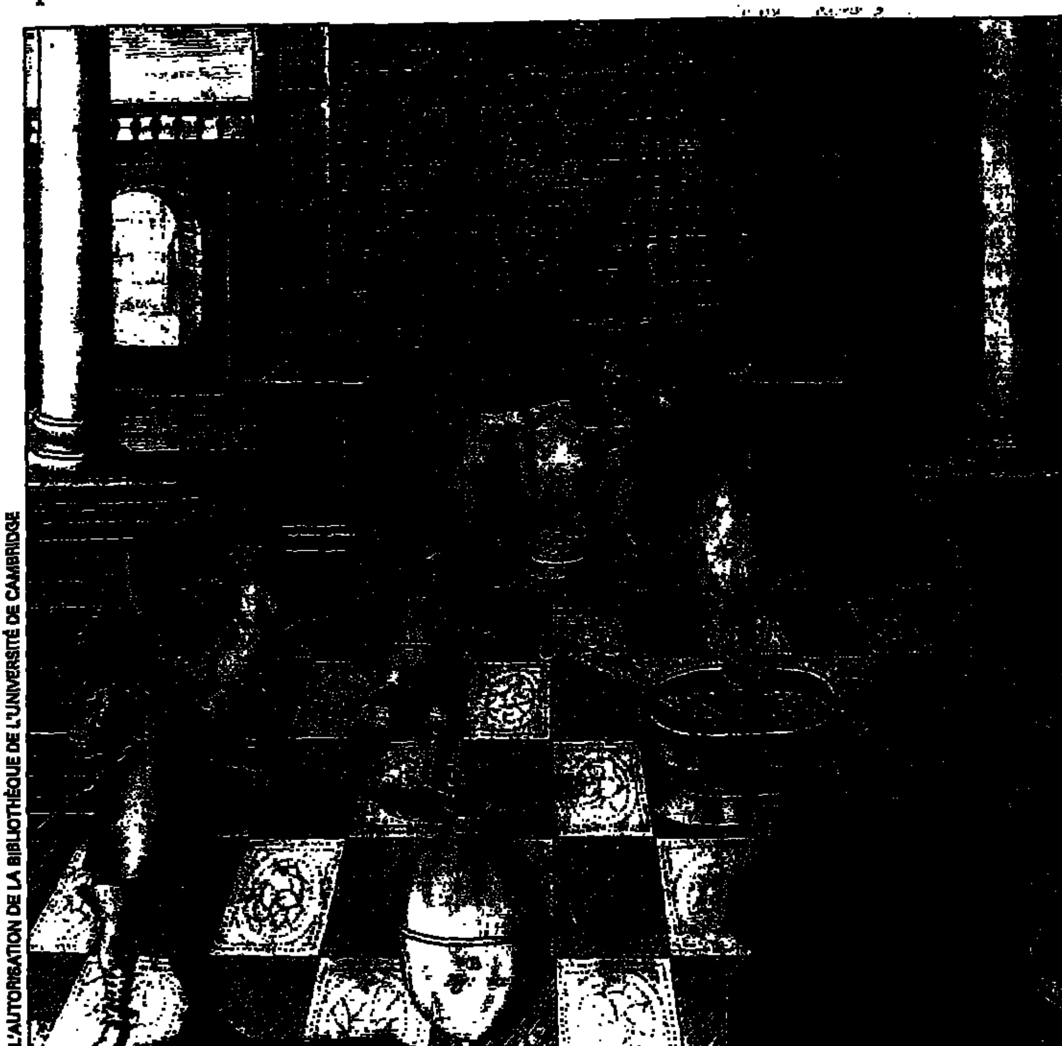
Dans l'Angleterre de la décennie 1660, ce qui oppose Boyle et Hobbes est, tout ensemble, la procédure et l'objet de la connaissance de la nature. Pour le premier, seule l'expérimentation est susceptible d'établir les faits authentiques qui constituent le domaine légitime de la philosophie naturelle – à l'exclusion de toute recherche sur les causes premières, qui relève de la théologie ou de la métaphysique. Pour Hobbes, au contraire, la connaissance ne peut pas se fonder sur l'expérience ni se détourner des causes et des genèses. Elle ne peut être atteinte que par le raisonnement philosophique qui, à partir d'un corps de postulats et d'hypothèses, déploie des déductions rigoureuses. Le modèle de tout savoir est donné par la géométrie, non par l'observation réitérée et certifiée des « faits ».

Le « cyclotron de l'époque »

A sa manière, un peu sinueuse, parfois répétitive, le livre de Shapin et Schaffer repère les différents plans où se marque cette divergence épistémologique fondamentale. Le premier concerne l'espace où s'élabore le savoir. Pour Boyle et les expérimentateurs, il est inscrit entre les murs du laboratoire. C'est dans cet *« espace public à accès limité »* que peuvent être mises en œuvre les techniques de production et de validation du fait expérimental.

Elles sont matérielles, supposant l'utilisation, donc la construction, d'appareils complexes, coûteux et rares : en l'occurrence, la pompe à air (qualifiée de *« cyclotron de l'époque »*) qui, seule, rend possibles les expériences permettant de trancher entre les diverses hypothèses sur l'existence, ou non, du vide dans la nature. Elles sont sociales, puisqu'elles opposent au secret gardé dans le cabinet de l'alchimiste ou l'atelier de l'artisan le témoignage public de ceux qui, par leur condition aristocratique ou leur compétence savante, ont capacité à certifier le vrai. Elles sont discursives, donnant naissance à un genre nouveau, le compte rendu d'expérience, qui procède en accumulant les détails sur les circonstances des manipulations et les opérations faites par l'expérimentateur (sans omettre ni les ratages ni les échecs).

Pour la philosophie naturelle expérimentale, la grande difficulté est celle de la réplication. Au XVII[e] siècle (et après), toute reproduction d'une expérience se heurte à des obstacles considérables. Il est presque impossible de construire des appareils absolument semblables, et l'on n'est jamais sûr que les faits observés sont bien identiques. De là, les négociations engagées pour définir des critères acceptables de l'évidence, ou l'importance donnée au *« témoignage virtuel »* que doit produire tout récit d'expérience suffisamment précis. De là également, la brèche où s'engouffre la critique de Hobbes pour qui les machines sont nécessairement imparfaites, les expériences toujours douteuses, les témoignages des sens forcément incertains. La seule *« publicité »* capable de garantir la vérité du savoir est celle qu'assure l'universalité du langage et du raisonnement philosophique.


AVEC L'AUTORISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE

1671 : démonstration du fonctionnement de la première pompe de Guericke

Pour Hobbes, la conception de la communauté savante et du débat scientifique que développent les nouveaux expérimentateurs est doublement dangereuse : elle avilit la philosophie, abaissée au rang d'un simple art mécanique ; elle dissout la certitude dans l'échange des opinions. La cité savante doit être construite autrement : par l'adhésion spontanée, obligée, aux vérités établies par les démonstrations logiques. Pour Boyle, au contraire, elle est définie par le partage d'un même comportement qui autorise, sans brutalité ni déchirement, la comparaison des expériences, la confrontation des dissensions, la gestion des divergences. Excluant tous ceux qui refusent ses règles (par exemple Hobbes, incivil et farouche), la communauté qui parle le langage de l'expérimentation et qui obéit aux conventions de la civilité dessine la figure d'une société idéale, policée et pacifiée.

L'enjeu de la controverse déborde, de ce fait, le seul domaine de la connaissance de la nature. Dans une Angleterre hantée par le souvenir de la discorde et de la violence, le lien est étroit entre modèles du savoir et modèles sociopolitiques. Pour Hobbes et Boyle, le but est le même : assurer un consensus qui interdise tout retour possible à la division et au désordre. Mais pour l'atteindre, les voies sont radicalement différentes. Pour le premier, l'autorité de l'évidence, qui fonde la connaissance certaine, va de pair avec l'évidence de l'autorité, qui justifie la souveraineté absolue. Pour le second, l'exercice du jugement, validé par l'expérience et contraint par la civilité, permet de construire un ordre négocié et accepté. La dispute sur la connaissance expérimentale porte donc aussi sur la définition même du *Commonwealth*.

Un triple déplacement

Pour Shapin et Schaffer, si Boyle l'emporte, ce n'est pas à cause de l'*« exactitude »* ou de l'*« objectivité »* de sa méthode, mais parce que celle-ci répond aux besoins et aux aspirations du monde social qui est le sien. Entendons que la connaissance expérimentale, fondée sur le témoignage qualifié, offre à d'autres communautés – par exemple, celle des théologiens ou celle des juristes – une procédure sûre de certification des faits et des énoncés. Du coup, les expérimentateurs ont pu nouer une alliance décisive, en apparence paradoxale, avec les défenseurs de l'apologétique chrétienne, désireux d'attester par les faits la vérité de la foi.

Le constat pose une question, formulée par Dominique Pestre dans son compte rendu de l'édition anglaise : si le succès de l'expérimentation doit être entendu comme un « succès local », explicable par un rapport de forces particulier et momentané, comment comprendre, dans le long terme, que le programme expérimental soit devenu le fondement même de la science moderne (2) ? Faut-il le tenir comme une ressource disponible et mobilisable dans des conjonctures très diverses et, en fait, discontinues ? Ou faut-il invoquer, comme le fait Dominique Pestre, sa *« redoutable efficacité (...) dans le rapport instrumental de l'homme au réel qu'il modèle »* ?

L'interrogation permet de faire retour sur la signification même du livre, plus complexe qu'il n'y pourrait paraître. Shapin et Schaffer entendent y opérer un triple déplacement : des discours théoriques et justificatifs des savants aux pratiques scientifiques concrètes, du contenu cognitif de la science à sa dimension performative, d'une conception toute extérieure du *« contexte historique »* à la caractérisation des conventions, des formes et des relations qui, pour une communauté donnée, règlent toutes ses pratiques, qu'elles soient sociales ou savantes. Le pari est largement gagné, et la réussite fait paraître aujourd'hui obsolète la querelle, cent fois rejouée, entre *« internalistes »*, attachés à l'analyse épistémologique des énoncés scientifiques, et *« externalistes »*, voués à la description de leurs milieux de production. Faisant libre usage de deux notions empruntées à Wittgenstein, celles de *« jeu de langage »* et celle de *« forme de vie »*, Shapin et Schaffer substituent à cette opposition usée l'étude du *continuum* des pratiques et des interactions qui commandent les rapports entre les hommes, les machines et la nature, et modèlent le savoir lui-même.

Une telle démarche est susceptible de deux lectures, toutes deux implicitement présentes dans le livre. La première a pour seul objet le jeu social des actions et des énoncés scientifiques, et n'accorde aucune pertinence à leur contenu cognitif. L'autre tente de comprendre pourquoi un savoir, construit dans un moment particulier et dépendant d'instruments spécifiques, est plus apte qu'un autre à rendre compte de l'objet qu'il s'est donné, plus *« efficace »* qu'un autre à produire les opérations proportionnées à la connaissance de la réalité (avec ou sans guillemets) qu'il entend rendre intelligible.

Comme les expérimentalistes qu'ils étudient, Shapin et Schaffer ne font pas toujours ce qu'ils disent qu'ils font – ou qu'il faudrait faire. C'est pourquoi on pourra préférer aux affirmations les plus abruptement relativistes de l'ouvrage, toujours menacées par un sociologisme simplificateur, les analyses minutieuses qui, par l'exemple, proposent à l'histoire des sciences des objets neufs et décisifs : les logiques spécifiques qui gouvernent les pratiques expérimentales, les modes de la certification et les technologies de la preuve, les formes textuelles et matérielles de la transmission des savoirs, ou encore les relations nouées entre la conception de la pratique scientifique et la modalité de l'exercice du pouvoir (3). Nombre de travaux aujourd'hui, de part et d'autre de l'Atlantique, tiennent ce programme, formulé dans ce livre agile et audacieux.

Roger Chartier

(1) Un autre chef-d'œuvre du genre, qu'il faudrait traduire, est le livre de Martin J. S. Rudwick, *The Great Devonian Controversy. The Shaping of Knowledge among Gentlemanly Specialists*, Chicago University Press, 1985.

(2) Cf. la *Revue d'histoire des sciences*, 1990, XLIII/1, pp. 109-116.

(3) Une vue d'ensemble de ce champ d'études, avec de très utiles bibliographies, est donnée dans la brochure publiée par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques de la Cité des sciences et de l'industrie, *l'Etude sociale des sciences. Bilan des années 1970 et 1980 et conséquences pour le travail historique*, journée d'études du 14 mai 1992, textes réunis et présentés par Dominique Pestre.

Quand la science pense

A QUOI SERT DONC LA PHILOSOPHIE ?
Des sciences de la nature aux sciences politiques de Dominique Lecourt. PUF, coll. « Politique d'aujourd'hui », 304 p., 174 F.

Rédigés ces trois dernières années, les articles que publie aujourd'hui Dominique Lecourt sont autant d'échantillons d'une conception de la philosophie à laquelle Georges Canguilhem a attaché son nom en assurant que pour elle *« toute matière étrangère est bonne »*. Les sujets abordés sont, en effet, très divers, des sciences de la nature aux sciences politiques, de la bioéthique à la laïcité. Il n'est nulle pensée, assure l'auteur, qui ne tienne « au tout de la pensée ».

Cette conviction donne son unité au livre et soutient un recours constant à l'histoire des sciences. Car, pour Dominique Lecourt, la science pense. Elle n'est pas purement opératoire. L'histoire des sciences n'est pas le violon d'Ingres de savants cultivés, mais l'instrument pour découvrir des thèmes philosophiques au cœur de la recherche fondamentale. Lire Thomas Kuhn, Erwin Schrödinger, Jacques Monod ou Türing, c'est renouer un dialogue avec Leibniz, Kant ou Spinoza.

Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie, et un index accompagne cette méditation sur le rôle des sciences dans la société contemporaine. Un bon instrument de travail, qui égratigne au passage quelques fausses valeurs.

Jean-Paul Thomas

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

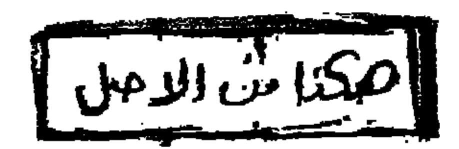
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33



Minerve sans peine

Présentation des œuvres, portraits des auteurs, résumés des tendances, dessins et graphiques... On fait tout pour vous aider à approcher le monde de la philosophie.

Avec les livres aussi, il arrive des aventures. Même quand il s'agit de philosophie. Les concepts suscitent des joies, des retrouvailles, des surprises, des étonnements, des métamorphoses. Il suffit d'oser les approcher, de ne plus les considérer comme lointains, inaccessibles, forcément réservés à ceux qui savent. Pour faire ce pas, une aide est toujours nécessaire. Quelqu'un doit faire les présentations, rompre la glace, puis s'esquiver discrètement.

Depuis des années, Robert Maggiori tient ce rôle avec tact dans les colonnes de *Libération*. Pour donner envie de fréquenter les textes, il brosse de leurs auteurs des portraits vifs, souvent hauts en couleur. De fines touches historiques et psychologiques dessinent la silhouette des penseurs, sur fond de paysages théoriques. L'ensemble finit par constituer un panorama original de la pensée moderne et contemporaine. On le perçoit avec netteté au fil du volume intitulé *la Philosophie au jour le jour* (1), où Robert Maggiori rassemble un choix de ses articles.

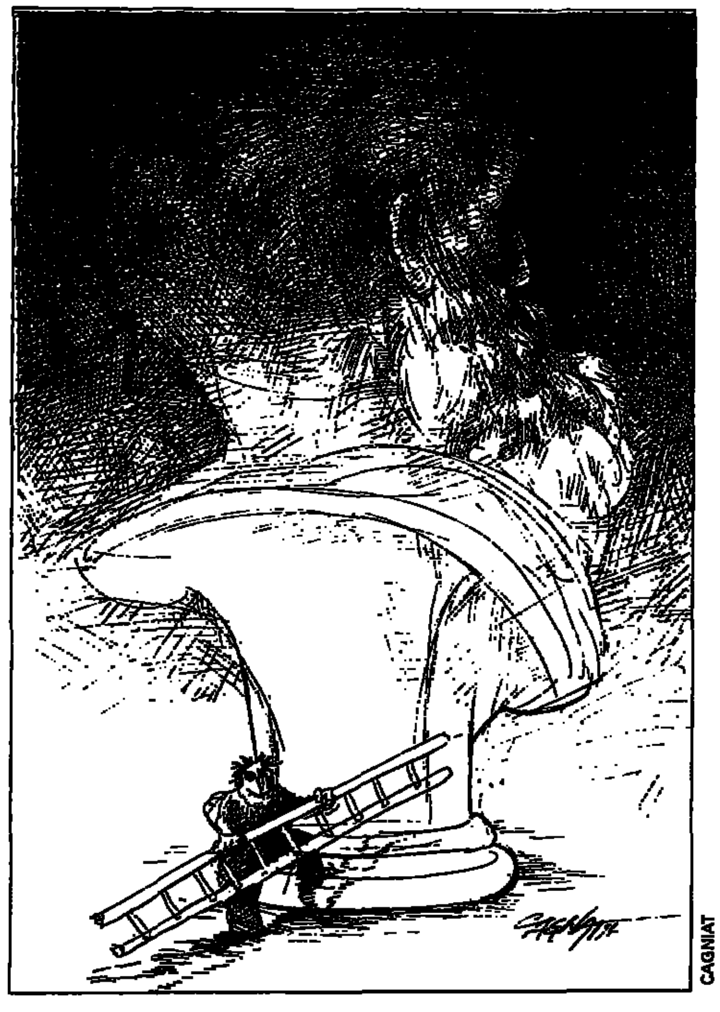
Passer de l'existence éphémère et dispersée à la réunion durable est presque toujours, pour les textes de presse, une rude épreuve. La prose de Robert Maggiori s'en tire plutôt bien. Ses textes gagnent à être rapprochés, à se répondre. Ce n'est qu'en surface qu'ils sont disparates. Au fond, ils ne cessent d'inciter et d'inviter à de nouvelles découvertes. Rarement chez les Anciens : Grecs et Latins sont à peine représentés. Quelques figures de la Renaissance mises à part, les auteurs dépeints appartiennent au XIXe, et surtout au XXe siècle. Encore ne trouvera-t-on pas Hegel, pas plus que Marx, ou Nietzsche.

Car ce livre ne prétend pas décrire tout ce qui vaut d'être su. Il éclaire, souvent avec verve, certains des hommes à idées qui marquent notre temps – à des titres très divers. Certains, en effet, ne sont pas philosophes au sens le plus courant du terme : l'écrivain Musil, le physicien Einstein, l'historien Ginzburg, le préhistorien Leroi-Gourhan, le cinéaste Pasolini, par exemple. Une bonne dose d'arbitraire préside au choix des auteurs. Une seule chose importe : l'envie que donne Maggiori de rencontrer leurs textes, en disposant à les lire sans dispenser de les fréquenter.

Mise en images

La même intention anime le *Gradus philosophique*, publié dans la collection de poche « GF-Flammarion », sous la direction de Laurent Jaffro et Monique Labrune (2). Le projet est toutefois fort différent. De Platon à Wittgenstein, des œuvres de quarante-six philosophes de première grandeur sont présentées par autant de spécialistes universitaires. Chacun d'eux s'efforce de prémunir le débutant contre les erreurs les plus fréquentes, et s'emploie, comme le souligne l'introduction, à *« vaincre la timidité du néophyte »*. Il s'agit d'être fidèle au titre de ce volume : *gradus*, en latin, signifie un pas, et, par extension, une marche d'escalier, une échelle, un degré ou un seuil à franchir.

Ce pari est tenu, dans l'ensemble. Le genre est difficile : conduire à la lecture sans résumer le texte, informer suffisamment sans verser dans la notice d'encyclopédie. Les débutants en philosophie, et beaucoup d'autres, trouveront dans ce *Gradus* une forme d'aide nouvelle. Elle est d'autant plus appréciable que l'on trouve au sommaire, à côté d'Aristote, de Descartes ou de Merleau-Ponty, des philosophes encore trop souvent négligés par l'enseignement : Anselme, Bacon, Ockham, Schelling, Schopenhauer, par exemple. Cette promenade d'un auteur à l'autre ne manque pas de charme. Mais elle est forcément dépourvue d'unité.


CAGNIAT

Le projet de Jacqueline Russ, en présentant *la Marche des idées contemporaines* (3), est, au contraire, d'aboutir à une unité encyclopédique. En moins de cinq cents pages, elle ambitionne de dresser un *« panorama de la modernité »*, depuis les années 30 jusqu'à nos jours – non seulement dans le domaine de la philosophie *stricto sensu*, mais aussi dans celui des révolutions scientifiques, en physique comme en biologie, dans les sciences « dures » comme dans les sciences humaines. Il s'agit d'expliquer le déclin d'un monde, l'effritement de ses certitudes. Sans oublier de dresser la carte, encore incertaine, des horizons nouveaux.

C'est beaucoup. Qui trop embrasse... Ce survol global conduit à des raccourcis qui laissent perplexes : « Freud et la théorie de l'inconscient » en trois pages, et quatre pour « Heidegger : l'errance de la culture occidentale loin de l'Etre ». Glossaire, bibliographie, index sont évidemment utiles, ainsi que les extraits d'œuvres philosophiques qui viennent illustrer les chapitres. Mais il manque à l'ensemble le souffle qui aurait transformé ce fichier en une vision, ou l'aurait mieux distingué des manuels scolaires, par ailleurs recommandables, du même auteur.

Pour la concision, difficile de battre l'*Atlas de la philosophie* (4). Cette encyclopédie, conçue en Allemagne, condense l'histoire mondiale des doctrines en moins de 300 pages. Et encore... sur les pages de gauche, il n'y a que des schémas, dessins et graphiques ! C'est là l'originalité la plus frappante de cette réalisation. Rien n'est moins courant, en effet, que la philosophie mise en images. Elles sont ici de plusieurs types. Les unes sont sans surprise, comme les tableaux historiques ou géographiques, ou encore certaines tentatives d'illustration qui n'apportent rien. D'autres, d'abord déroutantes, révèlent à l'usage une approche astucieuse.

Austère et exact, le texte suit les étapes du développement occidental et de ses principaux systèmes jusqu'aux courants contemporains, avec une minutie remarquable pour la taille modeste du volume. Il n'oublie pas les philosophies orientales. Index (des noms, des notions) et bibliographies thématiques finissent de rendre très commode cette boîte à outils.

Entouré de tant de sollicitudes, fort de tant de soutiens, vous seriez sans excuses si la « philo » vous paraissait encore revêche.

Roger-Pol Droit

(1) Flammarion, 510 p., 180 F.

(2) N° 773, 822 p. En librairie le 7 février.

(3) Armand Colin, 480 p., 129 F. Jacqueline Russ vient de publier également un « Que sais-je ? » sur *la Pensée éthique contemporaine* (PUF, n° 2834).

(4) Les auteurs de cet *Atlas* sont Peter Kunzmann, Franz-Peter Burkard, Franz Wiedmann. Réalisation graphique d'Axel Weiss. Traduction française de Zoé Housez et Stéphane Robillard. Le Livre de Poche, série « La pochothèque », 280 p., 75 F.

Un dictionnaire exemplaire

DICTIONNAIRE DES PHILOSOPHES
Sous la direction de Denis Huisman. Deuxième édition revue et augmentée, PUF, 2 vol., 3 104 p., 1 800 F.

Serait-il vrai que l'homme est perfectible ? Le spectacle de l'actualité peut faire douter. Mais on le croirait presque à la lecture de cette refonte du *Dictionnaire des philosophes*, de Denis Huisman. Publié pour la première fois en 1984, ce monument était déjà d'une grande utilité. Au moment de sa parution, tout le bien qu'on peut en penser avait été dit dans nos colonnes (1). Cela n'empêchait pas quelques défauts de jeunesse, soulignés eux aussi. On pouvait espérer les voir disparaître dans une nouvelle édition – sans trop y croire...

La voici. C'est presque un nouvel ouvrage. Un comité scientifique d'une dizaine de membres (2) a passé au crible, domaine par domaine, les quelque 3 500 notices consacrées à des philosophes de tous les temps et de tous les pays. 220 entrées ont été refaites, 400 articles inédits ont été intégrés, avec la collaboration de très nombreux auteurs nouveaux. L'ensemble, qui a été entièrement recomposé, y gagne en cohérence, en rigueur et en équilibre.

Les longueurs respectives des différentes notes sont mieux proportionnées. Exemple : Jean Hyppolite passe de dix lignes à trois pages, et Benedetto Croce de douze pages à quatre. L'Orient, qu'il soit indien ou chinois, n'est plus simplement représenté par quelques noms arbitrairement retenus en laissant dans l'oubli certains des plus grands. Les principaux philosophes des écoles brahmaniques ou bouddhiques sont désormais présents. Tout est fait d'ailleurs pour compenser l'effet de dispersion des informations : un index regroupe les auteurs par école ou par thème, et de nouvelles entrées « collectives » présentent au lecteur les « Stoïciens », les « Cyniques », les « Sophistes », ou bien le « Cercle de Vienne » ou l'« Ecole de Palo-Alto ».

Sans doute est-ce parmi les contemporains que la modification des choix initiaux est la plus visible. Une centaine de noms ont été supprimés, quelques dizaines d'autres ont été ajoutés. Les amateurs de *« pourquoi* x *et pas* y *? »* pourront s'en donner à cœur joie. D'autre part, les collaborateurs du dictionnaire ne rédigent plus leur propre notice eux-mêmes. Leurs titres et travaux figurent en fin de volume, et non plus dans le corps du texte. Bref, les détails qui faisaient désordre ont été corrigés, sans nuire aux qualités initiales.

C'est à l'usage que les vertus se confirment vraiment, pour un outil de travail de cette sorte. Depuis dix ans, qu'il s'agisse de découvrir un auteur inconnu, de vérifier la date de publication d'une œuvre célèbre, de constituer un début de bibliographie, le *Dictionnaire des philosophes* de Denis Huisman s'est révélé indispensable. Voilà qu'en plus il s'améliore. Va-t-on se mettre à croire au progrès ?

R.-P. D.

(1) Voir « le Monde des livres » du 16 novembre 1984.

(2) Roger Arnaldez, Paul-Laurent Assoun, Bernard Bourgeois, Didier Deleule, Jean-Paul Dumont, Hubert Grenier, Michel Hulin, Dominique Lecourt, Alain de Libera, Michel Meyer.

★ Signalons également que Denis Huisman vient de publier un *Dictionnaire des mille œuvres clés de la philosophie*. Des *Académiques*, de Cicéron, à *la Volonté de puissance*, de Nietzsche, ces mille œuvres de 439 auteurs, d'Abélard à Zénon d'Elée, constituent un panorama facile à consulter (Nathan, 576 p., 150 F).

Le liturgiste de Reims

L'hommage de Michel Sot au chanoine Flodoard qui composa, au Xe siècle, un monument à la gloire de l'église rémoise

Michel Sot, spécialiste de l'histoire médiévale au « Monde des Livres », vient de publier une étude sur Flodoard de Reims. Nous avons demandé à l'historien Laurent Theis d'en rendre compte.

UN HISTORIEN ET SON EGLISE : FLODOARD DE REIMS
de Michel Sot, Fayard, 832 p., 260 F.

En 919, le roi des Francs de l'Ouest, Charles III le Simple, achève dans la débandade un règne qui n'a pas été sans grandeur. A Reims, siège son soutien le plus fidèle, l'archevêque Hervé. Et, auprès d'Hervé, au cœur de l'un des sanctuaires les plus vénérables d'Occident – cette église cathédrale qu'illustra saint Rémi, – un jeune Champenois de vingt-six ans, Flodoard, commence à consigner les principaux événements de son temps. De longues années durant, qu'il dicte ou qu'il écrive de sa main que le froid souvent engourdit, il construira, pour l'instruction et l'édification de ses contemporains, un monument à la gloire du Christ, de ses saints et de son Eglise, dont Reims est l'un des plus anciens et des plus beaux ornements.

Si Flodoard demeure pourtant peu connu, c'est que le genre auquel appartient son ouvrage principal, l'*Histoire de l'église de Reims*, est de nature à dérouter le lecteur d'aujourd'hui. Ce n'est pas le moindre mérite de Michel Sot, tout au long d'une analyse magistrale, que de révéler l'exceptionnel intérêt du maître livre de Flodoard, dans lequel il salue un prédécesseur et presque un collègue.

Après avoir livré les clés indispensables à l'intelligence du texte, c'est-à-dire ce que nous savons de la place et du rôle de Reims dans l'histoire franque, Michel Sot dégage la structure de l'ouvrage, organisée en quatre livres d'inégale importance : histoire mythique, histoire ancienne, histoire moderne, histoire contemporaine. De l'une à l'autre, la légende, ou la simple nomenclature, s'enrichit d'apports documentaires de plus en plus substantiels et authentiques, que Flodoard est bien placé pour mobiliser, puisqu'il exerce la fonction de gardien des archives de la métropole rémoise. Pour finir, c'est en témoin direct, voire en acteur des faits, que notre chanoine s'exprime. C'est pourquoi, judicieusement, Michel Sot commence par étudier le quatrième et dernier livre, qui s'ouvre en 883 avec l'avènement de Foulques, sous l'épiscopat duquel Flodoard est né, et s'achève en 948, lorsqu'Artaud, trente-cinquième archevêque, est définitivement confirmé sur le siège de saint Rémi par le concile d'Ingelheim auquel l'auteur a assisté.

Dans cette partie du récit, l'historien n'a pas cru nécessaire d'insérer des documents et des pièces d'archives ; ce qu'il a vu et appris de source directe lui suffit, d'autant qu'il utilise ses propres annales, qu'il rédige continûment depuis 919, tout en les réinterprétant à la lumière des événements postérieurs. Ce que Flodoard nous montre alors de cette première moitié du Xe siècle, c'est l'irruption des princes dans le champ politique et le domaine ecclésiastique confondus. C'est aussi l'engagement du prélat rémois dans les enjeux du siècle, puisque l'archevêque exerce désormais les pouvoirs du comte. C'est enfin le renforcement des liens avec l'autre grande royauté occidentale, celle de l'Est, que les rois Henri, puis Otton de Germanie, portent à un niveau très supérieur à celui que les rois Raoul puis Louis d'Outremer à l'Ouest, s'échinent en vain à atteindre.

La jumelle de Rome

Ensuite, Michel Sot, reprenant l'ordre voulu par Flodoard, retourne aux origines de l'église de Reims. C'est le socle sur lequel se fonde la primauté rémoise, cette primauté qui constitue le véritable sujet de l'ouvrage de Flodoard.

Le premier élément, c'est l'association privilégiée avec Rome : faute d'avoir pu être fondée par Rémus lui-même, puisque Flodoard, pour avoir lu Tite-Live, sait ce qu'il advint de lui, Reims l'a été par des compagnons en fuite du frère de Romulus. Ainsi, par l'ancienneté comme par l'éponymie, Reims est-elle comme la jumelle de la capitale du monde, ce qui la désigne en tout cas comme la métropole des Gaules ; d'autant que Sixte, premier évêque de Reims, fut envoyé directement et personnellement par saint Pierre, premier évêque de Rome ; enfin Rémi, dont le nom même symbolise heureusement la conjonction romano-rémoise, fut institué par le pape comme son vicaire pour le royaume des Francs.

Cette mission particulière exercée par l'évêque de Reims se renforce naturellement, et c'est le second élément de l'exception rémoise, du baptême administré par Rémi à Clovis, geste plus tard assimilé au sacre dont l'archevêque de Reims, à partir du IXe siècle, tente de s'assurer le monopole. Détenteur de la liturgie qui transforme un prince en roi et le met ainsi à part des membres de la société chrétienne, l'évêque de Reims, reconnu archevêque à partir de 745, quand le pape envoie à Abel le *pallium* – cette bandelette blanche qui distingue le métropolitain, – a naturellement vocation à exercer auprès du roi, voire sur le roi, un magistère spirituel et moral particulier.

Ce que Rémi avait initié, il appartint à Hincmar de le porter à son parfait accomplissement. Aussi Flodoard consacre-t-il au trente et unième archevêque la totalité du livre III de son histoire. De 845 à 882, Hincmar exerça en Occident une influence politique, intellectuelle et spirituelle inégalée. Sa volumineuse correspondance donne la mesure de son action. Aussi Flodoard n'a-t-il qu'à mettre en ordre et à livrer au lecteur les archives surabondantes du prélat. A lire son ouvrage, il n'est pas sûr qu'il y parvienne aussi bien que le voudrait Michel Sot, parfois un peu indulgent pour son héros.

En revanche, l'originalité de Flodoard se manifeste par la grande ampleur de ses curiosités, et de l'information qu'il procure : le très grand nombre de rêves et de visions qu'il rapporte, dans une tradition déjà illustrée par Grégoire de Tours, montre que le phénomène était alors l'un des moyens de gouvernement des esprits, dans lequel l'église de Reims paraît s'être acquis un avantage particulier. Mais le chanoine est aussi très attentif à l'organisation de l'espace urbain et religieux et se fait, à sa manière, archéologue. C'est que, comme le conclut très justement Michel Sot, Flodoard est avant tout un prêtre qui célèbre tous les jours l'office liturgique. Et parce que la liturgie est le service de la mémoire, celle du Christ mort et ressuscité, Flodoard s'est voulu liturgiste de l'église de Reims en travaillant à perpétuer sa glorieuse et sainte mémoire.

Laurent Theis

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Extrasystoles en chamade

SYMPHONIE-GRABUGE
de Jean Vautrin.
Grasset, 352 p., 128 F.
(En librairie le 1er février.)

LE métier des lettres n'échappe pas aux logiques hiérarchiques du profil de carrière. On ne voit d'ailleurs pas pourquoi il y échapperait. Il y a de bonnes et de moins bonnes manières de devenir écrivain, et le chemin emprunté, voie royale ou sentier de chèvre, vous marque pour la vie. Comme chez les universitaires, les chefs d'entreprise ou les diplomates. C'est un peu plus compliqué – moins visible – pour les écrivains parce qu'il n'y a pas de Normale-Sup des romanciers, d'ENA des artistes de la phrase ou de Quai d'Orsay de la création littéraire. Il existe des normes, mais elles changent avec les époques. Il fut un temps où il fallait faire ses classes dans la bohème ; un autre où il était préférable, pour fouler la moquette de la NRF, point de passage obligé, d'être un fils de bourgeois renté ; un autre encore où la légitimité littéraire réclamait le détour par la Rue d'Ulm, section philosophie de préférence.

Aujourd'hui, lassée d'être bourgeoise, refusant d'être prolétaire, la République des lettres a réinventé l'aristocratie. On naît écrivain, comme on naissait duc ou vicomte. On se consacre à la littérature dès qu'on est sorti des mains des précepteurs. Savant ou ignare, riche ou pauvre, pourvu d'un office ou ne subsistant que de ses titres, peu importe. L'essentiel est dans l'élection et la vocation. On écrit par nature, par naissance, par essence. Le voudrait-on qu'on ne pourrait pas faire autrement. On est écrivain, on ne le devient pas.

Cette noblesse des lettres est bien amère de devoir partager ses privilèges avec des parvenus. Avec des gens de peu qui se sont hissés à la force du poignet, se sont fait un nom, ont redoré des blasons ruinés. Ils sont passés par les sentes du journalisme, du roman alimentaire, de la littérature pour la jeunesse, de l'édition, voire du cinéma. Ils ont eu du succès. On les tolère, on les reçoit, mais on garde ses distances, on lorgne leurs souliers vernis dans l'espoir d'y découvrir encore quelques traces de terre. Ils ne sont pas, ils ne seront jamais chics.

JEAN VAUTRIN n'est pas chic. Son parcours le condamne. A l'heure où ses futurs confrères jetaient leur gourme dans des revues d'avant-garde, il courait le monde avec sa caméra, dessinait des caricatures, assistait Rossellini, filmait la première bombe atomique française, fréquentait les voleurs de chevaux du Népal et Michel Audiard. Mauvais débuts, la suite n'est guère plus reluisante. Lorsqu'il se décide enfin à écrire, il choisit le polar. Certes, il fait passer un sacré coup de vent dans le genre. Il rénove le roman noir français ; avec Manchette, il le réinvente, le met à la couleur des banlieues « hachélèmes », de la violence urbaine, de la contestation politique et de l'humour quenaldien. Pennac, Daeninckx, Jonquet, Bialot, Errer sont ses neveux. Il y a plus distingué comme arbre généalogique.

Lorsqu'il entre enfin, en 1986, dans le roman « sérieux » avec *la Vie Ripolin*, il est déjà quinquagénaire. Mais au lieu de s'excuser poliment de son retard et de poser le bout de ses fesses sur la banquette, il parle fort, il mange avec ses doigts, il renverse du vin sur la nappe. Il met les nerfs en pelote, grince, hurle, émeut, caresse. On lui donne le prix Goncourt pour *Un grand pas vers le Bon Dieu*, un livre écrit dans une langue étrange, mi-cajun mi-jazz, qui a estomaqué le jury et des dizaines de milliers de lecteurs. On l'espère assagi, converti aux bonnes manières, enfin soucieux du rang qu'il s'est acquis et des obligations de l'homme de lettres ; il s'amuse comme un gamin à concocter, avec Dan Franck, son complice, du roman-feuilleton.

Symphonie-Grabuge ne lui ouvrira pas les portes des académies ni celles des revues adonnées aux belles-lettres qui en sont les ruelles. Cela devrait pourtant, si les huissiers étaient moins coincés dans leurs préjugés. Il y a bien longtemps qu'on n'avait observé telle gourmandise de langage. Sa symphonie joue de tous les instruments, sur tous les modes, sur tous les tons. On y parle le vieux gascon et le loubar contemporain, le Céline et le Rabelais, le relevé et le populaire, le babélien et le français d'en-France. On y parle surtout le Vautrin, une langue sur mesure du démesuré qui se gueule aussi joliment qu'elle se murmure, qui éclate d'images comme feux d'artifice, qui se module comme une pâte fine pour passer sans prévenir du grave au suraigu, de la gouaille au sanglot, de la colère à l'émerveillement, des ors du spectacle aux ombres de l'intime et du rouge sang à la fleur bleue.

QUE dit *Symphonie-Grabuge* ? Le monde, rien de moins. Comme Olivier Rolin, cet automne, avec son *Invention du monde*. On ne pourra plus reprocher à nos romanciers de manquer d'ambition. Vautrin s'y est pris autrement que Rolin. Il n'a pas cherché la vérité dans l'objectivité, mais, au contraire, dans l'intimité de sa propre désharmonie. Il dit comment le monde le change et comme il change le monde en mots. Le roman que nous lisons a pour durée celle pendant laquelle le narrateur du livre – appelons-le Jean Vautrin pour faire plus simple – écrit son roman. Mais pendant qu'il l'écrit, enfermé dans sa maison d'Uzeste, le monde extérieur monte à l'assaut de sa tour d'ivoire girondine. Il pénètre par les journaux, par les publicités de la télévision, par les souvenirs, par les rêveries, par les bonheurs et les misères domestiques, par les livres, les amitiés, les dégoûts. Par les mots aussi, qui sont la matière première des écrivains et qui ne sont jamais aussi purs qu'on le prétend : toujours infectés d'histoire et d'émotions, pourvus d'une famille nombreuse et de voisins encombrants. Les dictionnaires sont grouillants de vie.

Au lieu de cadenasser son roman, d'en faire un bastion d'où, comme le duc d'Auge, dans *les Fleurs bleues* de Queneau, il pourrait *« considérer, un tantinet soit peu, la situation historique »*, Vautrin le laisse s'envahir de tout le chiendent du quotidien. Parti pour écrire une version contemporaine, et néanmoins rabelaisienne, de *Don Quichotte*, il commence par ouvrir prudemment dans sa fiction quelques fenêtres par lesquelles se glissent des papiers gras, publicités, coupures de journaux, brimborions d'intimité, réflexions dans les marges. Et ce qui devait arriver arrive : le vent du monde s'engouffre, brise de printemps ici, ouragan d'automne là. L'écrivain essaie de faire face, il défend sa table de travail, ses stylos bille, ses brouillons et son ordinateur, mais la vie et la mort sont les plus forts. Ils ont tôt fait d'envahir la fiction elle-même et de la transformer en *« une grande fignolerie gigogne »*.

Vautrin se disant, à juste titre, *« un peu morfale de tout ce qui donne signe de vie »*, le danger qu'il courait est que sa symphonie tourne au pot-pourri et son grand festin en sac-poubelle de hors-d'œuvre variés. Il ne faut certes pas *« attaquer la vie gigantesque au curedent »*, mais on sait le danger de s'y prendre à la pelleteuse : on ne ramasse qu'informe bouillie. Il fallait quelque chose pour maintenir ensemble, dans la fatale linéarité du livre, ce qui était vécu ensemble dans la confusion de l'instant. Rien n'exige plus d'ordre que d'écrire le chaos. L'unité de *Symphonie-grabuge* est dans la pulsation. S'il fallait lui trouver une forme abstraite qui le résume, l'électrocardiogramme s'imposerait. Celui d'un cœur tout matraqué d'avoir tant servi, tant battu. Un cœur arythmique, une horloge folle, une chamade d'extrasystoles, hésitant sans cesse entre l'obligation de battre et l'envie de jeter l'éponge.

DIRA-T-ON que Vautrin écrit avec son cœur ? Ce genre de lieu commun prête aux pires confusions anatomiques. Le cœur a peu à voir avec la grande forgerie verbale qui illumine la caverne de Vautrin. Sinon qu'il est encore question d'amour et de générosité dans cet accouplement avec la langue, d'émerveillement, de tendre violence, de sensualité, de chaleur qui combat les grands froids de l'existence ; mais aussi de vieux savoir et d'expérience cher payée. Il serait plus juste de dire que Vautrin écrit avec sa vie. Ce qui est aux antipodes de l'autobiographie.

Que les tenants d'une littérature d'aristocrates soient donc rassurés. Si Vautrin n'est pas écrivain-né, il est écrivain d'instinct, ce qui est la version sauvage de la noblesse. S'il se tient, selon ses propres termes, *« loin de l'esprit »*, s'il fait plus confiance à ses sensations qu'aux réflexions glacées qui tournent autour de l'encrier, bref, s'il est plus magnifique qu'exact, plus rêveur que géomètre, Vautrin rouvre un espace peu visité de notre littérature, massivement cérébrale. On y rencontrera, seigneurs et gueux tout à la fois, outre Rabelais et Céline déjà cités, le Diderot de *Jacques le Fataliste*, le père Hugo des *Choses vues*, Perret, Prévert. Une honorable parentèle.

Le voyeur halluciné

Rencontre avec Richard Price, auteur de « Clockers », un opéra funèbre sur le monde de la drogue

CLOCKERS
de Richard Price.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Martinache,
Presses de la Cité, 572 p., 130 F.

« J'ai toujours voulu écrire. Mais dans un milieu aussi défavorisé que le mien, vous subissez une pression énorme. L'obsession de mes parents, qui avaient grandi dans l'Amérique des années 30, en pleine crise économique, était de trouver un travail et de s'entourer d'une certaine forme de sécurité. Je viens d'une famille juive originaire de Russie, j'ai grandi dans les logements sociaux du Bronx. Je suis le premier de la famille qui ait pu accéder à l'Université et j'avais le sentiment que je n'avais pas le droit d'étudier la littérature et la philosophie. J'avais le devoir de devenir médecin, avocat, ou ingénieur. Après ma licence, je me suis inscrit à un programme d'écriture créative, alors qu'on me proposait un poste de direction dans une grosse compagnie d'assurances. Mes parents étaient fous, et je les comprends. Ils ont grandi dans la misère, leur fils est sur le point de s'en sortir, et il leur annonce qu'il préfère écrire des livres sur la banlieue... »

En fait, Richard Price s'en sort tout de suite. Son premier roman, *The Wanderers*, est un succès, et Philip Kaufman en fait un film (*les Seigneurs*). En même temps qu'il poursuit sa carrière de romancier, Price entre à Hollywood par la grande porte en signant quelques grands scénarios, dont *la Couleur de l'argent*, pour Martin Scorsese, et *Sea of Love*, pour Harold Becker. Mais le fléau qui avait épargné le jeune loubard du Bronx frappe l'écrivain fortuné, et Richard Price devient un accro de la cocaïne. Il se sortira aussi de ce piège ; *Clockers*, son dernier roman, est l'étrange et magistrale ponctuation de cette victoire.



RENAUD MONFOURNY

Richard Price : « Pour écrire, j'ai pris mon casque, mon treillis, mon gilet de sauvetage. »

Price aurait pu écrire un bouquin de plus sur la drogue en romançant sa propre expérience : celle d'un camé de luxe. Il s'est heureusement souvenu des paysages terribles de son enfance.

C'est dans cet univers, que la misère et la violence déglinguent chaque jour davantage, qu'il a choisi de dissimuler son propre enfer. Choix impeccable du romancier, qui sait qu'il a tout à gagner en attaquant son sujet par son côté le plus noir, mais, et c'est de là que le roman tire toute sa force, choix généreux de l'homme qui a la pudeur de s'effacer devant la monstrueuse ampleur du mal, dont il n'a été qu'une insignifiante victime.

Entrer dans *Clockers*, c'est s'embarquer dans un taxi clandestin qui fonce dans les replis les plus noirs de la réalité urbaine, c'est devenir soudain le voyeur halluciné d'un univers parallèle, où l'on sort tout armé du ventre de sa mère, où des garçons de treize ans vendent du crack, un univers où la vie tourne en rond parce qu'on y a muré toutes les issues. *« Pour écrire* Clockers, dit Price, *j'ai pris mon casque, mon treillis, ma bouée de sauvetage, mon carnet de notes, et je me suis immergé. J'ai traîné dans des restaurants tenus par les flics. J'ai côtoyé des dealers psychopathes, Toute la ville m'est passée entre les mains comme un joint. »*

« Aller voir Jésus-Christ »

Rompu aux techniques du scénario, Richard Price se sert de son intrigue pour faire rebondir l'attention de son lecteur et pour l'attirer dans les profondeurs de ce qui est son véritable propos : la mise en scène d'un opéra funèbre et fascinant, où une cohorte de personnages diversement délabrés tentent de trouver l'issue de secours.

« Lorsque vous arrêtez un gamin dans la rue avec cinq sachets de coke dans son slip, vous lui dites « Je vais t'envoyer en prison et tu sais quel traitement on te réserve là-bas ? ». Vous pouvez être sûr que le gars va cracher le morceau et vous donner le nom de son boss. Vous coincez le boss en lui faisant le même cinéma, et il vous donne inévitablement le nom des Colombiens qui le fournissent. Vous rencontrez les Colombiens, qui vous disent d'aller coincer Noriega. Les Américains l'ont d'ailleurs coincé, mais il leur a dit d'aller voir Jésus-Christ, que je ne connais pas personnellement, mais qui me renverrait certainement à Dieu, encore plus difficile à approcher. Tout le monde voit tout le monde, mais personne ne veut mettre l'autre en prison, car, sinon, vous n'avez plus d'informations. La police ne peut pas exister sans informateurs, de la même manière qu'un dealer est incapable de gérer son business sans lâcher des informations qui lui vaudront l'appui direct de la police. »

Difficile de faire plus pessimiste. Pourtant, *Clockers* n'est pas non plus réductible à sa seule noirceur. C'est un livre lucide et généreux, qui pourrait bien être ce que le roman nous a donné de plus fort depuis longtemps dans la veine des grandes œuvres naturalistes.

C'est, en tout cas, le livre d'un romancier qui sait mettre son talent et son intelligence acérée à l'écoute du monde, le roman d'un homme sensible et pudique, le genre d'homme qui ne laisse jamais passer la chance, mais qui n'oublie jamais non plus de « renvoyer l'ascenseur ».

Patrick Raynal

Burgess rejoint Mozart

MOZART ET AMADEUS
d'Anthony Burgess.
Traduit de l'anglais
par Roland de Candé,
Grasset, 184 p., 110 F.

Anthony Burgess se reconnaissait, en toute modestie, une qualité : la fécondité. Détestant les créateurs *« constipés »*, il admirait Mozart au moins pour cela : avoir beaucoup produit dans une courte vie. Et il accordait aux musiciens cette supériorité sur les écrivains : *« S'il est toujours possible de composer un menuet acceptable, il est bien plus difficile de mener à bien une histoire ou un poème. »* C'était, sous sa plume, une déclaration d'humilité. L'œuvre écrite risque plus souvent que l'œuvre musicale d'être ratée.

Mozart et Amadeus, paru en Angleterre en 1991, traduit en français quelques semaines avant la mort de l'auteur, le 25 novembre 1993 (*le Monde* du 27 novembre 1993), est en effet superbement raté. Dans sa préface, Burgess explique qu'il avait parfaitement repéré le piège. Mais que, tout comme Mozart vivait de sa musique, il ne lui paraissait pas convenable, en tant que *« praticien littéraire »*, de refuser une commande. Même si l'entreprise devait se révéler aussi hasardeuse que d'avoir à célébrer avec des mots non pas la vie, non pas même la légende, mais le génie propre d'un compositeur comme celui-ci. La seule solution, reconnaît l'écrivain, eût été d'écouter beaucoup, d'écouter tout ce que Mozart nous a laissé. L'admiration se serait alors traduite sous forme de grognements et autres *« bruits préverbaux »* de plaisir et d'assentiment. Mais Burgess, toujours intrépide, a écrit. Et le résultat, fiasco annoncé, est bougrement passionnant. Le rideau de la farce (car c'en est une, mais au sens culinaire : hachis de différents aliments) se lève sur Beethoven et Mendelssohn devisant sur les mérites comparés de la musique sémite et de la musique turque. Ça fait un choc. D'autant qu'ensuite Prokofiev se fait traiter de stalinien et que Wagner se lance dans une diatribe antisémite caricaturale, avant de déclarer que Dieu est teuton. Où est Dieu, à propos ? On ne le croisera qu'*in extremis*, pour un baisser de rideau rococo dans lequel Burgess s'offre le luxe de brocarder son héros. Non pas Mozart, mais Amadeus, enfant divin, insupportable bambin qui monopolise encore, même mort, même au paradis, l'attention de son créateur. Dieu prend des leçons de clavecin...

On aura assisté entre-temps aux deux actes de l'opéra-bouffe que se font représenter, pour fêter l'événement, les grands morts de cette divine comédie. Quel événement ? Le bicentenaire mozartien, bien sûr. Sujet du livret ? Les noces impossibles de Mozart et du pouvoir. Un film, ensuite, sera projeté. Fallait-il vraiment monter dans cette galère littéraire à tiroirs ? *« Banal, vulgaire. Du charabia. »* L'autocritique est sévère. Elle est, pourtant, l'occasion d'une savante digression sur la civilité mozartienne face à l'impétuosité beethovénienne. Car Burgess connaît la musique – il en avait composé et n'avait jamais cessé d'en jouer. *Mozart et Amadeus* est un patchwork, soit. Une folie, évidemment.

Mais une folie aux délires assumés. Ainsi la pièce centrale, et principale, est-elle constituée par une tentative d'écriture automatique (parfaitement lisible et, musicalement, parfaitement sensée) sur la célébrissime *Quarantième symphonie*. Personne n'avait jamais risqué ce genre d'exercice. Plus personne ne le risquera jamais.

Anne Rey